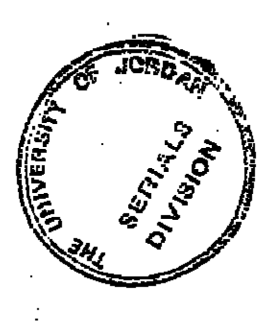
« L'Économie »

Le Monde



BOURSE ★

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14713 – 6 F

MARDI 19 MAI 1992

Etat d'urgence à Bangkok

L'armée thaïlandaise a ouvert le feu contre des manifestants

Des tirs nourris ont éclaté, lundi 18 mai, à Bangkok, des unités militaires ayant ouvert le feu contre des manifestants. Selon des témoins, plusieurs centaines de personnes gisaient sur le sol, mais on ignorait s'il s'agissait de victimes ou de personnes cherchant à se protéger. Le chef de l'opposition, le général Chamlong Srimuang, a été arrêté. Dans la nuit de dimanche à lundi, l'armée avait déjà tiré sur des manifestants, faisant plusieurs morts, après la proclamation de l'état d'urgence par le premier ministre, le général Suchinda Krapayoon.



Lire nos informations page 6

Retour en arrière

EN Thaïlande, comme ailleurs, il est souvent plus facile de s'emparer du pouvoir que de le conserver. L'« homme fort » du moment, le général Suchinda Krapayoon, en fait l'amère expérience. Pour sauver son gouvernement, menacé par les manifestants qui avaient envahi le centre de Bangkok, il a proclamé, dans la nuit de dimanche 17 à lundi 18 mai, l'état d'urgence et donné l'ordre à la troupe d'ouvrir le feu. Le bilan est lourd.

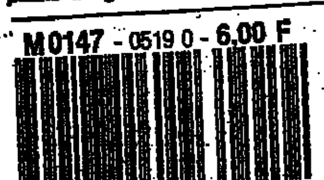
Le 23 février 1991, l'armée renversait le gouvernement de M. Chatichai Choonhaven, lui-même ancien général, auquel elle reprochait sa corruption. La junte nommait à la tête du gouvernement un technocrate respecté, M. Anand Panyarachun, le général Suchinda continuant de tirer les ficelles dans la coulisse. Après les élections du 22 mars, qui virent la victoire des partisans de la junte dans le cadre d'une Constitution sur mesure, tout semblait sourire au « numéro un » de l'armée.

POURTANT, c'est là que tout a dérapé. Après le retrait de la candidature d'un politicien accusé par Washington d'avoir trempé dans un trafic de drogue, le général Suchinda se voyait contraint de prendre la tête du gouvernement alors qu'il aurait, sans doute, préféré le rôle moins exposé d'éminence grise. Les sordides marchandages qui ont précédé la formation de son équipe ont rappelé aux Thaïlandais les heures les plus sombres des régimes corrompus que l'armée s'était fait fort d'éradiquer. Tirant bénéfice de leurs nouveaux portefeuilles pour payer leur campagne, les partis au pouvoir ont fait un détestable étalage de leur rapacité.

Le général Suchinda perdait ainsi sa légitimité d'homme qui se voulait « propre ». Ses rivaux en ont immédiatement tiré profit. En premier lieu, l'ex-gouverneur de Bangkok, le général Chamlong Srimuang, connu pour sa rigueur morale et son ambition. Ce dernier lança ses partisans dans la rue et fit une spectaculaire grève de la faim. Le refus de la majorité parlementaire d'accepter sa principale revendication : que le premier ministre soit un élu – ce qui n'est pas le cas du général Suchinda, – a rendu l'affrontement inévitable.

SOIXANTE ET UN ans après le premier coup d'Etat militaire qui mit fin à la monarchie absolue, la Thaïlande n'a toujours pas achevé son lent apprentissage de la démocratie. Au point que la plupart de ses premiers ministres « civils » ont été des militaires à la retraite. Au début de 1991, le processus semblait pourtant en bonne voie, en dépit d'une corruption dont la Thaïlande n'a pas, et de loin, l'exclusivité. Le royaume jouait un rôle de plus en plus déterminant et responsable dans la région, en particulier dans la solution de l'imbroglio indochinois, s'affirmant en même temps comme un des nouveaux « petits dragons » asiatiques.

En faisant ouvrir le feu contre la foule, le général Suchinda et ses pairs risquent de ramener leur pays en arrière, et de lui faire perdre l'image qu'il s'était acquise dans l'arène internationale ces dernières années. Ils risquent aussi de convaincre définitivement leurs compatriotes que la place de l'armée est plus dans ses casernes ou aux frontières qu'au palais du gouvernement.



Voulant réunir socialistes, centristes et écologistes

M. Delors préconise une nouvelle « coalition »

M. Delors a émis le souhait, dimanche 17 mai, sur Antenne 2, que « les Français retrouvent le sens du compromis et de la coalition » dans les rapports entre les forces politiques. Affirmant qu'il n'est « candidat à rien », le président de la Commission européenne a souligné que la prochaine élection présidentielle, en 1995, sera l'occasion de former une majorité nouvelle, mais qu'elle devra avoir été préparée par la formation d'une coalition gouvernementale. M. Lalonde a pris date, lui aussi, en exprimant l'intention de « construire le parti du futur président de la République ».

Objectif 1994

par Patrick Jarreau

Le débat sur l'Union européenne, autour de la ratification du traité de Maastricht, a relancé la compétition entre ceux qui cherchent à contenir la vie politique dans ses cadres institués et ceux qui tentent leur chance hors de ces cadres.

Ces derniers marquent des points. Depuis la bataille livrée par M. Philippe Séguin à l'Assemblée nationale et les hésitations de M. Jacques Chirac sur la marche à suivre, le RPR n'est plus tout à fait dans le RPR ; par voie de conséquence, l'opposition n'est plus vraiment chez elle dans l'union représentée par l'UPF, et la gauche socialiste – que M. Jean-Pierre Chevènement a vue *« négocier à ciel ouvert »* avec les centristes et l'UDF au Palais-Bourbon – se prend à rêver de refaire sa vie, un jour, avec de nouveaux alliés. « Hors cadre » par définition, faute de véritable courant qui se réclame de lui au sein du Parti socialiste, absent là où il était attendu il y a deux mois – à la tête du gouvernement, – M. Jacques Delors a fait, dimanche 17 mai, une rentrée modeste dans le jeu ouvert par Maastricht et par la crise d'identité qui frappe le PS. Affirmant n'être candidat à rien, le président de la Commission européenne revendique la position atypique qu'il occupe et la liberté d'action qu'elle lui assure.

Lire la suite page 10

Allemagne : conflit évité dans la métallurgie

Patronat et syndicat de la métallurgie allemande sont parvenus à un accord dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 mai : une hausse des salaires de 5,8 % pour la première année, de 3,4 % pour les neuf mois suivants. Cet accord, signé dans la région-test du Bade-Wurtemberg Nord, est une bonne nouvelle pour le chancelier Helmut Kohl.

Lire page 20 l'article d'HENRI DE BRESSON

L'ÉCONOMIE

Les parias du rêve américain

Les émeutes de Los Angeles révèlent de nouveaux clivages sociaux : moins entre les Noirs et les Blancs qu'entre les nantis et un sous-prolétariat « interethnique ».

Espoirs et déboires de l'industrie « verte »

Dans la Communauté européenne, on ne parle que de recyclage des déchets d'emballages. En France, les professionnels de la récupération s'inquiètent.

Lire aussi la chronique de PAUL FABRA, les pages Mode d'emploi, Dossier (les délaisde paiement), Opinions, Conjoncture

pages 29 à 40

L'écologie pour le développement

Les propositions de la Banque mondiale à l'horizon 2030 bousculent certaines pratiques

par Eric Fottorino

Avant d'ouvrir le rapport annuel de la Banque mondiale intitulé « Développement et environnement », il faut avoir en mémoire ce qu'écrivait en décembre 1991 son auteur principal, l'économiste Lawrence Summers, dans une note interne malencontreusement rendue publique. *« Les pays sous-peuplés d'Afrique,* affirmait-il, *sont largement sous-pollués. La qualité de l'air y est d'un niveau inutilement élevé par rapport à Los Angeles ou Mexico. »* Dans ce texte, récusé par la Banque mondiale, M. Summers s'interrogeait sur l'opportunité *« d'encourager une migration plus importante des industries polluantes vers les pays les moins avancés ».* Il affirmait avec un certain cynisme se préoccuper davantage d'un facteur *« aggravant les risques d'un cancer de la prostate dans un pays où les gens vivent assez longtemps pour avoir cette maladie, que dans un autre pays où deux cents enfants sur mille meurent avant d'avoir l'âge de cinq ans »...*

Le rapport publié lundi 18 mai ne porte plus trace de ces analyses abruptes, et c'est à l'environnement comme élément indissociable du développement que les experts ont consacré leurs travaux. Avec cette idée simple : une augmentation du revenu n'est pas source de bien-être quand elle entraîne des dépenses supplémentaires de santé dues à l'aggravation de la pollution. S'ils permettent des gains immédiats, les dommages causés à l'environnement hypothèquent de surcroît la productivité future et le patrimoine des générations à venir.

Lire la suite page 19

Cannes 92 De l'air, de l'air !

Les sombres films de David Lynch et de Jean-Claude Lauzon ont clos la compétition pour la Palme d'or

CANNES

de notre envoyée spéciale

La fatigue aidant, les perceptions s'aiguisent. Deux des derniers films en compétition au Festival de Cannes, qui devait s'achever lundi, le premier dans sa luxueuse rouerie, l'autre dans son angoisse sincère, mettent le cœur à l'envers, au bord de la nausée existentielle.

Existe-t-il encore sur cette planète un endroit, même petit, même moche, où les pères ne seraient pas des violeurs et les grands frères des schizophrènes, où les jeunes filles ne flotteraient pas, mortes, sur l'eau sale, ficelées dans du plastique, et où les petits garçons ne se donneraient pas du plaisir avec une tranche de foie de veau ?

En attendant, il faut faire avec ce qu'on a. Voilà donc, tout nimbé de sa capacité à dépenser l'argent de Francis Bouygues et du culte légitime voué à sa série télévisée, David Lynch, qui présente *Twin Peaks*, le film.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite et les articles de nos envoyés spéciaux pages 16 et 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec François Furet

«Jamais peut-être la démocratie française n'a été si oligarchique qu'aujourd'hui»

François Furet, soixante-cinq ans, s'est fait connaître d'un large public en publiant (1965) avec Denis Richet deux volumes sur la Révolution française remettant vigoureusement en cause une historiographie de la période dominée jusqu'alors par les disciples d'Albert Mathiez et les conceptions marxistes. Avec Penser la Révolution française *(1986) et* la Révolution 1770-1880 *(1989), il installe le phénomène révolutionnaire dans la durée, et donne sa place à l'histoire politique, parente pauvre de l'école des Annales.*
A travers Lire et écrire *(avec Jacques Ozouf),* l'Atelier de l'histoire, Terrorisme et démocratie *ou* la République du centre *(avec Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon), l'historien développe une vision de l'évolution de la société française depuis deux siècles. Cet «engagement» amène aussi l'ancien président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (de 1977 à 1985) à présider l'Institut Raymond-Aron et la Fondation Saint-Simon. Il enseigne également au Committee on Social Thought de l'université de Chicago.*

– Peut-on parler d'un renouveau de l'histoire politique?

– Oui, il y a bien un renouveau de l'histoire politique, encore qu'il ne faille rien exagérer : ni en général, puisque les historiens regroupés autour de Sciences-Po n'ont cessé depuis la guerre, et même avant, d'illustrer ce type d'histoire, ni en particulier, puisque j'ai écrit, avec Denis Richet, ma première histoire politique de la Révolution française il y aura bientôt trente ans.

» Le neuf, si neuf il y a, est d'avoir fait justice de l'idée fausse, mais répandue dans le milieu où j'ai fait ma carrière, celui des *Annales*, selon laquelle l'histoire politique était condamnée au pur «événementiel», c'est-à-dire livrée à l'accident, au hasard, privée d'intelligibilité, sauf à être rapportée à un niveau plus «profond», explicatif celui-là, qu'il s'agisse de l'économique, ou du social, ou du mental, que sais-je encore. Cette grande et vaste croyance, si partagée, formait le terreau commun au marxisme, au structuralisme et aux sciences sociales en général dans les années 60 et 70. Or elle n'a aucun fondement sûr, et sa séduction relève d'éléments extérieurs à la connaissance : du prestige de la science, d'abord, dont on voudrait à tout prix étendre les performances du domaine de la nature à celui de l'homme, et de l'idée démocratique, ensuite, qui tend à ranger tous les hommes sous les mêmes déterminations générales. Parti du marxisme, j'ai été amené très tôt à la critique de l'interprétation marxiste de la Révolution française, et par là à comprendre le caractère central du politique, à cette époque, dans l'histoire de la nation et de l'Europe. Ce qui continue à m'étonner rétrospectivement, c'est que, *dans cet événement* si magistralement, si extraordinairement politique, on ait voulu si longtemps voir avant tout un tournant social ou l'émergence du capitalisme.

» Rétablie dans ses droits, délivrée de ses *déterminations illusoires*, l'histoire politique n'est pas inintelligible. Mais comme elle n'est plus contenue tout entière dans ses prétendues «causes», comme elle est plus que toute autre, mise à part celle des idées, l'histoire de l'invention, elle restaure aussi la liberté des acteurs, avec les incertitudes de leurs choix. L'étude des intentions et des raisons reprend toute sa valeur, pour le plus grand bien de l'histoire. Pour repartir de l'exemple de la Révolution française, combien d'acteurs, de témoins ou de commentateurs remarquables! Burke, Sieyès, Benjamin Constant, Hegel sont des interprètes incomparablement plus profonds de ce qui se passe sous leurs yeux que Mathiez ou Soboul cent cinquante ans après, qui ont les avantages pourtant de l'érudition. Et il est plus difficile d'assimiler les premiers que les seconds.

» Mais je pense qu'aujourd'hui tout le monde tomberait d'accord pour dire que la recherche d'archives et le travail d'interprétation des grands commentaires, loin d'être incompatibles, sont complémentaires. Il n'y a pas de quoi en faire une guerre de religion.

– Ce n'est pas une guerre de religion. C'est quand même encore une guerre d'école.

– Jusqu'à un certain point. Le petit monde des sciences sociales comprend pas mal d'inconsolables des belles années de foi en une science de la société : ils refusent de voir que c'est l'idée même de cette science qui est en crise. Nous en avons tous l'illustration sous nos yeux, avec l'écroulement de l'ensemble du monde soviétique. Ecroulement totalement imprévu, sans qu'on puisse faire aucune différence à cet égard entre les opinions publiques, les gouvernements, ou les spécialistes, et qui est apparu à nos yeux étonnés comme un gigantesque accident. C'est une des blagues du vingtième siècle que l'histoire du pays qui s'est construit au nom du marxisme échappe plus que toute autre à la détermination par l'infrastructure économique et sociale. Octobre 1917, la collectivisation agraire ou le système stalinien sont les produits de décisions politiques. L'épisode Krouchtchev relève de la même logique. L'écroulement final a beaucoup tenu à un homme, à une bataille à l'intérieur du PC de l'URSS, à des risques assumés. Même si Gorbatchev n'a pas voulu liquider le système, mais seulement le transformer, même s'il a *constamment hésité* entre avancer et reculer, il reste que son rôle a été essentiel, dans la mesure où l'URSS et l'empire soviétique ont disparu par implosion politique plus qu'ils n'ont été renversés par les peuples.

– Mais il y a eu blocage économique également.

– Bien évidemment. Mais on peut fort bien imaginer un scénario où, à ce blocage, le Parti réagit en injectant du marché dans l'économie tout en maintenant son monopole politique. C'était le cas de la NEP, en 1920. On l'a vu dans la Hongrie de Kadar. Et plus récemment, en Chine, avec la répression qui a suivi Tiananmen et dont rien n'annonce la fin. Le marché est compatible avec la terreur, bien que l'économie étatisée y soit plus naturellement associée. Il n'y a pas de fatalité à ce que Gorbatchev n'ait pas fait tirer sur la foule, à Berlin ou à Prague. Tous les augures pensaient que l'URSS n'abandonnerait en aucune circonstance la RDA sans monnaie d'échange. Or Gorbatchev l'a fait, à la stupéfaction générale. Tout cela n'empêche pas de penser qu'à plus ou moins long terme le communisme se serait de toute façon écroulé, par suite de son incapacité à répondre aux besoins intérieurs et aux défis extérieurs. Mais les modalités et les rythmes de cet écroulement, tel qu'il vient d'avoir lieu, ont dépendu avant tout de la liberté des acteurs.

> «L'idée même de science sociale est en crise»

» Je ferais volontiers le même type d'analyse – *mutatis mutandis* – sur 1789 en France. Il est évident qu'il y a de l'inévitable dans la chute brutale de l'Ancien Régime : ni la monarchie absolue, ni les rapports de l'Eglise et de l'Etat, *ni* la structure aristocratique de la société ne pouvaient subsister bien longtemps tels quels. Mais le tour qu'ont pris les événements, et qui constitue tout simplement ce qu'on appelle «la révolution», a été le fait de circonstances accidentelles – la crise économique par exemple – et de la volonté des hommes. Ni Louis XVI ni Sieyès, pour ne citer qu'eux, ne sont programmés de toute éternité pour agir comme ils ont agi. Le travail historique consiste dans une grande mesure à conjurer l'illusion rétrospective de la nécessité, et à réintroduire dans l'étude du passé la part des circonstances et de l'invention humaine. De ce qu'un événement a eu lieu, on ne peut conclure que lui seul était possible.

» A partir d'une conception de ce genre du savoir historique, je ne suis aucunement gêné pour donner son dû à ce qui n'est pas l'histoire politique : à l'évolution des idées, à celle de l'économie, ou à l'histoire sociale par exemple. Ce que je récuse, c'est la prétention à l'hégémonie, et à l'exclusion réciproque, de tel type d'histoire par rapport à tel autre. Par exemple, je trouve absurde le discrédit où est tombée l'histoire des idées, dans les années 60 ou 70, au prétexte qu'elle serait liée à une interprétation «idéaliste» de l'histoire et au profit de l'histoire sociale, supposée détenir tous les secrets du passé. Il n'y a jamais de causalité simple en histoire, et d'ailleurs le concept même de causalité ne contient pas, par définition, le changement. Quel que soit son sujet, l'historien n'échappe pas à l'enchevêtrement des «raisons».

– Ces raisons se surajoutent, mais on a plutôt eu, en vous lisant, le sentiment qu'elles jouent les unes contre les autres. Que vous privilégiez, par exemple, les idées par rapport au social.

– Je ne crois pas avoir jamais écrit un seul livre d'histoire des idées, excepté peut-être l'essai sur *Marx et la Révolution française*. Ce qui est vrai, c'est que, travaillant sur la Révolution française, j'ai été amené par la nature de mon sujet à braquer le projecteur sur le politique et l'idéologique ; et que, ce faisant, on ne peut échapper aux idées, vues sous l'angle particulier de leur travail dans l'histoire. Prenons Rousseau et le fameux problème de la filiation Rousseau-jacobinisme. Naturellement cette filiation n'est pas directe, bien que Robespierre se soit voulu le disciple de Rousseau. Elle n'est pas simple non plus, puisqu'elle mêle des concepts ambigus, comme la volonté générale, à une sensibilité d'époque, dont *la Nouvelle Héloïse* a donné le signal. Elle est enfin prise dans cet ensemble de circonstances extraordinaires qui caractérise les années révolutionnaires. Il n'y a pas d'acteurs de la Révolution, y compris les plus grands ou les plus instruits, qui soient fidèles à la lettre du *Contrat social*, et pourtant il y a un «effet Rousseau» dans la Révolution française, dont la résonance s'étend sur tous les commentateurs du dix-neuvième siècle. Pour explorer cet «effet», et en comprendre les ramifications, l'histoire sociale n'est pas inutile, mais elle ne peut en aucun cas dispenser de bien connaître l'œuvre de Rousseau, ou la philosophie politique ou l'histoire parlementaire. J'avoue n'avoir que peu de goût pour les tentatives de court-circuiter *ce type de questions*, au *nom* d'un des concepts les plus répandus et pourtant les plus vagues de l'historiographie française, celui de «mentalités»...

– Est-ce l'«histoire culturelle» que vous mettez en cause?

– Je suis un peu embarrassé pour vous répondre. D'un côté, j'ai le sentiment d'avoir écrit beaucoup d'«histoire culturelle» dans ma vie. De l'autre le mot «culture» est aujourd'hui si galvaudé que je l'emploie le moins possible. En Amérique, il désigne à peu près n'importe quoi dans l'identité supposée d'un groupe dont il consacre ainsi la dignité. En français, son sens est aussi de plus en plus incertain, dérivant avec ce qu'il est censé définir d'une part, pris d'autre part dans son acception anthropologique, recouvrant *enfin plus ou moins le fameux* domaine des «mentalités». Si la dénomination d'«histoire culturelle» est une manière déguisée de réintroduire une conception scientiste de l'histoire, par l'enfermement de l'individu dans les contraintes du groupe, alors elle débouche sur la même impasse qu'on observe dans bien des livres de sociologie. Le coup de force philosophique par lequel l'historien ou le sociologue s'attribue le regard souverain de Dieu sur les hommes ne lui permet pas de penser le changement, l'invention, sauf à les inscrire d'avance dans une «marche de l'histoire» dont il a seul le secret. Prise dans ce sens, l'histoire dite culturelle n'est que *«la forme distinguée du marxisme vulgaire»*, selon la formule de Philippe Raynaud.

» Un grand progrès aura été accompli dans les disciplines historiques *(et par là j'englobe aussi bien* la sociologie et l'anthropologie) quand celles-ci auront vraiment renoncé à la double idée fausse selon laquelle, premièrement les hommes sont immergés dans un univers d'action ou même de pensée complètement opaque, et, secundo que l'historien *ou le sociologue* ont pour charge de révéler le sens vrai de leurs conduites ou de leurs idées. Bien des contemporains d'événements passés (éloignés ou récents) sont des témoins lucides, pour ne rien dire des grands esprits ou des grands artistes qui voient plus loin que leur temps et dans les traces desquels l'historien doit obligatoirement repasser, sauf à être, à la lettre, insignifiant. Un des drames des «sciences sociales», un peu partout aujourd'hui, est de faire croire aux jeunes chercheurs qu'ils peuvent se dispenser de cette familiarité avec les grands auteurs, en se contentant d'acquérir de simples techniques d'analyse «scientifique».

– Peut-on vous interroger sur ce que vous avez écrit sur la France d'aujourd'hui? Vous parlez de la «fin de l'exception française». Qu'est-ce que vous voulez dire?

– J'ai écrit cela dans un petit livre publié en commun avec Julliard et Rosanvallon, l'été de la réélection de François Mitterrand, en guise de commentaire un peu ironique de la *Lettre aux Français*. Et puis l'année du Bicentenaire, par son irénisme, a confirmé que les Français étaient sortis de la civilisation politique *révolutionnaire*.

» Le signe le plus manifeste en est le consentement général de l'opinion aux institutions de la V[e] République, si combattues, en 1958, et plus encore en 1962, lors de l'instauration de l'élection du président de la République au suffrage universel. Car ces institutions vont à contre-pente de la tradition démocratique nationale, enracinée dans la Révolution : elles abaissent le pouvoir législatif au profit de l'exécutif élu aussi par le peuple. Elles élèvent la Constitution et les *textes fondateurs* au-dessus de la loi, par le truchement du Conseil constitutionnel. D'un côté, s'est opérée après deux siècles, à travers l'institution présidentielle, une sorte de synthèse entre pouvoir monarchique et pouvoir républicain. *De l'autre, le droit d'interprétation* de la Constitution donné à un corps de juges est un emprunt à la tradition américaine, qu'on retrouve aujourd'hui dans presque tous les pays européens. Sur ces deux points essentiels, la redécouverte d'un pouvoir exécutif fort et le contrôle de constitutionnalité des lois, l'opinion publique française, gauche et droite ensemble, a rejoint des conceptions constitutionnelles communes à toutes les démocraties européennes (sauf l'Italie, sur le premier point, et l'Angleterre, sur le second).

> «L'Europe démocratique est riche, inventive, industrieuse, pacifique, mais...»

» Cette évolution n'est sûrement pas sans rapports avec le bouleversement économique et social qu'a connu notre pays, avec toute l'Europe de l'Ouest, depuis les années 1950 : vous voyez que je conserve un bon usage du marxisme! L'inventaire reste à faire, mais il est multiple : élévation sans précédent des niveaux de vie, révolution technologique dans tous les domaines, fin des paysans, extension rapide d'une vaste classe moyenne «tertiaire», urbanisation et banlieues, transformation et uniformisation des mœurs, etc. Il me semble que, par rapport au pays de *mon enfance, la France est devenue* moins aristocratique. Du coup, elle est moins révolutionnaire. Ajoutez au tableau deux évolutions politiques majeures, la fin de l'exil catholique dans la République et la fin de l'exil communiste. La première a été payée par les gaullistes du compromis scolaire, que les socialistes ont dû respecter. La seconde, négociée par Mitterrand presque trop bien, puisque l'électorat communiste, à force de rétrécir, a fini par lui manquer. De ce fait, le catholicisme contre-révolutionnaire végète, et le bolchevisme s'éteint : la fin des deux grandes idées politiques hostiles à la démocratie rend notre vie publique plus homogène, en même temps que plus monotone. En un mot, l'essor du capitalisme et le développement de la démocratie ont cumulé leurs effets d'uniformisation des individus.

» Naturellement, si on la pousse à l'extrême, l'idée de la fin de l'exception française devient absurde : la vie politique française comporte des traits qui sont spécifiquement nationaux. Certains ne sont pas d'ailleurs très agréables, comme les ravages de l'esprit de cour ou la passion des places et des prébendes. D'autres ont de plus vastes conséquences, comme l'existence d'un Etat centralisé sans équivalent dans l'histoire européenne, Etat qui contribue beaucoup à fausser *en faveur du président* l'équilibre des pouvoirs représentatifs. Enfin, il faudrait citer aussi le problème national français, si spécifique : les Français, et notamment leurs élites, ont du mal à ajuster le présent de la nation à son passé. Vieux problème, déjà là tout au long du dix-neuvième siècle, et dont la défaite de 1940 a ranimé la douleur. De Gaulle l'a conjuré, il ne l'a pas éteint. Il est encore au fond du débat sur l'Europe.

– Votre idée de la fin de l'exception française a été critiquée au nom de l'esprit républicain, comme l'acceptation d'une démocratie technocratique, privée de ressort civique. Qu'en pensez-vous?

– Je fais plus une analyse que je ne prononce un jugement de valeur. S'il faut porter un jugement, je vois bien ce qu'a de frustrant le déficit de participation politique qui caractérise notre vie publique. Jamais peut-être la démocratie française, dans son fonctionnement, dans ses mécanismes de décision, n'a été si oligarchique qu'aujourd'hui où elle triomphe dans la société. Peut-être ces deux tendances, apparemment opposées, ont-elles au contraire des liens secrets, comme le suggèrent de bons auteurs. Toujours est-il que je partage le souci de ceux qui voudraient réinjecter un peu d'intérêt dans le débat public.

» Mais pas de n'importe quelle manière. S'il s'agit de relancer les vieilles passions révolutionnaires ou les religions de l'histoire, les intellectuels français ont déjà donné, beaucoup trop donné, et, même *quand ils se refusent* à l'examen de conscience, ils sont sur leurs gardes. S'il s'agit d'offrir à l'admiration des militants des exemples tirés du théâtre national, comme la République jacobine ou les pères fondateurs de la Troisième, ce retour proposé vers des sociétés, des sentiments et des vertus si différents des nôtres ne peut apparaître que comme un bricolage de circonstance, sans prise sur la réalité et d'ailleurs sans véracité historique.

» Le vrai est que, privés d'utopie, et trop déracinés du passé pour y trouver des modèles, nous sommes condamnés à vivre dans le monde où nous vivons. La société moderne des individus libres et égaux a rempli les promesses dont ses parrains l'avaient entourée, elle a aussi confirmé les critiques dont elle a été *tout de suite l'objet. L'Europe* démocratique est riche, inventive, industrieuse, pacifique, mais son économie y fabrique sans cesse de l'inégalité et de la pauvreté, et sa démocratie y est plus «abstraite» que jamais, pour emprunter le vocabulaire de Marx. On y voit plus la règle de droit ou l'arbitrage du fonctionnaire que les délibérations du peuple. La France n'échappe pas à cette évolution, que je considère avec des sentiments partagés, souhaitant voir compenser ce qu'elle a d'inévitable par des mesures qui en accompagnent les bons côtés et en combattent les mauvais. Délicate entreprise, qui définit pourtant ce que pourrait être une politique utile.

– Vous pensez à quoi, concrètement?

– Par exemple, à notre système éducatif, que *nous* nous sommes montrés incapables de réformer pour l'adapter au défi du nombre en lui conservant ses vertus et qui est en train de s'écrouler. Ou au problème nouveau de la sécurité des citoyens, qui apporte tant d'électeurs à l'extrême droite. Où à la structure et *au volume de nos dépenses sociales*, dont nous savons tous qu'ils devront être revus dans les années qui viennent, avec les transformations de la pyramide démographique. Dans les plus grands problèmes auxquels notre démocratie fait face, on voit à l'œuvre, parallèlement à la revendication d'égalité, l'affaiblissement du lien social et l'atomisation de la société. C'est au fond ce qu'exprime l'idée des «droits», devenue une véritable religion civile, au moment où s'éteint celle de la lutte des classes, et où disparaît quasiment le *syndicalisme*. Ce qu'un Français d'aujourd'hui est en droit d'attendre de la politique, c'est une volonté de refaire de la solidarité sociale, soit entre individus, soit entre classes, soit entre générations, et un débat sur les bons et les mauvais moyens d'y parvenir. Qu'il s'agisse de l'enseignement, de l'ordre public, de la redistribution des richesses, pour reprendre les exemples choisis, le pire ennemi de la réforme démocratique est la démagogie démocratique.»

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et PIERRE LEPAPE

ÉTRANGER

BOSNIE-HERZÉGOVINE : l'évacuation de l'état-major de la Force de l'ONU

« Sarajevo est en passe de devenir un nouveau Vukovar »

nous déclare le général Morillon

La guerre *n'a pratiquement* pas connu de répit, samedi 16 et dimanche 17 mai, en Bosnie-Herzégovine, notamment dans le sud de la République, à Mostar, *ainsi qu'à* Sarajevo, la capitale, que l'état-major de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) a évacuée en deux temps. Dimanche, le commandant de la FORPRONU, le général indien Satish Nambiar, est arrivé à Belgrade à la tête d'un détachement de 80 de ses hommes. Ils avaient été précédés, la veille, par un convoi de 200 « casques bleus » commandés par le *numéro deux* de la Force, le général français Philippe Morillon.

BELGRADE

de notre correspondante

Le quartier général de la FORPRONU *sera désormais* réparti entre Zagreb et Belgrade. Faute de pouvoir trouver une implantation neutre, *« nous alternerons entre ces deux villes de façon à ne pas se laisser enfermer par l'environnement »*, a indiqué le général Philippe Morillon. Une centaine de militaires – des observateurs ainsi qu'une unité de protection constituée par des Français – resteront toutefois à Sarajevo avec des moyens renforcés pour l'action humanitaire.

A *peine* installé *dans son* nouveau bureau belgradois, le général Morillon a fait part au *Monde* de ses impressions sur son séjour de deux mois à Sarajevo. Depuis le début du conflit, qui a éclaté dans la capitale bosniaque le 6 avril dernier, *« nous avons ramassé les victimes avec nos petits engins blindés et tenté de réunir les belligérants autour d'une table »*, résume-t-il, rappelant que la FORPRONU n'avait pas le mandat d'intervenir en Bosnie-Herzégovine. L'état-major de la FORPRONU, qui s'est transformé par la force des choses en un bureau de bons offices, s'est retrouvé rapidement pris au piège, au même titre que les quelque cinq cent mille habitants de Sarajevo. Les derniers jours, les différents secteurs où s'était installée la Force étaient complètement isolés, sans téléphone, sans électricité, victimes du blocus de la ville et des multiples barrages érigés entre les différents quartiers.

Ramasser les cadavres

Les conditions de travail étaient devenues impossibles. Jeudi 14 mai, *« le Rainbow, où nous étions logés*, raconte le général Morillon, *a été bombardé et nous sommes descendus à plusieurs reprises dans les abris »*. Le lendemain, le convoi de l'ONU chargé de rapatrier le personnel bloqué dans la villa du général Nambiar a été arrêté pendant près de trois heures *« par des fous dangereux, hors d'eux-mêmes »*. L'un des officiers onusiens qui faisaient partie de l'expédition raconte, quant à lui, que les milices serbes qui les ont retenus et désarmés réclamaient pour les laisser passer qu'ils ramassent les cadavres de leurs compagnons d'armes dans les quartiers « ennemis ». En outre, il aura fallu vingt heures au général Morillon pour rejoindre Belgrade avec deux cents de ses hommes. Ce convoi a été arrêté au bout de quelques kilomètres seulement, dans une zone périphérique de Sarajevo contrôlée par les Serbes. *Une fois* le passage difficilement négocié, le convoi a été obligé d'emprunter des chemins forestiers à travers tout l'est de la Bosnie...

Dans quel état ont-ils laissé Sarajevo ? *« La vieille-ville est extraordinairement abîmée »*, déclare le général Morillon en précisant qu'à de nombreux endroits il est désormais impossible de circuler à cause des gravats. Sur le grand axe qui conduit à l'aéroport, les immeubles ont été épargnés à l'exception de l'édifice de la télévision et de la radio. *« Sarajevo est en passe de devenir un nouveau Vukovar »*, constate le général français, faisant allusion à la petite ville de Slavonie orientale (est de la Croatie) littéralement rasée par trois mois de combats ininterrompus.

« Des bandes de fous »

Le général Morillon exclut pour le moment toute opération de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine. *« Ce sont des bandes de fous hors de tout contrôle, qui s'affrontent actuellement à Sarajevo et sur qui nous ne pouvons pas faire pression pour obtenir la cessation des hostilités »*, explique-t-il, ajoutant que les dirigeants de Bosnie-Herzégovine ne *maîtrisent* plus la situation. Ils sont devenus *« victimes des passions qu'ils ont déchaînées »*. De plus, le terrain était propice à un conflit sanglant : 50 % de la population était touchée par le chômage et le pays regorgeait d'armes. La Yougoslavie, qui avait développé un système de défense populaire où chaque homme disposait d'une arme et de munitions, était *« une véritable poudrière »*. L'inventaire des armes que l'ex-armée fédérale doit restituer à la défense territoriale bosniaque est étonnant : *« Des centaines de milliers de mines, des tonnes de munitions... »*, raconte-t-il, soulignant que dans le conflit bosniaque *« ce sont les Serbes les mieux armés »*.

Le numéro deux de la FORPRONU estime toutefois que les responsabilités dans le conflit bosniaque sont partagées, et que *« si l'on met la communauté des Serbes au ban de l'humanité, on risque de la pousser à l'extrême et de provoquer des réactions désespérées »*. Par exemple, *« les militants serbes qui nous tirent dessus nous considèrent déjà comme leurs ennemis »*. Ceux qui sont décidés à détruire totalement la ville et à affamer la population civile *« estiment ne plus rien avoir à perdre »*. Or, si le blocus se prolongeait, les quelque trois cent mille Sarajevois qui sont pris au piège *« ne peuvent résister qu'à peine dix jours »*. La population est acculée ; elle souffre depuis plusieurs semaines de pénuries d'électricité, de nourriture et d'eau.

« Le dessein des Serbes est de partager la ville en deux. » Leur rêve, explique encore le général Morillon, serait d'administrer *« tout l'ouest de Sarajevo »*. Dans ce cas, remarque-t-il, *« on va vers un nouveau Beyrouth. Cette carte du partage de la Bosnie-Herzégovine et de sa capitale est en train de se dessiner dans les faits ; les zones respectives s'établissent sur le terrain avec des mines »*.

La population, elle, qui refuse ce partage *« avec ses tripes »*, est impuissante. Le général Morillon estime qu'il faudrait proposer *« des élections contrôlées par un organisme international »*, car elles montreraient que *« la majorité souhaite une cohabitation pacifique »*.

FLORENCE HARTMANN

L'armée ex-yougoslave a détruit sa principale base aérienne

BELGRADE

de notre correspondante

Situé en Bosnie-Herzégovine, enclavé dans deux régions à *majorité serbe et empiétant légèrement* en Croatie, l'aéroport de Bihac était revendiqué par les trois communautés de Bosnie – Musulmans, Serbes et Croates. Cette base aérienne militaire stratégique, évacuée il y a quelques *jours* par l'ex-armée fédérale, ne sera plus l'objet de litiges.

Les forces spéciales de l'armée de l'air ex-yougoslave ont *dynamité Bihac, samedi 16 mai*, provoquant un nuage de fumée noire visible jusqu'à la côte adriatique. Construit entre 1958 et 1968, alors que la Yougoslavie de Tito craignait une invasion étrangère, l'aéroport de Bihac a *coûté plusieurs milliards* de dollars. Les experts affirment qu'il s'agissait de l'un des aéroports militaires les plus perfectionnés d'Europe. Ses caractéristiques ont valu aux ingénieurs yougoslaves des contrats dans tous les pays non alignés, et notamment pour la construction des aéroports du désert irakien. Implanté dans les monts Pljesevica, il disposait de nombreuses installations souterraines creusées à flanc de montagne : cinq pistes, des hangars pour cent vingt appareils, des tours de contrôle ou autres dépendances...

F. H.

SUISSE : les référendums du 17 mai

Les électeurs ont approuvé l'adhésion au FMI et à la Banque mondiale

BERNE

de notre correspondant

Le gouvernement helvétique peut s'estimer satisfait des résultats de la consultation populaire du dimanche 17 mai. Une fois n'est pas coutume, ses recommandations sur les sept questions soumises à référendum ont été suivies à la lettre par la majorité des électeurs. Premier motif de soulagement : l'approbation par 920 743 « oui » (55,8 %) contre 728 140 « non » (44,2 %) de l'adhésion de la Suisse au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale. A quelques mois du scrutin sur l'Espace économique européen (EEE), qui vient d'être fixé au 6 décembre prochain, le Conseil fédéral y voit un encouragement à persévérer dans sa politique d'ouverture en vue d'associer de plus près la Suisse à l'Europe et à la communauté internationale.

Avec le feu vert du corps électoral, la Suisse s'apprête donc à passer du statut d'observateur à celui de membre à part entière des institutions de Bretton Woods. Le gouvernement se félicite d'autant plus de cet aval que la Suisse croit avoir de bonnes chances de siéger dans les organes exécutifs du FMI et de la Banque mondiale. *« Je me réjouis que notre pays puisse participer aux décisions et ne soit plus celui qui paie »*, a déclaré le ministre des finances, M. Otto Stich.

L'opposition au FMI s'était manifestée tant dans certains milieux tiers-mondistes et de gauche soutenus par les Verts que parmi les isolationnistes de droite. Les premiers reprochaient au FMI de pénaliser les couches les plus pauvres des pays du tiers-monde. Les seconds doutaient de l'efficacité de ces institutions et estimaient surtout que *« l'adhésion coûterait trop cher »*.

En fait, s'il a beaucoup été question d'aide au développement pendant la campagne, le gouvernement avait jugé le moment venu de franchir le pas *« pour sauvegarder au mieux les intérêts de la Suisse »*. Largement approuvé dans les cantons urbains et francophones notamment, avec un score de 71,6 % de « oui » à Genève par exemple, le projet gouvernemental a été rejeté dans six petits cantons de langue allemande et s'est heurté à une forte opposition dans les régions rurales.

Protéger l'environnement

Beaucoup plus nettement – par 73,8 % contre 26,2 % des voix, – les électeurs ont accepté, un nouvel article constitutionnel visant à protéger l'homme et son environnement des abus en matière de procréation assistée et de génie génétique. Seul le canton du Valais a rejeté cette nouvelle loi par plus de 55 % des votants. Le même canton, montagnard et catholique, s'est encore distingué en refusant une révision du code pénal en matière de délits sexuels, largement approuvée dans l'ensemble du pays par 73,1 % contre 26,9 % des voix. Grâce à cette adaptation de la loi aux mœurs actuelles, les amours juvéniles entre *jeunes de moins de seize ans* ne seront pas punissables en Suisse à condition que la différence d'âge *entre les deux partenaires n'excède* pas trois ans. En revanche, cette révision permettra de punir le viol *entre époux et la pornographie dite* dure.

Enfin, 82,5 % des électeurs se sont prononcés en faveur de l'inscription du principe d'un service civil dans la Constitution. Le problème n'est pas tout à fait résolu pour autant, *puisqu'il appartiendra au Parlement* d'élaborer une loi d'application pour définir les modalités d'un futur service civil. En attendant, la gauche et les pacifistes ont demandé un moratoire immédiat de l'exécution des peines de prison pour les objecteurs de conscience. Seule ombre au tableau venant tempérer la satisfaction des autorités : la participation au scrutin a atteint à peine 37,7 % malgré l'importance des enjeux. De quoi s'interroger sur le fonctionnement de la démocratie directe qui de plus en plus souvent ne semble mobiliser qu'une minorité du corps électoral.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **ALLEMAGNE : M. Erich Honecker refuse de rentrer.** – L'ancien dirigeant est-allemand, M. Erich Honecker, refuse de rentrer en Allemagne pour y être jugé, a rapporté, dimanche 17 mai, le *Kurier am Sonntag*. Officiellement accusé à Berlin d'avoir ordonné de tirer sur des personnes qui tentaient de fuir l'ex-RDA, M. Erich Honecker, joint au téléphone de Moscou par ses avocats, a dit ne pas croire à un procès équitable. *« Il n'est pas à prévoir que je retourne en Allemagne dans de telles circonstances »*, a-t-il déclaré. M. Honecker, soixante-dix-neuf ans, est réfugié à l'ambassade du Chili à Moscou depuis décembre dernier. L'Allemagne a de nouveau demandé son retour samedi *(le Monde* daté 17-18 mai), mais le gouvernement russe dit ne pas pouvoir l'arrêter dans l'enceinte de l'ambassade. – *(Reuter.)*

□ **L'ancien nazi Josef Schwammberger condamné à la prison à perpétuité.** – L'ancien commandant de camps de travail nazis Josef Schwammberger, âgé de quatre-vingts ans, a été condamné, lundi 18 mai, à la prison à perpétuité par le *tribunal* de Stuttgart après un procès de onze mois. Josef Schwammberger a été reconnu coupable de meurtre dans sept cas, et de complicité de meurtre dans trente-deux autres – *(AFP.)*

ITALIE : entre Vatican et Parlement

Une journée romaine très particulière

ROME

de notre correspondante

Gardes suisses contre gardes républicains. Entre la basilique Saint-Pierre et le Parlement de Montecitorio ; *entre la béatification* de Josémaria Escriva de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, et l'exacerbation d'un jeu politique *qui, en huit tours de scrutin* déjà, n'a pas réussi à produire un président de la République, dimanche 17 mai, *dans la fournaise d'une* capitale assiégée par les cordons de police et la ronde des autobus de pèlerins, les Italiens *ont connu une journée* vraiment particulière. Et ceux qui, renonçant à traverser la ville à pied (la *circulation était pratiquement* paralysée), s'étaient réfugiés devant la fraîcheur relative de leur téléviseur, ont pu assister à *un interminable* et *surréaliste* duplex.

En milieu de matinée, au moment où, dans le grand spectacle du Vatican pavoisé, le voile se levait sur un portrait géant de Josémaria Escriva de Balaguer, devenu « bienheureux », dans la *pénombre* austère du Parlement, le rideau tombait sur la candidature du secrétaire de la Démocratie chrétienne, M. Arnaldo Forlani, littéralement crucifié par ses alliés. L'Opus Dei, qui avait réussi à drainer à Rome plus de trois *mille autocars* et au moins deux cent cinquante mille personnes venues de cinquante-sept pays, venait de faire la *démonstration* de sa puissance, éclipsant au passage l'autre béatification du jour, celle de la « petite mère noire », *l'ancienne esclave* Joséphine Bakhita, aux supporters nettement plus modestes.

De son côté, la Démocratie chrétienne *qui, dans cette ultime* tentative pour passer en force et ne surtout rien changer, avait entraîné avec elle les trois autres partis de la coalition sortante (socialistes, libéraux et sociaux-démocrates) venait d'avouer, *pour la première fois peut-être*, sa faiblesse, donnant ainsi, enfin, un sens au scrutin des législatives du 5 avril dernier, qui avait marqué la *volonté de changement* des électeurs.

Et les exégètes pontificaux, qui s'étaient déchirés jusque-là sur la *rapidité de la béatification de* Josémaria Escriva de Balaguer, supputant du même coup ses chances futures de « canonisation », devaient céder la parole aux non moins tracassiers experts de Montecitorio qui expliquaient *avec force nuances* que « l'auto-suspension » volontaire de M. Forlani n'était nullement un véritable « retrait » de candidature, et que, qui sait, peut-être à la vingt-cinquième heure et au cinquantième tour de scrutin, il pourrait *ressusciter politiquement*...

Enthousiasme et démesure

Pour le reste, même enthousiasme, même ferveur et même *démesure* dans ces deux événements, dont l'un semblait le négatif exact de l'autre. Vue de haut, la *foule, unie dans une même prière*, massée de Saint-Pierre jusqu'au Tibre et s'éventant avec les partitions des chants liturgiques *pour résister* à l'évanouissement, ressemblait à un immense papillon palpitant au soleil et prêt à s'envoler vers le ciel.

Debout dans l'Assemblée, la masse compacte et vociférante des députés et des sénateurs – dont certains, *après s'être pris au collet lors des premiers scrutins*, s'étaient laissés gagner par la panique ou l'envie furieuse de tout saboter – avait, elle, des allures de vague déferlante prête à balayer la tribune, voire le passé et les institutions. Incident des *plus gênants qui, pour parachever* le parallèle, permit au moins au directeur de *la Repubblica*, M. Eugenio Scalfari, d'écrire un *éditorial bien senti – presque une* homélie – pour dénoncer « *l'imbroglio des urnes, spectacle misérable qui avilit la plus haute institution de la démocratie républicaine.* »

En fin de journée, tandis qu'infatigables et en cohortes serrées, les fidèles de l'*Opus Dei défilaient* à genoux devant le catafalque du nouveau « bienheureux », en l'absence de nouveau candidat *sérieux, les élus passaient une* ultime fois, sous les tentures quasi mortuaires de la « cabine à voter », *installée* quelques heures auparavant aux pieds de la tribune présidentielle, pour empêcher le contrôle des *partis sur des bulletins supposés* « secrets ».

Certains députés n'avaient-ils pas voté deux fois ? On retrouva lors des *scrutins* de samedi jusqu'à cinq embarrassants bulletins de vote « supplémentaires » dans l'urne. Pour empêcher toute nouvelle *fraude*, chaque grand électeur reçoit désormais un seul bulletin, de couleur différente à chaque tour de scrutin. *Le neuvième* tour, prévu pour lundi après-midi, s'annonçait des plus difficiles. Et en dépit des paroles de Jean-Paul II, qui *résonnaient* encore via della Conciliazione, (*« Aimez vous les uns les autres »* ou encore : *« Il nous faut passer par bien des épreuves pour entrer dans le royaume de Dieu »*), la sérénité et la paix entre partis semblaient s'éloigner. Comme la *route semblait longue* de Saint-Pierre à Montecitorio !

M. Giulio Andreotti, l'habile président du Conseil, qui, dimanche, s'était fait *davantage remarquer* à la *messe* qu'au Parlement, avait beau estimer *« qu'en ce jour de grande méditation la protection du nouveau saint nous aidera tous à devenir meilleurs »*, la mêlée était confuse. Y compris aux terrasses des cafés où pèlerins *et grands électeurs* assoiffés devaient jouer des coudes.

Seule certitude, la balle était à présent dans le camp d'une *« gauche » pas franchement* unie, mais tenue de faire des propositions à l'incontournable Démocratie chrétienne. Et tandis *que* les premières volées de noms commençaient à circuler, les élus, épuisés, s'apprêtaient à passer, là *encore, une nuit des plus particulières*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Arrestation du secrétaire milanais de l'ancien PCI.** – Le scandale des pots de vin de Milan a connu un nouveau rebondissement avec l'arrestation, dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 mai, du secrétaire milanais de l'*ancien Parti communiste italien*, M. Roberto Cappellini. Selon les premiers éléments de l'enquête, ce dernier serait accusé d'*avoir* perçu des dessous de table. Son nom figurerait également sur une liste que les magistrats milanais *ont transmise ces derniers jours* à leurs collègues suisses pour vérifier s'ils disposaient de comptes dans des banques de la Confédération. – *(AFP.)*

EUROPE

AZERBAIDJAN

Un gouvernement de coalition a été constitué

L'opposition semblait en voie de consolider son pouvoir dans le pays, où le Parlement, convoqué lundi *18 mai à Bakou en session extraordinaire*, devait tenter de trouver une issue constitutionnelle aux bouleversements intervenus depuis jeudi dans la capitale.

Le Parlement a été convoqué par le «Conseil national», une assemblée restreinte composée à parité par des députés de l'ex-opposition et de l'appareil ex-communiste qui avait été formée l'automne dernier sous la pression de l'opposition et dotée de larges *prérogatives parlementaires*.

Réuni samedi, au lendemain de l'occupation des principaux points stratégiques de la capitale par les forces de l'opposition appuyées par quatre blindés, ce Conseil national a annulé toutes les décisions sur l'état d'urgence prises par l'ex-président *Aïaz Moutalibov durant la nuit de* jeudi à vendredi, lorsque le Parlement avait voté sa brève réinstallation au pouvoir. Le Conseil national a également désigné un nouveau gouvernement, qui est le premier «gouvernement de coalition» formé en Azerbaïdjan, avec des postes clefs, dont celui du ministère de l'intérieur, accordés à l'opposition et le maintien à son poste de l'ancien premier ministre, M. Raguim Gousseinov.

Des milliers de partisans du Front populaire – la principale force de l'opposition – ont encore manifesté *dimanche, dans la capitale, où la* situation semblait plutôt calme, après de nouveaux tirs intervenus dans la nuit contre le local du Front populaire. *Une dizaine de personnes*, accusées de les avoir provoqués, ont été arrêtées par les groupes armés du Front et accusées d'appartenir au *KGB local. Le sort de M. Moutalibov* restait quant à lui inconnu, de nouvelles rumeurs indiquant qu'il aurait fui la capitale.

Le ministre azerbaïdjanais de la défense – un membre de l'opposition qui avait été nommé à ce poste par le successeur de M. Moutalibov et a été maintenu dans ses fonctions – a lancé, dimanche, un *«appel aux volontaires»* pour aller sur le front du Karabakh, selon la télévision de Moscou. Il aurait appelé à aller *«avec des blindés»* défendre la ville de Latchine, verrou stratégique fermant la route la plus courte menant de l'enclave du Haut-Karabakh vers la République d'Arménie, là où les combattants arméniens du Haut-Karabakh semblent en bonne voie de percer le «corridor» ce qui marquerait un tournant dans le conflit. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : enquête sur un épisode de la guerre du Golfe

Polémique autour du témoignage de pilotes américains responsables de la mort de neuf soldats britanniques

La phase terrestre de la guerre du Golfe, du 24 au 28 février 1991, avait donné lieu à un tragique incident entre armées alliées : des avions américains avaient ouvert le feu sur des véhicules de l'armée britannique, tuant neuf soldats. En dépit des demandes de Londres, les Etats-Unis interdisent aux pilotes de venir témoigner devant la commission d'enquête.

LONDRES

de notre correspondant

Les faits remontent au 26 février 1991. La veille, franchissant la frontière irakienne, une soixantaine de véhicules de transport de troupes appartenant au 3e régiment royal de fusiliers, ont établi le contact avec l'ennemi. Le matin, après avoir détruit des pièces d'artillerie de l'armée de Saddam Hussein et fait de nombreux prisonniers, le détachement britannique se regroupe. Chaque véhicule porte de larges marques d'identification fluorescentes – selon la version de Londres – sur le toit et les côtés. Leur présence dans cette zone est parfaitement connue des états-majors alliés.

Dans le ciel, deux Fairchild A-10, avions d'attaque anti-chars américains surnommés «Tankbusters», découvrent ces cibles mouvantes. Les pilotes affirment que les informations dont ils disposaient étaient catégoriques : aucun véhicule allié ne pouvait se trouver dans un rayon de près de 10 kilomètres. *«Je pensais qu'il s'agissait de chars T-54-55* [irakiens] *et de véhicules de soutien»*, a expliqué l'un des pilotes dans un mémorandum, assurant qu'aucune marque d'identification n'était visible.

Tragique méprise

Le premier A-10 reprend de l'altitude et tire un missile Maverick sur le véhicule n° 22, qui explose. Il sert ensuite de «couverture» au second A-10, qui, à son tour, lâche un missile sur le véhicule n° 23. L'attaque a duré quelques minutes. Au sol, les deux véhicules sont des torches. Des tôles calcinées, on extraira neuf morts et onze blessés. Que s'est-il passé ? C'est ce que tente d'élucider, à Oxford, une commission d'enquête britannique.

Les familles des victimes ont été reçues, à Washington, par le président Bush, lequel, selon leurs témoignages, a promis que les pilotes viendraient témoigner. Aujourd'hui, ces familles ne cachent pas leur colère : les pilotes ne sont pas là et ne viendront pas. Ordre confirmé, à Washington, par le Pentagone, réaffirmé, à Londres, par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Raymond Seitz.

Raisons invoquées : cet incident est le résultat d'une tragique *méprise, toutes les informations* disponibles ont été fournies, la présence des pilotes n'ajouterait rien aux travaux de la commision. *Ceux-ci montrent des «contradictions stupéfiantes»* entre les versions américaine et britannique, cette dernière se fondant notamment *sur le témoignage des* contrôleurs aériens militaires britanniques. Selon l'un d'entre eux, les conversations des pilotes américains montrent qu'ils avaient eu une journée *«frustrante»* et qu'ils cherchaient une *«cible»*.

Six autres avions américains avaient survolé cette zone peu de temps avant et avaient conclu que les véhicules ne pouvaient pas être *«hostiles»*. Quant aux enregistrements vidéo des deux avions responsables, ils ont été immédiatement réutilisés.

Il y a quelques jours, dans une scène pénible, le représentant du gouvernement américain, le colonel Robert Bridge, a été pris à partie *sur le trottoir par le père de l'un* des soldats. Devant la Chambre des communes, mardi 12 mai, le premier ministre britannique,

M. John Major, a assuré que le ministre de la défense, M. Malcom Rifkind, était intervenu auprès de M. Peter Cheney, son homologue américain, pour que Washington revienne sur sa décision et laisse les pilotes venir s'expliquer, à Oxford, devant les familles meurtries. Mais à quoi bon?

LAURENT ZECCHINI

PROCHE-ORIENT

IRAK : pour une raison technique

Les élections au Kurdistan ont été reportées de deux jours

Reportées à deux reprises pour des «raisons techniques», qui masquaient en fait des divergences politiques, les élections législatives et «présidentielle» au Kurdistan d'Irak l'ont été une nouvelle fois, à la veille de la date enfin arrêtée du 17 mai. Elles devraient maintenant avoir lieu mardi 19 mai. Cette fois, il semble bien s'agir d'un problème technique, l'encre, prétendument indélébile, avec laquelle on devait marquer l'avant-bras de l'électeur pour l'empêcher de voter deux fois, s'étant révélée très facilement effaçable.

SALAHEDDINE

de notre envoyée spéciale

L'étrange affaire, découverte à la dernière minute, a provoqué une profonde déception parmi la population et a quelque peu empoisonné le climat politique. Cadeau du gouvernement de Rhénanie du Nord-Westphalie, l'encre, livrée au début du mois, avait été entreposée à Salaheddine, sous la responsabilité du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de M. Massoud Barzani, qui l'a confiée au Haut Comité électoral le 11 mai. Un délai justifié, selon le président de ce comité, le juge Amir Al Hawesi, par le fait que *«celui-ci n'avait pas d'endroit sûr pour l'entreposer»*. Ce n'est que vendredi soir que l'on s'est aperçu du problème, dénoncé en premier par le grand rival de M. Barzani, M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du *Kurdistan (UPK). Sans accuser qui* que ce soit, ce dernier soulignait toutefois à l'envi, samedi soir, que le PDK avait *«gardé»* cette encre, et *les allusions de certains de ses* proches laissaient peu de doute sur ce qu'ils voulaient laisser entendre. Ces soupçons ont été totalement *réfutés par le porte-parole* officiel du PDK, pour qui *«la seule faute est de n'avoir pas testé l'encre avant la veille des élections»*.

Le président du Haut Comité électoral nous a, pour sa part, précisé que les paquets qui avaient transité par la Turquie, étaient arrivés fermés et que tout le monde faisait confiance à l'Allemagne. Commandée à la firme Stempel Fabrik Baumann de Dusseldorf, qui avait dû solliciter une autorisation du Comité des sanctions de l'ONU, cette encre était la même que celle utilisée pour les élections en Namibie, et récemment aux Philippines. Contactée, la firme allemande aurait d'ailleurs assuré que son produit était habituellement utilisé pour marquer les animaux et ne pouvait être défectueux.

L'affaire est cependant d'autant plus étrange que, selon M. Barzani, un professeur de l'université d'Erbil, contacté en catastrophe samedi, aurait réussi, en vingt-quatre heures, à mettre au point et à produire en quantité suffisante, un substitut qui sera donc utilisé mardi. *«Nous étions soucieux de ne permettre aucune contestation sur le résultat de ces élections, et c'est pour cela que nous avons préféré les reporter»*, a indiqué le chef du PDK, qui a répété avec force que *«ces élections n'avaient, en aucun cas, pour but l'établissement d'un Etat kurde indépendant»*.

Cet accroc est d'autant plus regrettable, qu'il risque d'augmenter la tension déjà perceptible. De nombreuses rumeurs invérifiables sur d'éventuels sabotages téléguidés par Bagdad ont rendu les *pechmergas* (combattants) très vigilants. Samedi, avant l'annonce du report du scrutin, les contrôles routiers étaient particulièrement pointilleux et à Souleymanieh, *la plus grande ville du Kurdistan, il* était interdit de pénétrer en armes. Les Alliés ont intensifié leurs vols au nord du 36e parallèle et le colonel *américain Richard Naab, chef du* centre de coordination militaire basé à Zakho, s'est entretenu tour à tour pendant le week-end avec M. Barzani et M. Talabani.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Le Parlement rejette le tracé de la frontière avec le Koweït.** – Le Parlement irakien a décidé d'entreprendre des démarches au plan international, en vue de contrecarrer la décision de l'ONU sur le tracé définitif de la frontière entre l'Irak et le Koweït, a annoncé dimanche 17 mai son président, M. Saadi Mehdi Saleh. L'Irak *«conteste le fonctionnement et la composition»* de la commission de l'ONU qui a délimité le 16 avril dernier la frontière terrestre, en la *déplaçant de quelque 600 mètres, au* profit du Koweït. – *(AFP.)*

LIBAN : de nombreux ministres reconduits

La composition du nouveau gouvernement est accueillie avec scepticisme

BEYROUTH

de notre correspondant

Le Liban est doté, depuis samedi 16 mai, d'un nouveau gouvernement, le troisième depuis le début du mandat du président Elias Hraoui en novembre 1989.

Présidé par M. Rachid Solh, le cabinet mis en place sous l'œil vigilant de la Syrie et conformément à ses directives, comprend vingt-quatre ministres au total, douze chrétiens et douze musulmans, comme le veut la règle. Mais déjà l'un des ministres désignés, M. Samir Geagea, chef de l'ex-milice chrétienne des Forces libanaises, a démissionné. Un autre, M. Georges Saadé, chef du parti Kataëb, appartenant à la *même mouvance*, a *réservé* sa réponse. Tous deux estiment le camp chrétien «indépendant» – de Damas – trop sous-représenté et ne disposant d'aucune marge de manœuvre, la majorité des deux tiers qui donne un pouvoir absolu ayant été, comme dans le précédent cabinet, réservée aux pro-Syriens inconditionnels.

Pour des raisons plus particulières, deux autres ministres, MM. Sami Minkara, un sunnite, et Chahé Barsomian, un Arménien, ont exprimé leur mécontentement. Mais à part M. Geagea, les réserves des récalcitrants devraient être contournées. *Le cabinet Solh ne saurait* susciter l'enthousiasme parce qu'il ressemble *trop au précédent, balayé par* une vague de colère populaire. Treize ministres sortants ont été certes écartés, mais dix-sept sont *revenus au pouvoir*, dont les titulaires de trois portefeuilles-clés : M. Michel Murr à la défense, M. Farès Boueiz aux affaires étrangères, et le général Sami Khatib à l'intérieur, qui ont tous trois l'entière confiance de Damas. Le nouveau gouvernement comprend vingt-quatre ministres au lieu de trente pour le précédent.

Administration corrompue

Sept portefeuilles changent de titulaires : l'éducation, de la justice, *de l'information, de l'industrie et du* pétrole, du tourisme, de l'économie et enfin des finances. C'est principalement sur les ministres des finances *et de l'économie que* compte le chef du gouvernement pour provoquer un choc psychologique salutaire parmi les Libanais : le premier, M. Assad Diab, est un magistrat ayant une réputation de grande intégrité et le second, M. Samir Makdissi, est un professeur d'économie respecté de l'université américaine de Beyrouth. Mais que pourra le premier pour contrôler une administration notoirement corrompue, et en quoi l'apport du second pourra-t-il être *décisif, alors qu'il succède à* l'un des meilleurs ministres de l'équipe sortante, M. Marwan Hamadé, désormais ministre de la santé, dont la gestion efficace était unanimement reconnue? Aussi est-ce *avec une forte dose de scepticisme* que le gouvernement a été accueilli à Beyrouth. Un vieux député, le docteur Albert Moukheiber, qui ne mâche pas ses mots, a parlé de *«gouvernement importé et imposé»*. Le dirigeant druze, M. Walid Joumblatt, l'a qualifié dès dimanche, dans un discours public, de *«comédie même pas drôle car le peuple, déjà mené à la famine, aura encore plus faim»*.

Même s'il ne fait pas de doute que le gouvernement Solh obtiendra une majorité confortable au Parlement, le *«verdict du dollar»*, lundi, semblait refléter le scepticisme ambiant : la devise américaine était orientée à la hausse : en milieu de matinée, le billet vert *s'échangeait* à 1 625 livres, contre 1 580 à la clôture vendredi.

De l'avis unanime il s'agit en tout cas d'un cabinet éphémère, qui n'en est pas moins chargé de mener à leur terme deux échéances cruciales : le repli des troupes syriennes sur la Bekaa, prévu pour septembre prochain et, dès l'été, l'organisation des premières élections législatives depuis vingt ans.

LUCIEN GEORGE

□ **SYRIE : intervention d'organisations humanitaires en faveur de l'ex-président Nourredine al Atassi.** – La Ligue française des droits de l'Homme, l'Association arabe des droits de l'Homme et les Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'Homme en Syrie ont demandé, dans des communiqués, aux autorités syriennes d'assurer un traitement médical adéquat à l'ex-président syrien Nourredine al Atassi, emprisonné depuis 1970. Son état de santé se serait détérioré à la suite d'une attaque cardiaque le 27 avril dernier. La ligue française demande en outre aux *«gouvernements européens d'intervenir pour la libération de tous les prisonniers d'opinion»* en Syrie.

□ **KOWEIT : expulsion de deux diplomates libyens.** – Premier pays arabe à appliquer le volet de la résolution 748 du Conseil de sécurité de l'ONU relatif à la réduction du personnel diplomatique libyen, le Koweït a annoncé, dimanche 17 mai, qu'il avait décidé d'expulser deux diplomates libyens. Un porte-parole du ministère koweïtien des affaires étrangères a indiqué *qu'en représailles*, la Libye avait demandé *«le départ d'un des diplomates de l'ambassade du Koweït à Tripoli»*. Tous les pays arabes respectent les autres volets de la résolution imposant un embargo aérien et militaire à la Libye. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : après les émeutes de Los Angeles

A Washington, des dizaines de milliers de manifestants ont demandé des fonds pour « sauver les villes »

WASHINGTON

correspondance

Conduits par une quarantaine de *maires de grandes villes*, des dizaines de milliers d'Américains venus des quatre points du pays ont défilé, samedi 16 mai, à Washington, pour exprimer leur mécontentement face à l' *« inaction »* du gouvernement fédéral devant la détérioration des conditions de vie dans les centres urbains. *« Sauver nos villes, sauver nos enfants »*, tel était leur principal mot d'ordre.

Cette « marche » sur Washington, à laquelle a participé une foule hétéroclite de 35 000 à 150 000 personnes, suivant les estimations, avait été organisée depuis longtemps par les syndicats et diverses organisations. Mais les événements de Los Angeles ont altéré son objectif originel. Mme Walters, député de Los Angeles, a mobilisé la foule en ajoutant avec passion : *« Sans justice, pas de paix. »*

Les maires de New-York, Boston, Baltimore et Washington ont participé au défilé, ainsi que le dirigeant noir Jesse Jackson, et le gouverneur de l'État de New-York, M. Mario Como, très acclamé par le public. Les uns ont demandé l'augmentation de l'assistance financière fédérale pour la création d'emplois, les autres ont insisté pour qu'un effort spécial soit réalisé sur les questions du logement, de l'éducation et de la santé, principaux domaines affectés par la baisse du budget fédéral des villes, passé de 37,3 milliards de dollars en 1981 à 13,1 milliards pour l'année fiscale 1993.

Mais tous les mots d'ordre se rejoignaient sur un thème : le gouvernement fédéral se désintéresse des « pauvres » des grandes villes, au bénéfice des dépenses militaires et de l'aide aux pays étrangers.

HENRI PIERRE

Le regain de santé du Ku Klux Klan

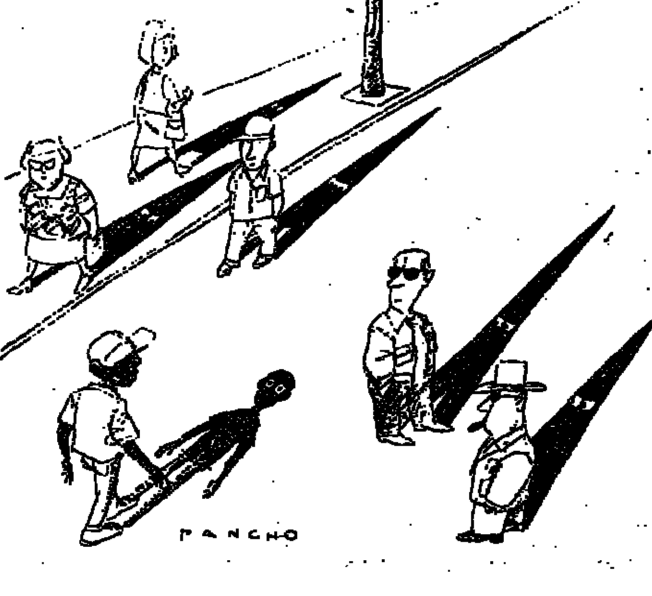
Au quartier général du KKK, à 30 kilomètres d'Atlanta (Georgie), un nonagénaire ancien « sorcier impérial », maintient la douteuse tradition de l'organisation raciste

STONE-MOUNTAIN (Georgie)

de notre envoyée spéciale

Ronde et lisse comme un galet de granit, la montagne garde le souvenir des Confédérés de la guerre civile américaine. Ici, à une trentaine de kilomètres à l'est d'Atlanta, le Sud profond honore ses héros historiques. Dans le flanc de la roche sont gravés, grandeur nature, trois fiers cavaliers, dont le général sudiste Robert E. Lee. Des millions de visiteurs se pressent à Stone Mountain, ignorant l'autre vocation de ce lieu, tenue jusqu'alors plus secrète. A deux pas de ce mémorial, en effet, dans la bourgade du même nom, le Ku Klux Klan (KKK) tient une fois l'an son rassemblement national. Ses principaux « chevaliers » s'y retrouvent chaque année le premier lundi de septembre. Le récent verdict de Los Angeles a délié les langues, y compris à Stone-ountain...

Ce rendez-vous pour le Ku Klux Klan est historique. Dissous en 1872, il célébra ici même sa « résurrection » en novembre 1915, pour Thanksgiving, par une cérémonie en robes et cagoules où l'on brûla trois croix au sommet de la montagne. A cette époque, cette dernière appartenait à une grande famille, les Venable, dont le nom fut donné à des rues d'Atlanta et de Richmond, en Virginie. Depuis 1958, l'Etat de Georgie en est propriétaire. Le quartier général du KKK a dû se replier dans un vert pâturage au bout de Lucile Street, une ruelle tranquille de l'agglomération, en plein quartier noir.



Tensions et frustrations

Cet immense champ reste la propriété de M. James Venable, *« Monsieur Jimmy »*, le doyen de quatre-vingt-dix ans, qui fut le « sorcier impérial », le grand chef du Klan pendant des décennies. Ancien procureur devenu avocat, aujourd'hui à la retraite, il garde un bureau en ville. Il a également été maire de Stone-Mountain. Blancs et Noirs qui cohabitent dans cette cité – *« chacun dans nos quartiers respectifs »* – s'accordent à souligner leur *« coexistence pacifique »* ; *« Le KKK n'a jamais créé de trouble en notre ville »*. Ils vantent tout autant les qualités *« humaines »* de « Monsieur Jimmy ». *« Je change de trottoir quand je le croise »*, avouent à l'unisson les riverains africano-américains. *« C'est la paix parce que nous restons à notre place »*, ajoutent-ils. L'annonce du verdict de Los Angeles a brisé le silence complice jusqu'alors affiché aux regards extérieurs.

Après un long déclin, le Ku Klux Klan, qui n'a jamais cessé de tenir ici son assemblée nationale annuelle, *« reprendrait vigueur depuis trois ou quatre ans »*. Déjà, en 1989, la municipalité avait voulu honorer les Venable en donnant leur nom à un parc des sports édifié sur un terrain donné par « Monsieur Jimmy ». L'émotion aux Etats-Unis fut telle que la mairie dut renoncer à son choix. L'intéressé déclara alors à la presse : *« Je suis né et je mourrai membre du KKK. »*

« Plus inquiétant », aux yeux des voisins, a paru le dernier rassemblement, en septembre 1991. Robes et cagoules ; microphones qui amplifient *« l'appel à la suprématie blanche »* ; tracts dans les boîtes aux lettres invitant à *« préserver vos filles blanches des hommes noirs pour la pureté de la race »*. Ces faits étaient habituels. Mais *« jamais nous n'avions vu autant de voitures affluer, venues de tous les Etats américains »*, confirme-t-on en ville. Surtout, *« pour la première fois des skinheads ont rejoint les rangs du Klan »*. Et pour la première fois la police a bouclé Lucile Street par peur d'éventuels affrontements.

Certes, le KKK ne fait guère recette sur le plan électoral, pas plus ici qu'en Louisiane où l'un de ses membres, le républicain David Duke, a été battu aux primaires. Mais, la récession aidant, tensions et frustrations s'exacerbent chez les petits Blancs comme chez leurs homologues noirs. *« Le Klan pourrait séduire les partisans de la supériorité blanche »*, explique-t-on à Stone-Mountain. *« Un peu comme les nationalismes le font en Europe »*, confirment des membres du clergé. *« Désormais nous devons être plus attentifs, surveiller ce qui se passe, nous organiser »*, déclare pour sa part Sheryl. Cette Métisse de quarante ans, aux cheveux ras et crépus d'un blond éclatant, précise encore : *« Un homme du Klan, ce peut être n'importe qui. Vous n'en savez rien. »*

Vigilance de terrain

Sheryl aime vivre ici. *« Cela n'a rien à voir avec le ghetto d'Atlanta. »* Elle s'y est mariée. Elle y a divorcé. Elle vit seule, sans avoir peur, dans sa maison à l'ombre des pins. *« A Los Angeles, le jury a considéré comme négligeables les coups portés à Rodney King par les policiers. Après cela, nous ne pouvons plus accepter ce rodéo de voitures comme une provocation devant nos maisons. »* La fille de Sheryl, étudiante, préfère fréquenter des amis blancs. *« Cela me peine parfois. Je n'ai pas su la rendre fière de notre histoire. »* Elle-même a dû travailler après le lycée. Elle est postière six nuits sur sept : *« Pour ne me priver de rien. C'est un bon job »*. Elle avoue être très indépendante. *« Ma mère qui a élevé six enfants m'a appris à l'être »*. La belle et discrète Sheryl n'avait jamais adhéré à une quelconque organisation. Depuis les récents événements, elle est décidée à se mobiliser *« sans haine »*, insiste-t-elle. *« Ma famille n'a jamais haï personne. Dieu nous garde. »* A vingt-cinq ans, et seulement à cet âge-là, elle a appris le sort qu'avait réservé le Klan à son grand-père, ouvrier agricole. *« Aujourd'hui ma mère ne sait toujours pas ce qu'ils ont fait de son corps, et elle refuse encore de dire publiquement ce qui s'est passé alors. Cela reste trop dur. »*

DANIELLE ROUARD

Lire aussi page 31 l'article de Serge Marti « Les parias du rêve américain ».

Les ventes d'armes à des particuliers sont en forte augmentation en Californie

Depuis les émeutes des 29 et 30 avril à Los Angeles, les ventes d'armes à des particuliers ont considérablement augmenté, *en Californie* notamment. Le vice-président Dan Quayle s'est toutefois prononcé contre un renforcement du contrôle des armes. *« Beaucoup de commerçants coréens de Los Angeles étaient bien contents d'en avoir »* pour se défendre contre les pilleurs, a-t-il déclaré.

LOS ANGELES

correspondance

Martin Retting Inc., le principal magasin d'armes de Culver City – un des quartiers de la classe moyenne de Los Angeles – ne parvient plus à servir tous les clients, blancs, noirs, latinos, hommes et femmes de tous âges qui souhaitent acheter une arme de poing, souvent pour la première fois de leur vie. Le directeur du magasin reste très discret sur l'augmentation de ses ventes.

En revanche, la plus grande armurerie d'Hollywood (G. and G.) avoue que son chiffre d'affaires a triplé depuis les émeutes. L'arme qui se vend le plus est le 357 Magnum, suivi du 9 mm semi-automatique à soixante coups, redoutable pistolet à 3 000 francs, qui contourne habilement la législation californienne interdisant les armes de guerre.

Comme nombre d'Etats américains, la Californie avait un peu durci sa législation sur les ventes d'armes en imposant un délai de quinze jours avant que l'acheteur puisse retirer sa nouvelle acquisition, le temps pour les autorités de vérifier le passé du client. Six mille ventes de pistolet auraient ainsi été annulées depuis janvier 1991.

Jusqu'ici, 39 % des foyers de l'ouest des États-Unis contre 65 % dans le sud, détenaient au moins une arme. Ce pourcentage a augmenté depuis les émeutes, qui ont démontré, aux yeux de beaucoup, que l'autodéfense était le seul recours contre les pillards qui, eux, disposent de tout un arsenal. Commerçants et entrepreneurs jugent rentable d'investir de 6 000 à 10 000 francs pour un pistolet-mitrailleur.

« La sécurité d'un Etat libre »

Certains édiles ont mis en garde contre l'armement d'une portion de plus en plus large de la population, qui ne connaît rien au maniement du pistolet. Plusieurs morts durant les émeutes seraient dues à des erreurs de manipulation. Le maire et ses adjoints ont donc souhaité une fermeture prolongée des armureries. Mais la municipalité ne contrôle pas l'ensemble de la ville.

La complexité de l'organisation administrative américaine ne facilite pas ces restrictions, d'autant plus discutables que le droit des citoyens à porter des armes est garanti par le deuxième amendement à la Constitution, adopté en 1791 : *« Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, il ne pourra être porté atteinte au droit du peuple de détenir et de porter des armes. »* Ces lignes sont inscrites au dos des cartes des 2,8 millions de membres de la NRA (National Rifle Association), puissante organisation soutenue dans l'ombre par les fabricants d'armes.

Le Congrès a voté en 1991 le projet de loi Brady (du nom de l'ancien ministre de Ronald Reagan, grièvement blessé lors de l'attentat de 1981) interdisant la vente d'armes de guerre et obligeant à l'enregistrement de tous les achats de pistolets. Mais ce texte n'a toujours pas été signé par le président Bush, qui l'avait pourtant soutenu.

Des représentants du FBI à Los Angeles se sont inquiétés du pillage d'une armurerie pendant les émeutes. A l'annonce de cette nouvelle, la NRA a réclamé le droit de conserver une arme dans sa voiture. Certains souhaitent même être autorisés à la conserver constamment sur eux.

RÉGIS NAVARRE

La campagne pour l'élection présidentielle

Un sondage « Time »-CNN donne M. Ross Perot en tête des intentions de vote

Le milliardaire américain Ross Perot, qui n'a toujours pas officiellement annoncé sa candidature pour l'élection présidentielle de novembre prochain, devance le président sortant George Bush et son concurrent démocrate Bill Clinton dans les intentions de vote, selon un sondage publié, samedi 16 mai, par l'hebdomadaire *Time* et la chaîne câblée d'informations CNN. M. Perot obtiendrait 33 % des votes (en hausse de douze points par rapport au mois précédent), contre 28 % pour M. Bush (moins douze points) et 24 % pour M. Clinton (moins un point).

Ce sondage tend à confirmer l'effet de « ras-le-bol » des électeurs face aux hommes politiques. – *(AFP, AP.)*

PÉROU

Nouvelles propositions de M. Fujimori pour éviter des sanctions internationales

LIMA

de notre correspondante

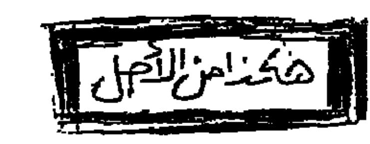
Le président péruvien Alberto Fujimori a décidé de se rendre aux Bahamas afin de plaider personnellement la cause de son régime devant les *ministres des affaires* étrangères des trente-quatre pays membres de l'Organisation des Etats américains (OEA), réunis à Nassau à partir du dimanche 17 mai. Il s'agit pour lui d'éviter l'adoption de sanctions diplomatiques et économiques dont est passible le Pérou à la suite de la rupture, le 5 avril, de l'ordre constitutionnel.

Après avoir reçu samedi un représentant de l'OEA, M. Hector Gros Espiell, ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, M. Fujimori a annoncé qu'il était prêt à modifier le calendrier qu'il avait proposé pour restaurer la démocratie, en tenant compte des recommandations de l'OEA. Il accepte par ailleurs la création d'une *« commission constituante démocratique »* chargée de réformer la Constitution et d'assumer des responsabilités législatives. Il ne renonce pas néanmoins au référendum prévu le 5 juillet. Fort du succès d'une manifestation organisée vendredi *« contre la dictature »*, les partis politiques ont rejeté en bloc ces dernières propositions. Le sénateur, San Roman, reconnu comme *« président constitutionnel » par le Congrès dissous le 5 avril*, a estimé qu'il s'agissait d'une simple *« manœuvre pour semer la confusion au sein de l'OEA »*.

NICOLE BONNET

□ **COLOMBIE : trois soldats tués lors d'un détournement d'avion.** – Des membres de la Coordination de la guérilla Simon Bolivar (CGSB), qui regroupe les Forces armées révolutionnaires (FARC) et l'Armée de libération nationale (ELN), seraient à l'origine du détournement, samedi 16 mai, d'un avion commercial effectuant la liaison entre Bogota et Tame, près de la frontière avec le Venezuela. Après avoir libéré six passagers, les auteurs présumés de cette action ont abattu trois soldats qui se trouvaient à bord. Sept personnes sont encore retenues en otage. – *(AP, AFP, UPI.)*

□ **Nouvelles actions terroristes du Sentier lumineux.** – Des guérilleros du Sentier lumineux ont tué, vendredi 15 mai, douze membres d'un comité d'autodéfense à Pachachaca (centre du pays), qui s'opposaient à la *« grève armée »* décrétée par l'organisation maoïste pour la fin de mois. Ils avaient auparavant attaqué, jeudi, un camion du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) transportant des médicaments, dont ils se sont emparés après avoir fait sortir les occupants du véhicule. Il s'agit de la première action du Sentier lumineux contre l'organisation internationale. – *(AFP, Reuter.)*



ASIE

THAÏLANDE : en dépit d'une sanglante répression et de l'état d'urgence

Des dizaines de milliers de manifestants ont continué à défier le gouvernement

L'état d'urgence a été proclamé à Bangkok, où le sanglant engrenage manifestations-répression a fait plusieurs victimes et des centaines de blessés dans la nuit de dimanche 17 à lundi 18 mai. Selon les différentes sources, non officielles et parfois contradictoires, les affrontements entre manifestants antigouvernementaux – dont le nombre varie de cent à deux cent mille – et forces de l'ordre ont fait entre trois et une vingtaine de morts et au moins 242 blessés. Lundi après-midi, des dizaines de milliers de manifestants continuaient de défier le gouvernement, qui a tenu une réunion d'urgence.

Tout a commencé dimanche en fin d'après-midi, quand les manifestants se sont rassemblés sur la vaste esplanade de Sanam Luang, dans la partie la plus ancienne de la capitale thaïlandaise, à l'appel du général Chamlong Srimuang. Le populaire ancien gouverneur de Bangkok et chef d'un parti d'opposition avait demandé à ses partisans de descendre dans la rue dimanche pour protester contre la volte-face des partis de la coalition gouvernementale qui, après avoir, le 9 mai, accepté de réviser la Constitution, étaient revenus le lendemain sur leur promesse. L'opposition exigeait le vote d'un amendement obligeant tout premier ministre à être un élu au Parlement, ce qui n'est pas le cas de l'actuel chef du gouvernement, le général Suchinda Krapayoon.

La foule des manifestants, de toute origine, depuis des chômeurs venus des bidonvilles jusqu'à des hommes d'affaires en passant par des étudiants, avait scandé des slogans en faveur de la démocratie et contre le général Suchinda. *«Notre objectif est d'abolir la dictature que nous subissons depuis soixante ans»*, avait déclaré l'un des organisateurs, tandis qu'un autre affirmait qu'il s'agissait d' *«une révolte de la classe moyenne. C'est très différent de 1973»*, quand les étudiants avaient renversé la dictature militaire du général Thanom Kittikachorn.

Rassemblements interdits

Au cours de la nuit, en dépit des appels des organisateurs à une *«désobéissance civile non violente»*, plusieurs milliers d'entre eux avaient décidé de marcher vers la résidence du premier ministre. De violents affrontements les ont opposés aux forces de l'ordre, qui avaient établi des barrages pour les empêcher de passer. Plusieurs véhicules ont été incendiés par les manifestants, tandis que la police ripostait à coups de matraque et de canons à eau, faisant plusieurs blessés.

Les affrontements se poursuivant, le pouvoir lançait un *«dernier avertissement»* aux manifestants avant de proclamer l'état d'urgence à 0 h 30 du matin lundi, heure locale (17 h 30 GMT dimanche). Les troubles *«menaçant la sécurité du pays»*, l'armée a été appelée pour *«mettre fin immédiatement au désordre public»* à Bangkok et dans les quatre provinces voisines. Les rassemblements de plus de dix personnes ont été interdits, la presse soumise à la censure de toutes les informations *«mettant en danger la sécurité nationale ou provoquant des troubles publics»*, tandis que le pouvoir est autorisé à détenir ou à empêcher de quitter le pays toute personne présentant un danger pour la sécurité nationale.

Selon les témoignages, la répression paraît avoir été brutale. Après avoir, en vain, tiré en l'air pour tenter de disperser les manifestants, les soldats ont ouvert le feu sur la foule, provoquant un mouvement de panique et faisant de nombreuses victimes. Plusieurs journalistes et photographes ont été blessés et l'un d'eux – selon un porte-parole officiel, qui n'a pas fourni son identité – a été tué. Des photographes ont déclaré avoir vu des camions militaires emporter des victimes, ainsi que des blessés gisant dans des mares de sang.

Tenu par le régime pour l'instigateur des émeutes, le général Chamlong a accusé des *«provocateurs»* d'avoir lancé des pierres et des cocktails Molotov contre les forces de l'ordre. Il a exhorté ses partisans à poursuivre leur action de manière pacifique afin de parvenir à leur objectif, qui demeure le départ du général Suchinda et son remplacement par un premier ministre issu du suffrage populaire.

P. de B.

PHILIPPINES

Echec de la campagne de protestation de Mme Santiago contre la fraude électorale

Six jours après l'élection présidentielle, à peine un quart des bulletins de vote avaient été décomptés, dimanche 17 mai. Les résultats partiels indiquent que l'ex-général Fidel Ramos recueille 23 % des suffrages contre 18 % à Mme Myriam Santiago.

MANILLE

de notre envoyé spécial

Après avoir fait monter la tension en appelant à des manifestations de protestation contre la fraude électorale dont elle serait victime, Mme Santiago, «finaliste» derrière M. Ramos, a fait machine arrière pendant le week-end (*le Monde* du 17-18 mai). Elle se contente, pour l'instant, de faire chorus avec les six autres candidats pour exiger le respect de la volonté populaire. Les mises en garde du gouvernement, le soutien réservé des autres candidats et les risques de dérapage semblent avoir modéré les ardeurs de Mme Santiago, dont la campagne rencontre en outre l'hostilité de la presse.

Sa campagne s'est transformée en réunions de prière qui, ni à Iloilo, son île natale, ni encore moins à Manille, n'ont mobilisé les foules. Son incapacité à étayer de preuves ses allégations de fraude semble être l'un des facteurs expliquant cette faible participation.

Dans une homélie prononcée devant le millier de manifestants réunis dans la capitale, l'évêque auxilliaire de Manille a mis en garde contre les fraudes dans le dépouillement et rappelé qu'un gouvernement qui ne respectait pas le mandat du peuple n'avait pas de base morale pour gouverner. Tout en précisant que l'Eglise ne prenait pas position, Mgr Bacani a déclaré qu'elle était du côté de ceux qui défendent l'honnêteté des élections.

Ph. P.

□ **CORÉE DU SUD : un seul candidat gouvernemental à la prochaine élection présidentielle.** – Après le retrait, dimanche 17 mai, de la candidature de M. Lee Jong-chan à l'investiture du Parti démocrate libéral (PDL), M. Kim Young-sam se retrouve seul en course pour représenter la formation gouvernementale à la prochaine élection présidentielle prévue à la fin de l'année. M. Lee, ancien secrétaire général du PDL, dont la candidature n'a pas bénéficié d'un large soutien dans le parti, a accusé le président Roh Tae-woo *«d'avoir secrètement pris parti pour Kim Young-sam après s'être engagé à rester neutre»*. – *(UPI, Reuter.)*

CHINE

La police politique a perquisitionné chez la correspondante à Pékin du «Washington Post»

PÉKIN

de notre correspondant

La police chinoise a perquisitionné, dimanche 17 mai, chez la correspondante à Pékin du *Washington Post*, Lena Sun, avant de l'accuser de se livrer *«à des activités incompatibles avec le statut de journaliste accréditée en Chine»*. C'est la première fois depuis longtemps qu'un tel incident est enregistré à Pékin, bien que des fouilles discrètes des bureaux de journalistes étrangers aient été parfois opérées en leur absence.

Lena Sun, Américaine d'origine chinoise, a été interrogée pendant près de deux heures et demie, par quatre hommes et une femme se présentant comme des agents du ministère de la sécurité d'État, équivalent de l'ancien KGB soviétique. Les agents ont saisi deux carnets de notes et autres papiers personnels comportant en particulier le nom de membres de la famille de dissidents emprisonnés. Ils ont demandé à Mme Sun de s'expliquer sur ses rapports avec un ancien collègue étudiant du temps où elle étudiait à l'université de Pékin, dans les années 70, et qui, lui a-t-on dit, venait d'être arrêté. Deux diplomates américains ont été empêchés d'assister à l'interrogatoire. Mme Sun, en poste depuis 1990 à Pékin, a démenti l'accusation, euphémisme pour espionnage en langage diplomatique, indiquant qu'elle s'efforçait de rendre compte de la situation en Chine de la manière *«la plus complète et précise possible»*. Elle avait écrit, voici deux mois, un article qui avait déplu sur les difficultés rencontrées par les journalistes à Pékin. Plusieurs des correspondants étrangers qu'elle citait avaient été convoqués au ministère des affaires étrangères pour explications. Le *Washington Post* a énergiquement protesté.

F. D.

La mort de Nie Rongzhen

Le dernier des maréchaux communistes

PÉKIN

de notre correspondant

Le maréchal Nie Rongzhen, dernier survivant des grands commandants de la Longue Marche promus maréchaux en 1955, est décédé, jeudi 14 mai, à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Entre autres faits de gloire, il avait présidé au programme nucléaire militaire qui devait donner la bombe au régime communiste en 1964.

Fils d'une famille de propriétaires fonciers, il avait rejoint le mouvement communiste durant son séjour en France, de 1919 à 1924, en même temps que M. Deng Xiaoping, originaire comme lui du Sichuan (sud-ouest de la Chine). Après un an de formation à Moscou, il avait été ensuite de toutes les grandes batailles des guerres civiles et contre le Japon.

Sa biographie officielle rappelle qu'il avait été avec Lin Biao, futur dauphin félon de Mao Zedong, un des hommes qui avaient donné la Chine du Nord au PCC et qu'il avait *«libéré pacifiquement»* Pékin en obtenant la reddition des troupes nationalistes la défendant. Contraint, pendant la révolution culturelle, de se livrer à une *«autocritique»* devant les gardes rouges, il n'en avait pas moins réussi à protéger le secteur scientifique militaire de la furie maoïste.

Le maréchal Nie n'exerçait plus de fonctions politiques depuis plusieurs années, mais restait une figure influente au sein de l'armée. C'est à ce titre qu'il avait fait connaître son opposition à l'intervention de la troupe contre le «printemps de Pékin» en 1989, avant que celui-ci ne soit réprimé. Après coup, il s'était toutefois rallié au consensus officiel, justifiant la répression. On lui connaît notamment une fille occupant des responsabilités élevées dans le secteur des ventes d'armes à l'étranger.

F. D.

EN BREF

□ **HAITI : l'OEA va resserrer son embargo contre Port-au-Prince.** – Les ministres des affaires étrangères de l'Organisation des États américains (OEA) ont adopté, dimanche 17 mai, une résolution visant à renforcer l'embargo qui frappe Haïti depuis le renversement du président Aristide. Les membres de l'OEA sont invités à geler les fonds du gouvernement provisoire haïtien. Par ailleurs, les garde-côtes américains ont repêché ce week-end plus de 2 000 Haïtiens fuyant leur pays dans des embarcations de fortune. Le nombre de fugitifs s'est accru depuis la récente signature d'un accord entre l'armée, le gouvernement provisoire et le Parlement excluant le retour du président déchu. – *(Reuter, UPI.)*

□ **MALI : une attaque lancée par des Touaregs aurait fait cinq morts.** – Des voyageurs en provenance du nord du Mali ont rapporté, samedi 16 mai à Bamako, que des rebelles touaregs ont attaqué jeudi la ville de Gossi, dans la région de Tombouctou, faisant cinq morts. Cette attaque ne serait pas la première depuis le 11 avril dernier, date de la signature d'un pacte entre les autorités maliennes et les mouvements rebelles touaregs. – *(AFP.)*

□ **MEXIQUE : deux policiers antidrogue tués.** – L'armée mexicaine a pris position autour du village de Jalcaca-de-Catalan, près d'Acapulco, dimanche 17 mai, après que deux agents de la lutte antidrogue eurent été tués et quatre autres blessés. Les tirs sont venus de la population de ce village de 6 000 habitants, qui ont cherché à protéger les trafiquants de drogue que les policiers venaient arrêter. Par ailleurs, les autorités ont saisi 1,1 tonne de cocaïne et arrêté treize personnes samedi à Orizaba (Etat de Veracruz), dans le sud-est du pays. – *(UPI, Reuter.)*

□ **NIGER : un Français détenu pour atteinte à la sécurité de l'Etat.** – De source proche du gouvernement, on a indiqué, vendredi 15 mai, qu'un ressortissant français, M. Paul Bouzard, âgé de 28 ans, a été interpellé le 7 mai dans le nord du Niger et est détenu depuis à Niamey où il est interrogé sous la présomption d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Selon cette source, M. Bouzard, qui se présente comme *«photographe amateur»*, est entré *«frauduleusement»* en territoire nigérien et a été intercepté par une patrouille de l'armée à Assamaka, à proximité de la frontière algérienne, alors que trois *«rebelles touaregs armés»* se trouvaient à bord de son véhicule. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : visite du ministre français de la coopération.** – Après avoir effectué une visite au Rwanda et au Burundi (*le Monde* du 15 mai), le ministre français de la coopération et du développement, M. Marcel Debarge, s'est rendu, vendredi 15 mai, en Ouganda, où il a rencontré le président Yoweri Museveni. Selon des diplomates, les discussions ont notamment porté sur le conflit au Rwanda. Kigali accuse Kampala de soutenir le Front patriotique du Rwanda (RPF) depuis qu'en octobre 1990 les rebelles ont lancé une offensive à partir du territoire ougandais. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : l'ancien président Syad Barre en *«asile temporaire»* au Nigéria.** – En provenance du Kenya, l'ancien président somalien Mohamed Syad Barre est arrivé, dimanche 17 mai, à Lagos, où il a obtenu un *«asile politique temporaire»*. Dans le sud de la Somalie, les forces du général Mohamed Farah Aïdid et de son allié Omar Cheis, ont pris, vendredi 15 mai, le port de Kisimayo, qui était auparavant contrôlé par les forces du général Mohamed Saïd Hersi Morgan, gendre de M. Barre. – *(AFP, Reuter.)*

À TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Echec de la rencontre entre les principaux chefs moudjahidins

M. Gulbuddin Hekmatyar, chef fondamentaliste du Hezb-i-Islami, a rencontré, samedi 16 mai, le ministre de la défense, M. Ahmed Shah Massoud dans les faubourgs de Kaboul. Les deux hommes ne sont pas parvenus à un accord en raison notamment du refus de M. Hekmatyar de «s'excuser» pour s'être rebellé contre les forces gouvernementales le mois dernier. Le chef du Hezb a également rappelé ses exigences concernant le départ de la capitale des milices ouzbèkes du général Dostom, qui s'étaient ralliées aux forces du commandant Massoud peu avant la chute du régime Najibullah. Le cessez-le-feu signé il y a douze jours est néanmoins toujours respecté par les forces en présence. – *(Reuter.)*

BIRMANIE

Mme Aung San Suu Kyi refuse de s'exiler

L'époux de Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991 et chef de file du mouvement démocratique birman, placée en résidence surveillée à Rangoun depuis juillet 1989, a annoncé, dimanche 17 mai, que sa femme avait rejeté l'offre des militaires de la libérer si elle acceptait de quitter le pays. L'opposante a d'autre part mis en doute les intentions réelles de la junte de *«libéraliser»* la vie politique, affirmant que les récentes mesures prises par le pouvoir *«ne constituent pas le début de vraies réformes»*. Les militaires birmans ont notamment libéré depuis quelques semaines plusieurs prisonniers politiques ne *«représentant aucune menace pour le pays»* et ont interrompu leur offensive contre les rebelles karens. – *(AP, UPI, AFP.)*

BRÉSIL

Le gouverneur de l'Etat de l'Acre a été assassiné

Le gouverneur de l'Etat brésilien de l'Acre, dans le nord-ouest du pays, a été abattu par balles, dimanche 17 mai, dans sa chambre d'hôtel à Sao-Paulo. Agé de trente-huit ans, Edmundo Pinto de Almeida Pinto avait été élu en novembre 1990, et appartenait au Parti démocrate social (centre droit).

Aucune information n'avait encore été donnée, dimanche soir, sur les circonstances exactes et les mobiles de cet assassinat. L'Etat amazonien de l'Acre, situé à la frontière du Pérou et de la Bolivie, est l'un des lieux de transit du trafic de la cocaïne. C'est aussi le terrain d'affrontements entre paysans pauvres et riches propriétaires : le célèbre *seringueiro* (récolteur d'hévéa), Chico Mendes, avait été assassiné en décembre 1988 dans une bourgade de cet Etat, à Xapuri. Soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin concernant des travaux d'assainissement dans l'Acre, l'ancien ministre du travail Antonio Rogerio Magri a été inculpé de corruption passive par la police fédérale en février dernier. – *(Corresp.)*

CONGO

La période de transition a été prolongée

La transition politique au Congo connaît de nouveaux soubresauts, le Conseil supérieur de la République (CSR, organe législatif provisoire) ayant décidé, samedi 16 mai, de reporter les élections législatives et présidentielle, et sommé le premier ministre, M. André Milongo, de remanier son gouvernement.

Arguant d' *«irrégularités»* qui ont prouvé la *«carence»* du gouvernement lors des élections locales et municipales du 3 mai, le CSR a désaisi le gouvernement de l'organisation des prochaines consultations. L'assemblée provisoire a également décidé de prolonger de deux mois la période de transition qui devait s'achever le 30 juin. Le premier tour des législatives, qui devait avoir lieu dimanche, a été fixé au 21 juin, et le deuxième tour au 5 juillet. L'élection présidentielle devrait avoir lieu les 19 juillet et 2 août.

Enfin, le CSR a donné 48 heures au premier ministre pour qu'il remanie *«profondément»* son gouvernement. La nouvelle équipe doit être *«légère et d'union nationale»* a indiqué le conseil, qui a demandé l'éviction du ministre de l'intérieur, M. Alexis Gabou. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Une patrouille britannique a ouvert le feu sur des émeutiers

Une patrouille de l'armée britannique a ouvert le feu, dimanche soir 17 mai, pour se dégager d'une bande d'émeutiers qui l'avaient encerclée et lui avaient volé une arme automatique, a annoncé un porte-parole de l'armée. Sept personnes – quatre soldats et trois civils – ont été blessées au cours de l'incident.

Les heurts se sont produits à Coalisland (comté de Tyrone), où la situation est très tendue depuis l'arrivée de renforts du 3e régiment de parachutistes de l'armée britannique il y a six semaines. La population s'est plainte de *«représailles»* exercées par des soldats après un attentat de l'IRA, et un lieutenant de ce régiment a été suspendu la semaine dernière après des incidents entre civils et militaires dans un pub. Dimanche soir, lorsque la patrouille a été attaquée par une foule de vingt à trente personnes, *«les soldats ont craint pour leur vie et ont tiré des coups de semonce en l'air et au sol»*, selon la version de l'armée. – *(Reuter, AP.)*

MALAWI

Le président Banda se pose en «maître véritable»

Le président à vie Kamuzu Banda a affirmé dimanche 17 mai qu'il était *«le maître véritable, authentique et effectif»* du pays, dans une déclaration à la radio visant à démentir les informations selon lesquelles son maître de cérémonies, Mme Cecilia Kadzamira, et l'oncle de celle-ci, M. John Tembo, ministre d'Etat, sont les réels détenteurs du pouvoir.

«Ils m'ont servi depuis le début des années 60 et ont maintenu jusqu'à ce jour leur fidélité à ma personne et au pays», a précisé le président dans ce démenti qui faisait suite à une information publiée le 14 mai par une agence d'information allemande, reprenant des allégations régulièrement formulées dans la presse occidentale.

D'autre part, selon des sources diplomatiques occidentales à Lusaka, le gendre d'un opposant, M. Krishna Achutan, a été arrêté samedi, à la suite de la diffusion, sur la BBC, d'un entretien dans lequel il demandait la libération de son beau-père, M. Aleke Banda, détenu sans jugement depuis 1978.

Enfin, Radio-Zambie a rapporté samedi que le fils de M. Chakufwa Chihana, opposant en détention depuis le 6 avril, a fui son pays où il craignait pour sa vie, et s'est réfugié en Zambie. – *(AFP.)*

TOGO

Les partis ont refusé la trêve

Une certaine confusion régnait samedi 16 mai au Togo, les partis ayant rejeté, la veille, la *«pause momentanée»* de l'activité politique proposée mardi par le président Gnassingbé Eyadéma, le premier ministre de transition Joseph Kokou Koffigoh et le président du Haut Conseil de la République (HCR, assemblée provisoire), Mgr Philippe Kpodzro (*le Monde* du 14 mai).

Seize des plus importantes formations ont opposé une fin de non-recevoir à l'appel des autorités de transition, dans un communiqué signé notamment par MM. Yao Agboyibo, Edem Kodjo et Léopold Gnininvi. Le secrétaire général du Rassemblement du peuple togolais (RPT, ancien parti unique du général Eyadéma), M. Vigniko Amédégnato, a estimé que *«la voie vers laquelle s'engagent les partis vis-à-vis du RPT nous conduit tout droit vers la logique de la guerre civile»*. – *(AFP.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Anvers, capitale culturelle des Douze

La Flandre souhaite faire la part belle à ses artistes sans tomber sous l'accusation de chauvinisme

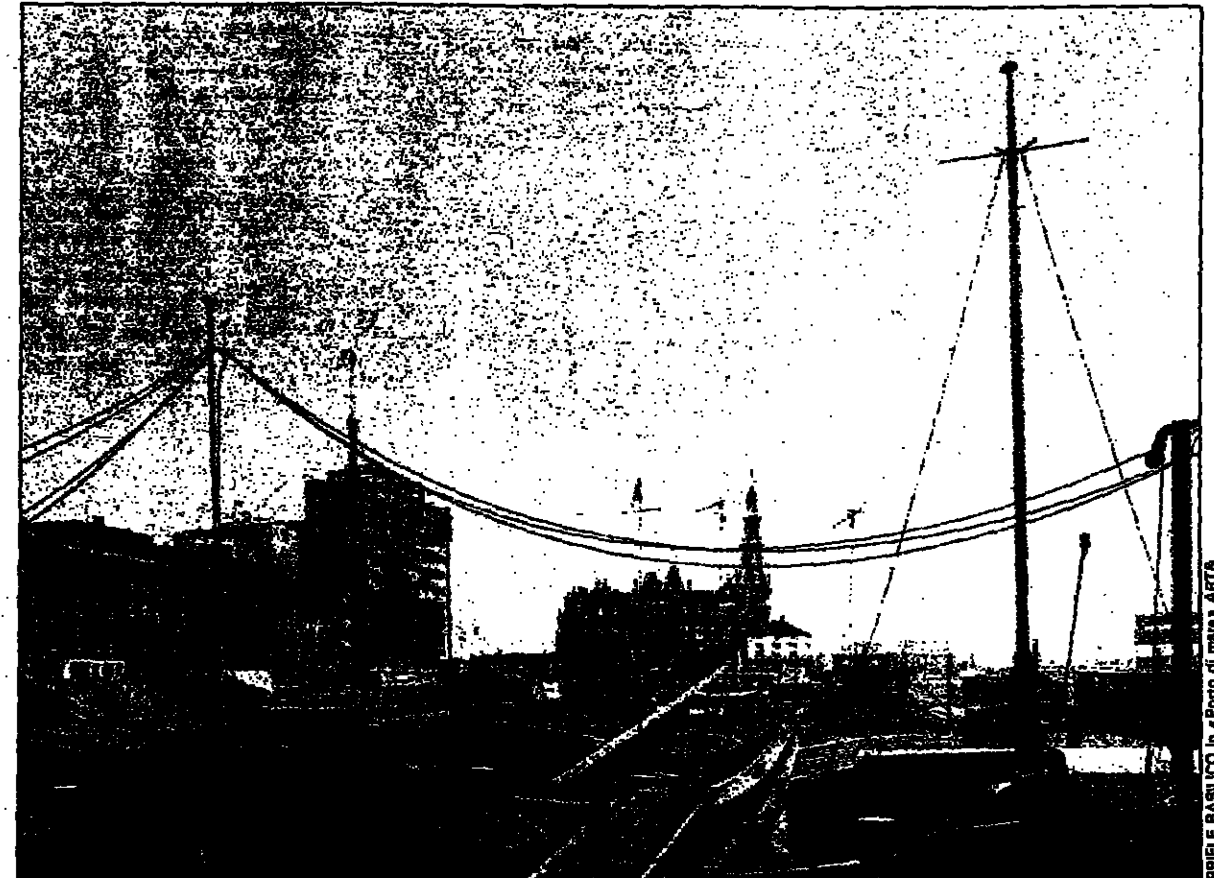
ANVERS

de notre envoyé spécial

« ON *parle beaucoup de monnaie, d'agriculture et de commerce dans le débat actuel sur le traité de Maastricht, mais guère de culture. La Communauté est à la traîne dans ce domaine et les hommes politiques ont peur du réflexe identitaire de l'électorat. Mitterrand s'est montré plus frileux que Giscard, qui disait, lui, qu'on aurait dû commencer l'Europe par les cultures.* » Bourgmestre socialiste d'Anvers, le truculent Bob Cools a baissé soudain la voix comme s'il commettait un crime de lèse-majesté. Il oublie parfois les précautions de langage quand il évoque les manifestations organisées dans sa ville entre mars et décembre 1993, pendant ces mois où elle sera promue *« capitale culturelle de l'Europe »*.

Il suffit de consulter l'organigramme de la Commission de Bruxelles pour mesurer la place que les eurocrates réservent à l'art et à la littérature : une direction générale (parmi vingt-deux autres) qui s'occupe de *« l'information, de la communication et de la culture »*, et un commissaire européen (parmi seize autres), le Luxembourgeois Jean Dondelinger, en charge *« des affaires audiovisuelles et culturelles, de l'information et de la communication, de l'Europe des citoyens et de l'Office des publications »*. Cela fait plutôt léger et dispersé, par comparaison avec les mastodontes de l'agriculture ou du marché intérieur.

On peut se dire, comme un ancien conseiller culturel français en Belgique, que *« moins les bureaucrates se mêleront de culture, mieux les créateurs se porteront »*. On peut aussi faire comme Mélina Mercouri, alors ministre grec de la culture, qui lança en 1985 l'idée du choix annuel d'une ville à laquelle serait donnée la mission d'incarner la richesse et la diversité de la culture européenne et de rapprocher les populations des pays membres de la Communauté par des spectacles, des concerts, des expositions et des entreprises éditoriales. Approuvé par le conseil des ministres de la Communauté, le projet a été réalisé avec des fortunes et des enthousiasmes divers. Florence, en 1986, n'a pas laissé une place considérable dans les mémoires. Paris, en 1989, *était surtout occupé* par la célébration du bicentenaire de la Révolution. Madrid, cette année, *est éclipsée par Séville et Barcelone.* Seule Glasgow, en 1990, a engendré quelque chose qui ressemblait à un *événement.*


Au fond de l'estuaire de l'Escaut siège Anvers, ville du Nord et port d'Europe.

GABRIELE BASILICO in «Porto di mare» ARTÉ

Les Wallons réticents

Dès l'origine, il était convenu que les pays européens non-membres de la Communauté pouvaient participer *aux festivités.* Prompt à s'adapter à l'actualité, Bob Cools fait valoir que les rencontres d'Anvers seront les premières pour lesquelles on aura eu le temps de digérer le grand chambardement d'Europe centrale et orientale et d'en tirer les conséquences. Sa vision des choses coïncide avec de nouvelles initiatives du Conseil et de la Commission pour la création des *« mois culturels européens »* dans des villes de pays frappant à la porte des Douze ou naguère situés derrière le rideau de fer : d'abord Cracovie, cette année, puis Graz, en 1993, et Budapest, en 1994.

L'idée est donc de faire participer de nombreux artistes étrangers à un programme varié qui fera évidemment *la* part belle à *la culture flamande.* Des Néerlandais figurent dans le comité d'organisation déjà à l'œuvre *dans* la ville de Rubens. Des Wallons ont été invités, sans grands résultats jusqu'à présent. Il est vrai que le logo retenu – « Antwerpen 93 » – n'est pas de nature à apaiser les rivalités entre communautés linguistiques belges. La communauté flamande, qui fournira à elle seule 495 millions de francs belges (82 millions de francs français), soit plus de la moitié du budget total de l'opération (avec un concours de la Communauté européenne n'excédant pas les 120 000 écus, environ 840 000 francs), en a décidé ainsi : *le nom flamand* d'Anvers figurera partout, même dans les documents et sur les objets à l'usage des francophones.

Dès lors qu'il se présente comme visiteur, distinct du Wallon *incapable de parler le néerlandais*, le Français s'entend le plus souvent répondre dans sa langue par le commerçant, l'hôtelier ou le chauffeur de taxi. *« Nous parlons quatre ou cinq langues, nous sommes une authentique ville européenne »*, affirme Bob Cools, conscient de l'avantage que constitue cette singularité avérée. Suffit-il de compter beaucoup de polyglottes en raison d'une tradition marchande et d'une histoire nationale mouvementée pour être une ville cultivée, tolérante et vraiment cosmopolite ?

Anvers avait présenté sa candidature bien avant la percée du Vlaams Blok aux élections de novembre 1992. Mais elle veut profiter de l'année culturelle pour présenter une image différente de celle que lui valent les grandes gueules du *parti extrémiste flamand. « Les Maghrébins constituent 3 % de la population* (mais dans des zones de forte concentration) *et 30 %, à eux seuls, de la délinquance »*, affirme Bob Cools, visiblement agacé par le procès en racisme qui *lui* est souvent fait au sujet de déclarations visant à ne pas laisser les habitants de *certains* quartiers populaires basculer vers l'extrême droite.

Pour essayer d'associer les jeunes d'origine marocaine aux réjouissances de l'an prochain, des responsables sont partis à la recherche de musiciens de *la* pure tradition locale dans le Rif et autres régions berbères, où l'industrie mobilisa autrefois *les consuls belges* pour recruter de la main-d'œuvre. Mission accomplie, mais il semble que *les bénéficiaires* potentiels du projet préfèrent le raï et autres musiques moins raffinées que les airs andalous.

Boycott probable de Liège et de Namur

Sans se laisser abattre par cet échec, par le boycottage probable de Liège et de Namur, par un *malentendu avec la communauté* juive, maladroitement présentée comme *« étrangère »* dans un *dépliant trop lyrique, le* bourgmestre poursuit ses efforts. Au-delà des beaux programmes mitonnés pour *de grands artistes et de moins* grands, la réussite dépendra d'une atmosphère, d'une capacité à profiter d'un *acquis. Celui qui amène* par exemple les étudiants de Bruxelles à prendre le train pour aller boire un verre *sur les terrasses* d'Anvers les soirs d'été, plutôt que de rester dans une capitale nationale *où l'on ferme boutique* à la sortie des bureaux.

A défaut de succès total sur ce plan-là, *il* restera *le* résultat des grands travaux en cours pour l'occasion : la restauration de la cathédrale gothique, la remise en état du Théâtre Bourla, le ravalement de la gare centrale, chef-d'œuvre de l'architecture ferroviaire d'il y a un siècle, par laquelle on souhaite voir arriver les visiteurs, sans leur voiture.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

La Suisse devant l'obstacle

BERNE

de notre correspondant

« Jamais, depuis la seconde guerre mondiale, la Suisse ne s'était engagée dans une négociation de cette importance » : ce constat de M. Jean-Pascal Delamuraz, ministre helvétique de l'économie, illustre bien le tournant que représente pour son pays le traité sur l'espace européen (EEE) signé le 2 mai à Lisbonne entre les Douze de la CEE et les Sept de l'Association européenne de libre-échange (AELE) dont la Suisse fait partie.

Pour ce pays neutre et longtemps replié sur lui-même, il ne s'agit pas seulement d'un *premier pas sur le chemin* de l'adhésion à la Communauté, mais aussi du début d'un laborieux processus d'ouverture bouleversant ses habitudes et impliquant *des révisions déchirantes.* En fait, *« c'est maintenant que les difficultés vont commencer »*, remarquait le journal *24 Heures* de Lausanne, au lendemain de la *signature du traité sur* l'EEE. *Par* rapport à ses partenaires, le Conseil fédéral a une tâche d'autant plus ardue que la décision finale reviendra au corps électoral helvétique, *appelé à trancher en* dernier ressort par référendum, tant pour l'EEE que pour une éventuelle adhésion à la CEE. A Lisbonne, M. Delamuraz a souligné *le souci de son gouvernement* de ne pas mélanger les deux questions, même si l'adhésion demeure l'objectif proclamé de la politique européenne de la Suisse.

Pour l'heure, priorité est donnée à l'EEE, afin d'éviter tout risque *de confusion entre les deux* sujets. Soumis à des pressions contractoires et lui-même divisé, *le Conseil fédéral entend* ne pas brûler les étapes. Même le chef de la diplomatie et actuel président de la Confédération, M. René Felber, qui passe, avec *M. Delamuraz, pour* l'un des plus « européens » des sept membres du collège gouvernemental, se montre aujourd'hui moins pressé de présenter une demande *d'adhésion à brève échéance.* D'ailleurs, d'un entretien avec M. *Jacques* Delors *le 27 avril* à Bruxelles, les deux ministres suisses chargés du dossier européen *semblent avoir retiré l'impression* qu'il n'y a avait pas lieu de précipiter les événements.

Oubliant les craintes que lui inspirait naguère le traité sur l'EEE, M. Delamuraz considère que ses *« éléments positifs l'emportent très largement sur les autres ». Cet argument est également* corroboré par les prévisions des instituts de prospective qui prévoient un taux de croissance supplémentaire de 4 % à 6 % au cours des dix *prochaines* années en cas d'intégration de la Suisse à l'Europe. Autre conséquence *attendue* : des retombées bénéfiques sur les prix et l'emploi.

Reste maintenant à convaincre les citoyens des bienfaits de l'EEE. Si les milieux économiques *se déclarent de plus en plus favorables* à l'intégration, des résistances tenaces subsistent dans la population. Selon un récent sondage, réalisé en avril, 41 % des *Suisses diraient* « oui » à l'EEE, tandis que 29 % voteraient « non » et que *30 %* seraient encore indécis.

Un véritable marathon

Pour mieux convaincre l'opinion de l'importance de l'enjeu, le *gouvernement a décidé* de consacrer près de 6 millions de francs suisses (environ 24 millions de francs français) à une vaste campagne d'information. Le coup d'envoi de cette opération vient d'être donné par le *ministre de la justice, M. Arnold* Koller, lors d'un colloque sur l'EEE, qui a réuni, du 7 au 9 mai, quelque cent quatre-vingts juristes européens à l'université de Neuchâtel.

Mais le débat sera vraiment lancé par l'adoption, le lundi *18 mai par le gouvernement, de* son message sur l'EEE, ainsi que de son troisième rapport sur la question de l'adhésion de la Suisse à la CEE. Ce message sera *rendu public dans les prochains* jours. Un véritable marathon s'engagera ensuite au Parlement, qui sera notamment chargé de transposer dans le droit suisse le traité sur l'EEE. *Ainsi, une* soixantaine de lois fédérales seront soumises à révision. Dans l'ensemble, *ces modifications* ne devraient pas poser trop de problèmes, à l'exception de certaines *lois communautaires* impliquant des limitations au droit de référendum en vigueur en Suisse, ce qui ne manquera pas d'être exploité par les adversaires du traité.

Du rythme des travaux parlementaires dépendra le choix de la date du référendum sur l'EEE. Le traité devant entrer en vigueur le 1er janvier 1993, le gouvernement helvétique souhaiterait organiser la consultation le 6 décembre, mais rien ne garantit que les travaux des chambres *soient menés* à bien avant cette date. En attendant, d'autres scrutins permettront de vérifier la volonté d'ouverture du corps électoral. Premier test le 17 mai, quand les Suisses seront appelés à se prononcer sur l'adhésion de leur pays *au FMI et à la Banque mondiale.* Autre dossier hypothéquant l'avenir : le référendum, *en septembre,* sur les nouvelles transversales alpines. Un refus de ce projet remettrait en cause l'accord de transit que la Suisse vient également de signer avec la CEE à Lisbonne et ne serait pas sans conséquences sur les relations avec l'EEE.

JEAN-CLAUDE BUHRER

REVUE DE PRESSE

Les « petits » de la CEE

Quel sera le sort des « petits pays » de la Communauté européenne dans une Europe à 17, 20 ou 25 membres ? Selon que l'on est « grand » ou pas, le point de vue diffère sensiblement. L'*International Herald Tribune*, qui s'est penché sur le sort des petits pays de la CEE, évoque leur crainte de voir leur influence diminuer dans l'avenir. Le ministre danois des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, prête au président de la Commission, M. Jacques Delors, de sombres projets allant dans ce sens. Une position qu'il a dénoncée en termes vifs, sommant M. Delors de clarifier la situation. *« Ces commentaires semblent résumer les sentiments manifestés par plusieurs petits pays de la CEE. Ces réactions ont été enregistrées depuis que sont apparus des projets de la Commission européenne consacrés à l'élargissement de la Communauté, projets qui renforceraient l'exécutif de la CEE tout en diminuant le système de présidence tournante (tous les six mois) tant apprécié par les petits pays. »*

Le quotidien madrilène *El Pais* rapporte la position sensiblement différente de l'Espagne, qui entend bien jouer dans la cour des grands. Il souligne qu'alors même que la ratification des accords de Maastricht et l'adoption de leurs implications financières sont encore en suspens, *« se profile déjà le prochain grand défi – probablement le plus ardu – auquel la communauté devra faire face : l'élargissement à dix-huit, vingt ou même trente membres ». « Devant l'avalanche qui s'annonce,* indique le quotidien espagnol, *la Commission européenne et quelques gouvernements ont commencé à réfléchir à la manière de réformer les institutions européennes, afin de parvenir à ce qu'elles continuent à fonctionner avec un plus grand nombre de membres. »* Mais, alors que le président du gouvernement espagnol, M. Gonzalez, a repris à son compte l'idée, lancée par un député européen allemand, que les *« poids lourds »* de la Communauté forment un directoire qui dirige l'intégration européenne, afin d'aboutir à un *« leadership collectif »*, le ministre des affaires étrangères portugais, M. Jao de Deus Pinheiro, a répliqué que *« cela serait inacceptable et signifierait la fin de la Communauté européenne »* ...

« Qui a peur de l'Europe des citoyens ? » s'interroge, quant à lui, le quotidien *le Soir* en rappelant qu'en Belgique *« un demi-million d'Européens pourront bientôt voter et être élus dans les communes belges ».* Mais contrairement à la France, la ratification du traité de Maastricht devrait précéder une éventuelle réforme de la Constitution qui ne prévoit, pour l'instant, que le droit de vote des ressortissants belges. C'est du moins la position du gouvernement belge qui ne semble pas vouloir suivre l'avis du Conseil d'Etat qui estime nécessaire une réforme constitutionnelle préalable. *« Les prochaines élections communales, en octobre 1994, ne permettront pas encore aux Européens d'exprimer leur suffrage. Il faudra,* précise *le Soir, attendre les élections d'octobre 2000 pour les communales et de juin 1999 pour les européennes. D'ici là, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts des susceptibilités électorales. »*

L'*International Herald Tribune* salue également le vote massif par l'Assemblée nationale française de la réforme constitutionnelle précédant la ratification des accords de Maastricht, comme *« une importante victoire pour le président François Mitterrand ». « C'est une bonne chose pour la France et une bonne chose pour l'Europe »,* a expliqué le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, *laissant peut-être entendre que c'était également une bonne chose pour les socialiste »* qui, rappelle le quotidien américain, ont enregistré une *« raclée »* lors des élections régionales de mars. *The Economist* constate, de son côté, que *« la mince façade consensuelle de l'opposition sur l'Europe s'est déchirée. C'était exactement ce que M. Mitterrand espérait qu'il advînt ».*

P. S.

TRIBUNE : LA QUESTION MACÉDONIENNE

La Grèce et la « République de Skopje »

par Nikos Dimadis

DÈS le début de la crise yougoslave, la Grèce a fait savoir à ses partenaires de la Communauté européenne qu'elle ne serait jamais disposée à reconnaître la « République de Skopje » sous un nom contenant une quelconque allusion à la Macédoine. En soulignant d'ailleurs que cette question était d'une telle importance pour elle qu'elle revêtait le caractère d'un véritable test de « solidarité communautaire ».

Or, pour comprendre cette position des Grecs – et je dis bien *des* Grecs et pas simplement du gouvernement grec, car sur cette question il existe une véritable unanimité dans le pays, – il faut remonter un peu dans l'Histoire. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les autorités de Belgrade considéraient les habitants slaves de la région de Skopje comme faisant partie de la nation serbe. Mais, au cours de la guerre et en particulier lors de l'élaboration du projet de la future Fédération yougoslave, cette attitude changea. S'inspirant en effet d'une idée adoptée par le Komintern depuis 1926, mais en l'interprétant à sa manière, le maréchal Tito décida de traiter les Slaves de Skopje comme une nation particulière et de transformer la région de Skopje en République fédérée, nommée République de la Macédoine.

Mais pourquoi un nom d'origine grecque ? Pourquoi le nom du royaume de Philippe et d'Alexandre le Grand ? Pourquoi le nom même que les Grecs n'ont pas cessé de donner à la partie nord de leur propre pays depuis au moins quatre mille ans ?

Les objectifs réels de Tito

Il faut distinguer à ce propos entre les objectifs politiques réels de la décision de Tito et leur couverture idéologique. Les objectifs politiques réels étaient, en fait, au nombre de trois :

– contrecarrer la propagande bulgare, qui – depuis déjà fort longtemps et avec des succès non négligeables, paraît-il – affirmait que les Slaves de la région de Skopje n'étaient, en fait, qu'une branche de la nation bulgare ;

– affaiblir la Serbie en détachant d'elle la région de Skopje, afin d'assurer ainsi un meilleur équilibre interethnique au sein de la future Fédération yougoslave ; – enfin, poser des jalons pour des revendications yougoslaves sur les territoires de la Macédoine grecque.

La couverture idéologique, au contraire, fut différente. Elle prit en effet la forme d'une réinterprétation originale – c'est le moins que l'on puisse dire – de l'histoire des peuples de la région, qui, dans ses grandes lignes au moins, pourrait se résumer comme *suit* : les anciens Macédoniens, affirma-t-on, y compris les plus illustres d'entre eux – Philippe et Alexandre le Grand, Aristote et Ptolémée, – n'étaient pas des Grecs. Ils étaient tout simplement les ancêtres directs des Slaves qui vivent aujourd'hui dans la région de Skopje. Leur pays, donc la Macédoine grecque, avec toutes ses villes – Pella et Vergine, Edessa et Thessalonique, – appartient à ces derniers et attend d'être libéré par leurs armées ou, à défaut, par celle de leur maréchal-protecteur.

Bien sûr, pour celui qui n'ignore pas que les Slaves – selon tous les témoignages historiques dont on dispose – n'ont commencé à descendre dans les Balkans qu'à partir du VIe siècle après Jésus-Christ, toute cette histoire apparaît comme un conte pour enfants. Mais les *« idéologies officielles »* de ce temps – n'oublions pas que c'était l'époque de Lyssenko et de Jdanov – se souciaient fort peu de leur éventuelle conformité avec les faits et les exigences élémentaires de l'analyse scientifique. Leur valeur, aux yeux de ceux qui les commandaient, dans les deux sens du terme d'ailleurs, dépendait essentiellement de leur capacité à promouvoir des objectifs politiques déterminés. Et, de ce point de vue, le délire généalogique que nous venons d'esquisser était tout à fait opérationnel. Car il permettait à la fois de distinguer les Slaves de Skopje des Serbes et des Bulgares et de donner un semblant de légitimité aux visées du nouveau maître de la Yougoslavie sur la Macédoine grecque.

Et ici d'ailleurs, il faudrait signaler que, au cours des premières années de l'après-guerre au moins, le maréchal Tito avait beaucoup de raisons pour penser que ce troisième objectif qu'il visait en prenant la décision de transformer la région de Skopje en République socialiste de la Macédoine, à savoir l'annexion de la Macédoine grecque à la Fédération yougoslave, était à la portée de sa main. Son armée, en effet, était alors la plus puissante des Balkans et une des plus puissantes du monde. Et lui-même, jouissant encore de la pleine confiance de Staline, exerçait une influence prépondérante dans tout le bloc communiste. Alors que les Grecs se trouvaient engagés, à l'époque, dans une guerre civile sanglante, dont l'issue dépendait beaucoup de l'aide yougoslave aux insurgés communistes.

La vengeance de l'Histoire

Mais, heureusement, l'Histoire – se vengeant peut-être pour avoir été si malmenée par les idéologues du maréchal – en décida autrement. Tout d'abord, parce que les Grecs, malgré leur faiblesse et leurs divisions, ont montré une fois de plus – comme tant de fois dans leur longue histoire – qu'ils étaient prêts à assumer tous les sacrifices nécessaires pour défendre l'intégrité de leur pays. Puis parce que les démocraties occidentales, conscientes du danger que représenterait une descente du bloc communiste jusqu'à la mer Egée, ont montré elles aussi, sur cette question, une détermination à toute épreuve ! Et enfin parce que, bientôt, le maréchal lui-même, en pleine rupture avec Moscou, a été contraint de chercher une meilleure entente avec l'Occident.

Dans ces conditions donc, Tito a dû ajourner son projet d'annexion de la Macédoine grecque. Mais il ne l'a jamais complètement abandonné. Tout d'abord, parce que sa grande expérience lui avait déjà enseigné qu'en matière de politique internationale il n'y a jamais rien d'absolument définitif. Ce qui apparaît aujourd'hui comme impossible peut très bien, demain, devenir réalisable. Puis parce que ce projet, comme nous l'avons déjà signalé, était en fait structurellement lié à deux autres objectifs qui gardaient toujours leur actualité et leur vigueur, à savoir l'opposition aux aspirations bulgares sur la région de Skopje et la préservation du fragile équilibre interethnique à l'intérieur de la Fédération yougoslave. Et, enfin, parce que l'idéologie qui soutenait ce projet était devenue entre-temps « l'idéologie officielle » de la nouvelle classe dirigeante de la « République de Skopje » et jouait un rôle considérable dans la consolidation de son pouvoir.

Il s'est donc orienté vers une solution médiane, qui combinait deux attitudes différentes mais complémentaires. Une attitude plus réaliste, conciliante et apaisante au niveau fédéral, qui allait de pair avec une attitude aussi expansionniste et agressive qu'aux plus beaux jours du stalinisme au niveau de la « République de Skopje ». La seconde justifiant les inconséquences de la première, et la première couvrant les excès de la seconde. La première ménageant les nécessités du présent et la seconde conservant les chances du futur.

A la lumière de ce qui précède, deviennent claires, me semble-t-il, les raisons pour lesquelles la Grèce ne pourra jamais accepter une reconnaissance internationale de la « République de Skopje » sous un nom contenant une quelconque allusion à la Macédoine. Faire le contraire, en effet, serait s'exposer aux mêmes revendications, aux mêmes contestations de ses frontières, à la même insécurité que dans le passé. Et cela d'autant plus que les nouveaux dirigeants de Skopje ne semblent pas du tout disposés à rompre avec le passé. Il suffit en effet pour s'en convaincre de lire la Constitution qu'ils ont élaborée pour la nouvelle République et qui déborde littéralement d'insinuations irrédentistes et expansionnistes.

Mais quelle serait alors l'alternative ? Au cours de la récente rencontre informelle des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne à Guimaraes, le Belge Willy Claes a proposé – avec l'accord, semble-t-il, de Hans-Dietrich Genscher – le nom « République de Skopje ». Ce nom n'a pas été, bien sûr, accepté par les dirigeants de Skopje, mais il constitue, à mon avis au moins, la meilleure solution. Et cela non seulement parce qu'il est de nature à apaiser les inquiétudes justifiées des Grecs, mais aussi pour une autre raison. L'Etat de Skopje est, en fait, un Etat pluri-ethnique. A côté des Slaves, qui constituent la majorité, vivent aussi de nombreux Turcs, Tsiganes et Valaques, et surtout une grande minorité – de l'ordre de 30 % de la population – d'Albanais. Ces gens – de même, d'ailleurs, que les nombreux Serbes qui vivent dans la région – ne se sont jamais considérés comme des « Macédoniens ». Ne se sentiraient-ils pas beaucoup plus à l'aise dans un Etat ayant un nom plus neutre ? Et cela ne contribuerait-il pas à éviter des évolutions similaires à celles qui marquent aujourd'hui si tragiquement de leur sceau la Bosnie-Herzégovine ?

Garanties internationales et aide économique

Bien sûr, pour éviter de pareilles évolutions, il faudrait plus. Il faudrait notamment des garanties internationales pour la sécurité et l'intégrité du territoire de la République de Skopje et un effort international substantiel sur le plan économique et financier, qui lui permettrait de s'engager résolument sur la voie du progrès, de la démocratie et de la coexistence pacifique avec ses voisins.

Or la Grèce, non seulement ne s'oppose pas à une telle perspective, mais est prête à contribuer activement à sa réalisation. Elle n'a en effet, elle, aucune revendication sur le territoire de la République de Skopje. Et elle sait pertinemment que la paix, la prospérité et la sécurité de ce pays sont intimement liées aux siennes propres.

Tout simplement elle considère que cet effort doit se développer sur des bases saines, qui écartent les démons et les cauchemars du passé et qui consolident les perspectives de l'avenir. Et elle sait – par sa douloureuse expérience historique des cinquante dernières années – que, de ce point de vue, le nom sous lequel sera reconnue internationalement la République de Skopje sera crucial.

▶ Nikos Dimadis est universitaire et a enseigné de 1969 à 1982 à l'université Paris-VIII. Il a été, de 1982 à 1984, le représentant permanent de la Grèce auprès des Communautés européennes et de 1985 à 1989 ambassadeur de Grèce au Venezuela.

Etablir des rapports de bon voisinage

par Dusan Popovski

LA tension et les bouleversements dans les relations entre la Grèce et la République de Macédoine, qui ne font que reproduire la méfiance et les craintes mutuelles, empêchent les rapports de bon voisinage et une coopération politique, économique, culturelle, et menacent la libre circulation des hommes et des idées entre les deux pays. Ils mettent en danger la paix et la stabilité dans le Sud-Est européen.

Nos deux pays et nos deux peuples se développent à partir de civilisations différentes, mais en même temps voisines et communes, à l'instar des autres peuples de la région qui souffrent de sous-développement dans les domaines économique, technique, scientifique, etc. Cette situation a provoqué une émigration massive vers d'autres continents et vers l'Europe développée, aggravant un peu plus le fossé entre les riches et les pauvres.

Les guerres du Sud-Est européen, celles du passé comme celles d'aujourd'hui, ont fait trop de victimes, laissé trop de cicatrices mal guéries, détruit trop de familles. Les solutions violentes, les déplacements de populations, les migrations forcées ont trop souvent suivi les traités de paix. Les guerres ont créé, plutôt que résolu, des problèmes nationaux, ethniques, raciaux, religieux, qui sont à la source de conflits pour la survie ou la renaissance nationale, pour l'autodétermination, mais qui provoquent aussi un nationalisme extrémiste chauvin et irrédentiste n'excluant pas le recours au terrorisme.

La Grèce et le peuple grec, la Macédoine et le peuple macédonien se sont retrouvés, au cours de la seconde guerre mondiale, du côté de la grande alliance de la Société des nations, défendant avec la même ferveur, les uns leur dignité et leur honneur, les autres leur droit à l'existence, à la liberté et à l'autodétermination.

Le droit à l'indépendance

Le peuple macédonien, seul et avec sa propre armée, en lutte commune avec les autres peuples de Yougoslavie, a gagné le droit à l'indépendance et à la souveraineté, déjà confirmé par les décisions de la première assemblée antifasciste de libération nationale de la Macédoine (ASNOM) le 2 août 1944, et de la deuxième assemblée en décembre 1945, en présence des représentants des missions militaires des alliés. La création de l'État macédonien n'est imputable ni au Komintern ni à Dimitrov, ni à Staline. A aucun moment les gouvernements alliés n'ont mis en cause ou contesté l'existence de l'État macédonien créé par l'ASNOM.

La Grèce et la Macédoine se sont retrouvées à l'extrémité de la ligne de partage entre les zones d'influence et d'intérêt en Europe, qui partait des pays baltes pour se terminer sur les rives du Bosphore, et qui a été à l'origine de la guerre civile en Grèce, prolongement de la seconde guerre mondiale, dont les Grecs et les Macédoniens ont payé l'essentiel du prix, et qui a marqué leur guerre froide.

Les circonstances ont aujourd'hui changé. Le système de rapports internationaux créant des zones d'influence a disparu. Le mythe de Yalta s'est effondré avec la fin de la guerre froide ; la crise yougoslave se dénoue, entraînant des conséquences néfastes, mais la Macédoine veut contribuer à la recherche d'une solution pacifiste de tous les litiges liés aux revendications d'indépendance de certaines Républiques de l'ancienne Yougoslavie sur la base du droit à l'autodétermination, allant jusqu'au droit à la sécession. D'autre part, le Grèce joue un rôle important dans le Sud-Est européen en sa qualité de membre de la Communauté européenne.

Dans ces conditions, toute démarche, aussi modeste soit-elle, allant dans le sens de la coopération et de l'établissement de rapports de bon voisinage entre la République hellénique et la République de Macédoine aurait des effets positifs.

C'est pourquoi les deux pays devraient prendre plusieurs engagements :

– affirmer leur volonté de promouvoir leurs relations dans tous les domaines : politique, économique, culturel, en faveur de la libre circulation des personnes, des biens, des idées sur la base des conventions internationales ;

– respecter les principes de l'intégrité territoriale, de l'inviolabilité des frontières et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre partie, du refus de toute propagande hostile ;

– affirmer leur volonté de résoudre par des moyens pacifiques tous les problèmes concernant la situation et les droits des minorités nationales et des réfugiés, selon les dispositions des Nations unies et des divers accords internationaux.

Pour sa part, le gouvernement d'Athènes devrait, en tant que membre de la CEE et catalyseur de l'intégration des pays du Sud-Est européen, prendre plusieurs initiatives :

– reconnaissance diplomatique de la République de Macédoine, afin de mettre en valeur le rôle spécifique de la Grèce dans la solution des tensions, la consolidation de la paix et la stabilité dans la région ;

– soutien à l'admission de la République de Macédoine au Conseil de l'Europe, la plus ancienne des institutions paneuropéennes, qui joue un rôle particulier dans la protection des droits de l'homme ;

– démarches pour que la République de Macédoine soit admise comme membre associé par la CEE, contribuant ainsi à une solution plus harmonieuse des problèmes qui se posent entre eux.

Un conseil des pays du Sud-Est européen

De son côté, le gouvernement de la République de Macédoine, qui est le seul à avoir tenté d'apporter sa contribution à un dénouement pacifique de la crise yougoslave et de créer une société de citoyens pour un Etat de droit par des réformes approfondies orientées vers l'économie de marché, mettra tout en œuvre pour respecter la déclaration sur la reconnaissance des nouveaux Etats en Europe centrale et orientale, selon les critères fixés par le conseil des ministres de la Communauté européenne, le 17 décembre dernier et examinés par la commission d'arbitrage.

A l'appui de sa demande d'adhésion comme membre de plein droit du Conseil de l'Europe, il s'engagera à ratifier la Convention européenne des droits de l'homme et à en accepter toutes les clauses sans aucune restriction. Les gouvernements de la République de Macédoine et de Grèce devraient, enfin, inviter tous les Etats aspirant à devenir membres du Conseil de l'Europe ou membres associés de la CEE à s'engager à résoudre les problèmes de minorités et de réfugiés par des moyens pacifiques sur la base des accords internationaux, et à ratifier la Convention européenne des droits de l'homme.

Les deux gouvernements pourraient également proposer à tous les Etats voisins la création d'un conseil des pays du Sud-Est européen, s'inspirant, pour son fonctionnement, du Conseil nordique. La République de Macédoine est prête à accueillir la première réunion en vue de la création de ce conseil, mais elle est disposée à envisager un autre lieu de réunion.

▶ Dusan Popovski est ancien ambassadeur yougoslave en France et ancien président de l'Assemblée fédérale. Une version de cet article est parue le 30 avril dernier dans le quotidien de Skopje *Nova Makedonija*.



ESPACE EUROPEEN

Le casse-tête du logement hongrois

Le gouvernement veut vendre les appartements sociaux pour se débarrasser des frais d'entretien, mais personne n'a les moyens de les acheter

BUDAPEST

de notre correspondant

LORSQUE Ibolya s'est présentée à la mairie du neuvième arrondissement de Budapest pour déposer une demande de logement, elle ne se faisait guère d'illusions. La trentaine, célibataire, sans enfants, et gagnant plus de 13 000 forints par mois (environ 950 francs), elle n'entre pas dans les cas prioritaires. En enregistrant le dossier, l'employé municipal a confirmé ses doutes : *«Pour vous,* a-t-il lâché, *l'attente peut durer vingt ans»*...

Le scénario est d'une banalité tragique. En 1991, la municipalité de Budapest a construit en tout et pour tout cent huit appartements, l'équivalent d'un immeuble! Cette année, il y en aura à peine sept cents de plus alors que les demandes pour des appartements sociaux augmentent à vue d'œil : quatre-vingt mille personnes sont inscrites sur les listes d'attente. Plus de la moitié sont des couples avec enfants, contraints de vivre avec leurs parents pendant des années.

Tout comme Ibolya, la plupart de ces gens sont confrontés à un double obstacle : trop «riches» pour être prioritaires, ils sont aussi trop «pauvres» pour pouvoir construire leur propre logement. Coincés, ils ne peuvent même pas avoir recours au marché de la location privée, quasiment inexistant. On estime que seules cinquante mille personnes sur les dix *millions d'habitants sont logées de* cette façon. Un grand nombre d'entre elles sont d'ailleurs *des étrangers,* capables de payer des loyers exorbitants *en devises.*

Résultat classique : là où la pénurie existe, le marché noir fleurit avec son corollaire de corruption. A défaut d'autres solutions, Ibolya, comme beaucoup d'autres, s'est livrée au petit jeu institutionnalisé des pots-de-vin. Tout d'abord, il a fallu graisser la patte du fonctionnaire municipal qui devait remonter son nom sur les listes d'attente. Mais après plusieurs mois, il s'est désintéressé de son cas, sans doute attiré par un «client» plus généreux. Restait alors à trouver un appartement d'Etat à sous-louer. Au lieu des dérisoires 200 forints (85 francs) de loyer mensuel officiel pour un soixante mètres carrés, Ibolya verse aujourd'hui 16 000 forints au locataire attitré. Grâce à ces rentrées, ce dernier finance en partie la construction d'une maison en banlieue.

Un cadeau empoisonné

Pour tenter de briser ce cercle vicieux, le gouvernement conservateur vient de déposer un projet de loi prévoyant la privatisation de l'ensemble des logements d'Etat. Ce texte, qui doit être soumis au Parlement d'ici la fin de l'année, laisse aux municipalités le soin de fixer le montant des loyers, les prix de vente de quelque 800 000 appartements, abritant deux millions de personnes. Un *programme gigantesque, qualifié* de «vente du siècle» par le porte-parole *du gouvernement. Mais c'est* aussi un casse-tête majeur car ces *mesures touchent directement* les conditions de vie quotidiennes d'un Hongrois *sur cinq. Conscient de l'enjeu politique,* le pouvoir a longtemps *hésité :* le projet de loi a plus d'un an de retard et il est actuellement passé au crible par quatre commissions parlementaires.

Il s'agit en fait d'accélérer un processus commencé au début des années 80. Criblé de dettes, le gouvernement *communiste* de l'époque a voulu alléger le poids des subven*tions au logement qui, aujourd'hui* encore, représentent l'équivalent de 4 % du PNB (70 milliards de forints). Il encouragea alors le rachat des appartements par les locataires en les vendant à des prix défiant toute concurrence. Parallèlement, l'Etat a dramatiquement réduit son programme de construction : de 200 000 nouveaux logements par an il y a dix ans, le chiffre est tombé à 33 000 en 1991. Entre-temps, la hausse vertigineuse du prix des matériaux et des taux d'intérêt a empêché toute «relève» par un secteur privé *embryonnaire. Face à cette stagna*tion généralisée, la demande, elle, a continué de croître.

Pour se débarrasser enfin de ce fardeau financier sans en assumer les conséquences politiques, le dernier gouvernement socialiste a transféré par décret, en décembre 1989, la propriété des appartements sociaux aux municipalités. C'était un cadeau empoisonné. Craignant l'impact négatif d'une brusque libéralisation des prix immobiliers à quelques mois seulement des premières élections démocratiques, l'Etat a néanmoins maintenu un strict contrôle sur les loyers et la vente des appartements. Résultat : les municipalités n'avaient aucune liberté de gestion mais ont hérité, du jour au lendemain, de l'énorme dette liée à l'entretien des immeubles. Une «ardoise» évaluée à 200 milliards de forints.

Le principe des trois poches vides

Aujourd'hui *comme hier,* l'objectif du gouvernement est toujours le *même : s'il envisage maintenant de* lever les restrictions sur la vente des *appartements et le montant des* loyers, il imposera, comme avant, *une série de contraintes aux collec*tivités locales au nom de la défense des locataires : *allocations aux plus* démunis en cas de hausse du loyer et octroi de prêts exonérés d'intérêts pendant dix ans aux locataires qui veulent racheter leur logement.

Coincées par ces restrictions, les municipalités n'ont à leur tour pas d'autre choix que de répercuter sur les nouveaux propriétaires les dettes héritées de l'Etat. Retour à la case départ...

«En guise de projet, le gouvernement ne fait que recycler le principe des trois poches vides : celles de l'Etat, des municipalités et des locataires», constate amèrement Peter Gyori, président de la commission des affaires sociales de la capitale. Mais en toile de fond il y a aussi une lutte politique entre l'Etat, dirigé par un gouvernement conservateur, et les municipalités, largement contrôlées par l'opposition.

L'avenir? Jozsef Hegedus, de la *Société de recherche métropolitaine,* est sceptique. *«La nouvelle législation perpétue un système rigide fondé sur le transfert de responsabilités qui crée des conditions fictives de marché. A court terme, ce n'est rentable que politiquement.»* La loi ne sera sans doute pas adoptée avant la fin de l'année. Et à ce moment-là, il ne restera qu'un an avant les prochaines législatives...

YVES-MICHEL RIOLS

LIVRES ET REVUES

VERS UNE NOUVELLE EURASIE ?

Professeur d'allemand, Pierre Béhar propose une réflexion sur les rapports de l'Europe avec ses voisins de l'Est et du Sud, après la disparition de l'empire soviétique. Selon lui, l'Europe doit à la fois penser son organisation interne sous la forme *d'une confédération* et s'inscrire dans une nouvelle Eurasie.

► **Pierre Béhar, *Une géopolitique pour l'Europe, vers une nouvelle Eurasie?* Editions Desjonquères, 170 p., 110 F.**

L'EUROPE, 50 MOTS

En cinquante mots, Robert Toulemon fait faire le tour de l'Europe. De l'Acte unique à l'Union de l'Europe occidentale, il passe en revue un vocabulaire qui fait partie de notre paysage politique et qui définit la nouvelle situation sur le continent.

► **Robert Toulemon, *l'Europe, 50 mots.* Editions Desclée de Brouwer, 190 p., 68 F.**

LES SOURCES D'INFORMATION

Ce guide donne quelque trois mille adresses classées et *répertoriées* dans quarante-cinq pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est *et permet de contacter* tous les officiels, des gouverne*ments aux partis politiques et* aux médias.

► **Evelyne Bichet et Madeleine Zbinden, *les Sources d'information en Europe.* Les Guides du CFPJ, diffusion La Découverte, 360 p., 220 F.**

POINT DE VUE

Une terrasse sur l'Europe

par Joachim Fritz-Vannahme

LE voyage est-il vraiment terminé? Un an à peine après la parution du premier numéro de *Belvédère,* le groupe Express a perdu tout intérêt à la *poursuite de l'aventure avec cette* revue européenne. *Belvédère «n'a pas eu le succès attendu»,* a indiqué un communiqué de presse pour annoncer la fin. Nous ne voulons pas spéculer ici sur la nuance entre *attendu* et *espéré,* bien que *celle-ci en dise long sur le manque* d'enthousiasme avec lequel, dès le début, beaucoup à *l'Express* «encouragèrent» ce projet ambitieux. Nous ne voulons pas écrire un chant d'adieu ou une épitaphe pour cette production européenne, *car le temps de la nécrologie n'est* pas encore venu.

«Meurs et reviens.» C'est ainsi *que Goethe conclut un de ses plus* célèbres poèmes. Ces lignes ne *nous sont pas venues* par hasard à l'esprit, lorsque de la fin de cette belle perspective, de la disparition de ce *Belvédère* avec vue sur toute l'Europe, la nouvelle atteignit *notre table, à nous, membre du* comité de rédaction de *Belvédère* et *observateur de l'hebdomadaire* allemand *Die Zeit* en France.

De Budapest à la place de la Sorbonne

Pourtant, cela ne peut pas, cela ne doit pas être fini – ce voyage *en cinq numéros* seulement de Paris à Pétersbourg (la ville n'avait pas encore retrouvé son nom quand le magazine, dans son deuxième numéro, publia le portrait de son maire Anatoly Sobtchak), d'ici au Japon, et retour, *(non!, de* cette terrasse, aucun nombrilisme européen n'était *annoncé), de Berlin à la Baltique,* via Cracovie... et Calais.

Dans leurs contributions, des *auteurs issus de* l'Europe tout entière manifestaient de la distance et de la proximité *par rap*port à ce vieux monde, ce nouveau continent, ils *décrivaient* avec plaisir et *savoir,* étonnement et intérêt, cette différence qui fait *l'attrait et* la *richesse* de l'Europe et dont même le bon Européen n'a parfois qu'une *vague idée.* Qui connaît la parenté entre le Cyrano de Bergerac d'Edmond *Rostand* et le Henri IV de Shakespeare? Qui devine les états d'âme de cette *Suisse tant enviée* (selon les enquêtes d'opinion, c'est là que les Français aimeraient le plus vivre, et tant d'Allemands dépei*gnent l'avenir idéal qu'ils envisa*gent pour leur nation réunifiée comme une sorte de Suisse géante)? Et qui compare les sièges du Café Gerbaud (à Budapest, certes, mais avec les chaises à l'abri des intempéries aux dossiers arrondis dont le paillage rappelle Saint-Germain-des-Prés) avec ceux d'un bar-tabac de la place de la Sorbonne (ces chaises en plastique égarées de toute évidence *d'un fast food américain dans ce* haut lieu de l'intelligentsia...)?

Belvédère ne dirigeait qu'à *regret le regard du lecteur* vers l'Europe des technocrates et des bureaucrates ; il ne le faisait en tout cas jamais de manière technocratique. Cette revue n'était – *n'était? n'est – animée par* aucune idée fixe et figée à tout jamais, mais elle était *habitée* par les réalités contradictoires de notre continent. *Belvédère* cherchait moins l'Europe que les Européens, profondément convaincu qu'un beau *jour cette Europe* tant vantée se trouverait elle-même.

Ce n'était certes pas un hasard si ce magazine paneuropéen *était* justement né en France, car il y a peu de pays qui aient découvert ces derniers années le thème de l'Europe avec tant de passion. *Comme il n'y a aucune nécessité* pour que cet être étonnant doive être privé de vie si peu de temps après sa naissance, peut-être la France, en tout cas son paysage *médiatique* à bout de souffle, est-elle à la fois trop grande et trop *petite pour Belvédère? Les trois* quarts des articles étaient d'abord rédigés dans une langue étrangère, mais se lisaient dans un français excellent grâce à la remarquable *traduction,* ce qui, soit dit en passant, rendait à la francophonie tant vantée un *plus grand service que* tous les discours officiels sur le rôle du français dans le monde. Mais pourquoi demain ne dirait-on pas qu'un tiers des articles ont été *traduits du français? Né en France, Belvédère* pourrait et doit continuer à vivre en Europe. Meurs et reviens...

► **Joachim Fritz-Vannahme est correspondant à Paris de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit.***

POLITIQUE

La question européenne et les débats nationaux

M. Jacques Delors souhaite que les Français « retrouvent le sens du compromis et de la coalition »

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a déclaré, dimanche 17 mai, qu'il n'était *« candidat à rien »*, ni au renouvellement de son mandat à Bruxelles ni à l'élection présidentielle de 1995. Invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, qui fêtait son dixième anniversaire, M. Delors a précisé : *« Pour reprendre la grille de lecture d'un homme doué pour la synthèse, Raymond Barre, il y a les candidats potentiels, les candidats virtuels et les candidats déclarés. Présentement, je ne m'inscris dans aucune de ces catégories. »* On lui a toutefois *« proposé des choses »* auxquelles, a-t-il ajouté *« j'ai dit oui ou j'ai dit non »*.

Evoquant notamment la succession de Mme Edith Cresson à Matignon, M. Delors a observé que la fonction de premier ministre l'aurait *« intéressé intellectuellement et politiquement »*, mais que son départ, en cours de mandat, de la présidence de la Commission de Bruxelles aurait donné *« une image négative »* de la France et de lui-même. *« J'aurais eu l'air de courir après un poste et de considérer que celui que j'avais était de moindre importance »*, a-t-il observé. Déplorant chez les dirigeants politiques français *« l'obsession de la présidence de la République »*, M. Delors a estimé que, pour *« réussir en politique »*, il faut *« bouffer de la vache enragée (...), avaler des couleuvres (...) et se considérer un peu plus fort que les autres. Cela fait beaucoup de conditions »*.

M. Delors souhaite pourtant contribuer à *« redonner de nouvelles idées aux socialistes démocratiques »* et s'accorde *« quelque temps »* pour que, avec son *« aide »*, *« tous les quadras qui sont encore socialistes puissent trouver une ouverture et des idées pour les générations de demain »*.

Tout en restant partisan d'un mandat présidentiel de sept ans et du *« décalage »* entre les élections législatives et présidentielle, M. Delors a exprimé le vœu que *« les Français retrouvent le sens du compromis et de la coalition »* qui existait sous la IVe République : *« Plus les socialistes sont socialistes, plus les démocrates-chrétiens sont démocrates-chrétiens, plus chacun est ce qu'il est, plus on peut prévoir un mandat de législature »*, a-t-il indiqué; il a évoqué, pour expliciter ses propos sur la notion de « coalition », les socialistes, les démocrates-chrétiens et les écologistes.

A propos de l'Europe, M. Delors s'est félicité de la qualité *« formidable »* du débat parlementaire sur la modification constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, tout en mettant en garde les députés et les sénateurs contre la tentation de renégocier l'Union européenne : *« Si la France donne l'exemple, si malheureusement l'Assemblée nationale et le Sénat veulent redélibérer avant de passer à la monnaie unique, alors c'est foutu »*, a déclaré le président de la commission européenne. *« C'est la France qui a toujours été à l'avant-garde de l'idée européenne (...), est-ce cette France qui veut donner le mauvais exemple? »*, s'est-il interrogé.

Répondant aux adversaires de Maastricht, qui craignent le sacrifice de la nation au profit de l'Union européenne, M. Delors a observé que *« la souveraineté ne peut pas être identifiée à la nation »* et que le traité n'a pour but que d'*« unir les Etats-nations (...), compte tenu de nos marges de manœuvre étroites et du déclin qui menace l'Europe depuis des années »*.

Objectif 1994

Suite de la première page

Face à un PS verrouillé par la convergence d'intérêts entre M. Laurent Fabius et M. Michel Rocard, il choisit le contournement sur le terrain syndical, d'une part, sur celui de la génération nouvelle, d'autre part.

Alors que les socialistes démontrent leur impuissance à intervenir dans les débats syndicaux et à favoriser quelque recomposition que ce soit, M. Delors brandit sa carte de syndiqué de longue date pour appeler à une renaissance de l'action revendicative et à la reconstitution d'une force de défense des salariés capable de contracter avec les direction d'entreprise et les pouvoirs publics. Ensuite, au moment où les socialistes préparent le « contrat » que leur congrès extraordinaire de juillet devra adopter pour qu'il soit proposé aux Français et aux « forces de progrès », le président de la Commission européenne annonce qu'il prendra sa part de ce travail en proposant des idées aux quadragénaires désespérés par la pesanteur d'un passé figé dans les immuables courants.

Un calendrier européen

Parce qu'il est là sans tout à fait y être, M. Delors peut annoncer franchement la couleur : l'avenir, dit-il sans précaution, est aux gouvernements de *« compromis »* et de *« coalition »*. Et il prend date : c'est à la prochaine élection présidentielle, intervenant à son échéance normale en 1995, que pourra se constituer, a-t-il expliqué, la majorité nouvelle qu'il appelle de ses vœux. Il occupe ainsi, officiellement, la place qui lui revient de fait dans le paysage que l'on découvre à mesure que progresse l'ascension vers le col de Maastricht. A côté de la tente M. Raymond Barre – avec lequel il souligne sa parenté de vues, – de la caravane de M. Edouard Balladur – *« la droite »* – et du *mobil home* de M. Pierre Bérégovoy – qui devrait se faire à l'idée que *« la politique économique, ça comprend aussi d'autres éléments »* que le budget et la monnaie, – M. Delors plante benoîtement sa canadienne.

L'Europe, qui *« piège la droite »*, selon M. Lionel Jospin, pourrait bien piéger aussi, sinon les socialistes, du moins M. Rocard. Enntraîné dans l'entreprise de contrôle du PS menée par M. Fabius, le candidat « virtuel » à l'élection présidentielle voit d'autres que lui parcourir l'espace. Comme l'a expliqué tranquillement M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, lorsqu'il s'agira de désigner leur candidat à l'Elysée, *« il faudra que les socialistes choisissent celui qui a le plus de chances de gagner »*, tout simplement. M. Rocard devra donc faire ses preuves à l'égal de MM. Delors ou Bérégovoy, sans pouvoir se prévaloir d'un accord d'appareil qui risque de le gêner davantage que de le servir.

Si M. Bérégovoy n'en est encore qu'au stade où il bénéficie du contre-effet Cresson et des ravages provoqués à droite par l'Union européenne, la possibilité de sa promotion au rang de « présidentiable » est une inconnue que les socialistes commencent à intégrer dans leur prospective. Quant à M. Delors, il représente, pour une partie des amis de M. Jospin comme pour certains fabiusiens sceptiques sur les chances de M. Rocard, un choix qui leur permet de résister à l'emprise des chefs de courant.

Le respect du calendrier, qui paraît aujourd'hui s'imposer dès lors que s'éloigne la réforme des institutions annoncée par M. François Mitterrand pour l'automne, fait des prochaines élections européennes, en 1994, une sorte de banc d'essai de la présidentielle de l'année suivante. A gauche comme à droite, les préparatifs des listes qui se présenteront aux électeurs dans deux ans ont commencé. Quelle meilleure occasion pour ceux qui ont fait de l'Europe – « pour » ou « contre » – leur combat essentiel, qu'il s'agisse de MM. Séguin, Philippe de Villiers, François Léotard ou Chevènement? Quel meilleur moyen d'unifier ou de départager les Verts de M. Antoine Waechter et les éco-lo-centristes de M. Brice Lalonde? Quel meilleur moment pour donner corps aux « refondations » que recherchent, à gauche du PS, M. Charles Fiterman ou M. Harlem Désir et ses amis?

Maastricht ouvre la perspective d'un calendrier « européen » de la politique française, qui viendrait dominer tous les autres et les soumettre à sa loi. M. Delors y a inscrit son nom, suivi, comme les autres, d'un point d'interrogation.

PATRICK JARREAU

M. Strauss-Kahn envisage l'organisation d'un référendum unique « avant l'été »

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a estimé, dimanche 17 mai, lors de l'émission « Forum RMC-*l'Express* », qu'un référendum portant à la fois sur la révision constitutionnelle et sur la ratification du traité de Maastricht pourrait être organisé en cas d'échec de la procédure parlementaire en cours. *« Est-ce que, d'un seul mouvement, le référendum ne pourrait pas régler (...) l'ensemble de la question? »* s'est-il interrogé, ajoutant qu'il ne croyait pas qu'*« un référendum avant l'été exclut un référendum à l'automne »* sur le toilettage des institutions déjà annoncé par le président de la République.

M. Strauss-Kahn a, en outre, exprimé sa *« préférence pour le septennat renouvelable »* tout en précisant que si *« on voulait empêcher que des durées trop longues de présidence se mettent en place (...) le septennat non renouvelable serait effectivement une solution »*. Evoquant, enfin, les alliances que les socialistes seraient amenés prochainement à contracter, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur a jugé *« assez naturel que le Parti socialiste ait des discussions »* avec la *« fraction la plus engagée à gauche du mouvement écologiste »*.

□ **M. Dray pour *« une sorte de mouvement ou de coalition »*.** – M. Julien Dray (PS), député de l'Essonne, a estimé à propos du Parti socialiste, dimanche 17 mai, sur Radio J, que, *« s'il s'agit simplement de faire un bloc conservateur pour garder les R 25, à un moment donné ou à un autre, l'Histoire nous sanctionnera, en 1993 ou en 1995 »*. M. Dray a assuré qu'*« il y a besoin que le paysage politique autour du PS se restructure et que nous ayons la possibilité d'avoir un vaste rassemblement »*. *« Il faut constituer une sorte de mouvement ou de coalition dans laquelle il y aura le PS, la mouvance écologiste (...). [et] je pense au mouvement anti-raciste qui a certainement besoin d'avoir ses propres responsables politiques dans cette coalition »*, a conclu M. Dray.

□ **M. Léotard : *« Larguer les amarres du socialisme. »*** – *« L'objectif de la droite est de gouverner en 1993 et de gagner en 1995*, a déclaré M. François Léotard, samedi 16 mai à Nancy. *Nous gagnerons les législatives avec le RPR, car il n'est pas question, ni pour lui ni pour nous, d'agir autrement qu'ensemble. »* Le président d'honneur du PR souhaite que l'opposition permette *« à la France de larguer les amarres du socialisme, et pas seulement pour deux ans »*.

□ **M. François Mitterrand aux obsèques de son frère Philippe.** – Le président de la République, M. François Mitterrand, et son épouse ont assisté, samedi 16 mai, à Bassac, près de Jarnac (Charente), aux obsèques du plus jeune frère du chef de l'Etat, décédé à Paris dans la nuit de mercredi à jeudi des suites d'une longue maladie. La cérémonie funèbre s'est déroulée en fin d'après-midi dans la petite église de l'abbaye de Bassac, en présence de plusieurs centaines de personnes parmi lesquelles M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et M. Philippe Marchand, ex-ministre de l'intérieur. L'inhumation a eu lieu ensuite dans la plus stricte intimité à quelques kilomètres de Bassac, dans le cimetière de Saint-Simon, commune dont Philippe Mitterrand, mort à l'âge de soixante-dix ans, avait été le maire de 1966 à 1972 et dont sa femme est depuis le premier magistrat.

M. Chevènement dénonce « l'Europe maastricheuse »

M. Jean-Pierre Chevènement a réuni ses amis du club République moderne, samedi 16 mai, pour un colloque consacré à *« la fracture sociale »* et destiné, surtout, à confirmer la fracture politique provoquée par le débat sur la ratification du traité de Maastricht. Aussi la principale des trois « tables rondes » organisées au long de cette journée était-elle celle de l'après-midi, intitulée « Europe, nation, intégration », pour laquelle M. Chevènement espérait la présence de M. Philippe Séguin, chef de file des adversaires de Maastricht au RPR, qui n'est pas venu, et celle de Mme Dominique Voynet, l'un des porte-parole des Verts, signataire d'un texte appelant à renégocier le traité, qui s'est décommandée.

En revanche, M. Robert Montdargent, député (PC) du Val-d'Oise, était présent, de même que M. Harlem Désir, qui avait tenu à participer à cette discussion-là plutôt qu'à celle du matin sur les exclusions : le président de SOS-Racisme tient à montrer qu'il s'engage, désormais, dans une action dépassant le strict cadre de la lutte contre les discriminations.

Après les plaidoyers favorables au traité de Maastricht, prononcés par M. Claude Cheysson, président de la délégation socialiste française au Parlement européen, et par M. Désir, M. Chevènement a dénoncé *« l'idéologie post-nationale »*, qui, selon lui, *« a trouvé dans le supranationalisme de la petite Europe un terrain de prédilection »* et qui *« constitue l'arrière-plan du traité de Maastricht »*.

Cette idéologie *« dangereuse »*, a-t-il dit, *« veut dépasser – en réalité, détruire – les nations au moment même où celles-ci s'affirment à nouveau comme le cadre irremplaçable de la démocratie »*. Se présentant *« hypocritement comme la forme moderne de l'internationalisme »*, l'idéologie post-nationale *« s'oppose apparemment au racisme »*, a expliqué M. Chevènement, mais *« rien n'est plus faux »*, car elle est, en réalité, *« la couverture d'un sentiment néo-impérial (...) d'appartenance à (...) l'« Empire du Nord »*.

« Cette Europe « maastricheuse » est une des modalités de l'organisation du « nouvel ordre mondial » que le président américain, M. Bush, a souhaité voir émerger dans l'après-guerre froide », a affirmé le député du Territoire-de-Belfort, en soulignant que les Etats-Unis *« ne souhaitent nullement voir surgir dans l'Europe une puissance diplomatique et militaire qui pourrait leur faire de l'ombre »*. Opposant l'intégration républicaine à l'intégration européenne, telle qu'elle est actuellement menée, M. Chevènement a appelé à la *« reconstruction de la gauche »*, dont le PS *« reste la composante principale »*, et il a déclaré que *« la démocratie est aujourd'hui, en France, la question principale »*. Souhaitant *« réformer profondément »* les institutions, l'ancien ministre s'est prononcé pour le régime présidentiel, *« quitte à reporter à 1994 la réforme constitutionnelle introduisant le quinquennat »*.

P. J.

M. Le Pen veut privilégier l'actualisation du programme du FN

Au cours de la réunion à huis clos du conseil national de son parti, dimanche 17 mai à Paris, M. Jean-Marie Le Pen a lancé *« la bataille des patriotes contre ce détournement de l'histoire de France »* que représente, selon lui, le traité de Maastricht (*le Monde* daté 17-18 mai). Sa signature est *« incompatible avec notre Constitution et, au-dessus d'elle, avec ce qui peut être historiquement considéré comme les lois fondamentales de la nation, lesquelles ne sauraient être transgressées, même pas par le peuple en ses comices »*, a estimé le président du Front national en considérant le référendum comme *« le strict minimum possible »*. Il a dénoncé les partis de l'opposition parlementaire qui, *« en se ralliant plus ou moins honteusement à la politique du gouvernement, démontrent qu'ils ne sont qu'un simple rassemblement électoraliste, un simple syndicat d'intérêts politiciens »*.

« On ne voit pas qu'elle pourrait être la crédibilité d'un candidat à la présidence de la République qui se révèle incapable de prendre position par oui ou par non sur un sujet aussi grave », a ajouté le chef de file de l'extrême droite en parlant de M. Jacques Chirac. *« En prenant la tête des abstentionnistes »*, l'ancien premier ministre conduit le RPR *« irréversiblement vers une implosion »* que M. Le Pen espère le plus rapide possible car cela permettrait aux Français de choisir entre *« le parti de l'étranger, de l'internationalisme, du mondialisme, des droits de l'homme »* et *« le parti de la nation, des droits du citoyen »*.

Certes, une circulaire thématique de campagne élaborée par la délégation générale du parti indique que *« Maastricht est un rendez-vous politique capital pour l'avenir de notre pays et de notre peuple »*, mais les cadres sont invités à se consacrer plus spécialement, dès maintenant, à la vie interne du Front national, qui *« devra disposer d'une version actualisée de son programme constituant son projet électoral et de gouvernement »* pour les prochaines élections législatives. Ainsi, d'élection en élection, les militants d'extrême droite sont maintenus sous une pression constante. Le processus s'achèvera en novembre par l'organisation d'une convention nationale qui se tiendra du 5 au 7 novembre au Bourget (Seine-Saint-Denis), avant la fête annuelle de cette formation politique dont ce sera le vingtième anniversaire.

O. B.

M. Pasqua pense réunir une majorité contre le droit de vote et l'éligibilité des ressortissants de la CEE

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, réaffirme, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 18 mai, son hostilité au droit de vote et à l'éligibilité accordés aux ressortissants de la CEE par le traité de Maastricht, pour les élections européennes et municipales, générateurs, à terme, selon lui, *« de conflits interethniques »*. *« Il n'est pas question d'accorder le droit de vote aux étrangers. Autant la chose n'est pas déraisonnable en ce qui concerne le vote aux élections européennes, autant le droit de vote aux élections locales serait inadmissible »*, affirme l'ancien ministre de l'intérieur. *« Si on donne le droit de vote aux ressortissants de la Communauté, ce sera une ouverture dans laquelle d'autres s'engouffreront inévitablement. Les 3,5 millions de Maghrébins et d'Africains qui n'ont pas le droit de vote le demanderont »*, ajoute-t-il.

M. Pasqua pense, sur ce point, réunir une majorité au Sénat : *« J'imagine mal, compte tenu de la gravité de cette affaire, que des sénateurs renouvelables en septembre puissent se présenter devant le corps électoral en disant* : « Nous avons pris la responsabilité de voter cette disposition », *en sachant que les électeurs sénatoriaux sont majoritairement contre et que le corps électoral de la droite y est également hostile! On peut avoir le goût du suicide mais seulement jusqu'à un certain point. »*

Dans un discours prononcé, samedi 16 mai, à Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne), M. Poher, président du Sénat, déclare, pour sa part, que le débat sénatorial sur Maastricht, qui débutera le 2 juin, devra *« rassembler et non pas diviser »*.

□ **M. Charles de Chambrun (FN) se démet de son mandat de maire de Saint-Gilles-du-Gard.** – Seul élu du Front national dirigeant, depuis mars 1989, une commune de plus de dix mille habitants, Saint-Gilles-du-Gard, M. Charles de Chambrun a fait parvenir, samedi 16 mai, au préfet du Gard sa démission du conseil municipal. Douze de ses colistiers ont fait la même démarche. Membre du bureau politique du mouvement lepéniste, M. de Chambrun avait été récemment mis en minorité sur le vote de son budget municipal. Son premier adjoint, M. Daniel Massebieau, qui n'a pas démissionné, expédiera les affaires courantes avant l'organisation d'une élection partielle à laquelle M. de Chambrun envisagerait de participer. L'opposition reproche, au maire démissionnaire *« des erreurs de gestion »*.

POLITIQUE

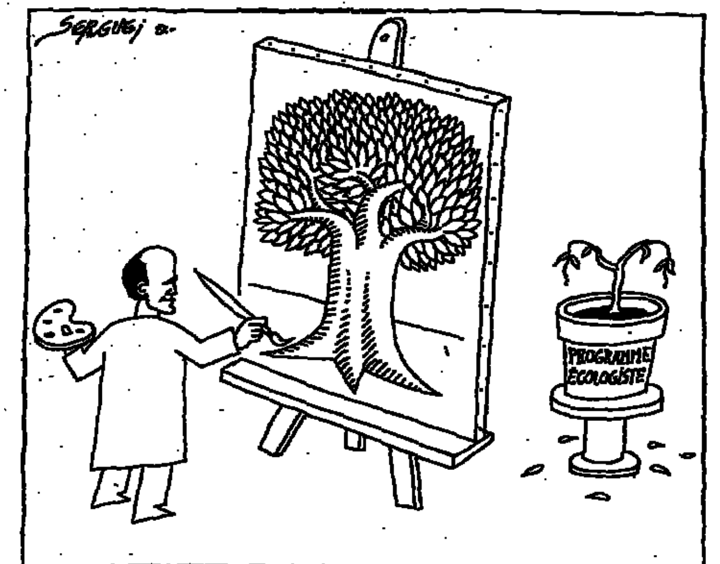
Devant le conseil national de son mouvement

M. Brice Lalonde prône l'émergence d'une « génération fraternité »

M. Brice Lalonde est-il insubmersible? Deux mois à peine après avoir claqué la porte, un peu vertement, du gouvernement et donné, à cette occasion, quelques sueurs froides à bon nombre d'électeurs, de militants et d'élus de Génération Ecologie, l'ancien ministre de l'environnement est parvenu, dimanche 17 mai, à Paris, dans l'une des salles du sous-sol du Sénat, à redonner de l'air à ses amis. *« Ne craignons pas de dire les choses nettement : nous avons à construire le parti du futur président de la République, ce qui veut dire que nous sommes là pour durer »*, a-t-il notamment déclaré devant le conseil national de son mouvement. *« Liberté, égalité, fraternité*, a poursuivi l'ancien ministre. *La liberté, l'égalité, ça gagne. Il y a des lois pour cela. Mais la fraternité, on n'en parle jamais ».*

« Génération fraternité », donc, voilà le cap – sympathique, mais toujours aussi flou –, comme l'a aussi expliqué un peu plus tard, à « 7 sur 7 » sur TF 1, le maire de Valenciennes, M. Jean-Louis Borloo. Le temps d'une envolée, le président de Génération Ecologie a encore exalté son *« envie de travailler avec d'autres générations, la génération européenne, la génération humanitaire »*, symbolisée, selon lui, par M. Bernard Kouchner, *« la génération du refus de l'embrigadement »*, dans laquelle il inclut, entre autres, le maire de Lyon, M. Michel Noir.

Le président de Génération Ecologie a choisi une *« stratégie boule de neige »* vis-à-vis des *« réformateurs »*. *« L'écologie va évidemment de soi. Désormais, il nous faut une génération des convictions »*, a affirmé M. Lalonde. *« Combien de fois me suis-je senti seul à savoir pourquoi j'étais là* [à la table du conseil des ministres], *parce que, moi, j'avais une ligne »*, a même confié l'ancien ministre.



Face à l'obstacle majeur que constitue, pour les écologistes, la permanence de l'actuel mode de scrutin aux élections législatives, M. Lalonde propose de relever le défi. *« A la hussarde*, a-t-il précisé. *Pendant longtemps, on a espéré persuader nos députés, on frappait à leur porte. Maintenant, on ne peut plus se contenter d'aller leur taper sur l'épaule, cela ne suffit plus, il faut prendre leur place. Le monde politique est plein de gens qui nous disent : Qu'est-ce que je peux faire pour toi? Eh bien non, rien, mon vieux, laisse-moi faire! »*. Bien que disposé à rencontrer les socialistes – mais *« lesquels? »*, – le président de Génération Ecologie se méfie de l'alliance nouvelle qui lui paraît se dessiner, ce qu'il appelle *« le coup du rose-rouge-vert »*, déjà expérimenté, contre son gré, au sein du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

Il préfère demander à ses amis d'*« être le sang neuf de la politique »* ou encore de *« restructurer la vie politique autour des vrais conflits »*. *« Entre les éléphants du PS et les dinosaures de l'UPF, on ne voit plus bien la différence »*, affirme-t-il. Il se propose donc de *« casser »* l'un et l'autre à la faveur, notamment, de ce *« moment de liberté »* que constitue selon lui l'élection présidentielle et pour lequel il se prépare déjà, en imaginant un système de primaires au sein du mouvement écologiste. Son programme est tout simple : *« Il faut que les cinquante ou soixante millions de Français – je ne sais plus combien nous sommes – soient contents, qu'ils soient en bonne santé et qu'ils aient du boulot ».*

« Le succès électoral nous crée beaucoup de devoirs, a poursuivi M. Lalonde. *Génération Ecologie ne serait-elle qu'un petit organisme de plus, avec sa petite rente écologique? Non, les écolos, au boulot! Nous sommes là pour inventer l'écologie conquérante. On ne s'efface plus, maintenant. Il s'agit de refaire la jeunesse de la France, de repartir à l'assaut, de refaire rêver. »* Dans un premier temps, le rêve passe par une entente au sommet, mercredi 20 mai, avec ces frères ennemis que sont les Verts de M. Antoine Waechter. *« Avec les Verts, nous avons un projet à partager*, dit l'ancien président de l'UNEF, à la Sorbonne, en 1968. *Il y a peut-être de grosses différences. Mais je crois plutôt à l'influence bénéfique de Génération Ecologie ».*

JEAN-LOUIS SAUX

Trois élections cantonales partielles

CHER : canton de Vierzon-I (*1er tour*).

I., 12 031; V., 4 783; A., 60,24 %; E., 4 681.

Michel Sansu, PC, 1 949 (41,63 %); Jean-Paul Vadrot, GE, adj. au m., 1 629 (34,80 %); Michel Preud'homme, RPR, 451 (9,63 %); François Scheid, FN, 359 (7,66 %); Claudine Barbin, PS, 103 (2,20 %); Hatuey Berdasco, écol., 102 (2,17 %); Pierre-Georges Gamain, div. d., 88 (1,87 %). *BALLOTTAGE.*

[Sept candidats briguaient la succession de M. Jean Rousseau (GE). Ce dernier, maire de Vierzon, conseiller régional, s'est démis le 7 avril, pour cause de cumul, de son mandat de conseiller général, qu'il avait conquis en mars dernier. Au second tour, il avait été élu par 3 764 voix (58,62 %) contre 2 657 (41,37 %) à M. Michel Sansu, qui tentait de maintenir au Parti communiste le siège de M. Fernand Micouraud, ancien maire de Vierzon, qui ne se représentait pas. Il y avait eu 6 421 suffrages exprimés et 6 921 votants (soit 42,37 % d'abstention) sur 12 063 inscrits.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 12 063; V., 7 763; A., 35,64 %; E., 7 396; Jean Rousseau, 2 368 (32,01 %); Michel Sansu, 2 081 (28,13 %); Michel Preud'homme, 1 139 (15,40 %); François Scheid, FN, 976 (13,19 %); Hatuey Berdasco, écol., 449 (6,07 %); André Cormon, PS, 383 (5,17 %).

Pour cette partielle, c'est le candidat communiste, M. Sansu, qui, améliorant son score de mars de 13,5 points de pourcentage, arrive en tête. Il précède le « poulain » de M. Rousseau, M. Vadrot, qui a bénéficié, lors de la campagne de ces deux dernières semaines, de la venue à Vierzon de MM. Haroun Tazieff et Brice Lalonde. Même si, en pourcentage, M. Vadrot fait mieux que M. Rousseau (+2,79 points), il obtient 1 009 suffrages de moins.

Les candidats de droite, M. Preud'homme, investi par le RPR, et M. Gamain, divers droite, en n'obtenant respectivement que 9,63 % et 1,87 % des voix, ne participeront pas au second tour. M. Preud'homme, déjà en lice en mars dernier, perd 15,40 points de pourcentage et 1 139 voix. De son côté, le candidat du FN subit également un recul : –13,19 points et –976 suffrages. Le PS, malgré un changement de candidat, apparaît laminé et passe de 5,17 % à 2,20 %, et de 383 à 103 voix.]

HAUT-RHIN : canton de Soultz (1er tour).

I., 13 144; V., 6 539; A., 50,25 %; E., 6 365.

Thomas Birgaentzle, UDF-CDS, m., 1 558 (24,47 %); Etienne Bannwarth, PS, cons. mun., 1 227 (19,27 %); Armand Lehmann, RPR, m. de Bollwiller, 941 (14,78 %); Jean-Claude Mensch, écol., 835 (13,11 %); Gilbert Fricker, div., 671 (10,54 %); Marcel Luthringer, FN, 437 (6,86 %); Germain Brucker, div., 433 (6,80 %); Jean-Claude Mehlen, ext. d., 212 (3,33 %); Auguste Bechler, PC, 51 (0,80 %). *BALLOTTAGE.*

[M. Henri Goetschy (UDF-CDS), sénateur, avait renoncé en 1988, après sa réélection – qui comme les précédentes avait été acquise au premier tour, – au conseil général, où il siégeait depuis 1964, à solliciter le renouvellement de son mandat de président de l'assemblée départementale, qu'il détenait depuis 1973. Elu au conseil régional d'Alsace en mars dernier, M. Goetschy s'est démis de son mandat de conseiller général pour être en conformité avec la loi limitant le cumul.

Il apportait son soutien au maire centriste de Soultz, dont il reste le premier adjoint, M. Thomas Birgaentzle. Ce dernier, face à huit candidats, ne pouvait prétendre approcher le score de M. Goetschy en 1988, alors candidat unique du CDS et du RPR. Le maire RPR de Bollwiller, deuxième commune du canton, M. Lehmann, briguait cette fois les suffrages des électeurs. Il est devancé par le socialiste, M. Bannwarth, conseiller municipal de Soultz, un moment en froid avec les instances départementales de son parti, aujourd'hui réintégré et ancien conseiller régional.

La droite, au total, régresse par rapport à 1988, de même que le PS et le PC. En revanche, l'extrême droite, qui cette fois avait deux représentants, l'un du Front national, l'autre du mouvement dissident Alsace d'abord, progresse, tandis que les écologistes, absents en 1988, obtiennent avec un seul représentant plus de 13 % des voix.

Les résultats du premier tour de septembre 1988 avaient été les suivants : I., 12 822; V., 6 513; A., 49,20 %; E., 6 332; Henry Goetschy, 3 482 (54,97 %); Etienne Bannwarth, PS, 1 722 (27,19 %); Germain Brucker, div. d., 695 (10,97 %); Jean-François Abraham, FN, 284 (4,48 %); Roland Kieutzy, PC, 150 (2,36 %).]

SEINE-MARITIME : canton du Havre-IV (1er tour).

I., 10 015; V., 3 174; A., 68,30 %; E., 3 121.

Agathe Cahierre, UDF, 1 756 (56,26 %); Nicole Le Foll, PS, 601 (19,25 %); Guy Bourlé, FN, 292 (9,35 %); Jean-Pierre Sceaux, PC, 278 (8,90 %); Yves Dupont, Verts, 194 (6,21 %). *BALLOTTAGE.*

[Après son élection à la présidence du conseil régional de la Haute-Normandie, M. Antoine Rufenacht, député RPR, ancien secrétaire d'Etat, a abandonné son siège de conseiller général, où il avait été réélu le 29 mars dernier, et qu'il détenait depuis 1973.

La très faible participation (31,69 %) n'a pas permis l'élection au premier tour de Mme Cahierre (UDF), qui, bien qu'ayant obtenu 56,26 % des voix, n'a pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits.

Les écologistes, qui présentaient un candidat d'union, M. Dupont (Verts), n'ont pas mobilisé leur électorat et perdent 8,78 points de pourcentage par rapport au score réalisé le 22 mars par les Verts et Génération écologie : 6,21 % et 194 voix au lieu de 14,99 % et 943 voix. Le Front national recule également (– 2,86 points), ainsi que le PCF (– 0,99 point). La candidate du PS tire son épingle du jeu et gagne près de quatre points, mais comme tous les autres candidats elle perd des voix.

M. Rufenacht l'avait emporté au second tour avec 3 362 voix (67,63 %) contre 1 609 (32,36 %) à Mme Nicole Le Foll, PS sur 4 971 suffrages exprimés, 5 373 votants (46,48 % d'abstention) et 10 040 inscrits.

Au premier tour, les résultats avient été les suivants : I., 10 039; V., 6 527; A., 34,98 %; E., 6 288; Antoine Rufenacht, 2 976 (47,32 %); Nicole Le Foll, 979 (15,56 %); Guy Bourle, FN, 768 (12,21 %); Jean-Pierre Sceaux, PC, 622 (9,89 %); Patrick Saint-Martin, GE, 489 (7,77 %); Yves Dupont, Verts, 454 (7,22 %).]

□ **SEINE-SAINT-DENIS** : *un nouveau maire à Villetaneuse.* – M. Jacques Poulet (PC), quarante-trois ans, premier adjoint chargé de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et du développement économique, a été élu, samedi 16 mai, maire de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis) à la majorité absolue par vingt-six voix contre quatre au candidat présenté par l'opposition UDF-RPR, M. Vincent Colignon, et trois au candidat présenté par le Front national, M. Guy Lallier. Il succède à M. André Boursier (PC), maire de la commune depuis 1977. Cette élection fait suite à la décision prise par M. Boursier en avril dernier de mettre un terme à son mandat de premier magistrat de la ville pour *« éviter de sombrer dans la routine »* et *« permettre à d'autres d'accéder à cette responsabilité et à apporter ainsi du sang neuf et des choses nouvelles »*. M. Boursier a choisi, à cinquante-quatre ans, de passer la main à son premier adjoint, au moment qu'il a jugé le meilleur, afin de *« pouvoir se consacrer beaucoup plus à ses responsabilités de conseiller général de la Seine-Saint-Denis »* tout en continuant à siéger au conseil municipal de sa ville. – *(Corresp.)*

La préparation des « assises »

Les Verts n'envisagent pas de rencontre « exclusive » avec Génération Ecologie avant décembre

LYON

de notre bureau régional

M. Christian Brodhag, membre du collège exécutif des Verts, a donné, dimanche 17 mai, à Valence, quelques indications sur la préparation des assises de l'écologie. S'exprimant devant l'assemblée générale des Verts de Rhône-Alpes, M. Brodhag a rendu compte des dernières décisions du collège exécutif qui l'a chargé de ce dossier. Ces assises, prévues les 27 et 28 septembre à la Cité des sciences de La Villette, à Paris, s'articuleront autour de quatre thèmes : le partage, l'espace, la culture, la société civile et la politique.

Plaçant ces journées sous le signe d'un *« dialogue entre des acteurs divers »*, M. Brodhag a expliqué qu'elles ne seront pas *« le lieu d'une rencontre exclusive »* entre les Verts et Génération Ecologie, le mouvement de M. Brice Lalonde. *« Cela, nous pourrons l'envisager pour décembre »*, a précisé M. Brodhag, répondant ainsi à l'appel à l'unité des écologistes lancé par une centaine de personnalités, membres des Verts, de Génération Ecologie ou militants associatifs (*le Monde* du 14 mai).

M. Brodhag a évoqué les *« gros problèmes financiers »* auxquels son parti est confronté pour organiser ces assises et lancé l'idée qu'il faudrait peut-être envisager *« le soutien d'entreprises »*.

B. C.

□ **Référendum chez les Verts.** – Pour la première fois à une telle échelle depuis la création de leur mouvement en 1984, les Verts ont organisé en Ile-de-France, du 29 avril au 13 mai, un référendum interne sur l'éventuelle constitution d'un intergroupe au conseil régional avec les élus de Génération Ecologie. Sur 840 adhérents officiellement recensés et 360 suffrages exprimés, les Verts se sont prononcés, par 184 voix contre 164 et 12 abstentions ou refus de vote, pour une telle formule de rapprochement avec le mouvement concurrent de M. Brice Lalonde. Au-delà du résultat de ce référendum qui met en minorité les amis les plus radicaux de M. Antoine Waechter, cette consultation, son organisation et le taux de participation obtenu constituent un précédent susceptible de peser à l'avenir dans les rapports de forces internes au mouvement écologiste.

M. Borloo réclame de nouvelles élections régionales dans le Nord-Pas-de-Calais

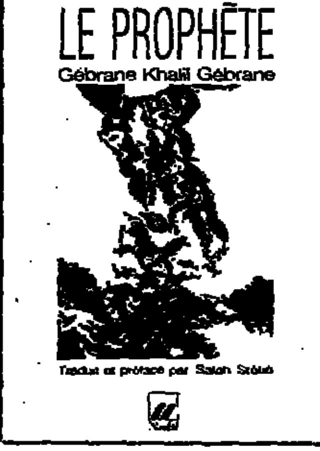
LILLE

de notre correspondant

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais devait se réunir lundi 18 mai pour procéder à l'élection des présidents de ses commissions. Au cours de sa dernière et longue séance du 11 mai, une majorité composée des élus de l'UPF, de Génération Ecologie, des amis de M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, et des représentants du Front national, a pu imposer ses vues dans l'élaboration du règlement intérieur de cette assemblée et la désignation de ses commissions.

Le Parti socialiste comptait proposer à nouveau une répartition entre tous les groupes, hormis celui du Front national.

Au cours de ce même congrès, M. Michel Delebarre a dénoncé la *« trahison politique »* de Génération Ecologie, acceptant de faire alliance dans le Nord-Pas-de-Calais avec la droite. Sur TF 1, dimanche 17 mai, M. Borloo a réclamé, quant à lui, l'organisation de nouvelles élections régionales afin de *« redonner la parole aux électeurs »*. *« Les gens de la région*, a expliqué le maire de Valenciennes, *ont le sentiment qu'on leur a volé leur vote. (...) Je n'ai jamais vu autant de fronde, de frustration, de mécontentement. Le Nord-Pas-de-Calais est une région en mutation industrielle. Ses habitants sont d'accord pour qu'il y ait un peu d'écologie, mais pas d'intégrisme vert. »* – *(Intérim.)*



SOCIÉTÉ

Le projet de M. Paul Quilès

La création d'une haute autorité policière s'inspire du rapport Bouchery resté confidentiel depuis janvier 1991

Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, a annoncé la création d'un Conseil supérieur de l'activité policière (*le Monde* du 14 mai). Cette décision vise à apporter *« une garantie supplémentaire aux citoyens pour les assurer que le souci de l'efficacité policière se concilie en permanence avec le respect scrupuleux des libertés individuelles et une déontologie sans faille,* a expliqué le ministre. *Le Conseil aura pour mission de veiller à cette déontologie »*. Ce projet s'inspire d'un rapport commandé fin 1990, à l'occasion de « l'affaire Doucé », à M. Robert Bouchery, conseiller d'Etat, qui était jusqu'ici resté confidentiel et dont nous publions les grandes lignes.

Le contenu du projet ministériel de Conseil supérieur de l'activité policière n'est pas encore connu : M. Quilès a seulement indiqué que le nouvel organisme sera composé de membres de la hiérarchie de la police, de représentants des policiers et d'un certain nombre de personnalités extérieures. Mais il devrait s'inspirer du rapport commandé par le ministre de l'intérieur Pierre Joxe, fin octobre 1990, à M. Robert Bouchery, conseiller d'État (*le Monde* du 1er novembre 1990) récemment nommé par le gouvernement à la tête de la Commission sur la prévention de la corruption.

Demandé en pleine « affaire Doucé » – du nom du pasteur enlevé et retrouvé mort alors qu'il était l'objet d'une surveillance des Renseignements généraux parisiens – et remis en janvier 1991, ce document préconisait la création d'un Conseil supérieur qui assurerait une meilleure *« transparence »* des pratiques policières. Mais ce rapport dormait, depuis plus d'un an, dans un tiroir de la place Beauvau. Sans doute parce que ce document plaçait la barre aussi haut que paraissent le requérir, en démocratie, le contrôle de la police et la confiance que les citoyens veulent bien lui accorder. Dotés d'armes et exerçant une autorité pouvant donner lieu à des abus, les policiers ne doivent-ils pas être au-dessus de tout soupçon ? Le rapport proposait d'*« assurer la transparence »* de l'institution et de *« rechercher les meilleures méthodes de fonctionnement des services de police dans un Etat de droit »*.

Jusqu'à présent, le citoyen s'estimant victime d'un abus de pouvoir policier peut, certes, saisir l'IGPN (inspection générale de la police nationale) ou, pour la préfecture de police de Paris, l'IGS (inspection générale des services). Mais le commun des mortels voit d'un œil méfiant le contrôle de policiers par d'autres policiers, *a priori* compréhensifs, voire sensibles aux pressions gouvernementales. D'autant plus que les enquêtes internes à l'institution policière se déroulent dans la plus grande discrétion.

Des personnalités d'horizons divers

Sans doute la justice peut-elle être saisie d'une affaire mettant en cause un dysfonctionnement policier, notamment dans les cas de « bavures » mortelles, mais il faut alors attendre quelques années avant d'en connaître le dénouement. Reste un dernier recours, celui du contrôle parlementaire (questions, commissions d'enquête, procédure budgétaire), trop peu assuré pour être vraiment convaincant.

C'est pourquoi le rapport Bouchery prévoyait la création d'un Conseil supérieur permettant un contrôle externe de la police. De quoi placer celle-ci dans une situation comparable à celles d'autres secteurs ou institutions : le Conseil supérieur de la magistrature, le Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, la Commission des opérations de Bourse, le Conseil de la concurrence, en ont fourni des exemples. Cette haute autorité de la police devrait notamment veiller à ce que *« le fonctionnement des services de police et les actes individuels* [des policiers] *démontrent que le service a été chargé de missions qui ne sont pas en contradiction avec les fins pour lesquelles il a été créé : font apparaître que la réalisation de ces fins n'a pas été obtenue par l'emploi de moyens illégitimes (...) ; sont appropriés au fonctionnement démocratique d'un service de police dans un État de droit »*.

Lui conférer *« une action à la fois indépendante et efficace »* impose de réunir des personnalités venant d'horizons divers et connaissant bien la police, ajoutait le rapport. S'y côtoieraient un conseiller d'État, un conseiller à la Cour de cassation, le directeur général de la police nationale, deux maires, deux anciens policiers au prestige indiscutable, un avocat, un ex-journaliste, trois personnalités connues pour leur engagement en faveur des droits de l'Homme. Tout citoyen *« ayant un intérêt direct et réel »* pourrait saisir le Conseil, qui aurait la faculté de se saisir d'office d'un dossier ou encore d'être saisi par le ministre ou des parlementaires. Le Conseil, toujours selon le rapport Bouchery, aurait la faculté de demander des enquêtes ou des compléments d'enquête à la « police des polices » (IGPN, IGS).

Un projet vieux de dix ans

Sans *« empiéter sur les pouvoirs du Parlement ou de l'autorité judiciaire »*, sans *« porter atteinte au pouvoir hiérarchique et disciplinaire »* et sans *« nuire à l'efficacité policière »*, le Conseil *« émettrait certes des avis sans ambiguïté sur les fautes et les responsabilités, mais dénoncerait aussi les accusations injustifiées ou diffamatoires »*, commentait M. Bouchery. Ses avis devraient *« pouvoir être, en tout ou partie, rendus publics, à l'initiative du ministre ou sur décision du conseil »*, et son rapport annuel serait rendu public.

« Au-delà des fautes de quelques-uns, la police nationale, forte de la considération de la population, n'a rien à craindre du débat public », avait affirmé M. Joxe en octobre 1990. La principale organisation de policiers en tenue, la FASP, estime elle aussi que la création d'un conseil supérieur externe à l'institution sera *« de nature à consolider la confiance entre la police et les citoyens »*. Il en est de même pour la FNAP, organisation majoritaire chez les policiers en civil, inspecteurs ou commissaires. Reste que certains policiers considèrent que la police se trouverait *« mise en garde-à-vue »* avec la création d'une Haute Autorité. Outre-Manche, le pas a été franchi : les citoyens britanniques peuvent déposer plainte devant une commission créée en 1984 pour contrôler la conduite individuelle des fonctionnaires.

Dans l'Hexagone, l'instauration du Conseil supérieur avait été proposée, dès 1982, par la commission Belorgey sur *« les réformes de la police »*. Les deux précédents ministres socialistes de l'intérieur – MM. Pierre Joxe, Philippe Marchand – s'étaient affirmés acquis à sa création. Mais ces déclarations n'avaient pas été suivies d'un passage à l'acte.

Il apparaît aujourd'hui que la nouvelle instance pourra être mise en place d'autant plus facilement qu'elle s'occupera de contrôler la seule police nationale, à l'exclusion de la gendarmerie ou des polices municipales. La rapidité de sa création, comme sa composition et l'étendue de ses missions, seront autant de tests de la volonté politique du nouveau ministre de l'intérieur et de la sécurité publique d'assurer une *« déontologie sans faille »* dans une institution policière dont le gouvernement veut renforcer la présence sur la voie publique.

ERICH INCIYAN

ENVIRONNEMENT

La lutte contre la sécheresse

Mme Ségolène Royal annonce de « grandes mesures » pour économiser l'eau

Alors que la sécheresse sévit en France pour la quatrième année consécutive, le ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, a annoncé, dimanche 17 mai, sur TF 1, une série de six *« grandes mesures »* destinées à limiter le gaspillage de l'eau.

La première est un appel *« à la citoyenneté et à la solidarité »* de chacun pour que, dans les comportements quotidiens, l'eau soit économisée. Mme Royal veut aussi que *« soient augmentés les pouvoirs des préfets »*, qui, en cas d'urgence, relâcheront l'eau des barrages EDF. Les agriculteurs devront arroser *« normalement et au bon moment »*, d'autant que des études menées dans le Sud-Ouest ont montré qu'en maîtrisant bien l'utilisation de l'eau un tiers peut être économisé *« pour la même rentabilité agricole »*. Des aides d'urgence seront mises en place par les six agences de bassin pour venir au secours des villes et des villages menacés par le manque d'eau potable. Ces six agences de bassin, qui couvrent l'ensemble du territoire national, ont d'ailleurs reçu un crédit global de 35 milliards de francs pour les cinq années à venir, avec mission de lutter contre les fuites le long de l'alimentation en eau et de protéger les rivières, les poissons et le paysage. Les prélèvements d'eau et les forages seront davantage contrôlés. Les amendes seront augmentées et pourront atteindre 1 million de francs, par exemple, *« pour un industriel qui déverserait des produits toxiques dans une rivière à sec »*.

RELIGIONS

Au synode diocésain

Les délégués des catholiques de Nanterre se prononcent pour l'ordination d'hommes mariés

Après dix-huit mois de consultations qui ont permis à près de vingt mille catholiques des Hauts-de-Seine de se prononcer sur l'avenir de leur Eglise et trois assemblées préparatoires, la session finale du synode du diocèse de Nanterre a réuni, samedi 16 et dimanche 17 mai à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), trois cent quarante délégués laïcs élus (dans une proportion des deux tiers), prêtres et diacres. Ceux-ci ont notamment voté toute une série de dispositions permettant une plus grande participation des laïcs à des responsabilités officielles. Investis d'une lettre de mission de leur évêque, Mgr François Favreau, quatre-vingts laïcs, hommes et femmes, sont déjà employés à temps plein ou partiel à des tâches d'aumônerie, de catéchèse et d'animation de paroisses.

Le diocèse de Nanterre est le premier de la « petite couronne » de Paris à avoir engagé cette nouvelle procédure du synode, permettant une plus grande liberté d'expression dans l'Eglise. Pour la première fois, il a même mis officiellement au vote deux propositions visant à l'ordination sacerdotale d'hommes mariés et à l'accession des femmes au diaconat. Ces deux propositions ont obtenu la majorité qualifiée des deux-tiers (67,6 % dans le premier cas, 79 % dans le deuxième), que l'évêque avait fixée, avant de les soumettre au Vatican. Elles n'ont toutefois aucune chance d'être retenues comme « loi synodale », devant être exactement conformes au droit canon de l'Eglise catholique.

H. T.

DÉFENSE

En Allemagne

Les partisans d'un abandon de l'avion de combat européen gagnent du terrain

BERLIN

de notre correspondant

Parlant des nouvelles tâches de la Bundeswehr et de la nécessité de faire des choix financiers, le ministre allemand de la défense, M. Volker Rühe, avait souligné, jeudi 13 mai, devant la conférence annuelle des officiers généraux allemands, que *« la campagne véhémente menée dans ce contexte en faveur de certains projets d'armement n'était pas particulièrement de propos »*. Le ministre avait en tête la polémique sur le maintien de la participation allemande au programme d'avion de combat européen (Eurofighter ou EFA), dont la poursuite est de plus en plus contestée outre-Rhin en raison des restrictions financières imposées par les contraintes de la réunification (*le Monde* du 9 mai).

Par des indiscrétions soigneusement distillées ce dernier week-end à Bonn, et généralement attribuées au ministère de la défense, les partisans d'un abandon du projet au sein du gouvernement ont relancé leur offensive. De nouvelles discussions sont prévues dans les semaines à venir entre les partis de la coalition afin d'arrêter une décision. M. Rühe, qui dirigeait jusqu'à sa prise de fonctions, il y a un mois, l'appareil du parti chrétien-démocrate, paraît convaincu que le maintien du projet dans les circonstances politiques actuelles et en raison de son coût très élevé est *« irréaliste »*. Le dossier sera examiné le 1er juin entre les différents partis politiques en Allemagne.

L'avion de combat européen – ou « chasseur 90 » pour les Allemands – est destiné à remplacer au tournant du siècle les Phantom de l'armée de l'air. Actuellement au stade du développement, il devait être construit en commun avec la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne. A l'origine, les Allemands s'étaient engagés pour 200 appareils et 50 autres options. Ils avaient réduit au début de l'année à 140 le nombre des commandes envisagées. Le coût est estimé à 135 millions de marks (l'équivalent de 452 millions de francs) l'exemplaire aux conditions techniques actuelles. En raison des restrictions budgétaires dues à la réunification, le projet est de plus en plus impopulaire.

Ses adversaires, notamment dans l'opposition, jouent sur la fibre pacifiste pour mettre en doute le besoin d'un tel appareil, à la suite de la disparition de la menace du pacte de Varsovie. Le ministre de la défense, qui est un proche du chancelier Kohl, ne nie pas qu'il y ait un besoin d'un nouvel avion de combat pour l'armée de l'air allemande. Mais il préférerait repousser toute décision au moins jusqu'aux prochaines élections législatives de 1994. Si l'Allemagne renonce à participer au projet, elle pourrait le moment venu se tourner vers d'autres fournisseurs. Suédois et Américains se partagent, dans une telle hypothèse, la faveur des pronostiqueurs.

L'industrie aéronautique allemande tente de parer le coup en insistant sur les pertes de savoir-faire et de charges de travail qu'un renoncement impliquerait. Près de 10 000 emplois, affirment les partisans de l'EFA, sont en jeu, principalement en Bavière.

HENRI DE BRESSON

[L'hypothèse d'une participation de l'Allemagne au Rafale français a également été avancée à maintes reprises dans le passé. Il faudrait au préalable que Français (partisans d'un avion polyvalent) et Allemands (adeptes d'un appareil plus lourd, à rayon d'action accru) harmonisent leurs besoins et, donc, leur politique de défense. Il paraît difficile, dans l'état actuel d'avancement du programme Rafale, que les Allemands puissent s'intégrer au développement industriel de l'avion de Dassault. En revanche, un abandon de l'EFA par l'Allemagne et un report, comme il en est question, de toute autre acquisition pourraient aboutir, en cas de coopération franco-allemande plus intensive en matière de défense, à un étalement dans le temps du programme Rafale et ouvrir la voie, en attendant, à l'adoption du Mirage 2000-5 par l'armée de l'air française. Dans cette éventualité, le dernier-né de Dassault, destiné à l'origine à l'exportation, recevrait un label national qui lui permettrait, après les échecs en Suisse et en Finlande, d'être proposé à l'étranger avec plus de réussite que ce n'est le cas aujourd'hui. – J. I.]

Dans la prochaine programmation militaire

L'Aérospatiale s'inquiète du sort du missile nucléaire M.5

« Sans le missile nucléaire M.5, il n'y a plus de dissuasion et plus de clé de voûte de la défense française, pour reprendre l'expression de M. Pierre Bérégovoy », a déclaré, samedi 16 mai, à Waterville (Irlande du Sud), M. Henri Martre, président-directeur général du groupe Aérospatiale, lors d'un séminaire d'information. M. Martre faisait allusion au fait que, si le gouvernement ne renouvelle pas, en juillet prochain, le contrat du missile M.5, destiné aux nouveaux sous-marins stratégiques, le groupe Aérospatiale, à en croire son directeur général, M. Yves Michot, devra disperser ses équipes de chercheurs et prévoir des départs de personnels.

L'an dernier à pareille époque, le gouvernement a abandonné le programme S.45 d'un missile voué à être enfoui dans les silos du plateau d'Albion, en Haute-Provence. Cette mesure, déjà, obligera la division « espace-défense » du groupe Aérospatiale à supprimer quelque 1 100 emplois d'ici à 1994, sur les 5 600 qu'elle compte à ce jour. *« L'arrêt du programme*, a affirmé M. Jacques Teyssier, directeur général adjoint chargé de la gestion industrielle, *a créé un traumatisme majeur dans le groupe et suscité des craintes sur sa capacité à maintenir des équipes qui sont uniques en Europe. »*

Depuis, Aérospatiale travaille sur le missile M.45, destiné aux sous-marins nucléaires en service. Ce programme est en voie d'achèvement, mais le nombre des missiles produits devrait être plus limité que prévu. Aux usines de Cannes (Alpes-Maritimes) et de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), la charge de travail s'amenuise et il se pourrait que la division « avions » du même groupe, où l'activité est forte, soit contrainte d'y transférer une partie de sa production. Le missile M.5 doit prendre la suite du M.45 à bord des quatre sous-marins stratégiques de la nouvelle génération que la France espère construire – dans le cadre de la prochaine programmation militaire – sur le modèle du premier de la série, *le Triomphant*, mis en service en 1995.

« Sans le programme M.5, a ironisé M. Martre, *les équipes s'en iront travailler au profit de l'agriculture, puisqu'il n'y aura plus d'activités industrielles dans leur secteur. Il n'est pas question que nous autofinancions de tels projets. C'est à l'Etat de prendre ses responsabilités de défense. »* Le programme de missile M.5 pour les nouveaux sous-marins a reçu, pour l'instant, entre 100 et 200 millions de francs par an de crédits publics pour des études préparatoires. Ces budgets devraient régulièrement augmenter au fil des années, pour atteindre quelque 1 milliard de francs par an en 1997-1998.

C'est en juillet prochain, selon M. Michot, que le contrat a besoin d'être renouvelé si l'on veut éviter la dispersion des équipes attachées aux bureaux d'études des Mureaux (Yvelines) ou un transfert partiel de certains chercheurs au bénéfice du lanceur civil Ariane-5. La mise en service opérationnel du M.5, armé d'une dizaine de têtes nucléaires pour des portées supérieures à 8 000 kilomètres, est prévue à partir de l'année 2005. *« Au-delà de cette date*, a expliqué le directeur général du groupe Aérospatiale, *il sera très difficile de gérer le potentiel industriel affecté à ce projet si, de surcroît, le démarrage du programme se fait lentement. »*

J. I.

SOCIÉTÉ

En complément du projet de loi sur la modernisation du sport

Mme Bredin propose des mesures pour renforcer la sécurité des manifestations sportives

Le prochain examen par le Parlement du projet de loi sur la modernisation du sport (*le Monde* du 16 avril) va permettre à Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, de présenter par voie d'amendements du gouvernement une série de mesures inspirées par l'analyse des causes de la catastrophe du stade de Furiani afin de garantir la sécurité des installations et des manifestations sportives. Ces mesures sont regroupées sous deux grands chapitres :

● **L'homologation des équipements et l'autorisation des manifestations.** – Toutes les installations sportives, existantes et à venir, accueillant du public devront obligatoirement être l'objet d'une homologation qui fixera notamment la capacité maximale d'accueil de l'enceinte. Elle sera accordée par le représentant de l'Etat sur avis d'une commission nationale de sécurité, nouvellement créée, ou, selon la taille des installations, de la commission départementale de sécurité. L'aménagement d'installations provisoires sera encadré par une procédure très stricte prévoyant notamment des délais impératifs compatibles avec toutes les vérifications nécessaires. L'autorisation d'une manifestation sportive ne pourra être accordée par le maire que si l'ensemble des dispositions requises (visite des équipements, délais, avis, homologation, etc.) a été respecté. Un poste de coordination de secours et de sécurité devra être implanté, poste ayant vue d'ensemble sur l'installation pour les équipements de grande contenance. Les places non assises et non numérotées seront interdites dans les tribunes.

● **L'organisation des manifestations.** – Les fédérations sportives, les ligues nationales qui y sont rattachées ainsi que les organisateurs des manifestations sportives agréées devront édicter un règlement spécifique relatif à l'organisation de toutes les manifestations dont elles ont la charge et qui sera soumis à l'approbation des ministres concernés. Il faudra signaler à l'autorité détentrice des pouvoirs de police les manifestations nécessitant des conditions particulières de sécurité. Les règles internes relatives au choix des terrains accueillant les grandes manifestations sportives seront réétudiées.

Mme Bredin a décidé, par ailleurs, de confier à un expert un audit sur l'état des principaux équipements sportifs. Enfin le ministre de la jeunesse et des sports va proposer la mise en place *« d'une commission tripartite Etat - Parlement - mouvement sportif, chargée de formuler des propositions relatives à une législation spécifique en matière de délits commis dans les stades, comme il en existe déjà dans certains pays européens »*.

L'enquête sur le drame de Furiani

Le président du Sporting de Bastia maintenu en détention

BASTIA

de notre correspondant

Le juge d'instruction Jean-Pierre Rousseau aura attendu la limite des cinq jours du délai de présentation pour provoquer le débat contradictoire entre l'accusation et la défense de M. Jean-François Filippi, détenu depuis le 13 mai à l'hôpital de Bastia en raison de son état de santé précaire.

Dimanche, peu avant 18 heures, une ambulance des pompiers, guidée par des voitures de police, entre par la porte arrière dans l'enceinte du palais de justice. Quelques dizaines de supporters du club sont là, attentifs, espérant apercevoir le président du Sporting dans l'ambulance.

Au fil des heures, le groupe de supporters, grossi d'amis, de badauds, de joueurs de football, s'interroge : *« Va-t-on vraiment le garder en prison ? Dans ce cas, il faut mettre Fournet-Fayard au trou. Ils ont les mêmes responsabilités. »* La foule devient plus compacte. La tension monte. Un peu avant 20 heures, le cordon de CRS qui ceinture le palais recule. Le groupe de manifestants, deux cents environ, fait bloc, barre la rue. L'ambulance des pompiers sort du palais. M. Jean-François Filippi est allongé à l'arrière, un médecin des pompiers à ses côtés. *« Mon père va bien. Il dit qu'il faut laisser passer l'ambulance »*, déclare son fils. Immédiatement, presque respectueusement, les supporters s'écartent lentement, l'ambulance part pour l'hôpital. Les badauds et les amis de M. Jean-François Filippi s'éclipsent silencieusement.

La procédure reprendra en milieu de semaine, dès que sera connue la décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation chargée de désigner la juridiction dans laquelle l'ex-préfet de la Haute-Corse, M. Henri Hurand, et le maire de Furiani, M. Eugène Bertucci, mis en cause dans le rapport d'enquête administrative, seront entendus.

MICHEL CODACCIONI

Pour sa douzième année d'existence

Arianespace fête son 101e contrat

Pour sa douzième année d'existence, Arianespace devait fêter, lundi 18 mai à Paris, son 101e contrat (1). Un chiffre qui en dit long sur la place que tient la société sur ce marché dont elle occupe plus de 50 %.

Le PDG d'Arianespace, M. Charles Bigot, peut se frotter les mains. Sa société se porte très bien, et pourrait servir d'exemple à tous ceux qui, dans le monde, veulent faire profession de la mise en orbite des satellites commerciaux par des lanceurs non réutilisables. *« Notre situation est saine et satisfaisante,* affirme M. Bigot. *Notre chiffre d'affaires (5 875 millions de francs en 1991) est en croissance* (2) *et la valeur globale de notre carnet de commandes s'élève à environ 15 milliards de francs pour 33 satellites à lancer. »* On ne saurait dans ces conditions faire la fine bouche, même si depuis quelques années la concurrence s'est à nouveau organisée. Mais bien peu peuvent aujourd'hui se flatter de travailler avec l'ensemble des constructeurs mondiaux de satellites et d'avoir gagné la confiance de tous ceux, sans exception, qui les « opèrent ».

Ce remarquable succès commercial, qui montre *« aux gouvernants, confrontés cette année à des choix difficiles »*, que le transport spatial n'est plus seulement une charge financière mais *« une source de revenus non négligeables* (3) *»*, ne s'est pas construit en un seul jour. Il y a eu des années de jeunesse un peu difficiles. *« De septembre 1983 à septembre 1987, on a vraiment ramé,* se souvient M. Bigot. *Les lanceurs de satellites ne sont pas des choses simples. »* Et, bien sûr, Ariane n'a pas échappé à cette règle.

Une commande de cinquante lanceurs

De cette époque, les responsables d'Arianespace ont tiré un enseignement. *« On n'est pas crédible tant que l'on n'a pas tiré une dizaine, voire une quinzaine de lanceurs. Même quand on ne fait pas de bêtises, il suffit d'un rien pour gripper la machine. »* C'est la raison pour laquelle pas un tir n'est aujourd'hui engagé sur un modèle pourtant aussi rodé qu'Ariane-4 sans que les huit cents paramètres du vol précédent aient été soigneusement dépouillés.

La longue série des derniers succès du lanceur européen a donc de quoi donner confiance. Au point même que M. Bigot affirme qu'*« aujourd'hui l'échec ne lui fait pas peur. S'il y en a un, ce sera pour une ânerie car nous savons que notre système marche et qu'il est précis »*. Les raisons de cette sérénité : la qualité et la mise en place d'un outil industriel qui a réduit les cycles de fabrication d'environ 40 % et les coûts de quelque 20 %. Résultat : le passage, voici trois ans, d'une commande, pour une valeur de 25 milliards de francs, d'une petite série de cinquante nouveaux Ariane-4 dont le premier exemplaire (V 50) a accompli sa mission avec succès le 15 avril dernier.

Si ces bons résultats invitent à *« regarder l'avenir avec sérénité »*, ils ne doivent pas *« nous amener à nous départir d'une grande modestie et d'une grande vigilance »*, estime le PDG d'Arianespace. Certes, l'année 1992 s'annonce bien avec 11 satellites à lancer en huit tirs et ce pour une valeur d'un peu plus de 5,2 milliards de francs. D'autre part, les carnets de commande de la société pour les trois ans à venir sont bien remplis et ses commerciaux recherchent plutôt de petits satellites d'une tonne pour emplir au maximum la « coiffe » de leur fusée la plus puissante, l'Ariane 44 L H-10.

Mais dans la coulisse la concurrence s'organise et il n'est pas toujours facile de se battre sur un marché relativement étroit lorsque l'on songe que l'essentiel, soit 69 %, est la chasse gardée des militaires et des organismes gouvernementaux américains. Une situation qui profite bien aux lanceurs américains, notamment les Atlas et les Delta, et qui invite Arianespace à fourbir ses armes, avec en particulier l'arrivée en 1995-1996 du lanceur super-lourd Ariane-5.

Ainsi Arianespace pourra-t-elle peut-être tenir le choc face à des Japonais qui montent, à des Chinois qui font du dumping sur les prix et doivent démontrer la fiabilité de leur puissant lanceur Longue-Marche 2-E, à des Russes que la situation économique de la CEI rend imprévisibles et à des organisations européennes qui oublient parfois, constatent certains promoteurs du lanceur européen, la notion même d'Europe.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Dont 55 ont été gagnés hors d'Europe depuis la création de la société en mars 1980.

(2) En 1992, ce chiffre devrait être plus modeste du fait du remarquable taux de remplissage (lancements doubles et gros satellites) du lanceur européen en 1991.

(3) D'ici à la fin du siècle, l'exploitation d'Ariane devrait avoir rapporté 70 milliards de francs dont plus de la moitié en devises.

Après une quatrième sortie dans l'espace

Succès de la première mission d'Endeavour

La navette américaine Endeavour a atterri, samedi 16 mai à 22 h 57 (heure française), sur la base d'Edwards (Californie), à l'issue d'un vol inaugural particulièrement spectaculaire et mouvementé. Après deux tentatives infructueuses, les astronautes avaient dû, notamment, effectuer une sortie à trois dans l'espace, au cours de la nuit du 13 au 14 mai, pour récupérer à la main un satellite Intelsat en perdition sur une mauvaise orbite depuis son lancement en 1990 (*le Monde* du 15 mai).

Cette sortie, la plus longue de l'histoire spatiale, n'a pas empêché Thomas Akers (déjà sorti mercredi) et Kathy Thorton de se lancer à nouveau dans l'espace entre jeudi 14 mai à 23 h 7 (heure française) et vendredi 15 mai à 6 h 52, afin d'assembler des poutres métalliques. Près de huit heures d'un travail préfigurant celui qui devra être mené pour le montage de la future station Freedom, et qui, de l'avis de l'équipage, s'est avéré beaucoup plus lent et épuisant que les simulations.

Cette mission redore le blason de la NASA, mais M. Daniel Goldin, le nouvel administrateur de l'agence spatiale américaine, ne s'est pas laissé emporter par l'euphorie du succès. Il a annoncé, en effet, qu'il avait commandé une étude sur le coût de cette opération, et la politique de facturation de la NASA. L'organisation internationale de télécommunications Intelsat a versé 147 millions de dollars (plus de 800 millions de francs), dont 93 millions de dollars (plus de 500 millions de francs) à la NASA pour ce sauvetage. Une belle économie puisque le remplacement pur et simple du satellite lui aurait coûté au moins 246 millions de dollars. Mais une mission de navette revient au minimum à 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs), beaucoup plus selon certains.

URBANISME

Le projet du quai Branly à Paris

Le financement du Centre de conférences internationales est en panne

L'Etat n'a pas réussi à vendre le vaste bâtiment situé 19, avenue Kléber à Paris (16e) – l'ancien Hôtel Majestic – qui doit garantir l'emprunt contracté pour financer la construction du Centre de conférences internationales, l'un des « grands travaux » de M. François Mitterrand, quai Branly dans le septième arrondissement (*le Monde* du 26 février).

Les services de M. Michel Charasse, ministre du budget, dont dépendent les domaines, affirment qu'« avant la fin de l'année », soit « aux enchères, soit à l'amiable », une nouvelle proposition de vente sera faite à d'éventuels acquéreurs de cet édifice datant du début du siècle.

L'ancien palais de Castille, où vécut jusqu'à sa mort en 1904 la reine d'Espagne Isabelle II, qui avait abdiqué en faveur de son fils Alphonse XII, a été vendu en 1906 à un certain Tauber, qui le fit démolir pour ouvrir, deux ans plus tard à cet emplacement, l'Hôtel Majestic. En 1939, l'Etat en fait l'acquisition et l'affecte au ministère de la défense nationale. Pendant la guerre, l'état-major allemand y installe ses quartiers. Après la Libération, l'UNESCO siégera dans ce bâtiment de 1946 à 1958, avant de gagner la rive gauche. Il est aujourd'hui sous la responsabilité du ministère des affaires étrangères et accueille différentes conférences internationales dont, récemment, celle de la francophonie.

Mis en vente en 1992 par les Domaines au prix de 1,5 milliard de francs, l'édifice n'a pas trouvé preneur. Cette situation illustre le marasme du marché immobilier parisien qui se débat dans une conjoncture difficile. A cela s'ajoute le statut particulier du Majestic. Selon le plan d'occupation des sols (POS) de la capitale, le bâtiment est toujours classé « à usage d'hôtel ». C'est-à-dire qu'il est aujourd'hui impossible de le vendre à une société désirant un environnement prestigieux pour son siège social ou de dresser des cloisons pour le transformer en immeuble de bureaux. La demeure est si vaste, si somptueuse, que seul un hôtel de luxe peut, à deux pas de l'Etoile, offrir des chambres à une clientèle internationale. Bien sûr, le POS de Paris peut être modifié. Mais les édiles de la capitale sont-ils prêts à ôter cette épine du pied des Domaines ?

Le projet de l'architecte Francis Soler, choisi en juin 1989 par le président de la République, prévoit de disposer au pied de la tour Eiffel trois « écrins » de verre communiquant entre eux, à l'intérieur desquels trouveront place une grande salle réservée aux congrès internationaux, des espaces polyvalents, des restaurants et des salons de réception. Coût de l'opération : 2,75 milliards de francs. Le Centre doit permettre d'accueillir à Paris, dans de meilleures conditions de travail et de sécurité, les sommets des chefs d'Etat et de grandes réunions diplomatiques.

Controverse autour du POS du quartier

Mais les dessins de l'architecte ne respectent pas le POS du quartier. Ainsi, par exemple, les édifices devraient culminer à 28 mètres alors que la hauteur autorisée est de 25 mètres. Les élus parisiens ont donc refusé le permis de construire. L'Etat brusque alors les choses. Par arrêté du 18 octobre 1991, M. Christian Sautter, préfet de région, qualifie le Centre de conférences d'*« intérêt général »* et met en demeure la ville de procéder à la révision du POS pour obtenir le droit de construire. Refus des édiles. L'Etat décide de se substituer à la mairie pour modifier le plan d'occupation des sols de la capitale (*le Monde* du 5 décembre 1991). L'enquête publique organisée par les services préfectoraux a eu lieu à la mairie du septième arrondissement. Le commissaire enquêteur doit remettre son rapport avant la fin du mois de mai. Le Conseil de Paris sera à nouveau saisi. Si les élus confirment leur refus de voir altérés les règlements d'urbanisme de la ville, le préfet pourra passer outre et *« imposer unilatéralement »*, pour la première fois à Paris, une modification du POS.

Sur le terrain entre le quai Branly et la rue de l'Université, clôturé et gardé par des dogues belliqueux, les travaux ont cependant avancé. Faisant fi des blocages juridiques, les bulldozers de l'établissement public chargé de bâtir le Centre de conférences ont creusé d'énormes trous pour effectuer, selon des pancartes placées le long de la voie publique, des *« sondages hydrauliques »* et des *« diagnostics archéologiques »*. Ces excavations ne pourraient-elles pas demain accueillir les fondations des « écrins » de verre projetés ? Les responsables du projet veulent en effet faire vite. L'inauguration du centre est toujours prévue pour 1995, malgré la polémique qui a déjà retardé de plus d'un an le lancement officiel du chantier dont l'avenir se joue avenue Kléber.

JEAN PERRIN

ORDRE DU MÉRITE

Mme Beytout et M. Boiteux grand croix

● *Sont élevés à la dignité de grand croix dans l'ordre national du Mérite :*

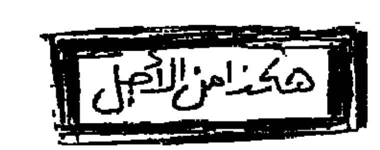
Mme Jacqueline Beytout, née Egger, présidente de la Fondation du design ; M. Marcel Boiteux, président de l'Institut des hautes études scientifiques, président du conseil d'administration de l'Institut Pasteur.

● *Sont élevés à la dignité de grand officier :*

MM. Henry Brusset, universitaire, professeur honoraire à l'Ecole centrale des arts et manufactures ; Claude Frejacques, membre de l'Institut, président du comité de l'environnement ; Claude Langlade-Demoyen, membre du Conseil économique et social ; Robert Manuel, artiste dramatique, directeur de théâtre.

Le *Journal officiel* du dimanche 17 mai publie, en outre, une liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

□ **Rectificatif.** – Une erreur a déformé l'un des termes de l'article consacré aux circonstances controversées dans lesquelles une série d'organes ont été prélevés sur le corps d'un adolescent au CHU d'Amiens en août dernier (*le Monde* daté 17-18 mai). Ce n'est évidemment pas pour « viol » mais bien pour « vol » (ainsi que pour violation de sépulture) que M. et Mme Tesnière, les parents de la victime, ont porté plainte contre X devant le procureur de la République d'Amiens.



SPORTS

VOILE : victoire d'« America³ » dans la Coupe de l'America

La leçon de sciences du docteur Koch

America³, le voilier du milliardaire Bill Koch, a conservé la Coupe de l'America au San Diego Yacht Club, en battant *Il-Moro-di-Venezia* par 4 victoires à 1, samedi 16 mai. La vingt-neuvième édition de cette épreuve, qui met en jeu le plus vieux trophée sportif du monde, aura donc lieu sur le même plan d'eau en 1995.

SAN-DIEGO

de notre envoyé spécial

Deux jours avant de le fixer pour la postérité avec l'aiguière d'argent offerte en 1851 par la reine Victoria, les photographes avaient demandé à Bill Koch de se coiffer d'un casque lourd. De Sir Thomas Lipton ou Harold « Mike » Vanderbilt au baron Bich ou à l'Australien Alan Bond, l'histoire de la Coupe de l'America ne manque pas de personnages richissimes ou extravagants qui lui ont consacré leur vie ou leur fortune, mais bien peu ont fait l'objet d'autant de critiques et de railleries que le skipper d'*America³* jusqu'à la veille de son triomphe.

Les professionnels ont longtemps traité avec mépris ce *« caprice »* du milliardaire qui avait investi dans ce Défi quelque 65 millions de dollars (350 millions de francs), soit 10 % de sa fortune personnelle, et prétendait, à ce titre, barrer son propre bateau. Les habitants de San-Diego lui en voulaient d'être venu contrecarrer les projets de Dennis Conner, fils d'un marin-pêcheur local, qui rêvait d'une cinquième victoire en Coupe de l'America enfin acquise sur le plan d'eau où il avait appris à naviguer. Les Américains voyaient surtout en lui un fils indigne qui avait poursuivi en justice ses trois frères et sa mère pour mieux faire valoir ses droits à l'héritage paternel (*le Monde* du 11 mai).

Fautes de débutant

Quinquagénaire à la silhouette dégingandée et aux gestes gauches, Bill Koch n'avait pas amélioré son image en accumulant les maladresses à bord d'*America³*. Dans la première et la troisième régates de la Coupe de l'America, il avait par deux fois été « sonné » par une poulie de bastaque, puis par un coup de bôme qu'il n'avait pu éviter. *« Ça a fait « bong ». Je me suis retourné. Il était allongé à mes pieds et se tenait la tête. On lui a passé un produit réfrigérant et, après ça, il était logique de lui confier la barre pour les trois bords de largue en « zig-zag ». Il a suivi ce chemin avec beaucoup de facilité... »*, plaisantait Buddy Melges, le barreur d'*America³*, devenu à soixante-deux ans le premier régatier à avoir remporté la Coupe de l'America, vingt ans après avoir gagné une médaille d'or olympique aux Jeux de Munich.

Plus caustique, Raul Gardini, l'homme d'affaires italien, manager d'*Il-Moro-di-Venezia*, s'était empressé d'ajouter : *« Dans toutes les écoles de voile, la première recommandation que l'on fait aux débutants, c'est : « Attention à la bôme. Baissez la tête ! »* S'il a si mal été accepté dans le cercle des habitués de la Coupe de l'America, c'est aussi parce que le skipper-propriétaire d'*America³* a découvert la voile il y a seulement huit ans, la quarantaine déjà largement dépassée. Pour ceux qui lui demandaient s'il se considérait comme un grand marin après avoir gagné la Coupe, Bill Koch a trouvé la réplique juste : *« Peut-être que je suis un bon marin, au sens scientifique »*.

A contre-courant par rapport à d'autres Défis, Bill Koch avait d'emblée choisi de privilégier l'approche technologique par rapport à la démarche sportive. *« La vitesse d'un bateau résulte à 55 % de la science, à 30 % du travail de l'équipage et à 15 % de la chance. Pour gagner la Coupe de l'America, il suffit d'avoir le bateau le plus rapide »*, répliquait-il à ceux qui mettaient en doute la compétitivité d'un équipage composé d'un barreur tiré de sa retraite, de la première femme (Dawn Riley) à avoir participé aux éliminatoires de la Coupe de l'America, de quelques athlètes façonnés par le football américain, mais d'aucun ancien vainqueur de l'épreuve.

Raul Gardini et les skippers qui se retrouvent parfois à bord des « maxi » auraient pourtant dû se méfier un peu plus de ce riche ingénieur chimiste qui prétend appliquer à la voile les mêmes méthodes d'approche scientifique qu'on lui a enseignées au très réputé Massachusetts Institute of Technologie (MIT). Avec une équipe de chercheurs et les puissants ordinateurs du MIT, Bill Koch avait déjà développé à partir de 1984 un programme de prédiction de vitesse pour les « maxi », avant de contacter une quarantaine d'architectes navals et de multiplier les tests en bassin de carène et en soufflerie sur des maquettes à l'échelle d'un quart.

Matador 2, le résultat de ces cinq années de recherches et de collaborations multiples, pesait 45 tonnes, soit 10 % de plus que les plus rapides des « maxi », mais il a remporté le championnat du monde en 1990 et 1991. Pour s'attaquer au Graal de la voile, Bill Koch aurait pu s'attacher les services des architectes les plus réputés et les plus expérimentés. Il a préféré extrapoler pour la Coupe de l'America la démarche qui lui avait si bien réussi en « maxi ».

Au lieu de confier la direction technique de son Défi à un architecte naval, Bill Koch a fait appel au docteur Jerome Milgram, un sexagénaire, véritable « savant Cosinus » pour toutes les techniques se rapportant à l'océan, depuis le travail sur les appendices d'un voilier, comme pour le Défi de San-Francisco en 1987, jusqu'au décryptage des relevés satellites pour l'armée américaine pendant la guerre du Golfe.

Au sein d'un Défi qui a compté jusqu'à 234 salariés, dont 57 docteurs ou ingénieurs en mathématiques, en physique, en hydraulique ou en dynamique des fluides, Jerome Milgram s'est chargé d'explorer les bureaux de recherche ou les industries de pointe susceptibles d'apporter un « plus » technologique au Défi et de confier à trois douzaines d'architectes du groupe Vincent Moeyersoms le soin de synthétiser ces travaux.

L'un des résultats les plus spectaculaires de ces recherches a été la mise au point, après deux ans de collaboration avec Allied Fibers, une société travaillant pour l'espace, de nouvelles voiles en Spectra, composé de fibres de carbone et de molécules polymériques haute densité à cristaux liquides. Le nouveau matériau, baptisé « cuben fiber », serait dix fois plus résistant que l'acier pour un poids inférieur de 40 à 50 % par rapport au Kevlar traditionnel. Cette impressionnante raideur à la toile d'*America³* se traduirait par des gains de 30 à 60 secondes selon les régates.

Un Concorde sous la quille

Les possibilités de remontée au vent avec un cap plus serré que ceux de ses adversaires et l'avantage plus substantiel encore d'*America³* au portant (vent arrière) permettent d'affirmer qu'il bénéficie d'appendices originaux. Après des semaines d'observations, de mesures et d'entretiens avec les architectes des différents Défis, Jacques Taglang, un expert de la Coupe de l'America (1), pense pouvoir affirmer que la quille d'*America³* est constituée d'un voile en acier qui soutient un lest en forme... d'avion ressemblant pour ses ailes à un Concorde un peu ventru. L'envergure des ailes (environ 3,60 mètres) assurerait au bateau une grande stabilité et aurait permis de déplacer plus de 2 tonnes de lest dans la coque, afin de réduire la traînée de la quille, surtout au portant.

Alors que les Défis français, italien ou japonais mettaient à l'eau leurs premiers Class America dès les début de 1990 afin de disposer d'une base de travail, Bill Koch, confiant dans la travail de ses ingénieurs et la justesse de leurs programmes informatisés, a attendu décembre 1990 pour commencer l'entraînement de son équipage avec... *F 1*, acheté aux Français, puis le 26 avril 1991 pour lancer *Jayhawk*, le premier de ses quatre bateaux. Le travail de conception d'*America³*, mis à l'eau le 3 février et finalement retenu pour défendre la Coupe, avait commencé en août 1991.

La grande surprise de la Coupe de l'America a pourtant été l'écrasante supériorité technologique du voilier américain. Dans les trois dernières régates, *America³* a, en effet, viré en tête aux vingt-quatre bouées. Samedi 16 mai, la course de la dernière chance a tourné à la confusion pour les Italiens, distancés de 44 secondes après avoir cassé deux lattes de grand-voile dans le premier bord de portant, puis explosé un gennaker dans le premier bord de largue. *« Nous avons été battus par le meilleur bateau et le meilleur équipage*, reconnaissait Paul Cayard, skipper d'*Il-Moro-di-Venezia*. *Personnellement, je n'ai pas aussi bien navigué que dans la finale des challengers. Peut-être parce que la tension était trop forte. Mais je pense que même si j'avais navigué à la perfection,* America³ *aurait gagné. »*

Pour Bill Koch, ce succès d'une équipe sportive et technique composée d'inconnus du grand public, à l'exception du vétéran Buddy Melges (*le Monde* du 12 mai), est avant tout la preuve de la supériorité de la technologie et du système de management américains. *« C'est le deuxième plus beau jour de ma vie après celui de la naissance de mon fils »*, a affirmé le milliardaire qui, après avoir consacré 65 millions de dollars et plus de deux ans de sa vie à ce Défi, semble vouloir écouter la voix de la sagesse. Défendra-t-il la Coupe de l'America en 1995 ? *« Je voudrais laisser Wyatt répondre à cette question. »* Le petit rouquin de cinq ans assis sur les genoux de son père depuis le début de la conférence de presse, n'a pas hésité une seconde pour crier *« Non ! »*. Pourquoi ? *« Parce que c'est trop long. »*

GÉRARD ALBOUY

(1) Coauteur avec l'architecte François Chevalier du seul ouvrage qui regroupe les plans de tous les bateaux qui ont participé à la Coupe de 1851 à 1987. Edité à compte d'auteur, 104, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.

Un échec populaire

SAN-DIEGO

de notre envoyé spécial

Il a fallu attendre l'ultime régate avec, selon l'estimation des gardes-côtes, quelque sept cent cinquante bateaux sortis sur le plan d'eau pour assister au triomphe d'*America³*, pour s'apercevoir que les habitants de San-Diego pouvaient s'intéresser à la Coupe de l'America.

La faillite, au propre comme au figuré, de l'America's Cup Organizing Committee (ACOC), n'a certes pas favorisé la promotion d'un événement étalé sur quatre mois et comportant cent soixante-huit régates. Même pendant l'ultime semaine où se disputait la Coupe de l'America, aucune affiche ni aucune banderole n'a assuré sa publicité en ville.

Si on excepte l'ambiance créée *in extremis* par quelques milliers de supporters italiens, jamais San-Diego n'a approché l'atmosphère chaleureuse ou passionnée de Newport (Rhode Island) ou de Fremantle (Australie), qui avaient précédemment accueilli l'épreuve.

« C'est normal, répond-on à l'ACOC. *Si dix mille visiteurs arrivent à Newport ou à Fremantle, certains devront coucher dans les rues. A San-Diego, ils passent inaperçus dans la sixième agglomération des Etats-Unis avec ses 2,2 millions d'habitants. »* La nouvelle ruée vers l'or, avec 1 milliard de dollars escomptés pour l'économie locale, n'a toutefois pas eu lieu. Selon une étude commandée par l'ACOC, les retombées économiques ne dépasseront pas les 400 millions de dollars, en tenant compte des investissements et des dépenses de fonctionnement des Défis, implantés pour la plupart depuis plus d'un an.

Conscient de cet échec populaire, les représentants du San Diego Yacht Club envisagent déjà des mesures pour lutter contre la dispersion et le culte du secret des différents Défis.

Afin de susciter une plus grande animation en 1995, tous les Défis devraient être regroupés en un même lieu où le public devrait pouvoir suivre le travail des techniciens et des équipiers depuis un promontoire ou une passerelle.

Pour ce nouveau rendez-vous, les Français, qui se distinguent comme ils peuvent, ont déposé, comme les Espagnols, leur nouveau Défi au nom du Yacht Club de France-Sète alors qu'*America³* et *Il Moro-di-Venezia* n'étaient pas encore revenus à quai.

G. A.

RUGBY : les quarts de finale du championnat de France

Colomiers, banlieue ovale

La belle aventure de Colomiers en championnat de France de rugby s'est arrêtée en quarts de finale : l'équipe de la banlieue toulousaine s'est inclinée dimanche 17 mai face à Castres (24-15). En demi-finales, Castres rencontrera Toulon, vainqueur de Tarbes au nombre d'essais (30-30 après prolongations), et Grenoble, qui a battu Dax (22-21), sera opposé à Biarritz, « tombeur » de Bayonne (16-15).

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Devant les vestiaires de l'équipe de Colomiers, il faut faire silence. Est-ce bien la peine ? Assommés par la canicule et par la défaite, les joueurs n'entendent plus rien, même pas la rumeur joyeuse des vainqueurs massés de l'autre côté du couloir : une véritable veillée funèbre. Dirigeants, parents ou supporters sont K.-O. eux aussi. L'US Colomiers (USC) a perdu aujourd'hui et ne disputera pas les demi-finales du championnat de France de rugby. Castres a remporté la grande bagarre annoncée entre ces deux petites villes en quête de reconnaissance dans le monde de l'Ovalie et dans le pays tout court.

Depuis une semaine, Colomiers avait la tête dans les étoiles. Trente ans après sa fondation, dix ans après son accession en première division, ce club de la banlieue de Toulouse battait Perpignan et parvenait, pour la première fois de son existence, en quarts de finale du championnat de France. Tous se voyaient déjà dans le dernier carré d'as et pourquoi pas *« en-fi-nale-à-Paris »*, comme le scandait dimanche la foule columérine dans le Stadium de Toulouse.

Vaincue, l'US Colomiers est néanmoins sortie de l'anonymat. Et c'est justice. Car cette accession aux quarts de finale est le fruit d'un profond et patient travail d'apprentissage. L'USC pourrait être au rugby ce que Auxerre est au football : un club orienté vers la formation des espoirs de la région.

Créée en 1970, l'école de rugby compte aujourd'hui cent cinquante élèves. C'est ici que Galthié et Sadourny, les deux internationaux de l'équipe de France, ont fait, dès six ans, l'apprentissage de la mêlée, du plaquage, de la passe. Alain Ruiz, patron de l'un des bistrots-QG de l'équipe, arbore fièrement la photo de ces deux gamins d'alors. Ils sont aussi gros que le ballon qu'ils tiennent sur leur cœur. A Colomiers, les jeunes collectionnent les titres de champion de France : trois chez les minimes, deux chez les cadets, deux chez les juniors. *« Ces petits sont les grands d'aujourd'hui qui ont pu accéder aux quarts de finale »*, dit Alain Ruiz.

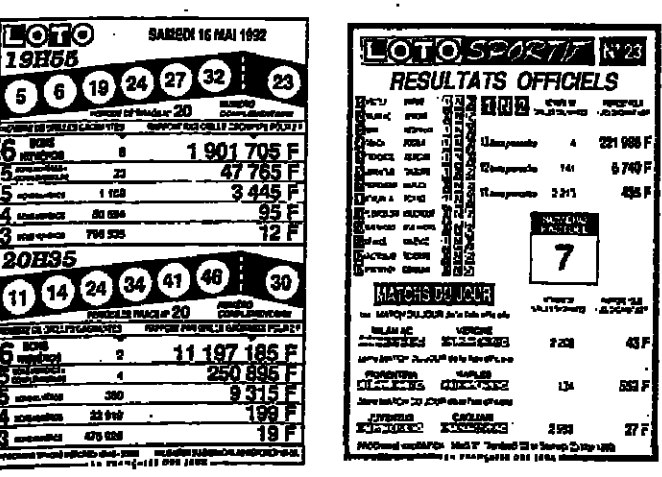
L'imagination de Galthié

L'USC aura eu le temps de marquer cette édition 1992 de son style. Son rugby fait la part belle à l'attaque foudroyante, jamais massacrante ; un jeu dynamique, souvent joué à la main et déroulé à une cadence accélérée comme un vieux film sans parole. Hélas ! dimanche, c'est allé trop vite. *« Jamais cette saison nous n'avons gâché autant de ballons de relance*, avouait dépité l'international Fabien Galthié. *Nous avons été trop fébriles. »* Il faut dire qu'en face Alain Carminati, après un passage d'un an au jeu à treize, a retrouvé l'ardeur qui lui avait ouvert les portes du Quinze de France. Placé en deuxième ligne du pack de Castres, il a largement contribué à la désagrégation du jeu des Garonnais.

Pour se consoler, Colomiers pourra dire que le seul éclair du match est intervenu (13ᵉ minute) grâce à l'imagination de Galthié, aux jambes de Sadourny (qui sera ensuite blessé), auteur d'une superbe percée, et à l'engagement de Peysson, terminant dans l'en-but tarnais une magnifique action de 60 mètres. Au reste, Michel Bendichou, président de l'USC, n'est pas mécontent : *« Grâce à la performance de l'USC, nous ne sommes plus seulement réputés – si nous le sommes ! – pour être la cité-dortoir de la banlieue toulousaine, nous sommes Colomiers, la deuxième commune du département. »*

Pendant quelques jours, après l'élimination du Stade toulousain, cette municipalité de trente-deux mille habitants aura plus fait parler d'elle que la capitale occitane, dont la puissante Aérospatiale ou ses sous-traitants emploient cinq mille des douze mille actifs de Colomiers. Préserver son identité. Est-ce un hasard si la mairie, fervente et fidèle supportrice de l'USC, lui octroie chaque année 1 million de francs, le quart du budget de l'équipe ?

BÉNÉDICTE MATHIEU



Le Monde

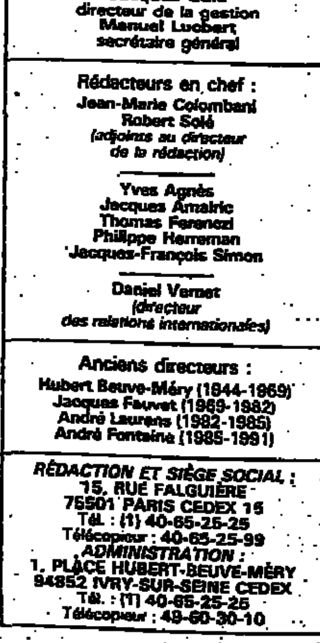
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33


Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 49-60-30-10

SPORTS

BASKET-BALL : Pau-Orthez champion de France

L'Elan béarnais règne en son palais

L'Elan béarnais Pau-Orthez (EBPO) est devenu le champion de France de basket-ball en battant le CSP Limoges, 63 à 50, lors du match retour de la finale, samedi 16 mai à Pau (Pyrénées-Atlantiques), après s'être imposé à Limoges au match aller. Déjà vainqueur du Tournoi des as cette saison, le club réalise ainsi le premier doublé de son histoire.

PAU

de notre envoyé spécial

Pour que l'anomalie devienne référence, il aura fallu quarante minutes et 40 kilomètres. Le temps d'une finale qui ressemblait à une passation de pouvoirs, une rencontre sans suspense et sans points, où les basketteurs de l'Elan béarnais ont détrôné les rois des années 80, ces Limougeands forts de leurs six titres de champions de France. Et la distance entre Orthez et Pau, celle que Pierre Seillant, le président de l'EBPO, a décidé seul de franchir, un jour de 1988.

En ce temps-là, l'Elan béarnais jouait au miracle permanent. Dans son village de neuf mille habitants, l'unique club de basket de haut niveau dans tout le Sud-Ouest résistait vaillamment aux tribus d'ovalie qui le cernaient. Dans sa salle de la Moutète, le mythique marché couvert où l'on déroulait une moquette à même le sol les soirs de match, le patronage rudoyait les grands du basket français et européen. Deux titres de champion de France – en 1986 et 1987 – et une coupe Korac – en 1984 – témoignaient de ces faits d'armes.

Mais, sans les larges subventions dont bénéficiaient ses adversaires, venus de villes plus importantes, la lutte devenait trop inégale. Le club étouffait dans sa salle, et voyait les meilleurs joueurs lui échapper. *« On peut arriver au sommet sans argent*, explique Pierre Seillant, *mais pas s'y maintenir. Pour ne pas mourir à petit feu, il fallait donc partir, quitte à risquer de perdre ses racines. »*

Pour ne pas renier son identité béarnaise, les yeux du bouillant président se sont donc naturellement tournés vers Pau, la riche préfecture voisine. Son maire (PS), M. André Labarrère, cherchait à asseoir l'image sportive de la cité sur les performances d'une formation d'élite, que n'arrivaient plus à fournir un club de rugby moribond.

Mariage de raison

« Depuis près de vingt ans, dit M. Henri Lambert, adjoint aux sports et administrateur de la Fédération du sport pour tous, *nous avions mené une politique de sport de masse. Il était temps de penser aux spectateurs et pas seulement aux pratiquants. Nous avons eu la chance de nous voir servir une équipe de haut niveau sur un plateau. »*

Entre Pau et l'Elan béarnais, le mariage serait de raison. Pierre Seillant garantissait les résultats – l'assureur de profession allait même jusqu'à souscrire une assurance contre une non-qualification en Coupe d'Europe. La ville apportait en dot une subvention de 2,5 millions de francs. Et surtout un somptueux palais des sports de huit mille places, un petit cousin de Bercy placé à proximité de l'autoroute – à vingt minutes d'Orthez – et de l'aéroport. Inauguré en janvier 1991, il aura coûté 80 millions de francs. *« Pour une ville de quatre-vingt-dix mille habitants, l'investissement était très lourd*, explique M. Labarrère. *Beaucoup de gens ont toussé quand nous avons annoncé le chiffre. Mais les résultats sportifs et économiques nous ont donné raison : sept hôtels ont demandé à s'installer à Pau depuis que l'Elan béarnais est arrivé. »*

En remontant le Gave de Pau, de l'ancienne vers l'actuelle capitale du Béarn, le club de Pierre Seillant s'est métamorphosé. Il a su s'assurer les conseils de l'entraîneur français le plus réputé, Michel Gomez, dont le génie tactique a étouffé son ancienne équipe de Limoges. Au large dans son palais, désormais le plus grand du basket français, Pau-Orthez ne fait plus sourire ses visiteurs européens. Samedi, il a définitivement achevé sa mue de formation marginale en club-phare du basket français. En offrant aux Palois leur premier titre dans un championnat d'élite, depuis celui des rugbymen en 1964, il a même trouvé la seule chose qu'il croyait avoir abandonnée définitivement à la Moutète : un public. Aux mauvaises langues qui disaient qu'il fallait *« pousser les coudes »* de Pau la bourgeoise pour qu'elle applaudisse, les klaxons dans les rues de la ville ont répondu pendant toute la nuit.

JÉRÔME FENOGLIO

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de Saint-Marin

Cinquième victoire pour Nigel Mansell

Nigel Mansell ne craint pas la monotonie : en remportant le Grand Prix de Saint-Marin, dimanche 17 mai à Imola (Italie), le Britannique est devenu, sur sa Williams-Renault, le premier pilote à s'imposer consécutivement dans les cinq premiers grands prix d'un championnat du monde de formule 1.

Pour établir ce record, Nigel Mansell, parti en pole-position, a dominé la course de bout en bout, loin devant son coéquipier Ricardo Patrese, qui a permis aux Williams-Renault de réussir leur quatrième doublé de la saison. Comme un symbole de leur écrasante domination, les deux pilotes se sont d'ailleurs retrouvés seuls sur le podium, le troisième, Ayrton Senna (McLaren-Honda) ayant été victime d'un malaise sur la ligne d'arrivée.

A Imola, sous une chaleur caniculaire, Mansell a obtenu la vingt-sixième victoire de sa carrière. Désormais, il ne se trouve plus qu'à une longueur de Jackie Stewart (27), et il peut raisonnablement envisager de devenir le premier pilote britannique de l'histoire derrière le Brésilien Ayrton Senna (33) et le Français Alain Prost (44).

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE SAINT-MARIN DE FORMULE 1

1. Nigel Mansell (G.-B., Williams-Renault), les 302,4 km en 1 h 28 min 40 s (moyenne : 204,596 km/h) ; 2. Riccardo Patrese (Italie, Williams-Renault), à 9 s ; 3. Ayrton Senna (Brésil, McLaren-Honda), à 48 s ; 4. Martin Brundle (G.-B., Benetton-Ford) à 53 s ; 5. Michele Alboreto (Italie, Footwork Mugen-Honda), à un tour ; 6. Pierluigi Martini (Italie, Dallara-Ferrari), à un tour.

Classement des pilotes

1. Mansell, 50 pts ; 2. Patrese, 24 ; 3. Michael Schumacher, Allemagne, 17 ; 4 ex-aequo. Ayrton Senna et Gerhard Berger, Autriche, 8 ; 6. Jean Alesi (Fra.), 7.

Classement des constructeurs

1. Williams-Renault, 74 pts ; 2. Benetton-Ford, 20 ; 3. McLaren-Honda, 16 ; 4. Ferrari, 9.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'ITALIE

L'Américain Jim Courier, numéro un mondial, a remporté dimanche 17 mai, à Rome, les Internationaux d'Italie de tennis, dotés de 1 403 000 dollars, en battant en finale l'Espagnol Carlos Costa, quinzième joueur mondial, en trois sets, 7-6 (7-3), 6-0, 6-4.

CYCLISME

TOUR D'ESPAGNE

Le Suisse Tony Rominger (Clas) a remporté, dimanche 17 mai, le Tour d'Espagne cycliste au terme de la vingt-unième et dernière étape, disputée entre Palazuelos-de-Eresma et Madrid et gagnée au sprint par le coureur ouzbek Djamolidine Abdoujaparov (Carrera). Au classement final de la Vuelta, Rominger a devancé les Espagnols Jésus Montoya et Pedro Delgado.

ATHLÉTISME

RÉUNION DE MODESTO

L'Américain Mike Powell, recordman du monde du saut en longueur, a sauté à 8,90 m, samedi 16 mai à Modesto (Californie), soit à 5 centimètres de son record, avec toutefois un vent favorable. Dans le 100 m, l'Américain André Cason a battu son compatriote Leroy Burrell 9 s 88 (vent favorable).

GYMNASTIQUE

CHAMPIONNATS D'EUROPE MASCULINS

Les Français n'ont remporté aucune médaille aux championnats d'Europe masculins de gymnastique, qui se sont achevés dimanche 17 mai à Budapest (Hongrie), et qui ont été largement dominés par les Biélorusses et les Ukrainiens.

Cannes 92

de nos envoyés spéciaux

Inventaire

Le Festival de Cannes, à la veille de la clôture, s'accélère et ralentit, une atmosphère d'excitation et déjà de mélancolie. Cette immense bulle de cinéma, irisée de rêves, grisée de son propre reflet, isolée pendant douze jours des événements du monde, va éclater en petits fragments de palmarès, et c'en sera fini. Cela aura été long et court à la fois, fiévreux et festif, enfin parfois.

Ainsi la réception qui suivait samedi, la projection de Twin Peaks, *de David Lynch. L'accueil ayant été mesuré, la fête offerte par Francis Bouygues, producteur du film, parut tout de suite surdimensionnée. Quelques feux de Bengale rouges embrasèrent la façade du Carlton sans pour autant réchauffer l'atmosphère. Un immense plancher avançait sur la mer, des musiciens, au large ou presque, s'époumonnaient sur une barge. Sur la Croisette, fermée à la circulation, les badauds regardaient les invités. Il y en avait de deux catégories. La caste inférieure, où l'on remarquait, malgré l'obscurité, beaucoup de noms connus au bord de l'esclandre, était la plus nombreuse et n'avait rien à manger. L'autre, la supérieure, constituée sans doute de compagnons du Minorange (confrérie des employés de Bouygues), banquetait à l'abri (pas des regards haineux), sous une tente illuminée... Le maire de Cannes, Michel Mouillot, prenant pour prétexte des raisons de sécurité, interrompit prématurément (1 heure du matin) ce bal ambigu, et somme toute lynchien dans sa perversité.*

Le lendemain, Gilles Jacob, délégué général, sans tirer encore un bilan de la manifestation, commençait l'inventaire, se félicitait que la 45e édition du Festival n'ait pas sombré dans les flonflons narcissiques d'autocélébration, et que Gérard Depardieu ait donné à la fonction de président du jury « un grand coup de jeunesse et de sérieux ». *Il avouait aussi – sans citer de titres – qu'il aurait eu envie de projeter certains films à 25 images-seconde soit légèrement accélérés,* « pour leur donner un petit coup de turbo ». *Près de la moitié des (très) longs-métrages de la compétition duraient, en effet, plus de deux heures, mais* « il fallait faire la distinction entre le temps réel et le temps ressenti »...

Les vedettes ? Quoi les vedettes ? « Elles ont été quatre-vingts à répondre à l'appel », *selon Gilles Jacob, qui reconnaît :* « C'est vrai, elles se consomment désormais de façon éphémère, font la montée des marches et courent s'enfermer dans leurs suites de palace. C'est un peu décourageant. »

Tant et si bien que lorsque Anthony Hopkins, remarquable dans le Howards End, *de James Ivory, a téléphoné à Gilles Jacob, de Berlin, lui disant :* « Je suis dans le brouillard, pas au bon aéroport, les coproducteurs allemands et français du film se disputent pour savoir qui doit payer l'assurance de l'avion privé qui doit m'amener à Cannes, pouvez-vous arranger ça ? », *la réponse (découragée) a été :* « Non ».

Un regret à exprimer ? Oui, « que Le chêne de Pintilié ne se soit pas retrouvé en compétition, où il avait sa place. Le film n'a pas été retenu par le comité de sélection, je l'ai repêché en séance spéciale en usant de mon droit divin. Ce sont des erreurs constructives. Tant qu'il y aura des gens pour nous dire que nous sommes des imbéciles de ne pas prendre tel ou tel film en sélection officielle, c'est que le cinéma sera vivant. Et le Festival aussi. »

D. H.

SÉLECTION OFFICIELLE

« Des souris et des hommes », de Gary Sinise

La langue au chat

Pourquoi porter à l'écran *Des souris et des hommes* ? Le roman de Steinbeck a été adapté pour la scène dès sa publication en 1937, puis au cinéma deux ans plus tard par Lewis Milestone, avec Lon Chaney et Burgess Meredith, sans oublier un téléfilm il y a dix ans. Avant d'avoir vu le film de Gary Sinise, et sur la foi de sa première réalisation, *Rien à perdre*, présentée à Cannes en 1988, on pouvait croire à une nouvelle étude de mœurs paysannes, le sort des campagnes américaines d'aujourd'hui n'étant guère plus reluisant que celui des années 30.

Supposition balayée dès le début du film, tant la reconstitution méticuleuse et le respect du texte figent les images dans une époque, qui n'est même pas celle dans laquelle se déroulait le roman, mais ce temps particulier, artificiel, de ce qu'on appelle justement les films d'époque. Les moissonneurs s'activant dans une lumière généreuse, tamisée par la poussière de paille ou les planches des granges, transpirent juste ce qu'il faut dans leurs chemises western aux manches impeccablement roulées. Ils ont l'air de sortir d'une publicité pour la cigarette de l'Amérique des grands espaces ou le bourbon longuement vieilli.

Sagement illustrative, la mise en scène esquive tout le potentiel de trouble que recèle le texte de Steinbeck, enfermant chaque personnage dans son cliché : le brave ouvrier agricole et son copain débile, le méchant patron du ranch, son fils sadique et son épouse allumeuse, le vieux au grand cœur, le contremaître sévère mais juste... Se contentant du message minimal (chacun court après son rêve mais le paradis n'est pas de ce monde), le film ne laisse affleurer le jeu des désirs, le trafic d'énergies refoulées, dangereuses, que le temps de faire regretter que rien n'en soit traité.

La seule réponse à la question « Pourquoi adapter ? » réside dans cette épreuve, semble-t-il obligatoire à Hollywood, qui impose à tout prétendant au statut de grande vedette un personnage d'alcoolique, de camé, de crétin, d'autiste, bref un rôle « extrême ». Aspirant (à juste titre) au gratin du *star system*, John Malkovich s'empare de Lenny, le colosse demeuré qui aime les petites bêtes à poil doux au risque de briser plus de cous que nécessaire.

Le catalogue des grimaces niaises et des postures bornées est donc passé en revue, avec un peu moins d'ostentation qu'on n'aurait pu craindre, mais sans mener bien loin. Face à lui, Gary Sinise lui-même, qui avait déjà occupé cet emploi sur scène (également face à Malkovich) prend en charge le rôle de George. Personnage d'une telle droiture, d'une telle clairvoyance, d'une si totale capacité de compassion – jusqu'à la scène finale où il exécute son compagnon tel un archange de bonté, – qu'on rêve de le voir rejoindre la belle-fille du patron à l'étable, piquer dans la caisse, au moins jurer comme le charretier qu'il est.

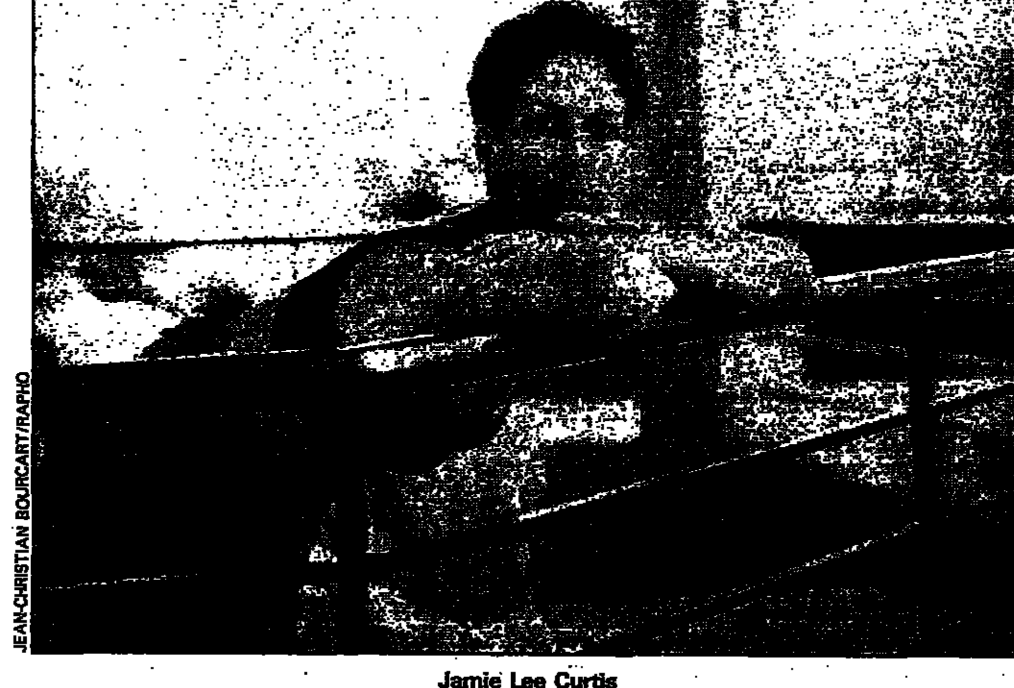
Mais quand la salle se rallume, ni cela ni rien d'autre n'est arrivé. Pourquoi avoir fait un film adapté de *Des souris et des hommes* n'était pas une bonne question : il n'y a pas eu de film.

JEAN-MICHEL FRODON

Parole de juré

Dans la chambre de Jamie Lee Curtis à l'Hôtel Majestic, il y avait un jeu d'échecs, des livres, dont *Madame Bovary* et *le Rouge et le Noir*, et la photo d'une petite fille, la sienne.

Jamie Lee Curtis, l'irrésistible et tonique arnaqueuse d'*Un poisson nommé Wanda* (un film, avec la même équipe, mais qui n'en serait pas la suite, est en projet), a été un juré ponctuel, vertueux, exemplaire. A la veille du palmarès, elle était calme, déterminée, parlant avec beaucoup de gestes de conviction, nets, véhéments : *« Il faut que le jugement vienne de là* (elle montre son cœur), *il faut qu'il y ait dans un film, une énergie, une vitalité, comme ça,* (elle claque des doigts), *il ne faut pas penser aux films que l'on ne distinguera pas, mais à celui que l'on célébrera. »* Jamie Lee Curtis tient à s'exprimer en français, la tentative est délicieuse, le vocabulaire famélique mais l'accent irréprochable.



JEAN-CHRISTIAN BOURCART/RAPHO

Jamie Lee Curtis

Comme son petit nez parfait, sa silhouette impeccable de sirène androgyne, la droiture qu'elle dégage. Elle a aimé la France en voyant *Coup de foudre*, de Diane Kurys, *« film sur l'amitié, sur la capacité que l'on a à changer sa vie. D'ailleurs ce film a changé la mienne »*. Ainsi, lorsque la réalisatrice, ignorant tout du choc qu'elle avait causé, appela Jamie Lee Curtis pour tenir un rôle court dans *Un homme amoureux*, *« ce fut un éblouissement »*, et une véritable amitié s'instaura entre les deux femmes, ponctuée de visites réciproques d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, cimentée par la naissance presque simultanée de leurs enfants. Jamie Lee Curtis considère sa présence au jury de Cannes comme *« une expérience fondamentale, humaine et professionnelle »*. On est un peu surpris. Quoi, à ce point-là ?

Elle confirme : *« Jusqu'ici, j'ai joué du mieux que je pouvais tous mes rôles, fille, épouse, mère, actrice, mais à Cannes, ayant quitté pour la première fois mon mari et ma fille, me retrouvant seule, autonome, responsable, je réalise ma capacité à juger les autres en cessant de me juger moi-même, j'abandonne mon sentiment d'insécurité... »* En conséquence, le juré Jamie, qui ne tarit pas d'éloges sincères sur ses compagnons : *« Ah ! Gérard* [Depardieu], *Ah ! Pedro* [Almodovar] », a pris de grandes décisions.

Après *The Rest of Daniel*, le film qu'elle vient de terminer avec Mel Gibson, *« un sombre drame »* (elle offre en contrepoint une grimace drolatique), après quatre ans de série télévisée à succès (*« J'étais une femme écrivain »*), elle est déterminée, dit-elle, *« à attendre, à apprendre à dire non, à me mettre en danger sur un projet. Maintenant que j'ai pris un peu confiance, je peux me permettre d'avoir peur. »*

Jamie Lee Curtis s'est levée d'un bond de chat, part en courant. Dans son regard, une espèce de gratitude étonnée, quelqu'un vient de lui parler un moment sans évoquer sa maman, Janet Leigh, et son papa, Tony Curtis. Serait-elle vraiment devenue une grande personne ?

D. H.

De l'air, de l'air !

Suite de la première page

Celui-ci est assorti d'un sous-titre à l'ésotérisme de bazar, « fire walks with me » (le feu marche avec moi). Le postulat est simple. C'est la seule chose qui le soit. La série était basée sur l'enquête consécutive au meurtre d'une adolescente dans la paisible ville de Twin Peaks, qui se révélait, sous sa trompeuse sérénité, un puits de turpitudes.

L'enquête menée par l'agent spécial Dale Cooper (Kyle MacLachlan, acteur fétiche de Lynch) posait tout au long des 32 épisodes la question sans réponse devenue slogan de la série et mot de passe entre les accros du feuilleton : *« Qui a tué Laura Palmer ? »* Dale Cooper armé de son sexy dictaphone est ici relégué au rang de figurant, puisque le film retrace (après un prologue se déroulant un an avant) les sept jours qui précèdent la mort de Laura Palmer. Ce n'est là que le moindre des désagréments. Car, si l'on excepte quelques bouffées savoureuses d'humour vicelard, quelques scènes fulgurantes trop vite éteintes, une bande son formidable aussi perverse que le reste, irriguée par des chansons méchantes toujours en situation (musique d'Angelo Badalamenti, paroles de Lynch), on navigue et l'on se noie dans un capharnaüm érotico-onirico-cradingue, où Lynch bouscule tout, le temps, l'espace, la logique et le bon goût avec une virtuosité hautaine, une désinvolture glacée.

Dès lors qu'il est admis que Laura Palmer va inéluctablement récolter ce qu'elle mérite, qu'elle est déjà entrée dans une espèce de préagonie suicidaire, même si l'instrument de sa mort est son père qui l'aime tant, qui l'aime trop, mais au fond, est-ce vraiment son père, n'est-ce pas plutôt l'esprit du mal incarné dans ce vieil hippie, parce que, tout de même, cette bague, elle n'aurait pas dû la prendre... Où en étions-nous ? Ah oui, dès l'instant où l'on admet que tout se passe dans l'esprit disjoncté d'une collégienne encocaïnée jusqu'aux sourcils, pourquoi se gêner, tout est autorisé, le décousu et le déconstruit, l'absurde et le répugnant, le brutal et le complaisant.

David Bowie arrive, on est content. Mais il n'a rien à faire, rien à dire, si ce n'est qu'il est un ancien agent, qu'il avait disparu, et qu'il s'en va. Ce qu'il fait. Laura prend une ligne de coke. Un fou furieux passe en voiture et se plaint du tort que le père de Laura aurait causé à son champ de maïs, on ne le reverra plus. Pas plus que la femme à la bûche, à peine aperçue, ou d'autres personnages du feuilleton, cités « pour mémoire », créatures exterminées par leur créateur sadique dans un désir étrange de « tuer » le succès remporté par la série.

Le vieux hippie maléfique revient, lui, plus souvent, toujours très menaçant. Laura reprend une ligne de coke. Entraîne sa meilleure amie dans les bas-fonds et pleure beaucoup. La peur est partout, suante, et le sexe, affreux. On montre des gros plans de gorge, de glotte, de luette en mouvement. Un cheval blanc aussi au milieu de la chambre, et pourquoi pas ? Une vieille dame en noir, énigmatique, évidemment, et un enfant masqué. Sans oublier un nain rouge ricanant qui parle à l'envers. C'est évident. Laura re-reprend une ligne de coke.

Son ange gardien qui veillait dans un chromo accroché au dessus de son lit en profite pour s'en aller à tire-d'aile. Il n'a pas tort. Enfin, la malheureuse jeune fille dépravée, dans cette ville dépravée de ce monde dépravé, est assassinée par son père dépravé, à moins que... Des acteurs consentants (Ray Wise, Chris Isaak, Moira Kelly) jouent ce cauchemar hystérique comme s'ils étaient dans un film muet. Laura Palmer (Sheryl Lee) est pulpeuse et vaillante. On est loin de la cruauté poignante d'*Eraserhead*, de la brutalité troublante de *Blue Velvet*, de l'humanité morbide d'*Elephant Man*, de la verve parodique de *Sailor et Lula*. *Twin Peaks*, le film, laisse un goût amer de prouesses inutiles et de talent perverti.

Infiniment plus sincère, plus émouvant, quoique flirtant aussi avec le maniérisme du sordide, est *Leolo* du Québécois Jean-Claude Lauzon. C'est la tentative magnifique et avortée d'un enfant rêveur pour échapper à la malédiction du quotidien, à la folie qui frappe un à un ses frères et ses sœurs, la folie comme un refuge, comme une panacée. *« Moi, je rêve, je ne suis pas fou, parce que moi je rêve, je ne le suis pas »*, dit Leolo.

Il a un père qui croit aux vertus cardinales de l'étron quotidien (nombreuses scènes sur le trône, vient un moment où on a envie de tirer la chasse), une mère plantureuse et douce (Ginette Renon, merveilleuse), une petite voisine qui accorde des gâteries résignées à son grand-père salace (Julien Guiomar). Leolo élève des insectes dégoûtants, a envie du corps des femmes et s'exerce sur de la chair morte, Leolo se perd et espère, a de la tendresse et de la douleur à revendre ; Leolo devrait être sauvé puisqu'il écrit, il écrit tout ce qu'il voit, tout ce qu'il vit.

Ses feuillets épars, couverts de taches d'encre et de pensées pertinentes sont récoltés par une espèce de clochard céleste, terriblement littéraire, dont la voix *off*, lisant en permanence l'œuvre de Leolo en train de se faire, alourdit le film, le fait basculer dans l'esthétisme bavard, le plaque au sol.

D'où l'amour terrible et désespéré que Lauzon porte à ses personnages l'avait fait décoller, et ce don rare de se mettre à la hauteur d'un regard d'enfant, d'un rire malgré tout et d'une férocité d'enfant, d'un abandon fugitif contre la poitrine d'une mère, qui est la nostalgie inguérissable d'un bonheur d'avant la vie.

DANIÈLE HEYMANN

« L'Œil qui ment », de Raul Ruiz

Tombé du rêve

Cinéaste prolifique, le Chilien Raul Ruiz poursuit de film en film – ceux qui sortent, ceux qui ne sortent pas, ceux qu'on entrevoit seulement au détour d'un festival – une œuvre placée sous le signe du bizarre. Les derniers mots de *l'Œil qui ment* évoquent Bunuel et Fellini, c'est dire sous quel parrainage il se situe. Déjà l'exergue avait affirmé que des deux yeux, l'un voyait de travers mais que l'autre mentait encore plus en prétendant voir la réalité. Le rationalisme n'est pas le fort de Ruiz, ni Descartes son ami.

C'est pourtant un positiviste nommé Félicien (mais Félicien Pascal, justement), interprété par Didier Bourdon, ci-devant membre du groupe des Inconnus, qui tient le rôle principal. Félicien prétend étudier en savant les phénomènes surnaturels ; il va être servi lorsqu'il débarque au Portugal (la France et le Portugal sont depuis longtemps les deux ports d'attache principaux du cinéaste exilé), où l'argent de sa famille a été investi.

Là est implantée une usine à béquilles prétendument construite selon les plans de l'utopique panoptique cher à Michel Foucault ; là, la plupart des habitants sont assoupis ou somnambules, à moins qu'ils ne soient dévorés par les chiens errants. Là officient un curé (Daniel Prévost) et un artiste plasticien, sous la férule d'un marquis qui présente l'amusante singularité d'accueillir dans son corps hermaphrodite la personnalité du directeur de l'usine et celle de son épouse. De multiples, aériennes et lumineuses apparitions de la Vierge Marie font fonction d'éclairage public.

Ruiz est coutumier de ces univers oniriques, il en a parfois tiré œuvres fortes et singulières. Mais, cette fois, il puise avec tant de désinvolture dans le magasin aux accessoires de la fantasmagorie, il sème sur l'écran ses allégories et ses cauchemars (d'ailleurs parfois très drôles ou très beaux) en un tel fatras symbolique, que ses métaphores croisées sur le conflit entre esprit et icône, sur la divergence entre rationnel et spirituel, et sur leur éventuelle réconciliation sous les auspices d'une procréation bisexuée dépassent les limites de l'art, de la science et du dogme. Et ressemblent vite à un capharnaüm philosophico-esthétisant, et surtout complaisant.

J.-M. F.



CULTURE

UN CERTAIN REGARD

L'indispensable mémoire

On s'en rend compte dans cette section plus qu'ailleurs peut-être : partout, dans le monde, le cinéma est préoccupé par les crises et les malaises des sociétés en transformation ou carrément déboussolées, par le mal de vivre contemporain, qui trouve parfois ses racines dans le passé historique. Quelle que soit la qualité artistique des films, il y a entre eux la volonté commune de garder la mémoire d'une fin de vingtième siècle dont les mutations et les bouleversements conduisent vers *on ne sait trop quoi*. Drôle de Luna Park que ce monde...

Jeune Argentin vivant en Hollande, Alejandro Agresti y a réalisé son premier film, *Modern Crimes*. C'est un «thriller». Après le suicide de son meilleur ami, un homme est obsédé par l'idée d'un complot permanent contre la vie. Pour renforcer le malaise, le cinéaste use, un peu trop, d'effets esthétiques. Avec *les Fruits du paradis*, Helma Sanders-Brahms sonde le destin de son Allemagne, jadis *Mère blafarde*, raconte la vie d'un couple travaillant dans une communauté agricole de RDA et qui, divisé, séparé par la haine et la trahison, se ressoude après la chute du mur de Berlin. Métaphore d'une réunification, pas si aisée à bâtir.

Tonia Marketaki, réalisatrice grecque, mêle, dans *Crystal Nights*, l'ésotérisme, le fantastique et l'amour fou, à travers l'histoire d'une femme d'origine allemande, sorcière vouée au culte du nazisme, épouse d'un militaire grec sous Metaxas. Elle envoûte un jeune juif, meurt, puis se réincarne et poursuit ses rites de passion et de possession jusqu'à détruire deux fois une communauté juive. Sous une forme cinématographique sophistiquée passe la hantise du retour de l'antisémitisme.

Bad Lieutenant, d'Abel Ferrara, dont le scénario rappelle l'univers littéraire de James Ellroy en ce qu'il montre un flic rongé de culpabilité et qui a franchi la barrière le séparant des criminels, est un cauchemar américain (drogue, sexe, violence, mysticisme dévoyé) sans autre issue que la mort. Un autre film américain, *Sans rémission*, réalisé par le comédien Edward James Olmas, montre, avec une sorte de réalisme documentaire souvent insoutenable, la fatalité sociale, qui depuis les émeutes du *barrio* de Los Angeles en 1943, a poussé, de génération en génération, les jeunes Mexicains à s'organiser en bandes sombrant dans la délinquance, le trafic de drogue, l'enfer carcéral.

Fraîcheur et efficacité

Nuit de noce, de Pol Cruchten, jeune réalisateur luxembourgeois, (*première participation du Luxembourg dans l'histoire du Festival*), s'attaque au problème de la drogue, en cherchant une nouvelle manière de le traiter. Le premier long métrage d'Alexei Balabanov, ronde de personnages grotesques ne sachant pas par quel bout attraper la vie, témoigne d'une volonté, encore confuse, de faire du cinéma autrement, en Russie. Au milieu de tout cela *les Yeux bleus de Yonta*, du Guinéen Flora Gomes (produit avec le Portugal et la France), a la fraîcheur et l'efficacité didactique d'une imagerie sociale allant à l'essentiel : les problèmes économiques, le chômage, les expulsions, les aspirations de la jeunesse, dans la ville de Bissau, une vingtaine d'années après l'indépendance du pays.

Mémoire traumatisante, mémoire indispensable. C'est *la Mémoire de l'eau*, film espagnol de l'Argentin Hector Faver, impressionnante évocation en noir et blanc d'une famille de juifs russes exilée après la révolution, brisée par le nazisme, avec la figure centrale d'une épouse, d'une mère, morte des suites de la déportation et dont la tombe sera profanée au cimetière de Carpentras. A des scènes composées et jouées d'une façon très «littéraire» s'ajoutent, en leitmotivs les documents irréfutables des camps d'extermination nazis empruntés au Musée de l'Holocauste de Jérusalem.

Film de clôture, *le Tchékiste* d'Alexandre Rogojine, démonte, froidement, implacablement, le mécanisme de la répression contre les forces antirévolutionnaires par la Tchéka, police politique du pouvoir bolchevique dans les années 20. Parodies de jugements, exécutions des «coupables», nus, dépouillés de tout, dans une cave, le long de portes criblées de balles, mise en scène obsédante construite sur la répétition lancinante et l'allusion, portrait d'un fonctionnaire de l'horreur qui sera lui-même broyé par le système qu'il sert, *cette œuvre, forcément inconfortable*, dénonce tous les régimes totalitaires.

JACQUES SICLIER

► Le prix Un certain regard parrainé par Gervais et décerné par un jury de critiques et de professionnels, a été attribué cette année, pour la première fois, au film d'Abbas Kiarostami *Et la vie continue*. Ce film bénéficiera d'une aide à la diffusion et à la *promotion, sous la forme d'une* campagne d'affichage d'une valeur de 250 000 F (en partenariat avec Giraudy).

HORS COMPETITION

«Le Chêne», de Lucien Pintilié

Une farce furieuse et macabre

A côté du cadavre de son père, dans un appartement en désordre et d'une saleté indescriptible, une femme ivre *morte projette un film de son* enfance. Elle arrache le téléphone, empêche sa sœur d'entrer. Ensuite, elle cherche en vain à léguer le cadavre à la science, personne n'en veut, les réfrigérateurs de la morgue ne fonctionnent plus. L'histoire se passe en Roumanie, pendant la dernière année du *règne Ceaucescu*. Le ton du film est donné, et son mouvement : furieux, un ton de farce macabre, qui l'un et l'autre vont s'amplifiant...

La femme part enseigner en *province*. La pluie a emporté le ballast, elle doit changer de train en pleine nuit, il pleut à verse, les vieux wagons sont bondés, tout le monde se marche dessus. Arrivée à destination, elle manque de se faire violer. Un médecin la tire de là, au moins aussi allumé qu'elle, aussi révolté. Ils se baladent sur des terrains minés où l'armée est en manœuvre. Au sens littéral et symbolique.

La Roumanie comme une nef des fous : c'est *le Chêne*, *de Lucian Pintilié*. On connaît en France ses mises en scène théâtrales baroques, dans des décors somptueusement déglingués : *Turandot*, de Gozzi, en 1974 à la Gaîté-Lyrique, puis presque chaque année au Théâtre de la Ville (*la Mouette, les Trois Sœurs, Ce soir on improvise...*). Il a également *monté des opéras*, plusieurs spectacles en Angleterre, mais pas à Bucarest, sa ville. En 1972, après une représentation du *Revizor* de Gogol, il a été interdit de travail. Il a repris sa place en 1990, a été nommé directeur de la Société cinématographique au ministère de la culture.

Avec *le Chêne*, Lucian Pintilié déverse sans mesure ses souffrances, ses colères. Il s'engage à fond, et ses comédiens avec lui, qui passent du sarcasme à la tragédie, de l'idéalisme desespéré au cynisme. «*Que faire lorsque l'incontrôlable devient banal, quotidien? (...) A quel moment la gouaille, l'irresponsabilité assumée (...) cessent d'être un bouclier invulnérable?*» Le film pose avec force ces questions : elles sont d'actualité dans l'ex-bloc de l'Est.

COLETTE GODARD

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

L'année du désespoir

Il y a eu les excès fascisants de l'individualisme (*Bob Roberts* de Tim Robbins), les angoisses du mâle italien (*les Amies de cœur* de Michele Placido), celles des *beach boys* tunisiens sur le retour (*Bezness* de Nouri Bouzid), les affres mortelles de l'incommunicabilité dans les villes (*Au bout de la nuit* de Christoph Schaub, *Benny's Video* de Michael Haneke, et même *Eux* de Levan Zakareichvili), les bouleversements de l'après-communisme (*Lioubov* de Valeri Todorovski, *Coup de foudre* de Rudolf Thome)...

Cette année la plupart des films présentés à la Quinzaine des réalisateurs s'efforcent de dépeindre une société. Y compris *Pas de pitié pour les pauvres*, parabole nettement bunuélienne – parfois poussive – de Santiago San Miguel, avec une façon très espagnole de moquer les ravages de la religion et du sexe. Y compris aussi *My New Gun*, premier long métrage de Stacy Cochran : on y trouve la loufoquerie flegmatique qui est la marque du cinéma indépendant américain, en même temps qu'une gracieuse caricature de la bourgeoisie banlieusarde coincée. Et quand John Turturro, dans *Mac*, parle de son père, il le situe nettement dans son milieu social.

Une exception pourtant : *le Reflet dans le miroir* de la cinéaste russe Svetlana Proskourina. Elle a délibérément et radicalement évacué la situation de son pays pour s'attacher, dans un style esthético-introspectif, à la crise existentielle d'un acteur quadragénaire – interprété par son mari, Viktor Proskourine – écartelé entre des images de regret et de peur, obsédé par l'incertitude de son devenir. Les *références cinématographiques*, théâtrales, littéraires sont multiples, difficilement repérables par un public français. *Le Reflet dans le miroir* pourrait venir de ce passé pas si lointain où la complexité du récit était une parade contre la censure soviétique.

Elégance de l'écriture

Et puis la Quinzaine a eu son film iranien : *Baduk* de Majid Majidi, un curieux mélo, l'histoire d'un frère et d'une sœur recueillis, vendus, elle pour servir un jour au plaisir de riches Saoudiens, lui pour devenir contrebandier à la frontière pakistanaise. Le côté mélo tient au jeu des acteurs – regards lourds de sous-entendus, rires sardoniques, – à leurs rôles de méchants absolus. Le film est produit par le Centre de propagande islamique; alors, les soldats qui arrêtent les contrebandiers sont particulièrement humains. Mais la description de ces gens corrompus qui traitent les enfants sans brutalité inutile, juste comme des animaux domestiques, est inattendue.

L'aspect le plus insolite de *Baduk* est peut-être, finalement, l'absence de scènes torrides, de grossièretés verbales. *Dust of Angels*, du Taïwanais Hsu Hsiao-ming, reste lui aussi relativement pudique. Malgré tout, il s'agit d'une bande de jeunes paumés dans une banlieue rurale, qui se droguent, achètent des armes et tirent, par bravade, comme ils le feraient avec des pistolets à eau. Mais ce sont des armes qui tuent. En dépit de la violence, la sensibilité de Hsu Hsiao-ming, l'élégance de son écriture séduisent. Il ne fait pas de psychologie, ne tente aucune explication, ne moralise pas : il pose progressivement les comportements des garçons, la non-communication en famille, le vide dans lequel ils s'agitent.

Dans les ex-pays de l'Est, c'est pour survivre que les loubards se débattent. On appelle ça l'aiguillon du désespoir. Il doit bien exister encore quelque part quelques jeunes gens qui ont envie d'inventer, de créer : les cinéastes par exemple.

C. G.

THEATRE

En cas de visite rapide

Une actrice, parfois, suffit à justifier le détour
En l'occurrence Anne Roussel

LE PALIER
au Petit Montparnasse

Les Guides verts, les Guides bleus, prennent le soin de nous montrer du doigt, pour chaque lieu par où nous passons, la chose à voir. Parfois, c'est sans hésitation. A Villandry, c'est le jardin potager. Au Croisic, la vente des sardines à la criée. Parfois, il y a un doute. Au village des Portes, dans l'île de Ré, est-ce la plage de la Conche ou la réserve des oiseaux, dans les marais salants? A Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, est-ce le si mystérieux lac jaune ou l'église carolingienne?

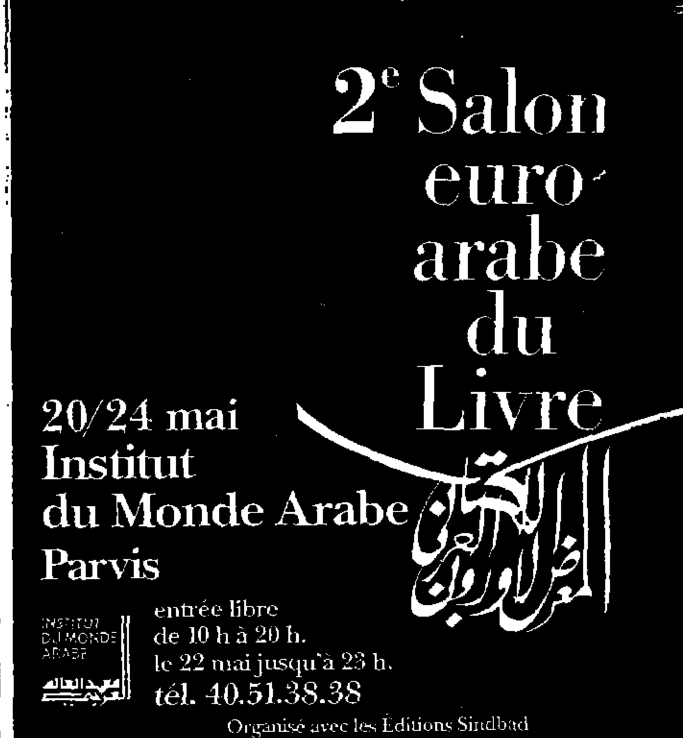
Ces jours-ci, au Petit Montparnasse, une fois assis sur votre banc, pas la peine de vous disperser, de balayer des yeux le décor, d'écouter par moments la pièce. Une seule chose à voir : l'actrice Anne Roussel. Ce n'est pas qu'elle soit enivrante ou géniale. Elle n'est encore pas loin de ses débuts. De nombreux téléspectateurs l'ont vue dans le feuilleton «Princesse Alexandra», où le metteur en scène, hélas ! ne l'avait presque filmée qu'en gros plans, si bien qu'elle avait l'air d'un modèle de photographe plutôt que d'un vrai caractère. Ici, sur les planches, dans la pièce de Giuseppe Manfredi *le Palier*, nous la voyons de la tête aux pieds, elle est très bien, elle sait bouger. Il faudra attendre de la voir jouer autre chose pour mieux la connaître, parce que *le Palier*, est une comédie sentimentale banale, d'imagination paresseuse. *Une femme et un homme* : ils avaient dormi ensemble, vont-ils y revenir, te souviens-tu de ci, de ça... Toute situation est bonne à prendre, certes, mais il y faut cette chose tout à fait indéfinissable, l'art...

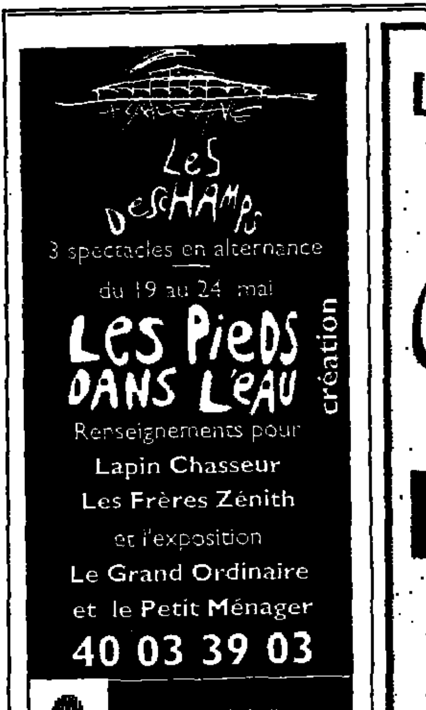
Quand l'art n'y est pas, l'actrice, à son corps défendant, est *inévitablement* amenée à prendre un ton un peu simplet. Celà dit, l'art du théâtre, c'est tout de suite, là, devant nous, avec nous, un soir dans l'autre, les acteurs. Guettons leur apparition. Stéphane Jobert lui donne la réplique. *Lui a été vu déjà, depuis* des années. Il semble avoir en tête l'exemple d'un grand comédien, Michel Simon, mais un Michel Simon vieilli, alourdi. Stéphane Jobert pourrait se rajeunir, se raffermir, jouer plus ferme, plus net. La mise en scène de Piero Maccarinelli est d'une aimable nonchalance.

MICHEL COURNOT

► Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées samedi à 18 heures et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30.

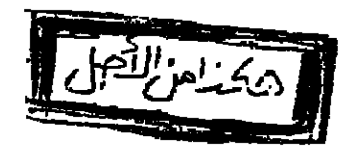
□ **Comédie-Française : relâche du 21 au 24 mai.** – La Comédie-Française annonce qu'elle fera «*relâche du 21 au 24 mai inclus*», pour permettre aux répétitions du *Bal masqué*, de Lermontov, dans une mise en scène d'Anatoli Vassiliev, d'avoir lieu dans les meilleures conditions. Les quatre représentations prévues à ces dates sont annulées. La première du *Bal masqué* est donc repoussée du 23 au 25 mai à 20 h 30. Les billets vendus pour les représentations annulées seront remboursés ou validés pour d'autres dates. Renseignements : 40-15-00-15.





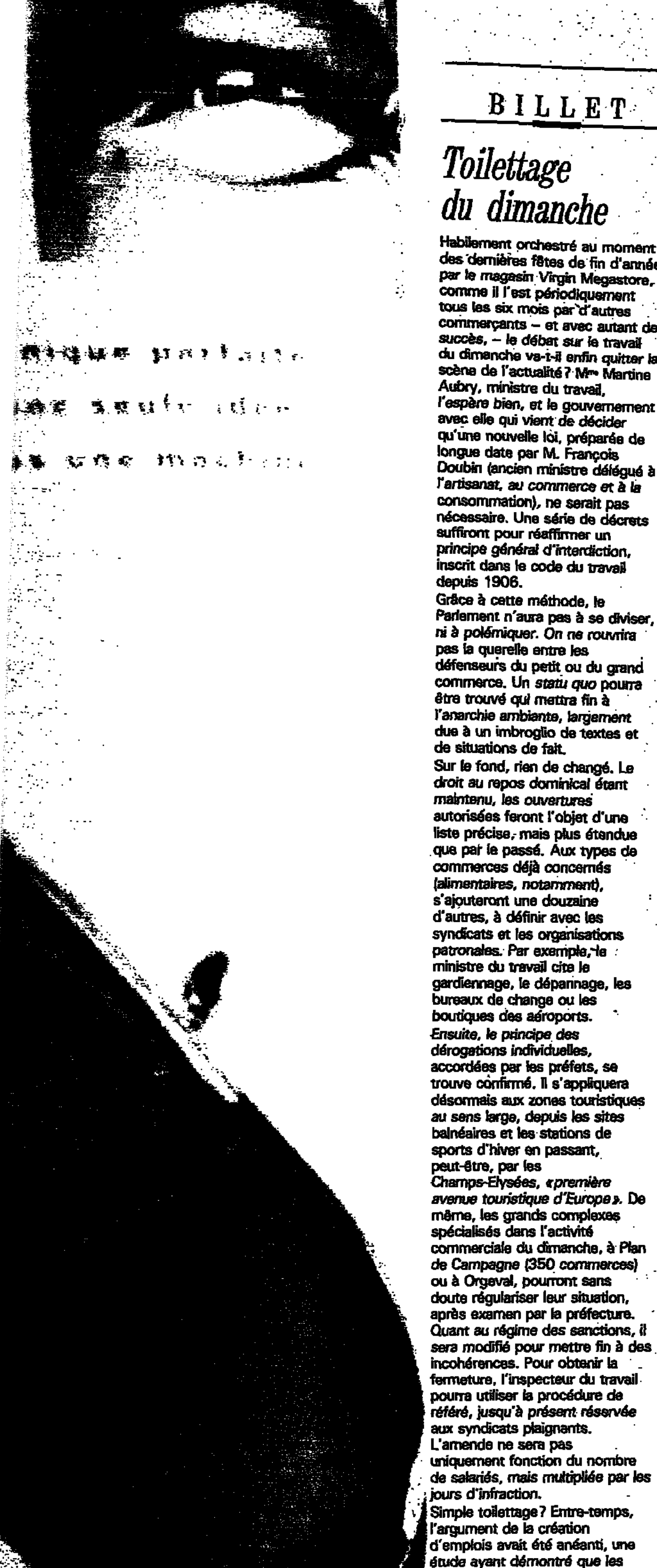








ÉCONOMIE



BILLET

Toilettage du dimanche

Habilement orchestré au moment des dernières fêtes de fin d'année par le magasin Virgin Megastore, comme il l'est périodiquement tous les six mois par d'autres commerçants – et avec autant de succès, – le débat sur le travail du dimanche va-t-il enfin quitter la scène de l'actualité ? Mme Martine Aubry, ministre du travail, l'espère bien, et le gouvernement avec elle qui vient de décider qu'une nouvelle loi, préparée de longue date par M. François Doubin (ancien ministre délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation), ne serait pas nécessaire. Une série de décrets suffiront pour réaffirmer un principe général d'interdiction, inscrit dans le code du travail depuis 1906.

Grâce à cette méthode, le Parlement n'aura pas à se diviser, ni à polémiquer. On ne rouvrira pas la querelle entre les défenseurs du petit ou du grand commerce. Un *statu quo* pourra être trouvé qui mettra fin à l'anarchie ambiante, largement due à un imbroglio de textes et de situations de fait.

Sur le fond, rien de changé. Le droit au repos dominical étant maintenu, les ouvertures autorisées feront l'objet d'une liste précise, mais plus étendue que par le passé. Aux types de commerces déjà concernés (alimentaires, notamment), s'ajouteront une douzaine d'autres, à définir avec les syndicats et les organisations patronales. Par exemple, le ministre du travail cite le gardiennage, le dépannage, les bureaux de change ou les boutiques des aéroports.

Ensuite, le principe des dérogations individuelles, accordées par les préfets, se trouve confirmé. Il s'appliquera désormais aux zones touristiques au sens large, depuis les sites balnéaires et les stations de sports d'hiver en passant, peut-être, par les Champs-Elysées, « *première avenue touristique d'Europe* ». De même, les grands complexes spécialisés dans l'activité commerciale du dimanche, à Plan de Campagne (350 commerces) ou à Orgeval, pourront sans doute régulariser leur situation, après examen par la préfecture. Quant au régime des sanctions, il sera modifié pour mettre fin à des incohérences. Pour obtenir la fermeture, l'inspecteur du travail pourra utiliser la procédure de référé, jusqu'à présent réservée aux syndicats plaignants. L'amende ne sera pas uniquement fonction du nombre de salariés, mais multipliée par les jours d'infraction.

Simple toilettage ? Entre-temps, l'argument de la création d'emplois avait été anéanti, une étude ayant démontré que les postes gagnés ici seraient perdus là.

ALAIN LEBAUBE

Le logement première dépense des Français

La croissance de la consommation a marqué le pas en 1991

La consommation des ménages a progressé deux fois moins vite en 1991 qu'en 1990 selon l'INSEE, confirmant ainsi la cassure analysée par les observateurs (*le Monde* du 30 décembre 1991). A l'inverse, la part du revenu consacrée à l'épargne s'est accrue, dans un contexte de moindre hausse du pouvoir d'achat. Et le logement est devenu le poste le plus lourd, devançant l'alimentation.

Les Français ont consacré en 1991 4 067 milliards à leur consommation, absorbés d'abord (20,3 %) par leurs dépenses de logement, chauffage et éclairage, ensuite (19,2 %) par leur alimentation, boissons et tabac puis par leurs transports et télécommunications (16,1 %). En volume, la consommation n'a augmenté que de 1,3 %, deux fois moins qu'en 1990 et que le rythme (*autour de 3 % l'an*) observé depuis 1985.

Ce coup de frein s'explique à la fois par un ralentissement de la progression du pouvoir d'achat (+ 1,8 % contre + 3,2 % en 1990 et + 3,9 % en 1989) et une propension plus grande à épargner : la part du revenu consacrée à l'épargne est remontée à 12,6 % (12,2 % en 1990). Il faut retourner cinq ans en arrière pour trouver un chiffre aussi favorable (12,9 % en 1986).

Commentant ces statistiques dans son dernier numéro d'*INSEE Première*, l'institut parle de « *recentrage des dépenses* » des ménages : « *L'année a commencé avec les préparatifs de la guerre du Golfe. Aux incertitudes de la guerre sont venues s'ajouter de vives inquiétudes quant à l'évolution du niveau de vie et de l'emploi en France. Dans ces circonstances, les ménages ont donné piorité aux besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se chauffer et se soigner.* »

Le budget alimentation a continué d'évoluer comme les années précédentes (+ 1,4 % en volume) et sa part dans le revenu de baisser. Néanmoins, à l'intérieur de ce poste aussi, les cartes se redistribuent : profitant des baisses de prix sur le bœuf et le veau, les consommateurs ont mangé plus de viande (+ 2,2 %). A l'inverse, ils ont délaissé les fruits frais non tropicaux (– 12,6 %) et les alcools (– 1,2 %), notamment les vins (– 1,1 %) et le champagne (– 5,9 %).

Santé : près de 10 % des dépenses

Première source de dépense devant l'alimentation – ce qui est nouveau – le logement fait un bond de 6 % en volume, à comparer avec la moyenne annuelle de 3,1 % observée entre 1980 et 1991 et les évolutions des deux années précédentes (+ 2,6 % en 1989 et + 2,2 % en 1990). Cette hausse s'explique par la rigueur de l'hiver 1991, plus froid que les précédents, qui a entraîné un accroissement, toujours en volume, de 9,9 % des dépenses de chauffage-éclairage (+ 14,4 % pour le gaz et + 10,8 % pour l'électricité). Le poste « *location de logement* » a progressé de son côté de 3,9 % en volume comme les deux années précédentes, confirmant la tendance annuelle sur 1980-1991 (+ 4,2 % en volume).

« *Les dépenses de santé progressent, alors même que la part à la charge des ménages tend à s'accroître.* » Représentant désormais 9,8 % de la consommation, elles ont encore augmenté (en volume) de 7,2 %, un petit peu moins rapidement qu'en 1990 (7,9 %). L'INSEE note que la croissance des dépenses de médicaments (7 %, après 9,9 % en 1990 et 10,7 % en 1989) tend à se rapprocher de l'évolution générale du poste santé.

L'explosion de la vidéo

Ce sont les achats de biens durables qui font les frais de ces tendances, « *d'abord ceux qui entraînent de grosses dépenses* » comme les automobiles (– 12,7 % en volume après – 0,1 % en 1990). Pour la première fois, remarque l'institut, les transports en commun (aériens surtout mais aussi ferroviaires) ont connu une baisse (– 1,5 %) de la demande. Remettant à des jours meilleurs leurs voyages à l'étranger, les Français y ont moins dépensé (recul de 2,1 % en volume de la « *consommation des résidents hors du territoire* »).

La baisse est du même ordre dans l'équipement du logement, pénalisé par les difficultés d'accès au crédit. La chute la plus forte (– 6,3 %) est celle des achats de meubles et tapis, le petit électroménager affichant une reprise tandis que le gros est en baisse. Mais les Français ont aussi rogné sur leur habillement (vêtements et chaussures en baisse de 1,5 % après deux années de croissance), les dépenses de loisirs progressant nettement moins vite que les années précédentes (2 % en volume contre une moyenne de 4 % entre 1980 et 1991). Les jeux et jouets augmentent vivement (+ 8,9 %), tirés par les jeux vidéo. « *Les achats de cassettes vidéo enregistrées explosent tandis que les disques compacts paraissent moins portés par la demande de renouvellement des disques vinyle* », écrit l'INSEE.

A noter enfin que le poste « livres, quotidiens et périodiques » affiche un taux de croissance en volume de 1,7 % (après + 2,3 % en 1990 et + 3,5 % en 1989), supérieur à la moyenne annuelle des années 80-91 (+ 1,4 %).

FRANÇOISE VAYSSE

10 051 francs par personne en 1991

La Sécurité sociale rembourse de moins en moins les frais de santé

Les Français consacrent des moyens de plus en plus importants à leur santé – 573,4 milliards de francs en 1991, soit 10 051 francs par individu – *mais ils sont de moins en* moins bien remboursés par la Sécurité sociale, souligne la Commission *des comptes nationaux de la santé*, dont le rapport annuel a été publié lundi 18 mai.

Bien qu'elle ait franchi le cap symbolique des *10 000* francs par personne, la consommation médicale totale n'a pas enregistré en 1991 son taux de croissance le plus élevé. Celui-ci atteint 4,8 % en volume, soit un point de moins que l'année précédente mais, compte tenu du ralentissement de l'économie, la part de ces dépenses dans le produit intérieur brut passe de 8,8 % à 9,1 %.

Dans cet ensemble, le niveau de prise en charge subit un nouveau recul. La Sécurité sociale ne couvre plus que 73,6 % des dépenses, soit un décrochage de 0,8 point en une seule année (contre 0,7 point lors de la mise en application du « *plan Séguin* », en 1987). En 1989, la « Sécu » assurait 74,6 % du financement de la santé et 76,5 % en 1980. Ce désengagement s'effectue au détriment des seuls ménages, dont la participation au financement des 561 *milliards de francs de soins et biens* médicaux passe de 18,3 % à 19,2 %. Les interventions de l'Etat et des collectivités locales *restent symboliques* (1 %) et les mutuelles maintiennent leur présence à 6,2 %.

La moindre prise en charge des assurés sociaux (*dont la* cotisation d'assurance-maladie a pourtant été revalorisée de 0,9 point le 1er juillet 1991...) *ne s'explique guère* par la hausse de 50 % du forfait hospitalier ou par les diverses mesures de déremboursement des médicaments. Les dépenses du secteur public hospitalier (2 % en volume) restent plus sages que celles des cliniques privées (6,8 %) mais, globalement, la participation des ménages aux frais d'hospitalisation et de transport reste pratiquement stable à 7 %. En ce qui concerne les médicaments, la participation des particuliers (30,2 %) ne varie guère.

En revanche, les soins ambulatoires (c'est-à-dire les consultations, les frais d'analyse ou de dentiste) coûtent de plus en plus cher, bien que leur croissance tende à se ralentir. Selon la commission des comptes, la tendance des médecins du secteur à honoraires libres à tirer leurs tarifs vers le haut se confirme. Le diagnostic des comptes nationaux de la santé confirme un paradoxe bien connu : plus la « *sécu* » dépense, moins elle rembourse. L'entrée en application dès cette année du mécanisme récemment négocié entre l'assurance-maladie et les médecins, ainsi que des accords de modération conclus avec plusieurs professions de santé, permettront peut-être d'inverser la tendance.

JEAN-MICHEL NORMAND

Au « Grand jury RTL-*le Monde* »

M. René Teulade exclut toute « précipitation » dans la réforme des retraites

Le gouvernement a « *la volonté d'engager* » une modification des régimes de retraite, mais « *on ne peut pas réussir une réforme de cette ampleur si les différents acteurs ne sont pas d'accord sur l'essentiel* », a déclaré dimanche 17 mai M. René Teulade, ministre des affaires sociales, invité du « Grand jury RTL-*le Monde* ». Le ministre a toutefois confirmé son intention de clarifier le financement des retraites, en séparant « *ce qui relève des droits acquis par les cotisations et ce qui relève des différentes mesures sociales qui sont venues modifier ces droits* ». Cette opération, a-t-il indiqué, pourrait se réaliser en faisant appel à la contribution sociale généralisée (CSG).

M. Teulade a déclaré d'autre part qu'une prochaine loi permettra que « *tout le monde ait une couverture sociale* », notamment les bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) âgés de moins de vingt-cinq ans.

L'OCDE prévoit une croissance de 1,8 % pour les pays industriels en 1992

Comme les autres organismes de conjoncture internationaux, l'OCDE (Organisation de coopération et de *développement économiques*) a *été* déroutée par une reprise de l'économie mondiale plus lente que prévu. *Les experts du château de La* Muette, comme ceux du FMI (Fonds monétaire international), estiment *désormais que la croissance des pays* industriels sera limitée à 1,8 % en 1992 (ils tablaient sur 2,2 % en décembre).

L'OCDE est un peu moins optimiste que le FMI pour 1993 : ses experts prévoient 3 % *de croissance*, alors que ceux de Washington anticipent 3,3 %. Ce regain d'activité devrait, selon l'OCDE, être accompagné d'une inflation relativement modérée (3,2 % en moyenne l'an prochain, mais 4,4 % en Europe), et d'une légère dégradation de la moyenne des balances des opérations courantes de l'OCDE. Aux Etats-Unis, après la forte réduction du déficit de la balance des opérations courantes intervenue en 1991, principalement en raison des contributions étrangères à la guerre du Golfe, le déficit devrait se creuser légèrement entre 1992 et 1993.

La 31e *réunion ministérielle* de l'OCDE se tient à Paris lundi 18 et mardi 19 mai ; elle devait être consacrée à l'analyse de la situation économique. D'importantes mesures de politique monétaire et budgétaire ayant été prises par la plupart des pays industriels, le secrétariat de l'OCDE estime qu'il n'existe pratiquement pas de « *marge de manœuvre pour stimuler l'activité* ». Les *ministres devraient donc concentrer* leurs travaux sur les politiques structurelles. En matière commerciale, ils *tenteront de faire sortir de l'impasse* les négociations de l'Uruguay Round, un mois après l'échec de la rencontre entre MM. George Bush et Jacques Delors. En matière d'emploi, l'OCDE prévoit une légère diminution du taux de chômage en 1993, à 7,3 % de la population active, contre 7,5 % en 1992 (en Europe, le pourcentage devrait stagner à 9,3 %).

La vraie reprise pour 1993

	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente		
	1991	1992	1993
• *PIB (en volume)*			
Etats-Unis	– 0,7	+ 2,1	+ 3,6
Japon	+ 4,5	+ 1,8	+ 3,1
Allemagne (ouest)	+ 3,1	+ 1,3	+ 2,3
OCDE-Europe	+ 1,1	+ 1,4	+ 2,4
Total OCDE	+ 1,0	+ 1,8	+ 3,0
• *Commerce mondial*	+ 3,9	+ 5,6	+ 6,6
• *Inflation*			
Etats-Unis	+ 3,6	+ 2,8	+ 2,8
Japon	+ 1,9	+ 1,7	+ 1,6
Allemagne (ouest)	+ 4,6	+ 4,5	+ 3,8
OCDE-Europe	+ 5,9	+ 5,1	+ 4,4
Total OCDE	+ 4,1	+ 3,5	+ 3,2
	En pourcentage de la population active		
• *Chômage*			
Etats-Unis	6,7	7,1	6,5
Japon	2,1	2,2	2,3
Allemagne (ouest)	4,3	4,7	4,8
OCDE-Europe	8,7	9,3	9,3
Total OCDE	7,1	7,5	7,3

L'écologie pour le développement

Suite de la première page

Ces menaces *sont d'autant plus* difficiles à combattre qu'elles s'inscrivent dans un contexte démographique *tendu : entre 1990 et 2030*, annonce la Banque mondiale, il faudra doubler la production alimentaire, tripler l'offre industrielle et la consommation d'énergie pour subvenir aux besoins d'une population mondiale qui aura augmenté de 3,7 milliards d'habitants. « *Cette croissance apporte avec elle le risque d'une épouvantable dégradation de l'environnement*, prévoit le rapport. *Tout dépendra des choix politiques qui auront été faits* ».

Les atteintes écologiques tiennent tantôt à la pauvreté et au manque de développement, tantôt *au contraire à* une activité économique exagérée. Dans un contexte de dénuement, la pollution se manifeste de *plusieurs* manières : absence d'assainissement des eaux usées, empoisonnement de l'air par la cuisson des *aliments* au feu de paille, de bois ou de bouse, épuisement des sols sur brûlis. Dans les pays riches, les nuisances proviennent des émissions excessives de gaz carbonique, de la surexploitation commerciale des forêts, de la consommation débridée d'énergie.

Solutions de solidarité

Face à ce problème universel, la Banque mondiale préconise des solutions de solidarité : le transfert de technologies moins polluantes au tiers-monde ; la mise en route de programmes de lutte contre la pauvreté ; l'ouverture des pays industriels aux *marchandises du Sud*, ainsi *qu'aux* sources de capitaux, afin de promouvoir une croissance « *robuste et écologiquement viable* », ce que d'aucuns appellent « *la croissance durable* ».

La Banque mondiale estime à 75 milliards de dollars par an le *montant* des investissemnts nécessaires (soit l'équivalent de 1,4 % du produit *intérieur brut des pays en développement*). « *Elevé en valeur absolue, ce coût serait faible au regard des ressources générées par la croissance économique* », précise la Banque, qui suggère de faire supporter une part importante de ces nouvelles dépenses aux entreprises, quitte à répercuter une partie de l'effort consenti sur les consommateurs. *Les experts* considèrent qu'en réalité, les politiques favorables à l'environnement peuvent être *rentables d'un point de vue éco*nomique, dès lors qu'elles supposent une moindre consommation de *matières premières*, une plus faible production de déchets, une innovation technologique accrue.

Parmi les mesures concrètes à prendre, la Banque mondiale insiste sur la nécessité de ne plus subventionner le prix de l'énergie. « *Cela coûte aux pays en développement 230 milliards de dollars par an, soit plus de quatre fois le montant de l'aide publique.* » En renonçant à ces subsides (et à ceux destinés à encourager l'usage du charbon dans les pays industriels), « *on réduirait fortement la pollution locale. Les émissions mondiales de carbone dues à l'utilisation de l'énergie baisseraient de 10 %* », estiment les auteurs du rapport.

Dans les pays pauvres (mais pas seulement), la Banque suggère une clarification des droits de propriété sur les terres, pâturages et forêts, l'octroi de titres ayant le plus souvent pour effet de réduire la dégradation du milieu. « *Au Burkina-Faso, la reconnaissance officielle des droits des collectivités à la terre en a fortement amélioré la gestion* », souligne le rapport. De même, en Nouvelle-Zélande, « *l'attribution de droits inaliénables aux ressources halieutiques a mis un terme à la surexploitation des lieux de pêche* ».

A quelques semaines du Sommet de la Terre de Rio (6 au 12 juin), ce rapport de la Banque *mondiale* tombe comme un avertissement : la pauvreté comme la croissance économique aveugle sont les deux *menaces* majeures pour l'homme et son environnement. L'humanité ne peut continuer « *à vivre au-dessus des moyens de la planète* », selon la formule de René Dumont (1). Riches et déshérités sont cette fois engagés dans un même combat, accélérer le développement sans nuire à l'écosystème. Nul n'y est vraiment préparé. Une raison de plus pour agir de concert.

ÉRIC FOTTORINO

(1) *René Dumont, une vie saisie par l'écologie*, par Jean-Paul Besset. Au vif, Stock, 1992.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Après l'accord conclu avec le syndicat IG Metall

L'Allemagne évite de justesse un conflit dans la métallurgie

BERLIN

de notre correspondant

Après un marathon de 17 heures de discussion, le patronat et le syndicat de la métallurgie allemande sont parvenus *in extremis* dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 mai à Karlsruhe à un accord salarial qui permet d'éviter une seconde vague de grèves dont les conséquences auraient probablement été graves pour le gouvernement.

Cet accord, arraché dans la région-test du Bade-Wurtemberg Nord, vaut pour 21 mois : dans un premier temps, il prévoit pour un an à compter du 1er avril une augmentation moyenne des salaires de 5,4 % comparable à celle prévue dans la fonction publique le 8 mai et rejetée entre-temps par la base. A cette augmentation s'ajouteront diverses primes portant la hausse totale à 5,8 %. Pour les neuf mois suivant, l'augmentation sera de 3,4 %. Ce compromis retire un épine du pied au chancelier Helmut Kohl, dont la cote de popularité, selon les derniers sondages, continue de baisser. Une grève dure dans la métallurgie, comme celle menée en 1984 pour la réduction de la durée hebdomadaire de travail, aurait eu des conséquences bien plus dramatiques que les onze jours de grèves tournantes de la fonction publique au début du mois. Elle aurait risqué de paralyser des pans entiers de l'industrie dans des domaines aussi névralgiques que l'automobile ou l'électronique.

Le souhait initial du gouvernement de voir les augmentations de salaires ne pas dépasser les 5 % cette année n'est pas complètement respecté. Cependant, compte tenu de l'humeur combative des syndicats et d'une opinion publique peu disposée à l'Ouest à trop payer pour la réunification et persuadée d'avoir été grugée par les promesses gouvernementales, on peut considérer que Bonn s'en tire à bon compte.

Un geste politique

Les syndicats n'avaient pas forcément le rôle le plus facile, comme le montrent les difficultés auxquelles se heurte la présidente du syndicat des services publics, Mme Wulf-Mathies, qui doit expliquer à ses troupes pourquoi elle a tant concédé après avoir demandé des hausses de salaires de plus de 10 %.

Le patronat de la métallurgie avait placé la barre très bas. Il proposait au départ une augmentation de 3,3 % seulement. Le secteur de la métallurgie, qui concerne 3,7 millions de salariés, est généralement en Allemagne le secteur-clé dans les négociations sociales. Le patronat et le syndicat IG Metall, la plus puissante fédération syndicale allemande, passent quand il le faut pour particulièrement combatifs. L'alignement du patronat sur les augmentations concédées par le gouvernement dans le secteur public est un geste politique qui traduit l'inquiétude des milieux dirigeants devant la montée des mécontentements à l'Ouest comme à l'Est.

En échange, le patronat a obtenu une concession importante d'IG Metall, qui a accepté pour l'année prochaine une hausse beaucoup moins forte des salaires. Compte tenu d'un taux d'inflation qui se maintient aux alentours de 4 %, cette seconde partie de l'accord correspond à l'acceptation d'un quasi-gel du pouvoir d'achat des salaires pour l'année prochaine.

Une spirale dangereuse

Après les fortes augmentations concédées en 1992, en moyenne de 7 %, le gouvernement et le patronat avaient fait valoir les nécessités de la reconstruction de l'est de l'Allemagne pour casser cette spirale jugée dangereuse pour l'ensemble de l'économie. Les syndicats avaient accusé le gouvernement de faire porter tout le poids de la réunification sur les salariés, au lieu de ponctionner les super-profits réalisés par les entreprises de l'Ouest après l'effondrement de l'économie est-allemande, sans que ceux-ci se traduisent par des investissements. Depuis, ces profits ont largement diminué et certains secteurs, comme la machine-outil, sont entrés dans une phase de crise qu'IG Metall ne pouvait pas ignorer.

L'accord de la métallurgie devrait mettre fin à la période de tension sociale à laquelle s'est trouvé confronté le chancelier. Il est probable maintenant que les autres secteurs, notamment l'imprimerie, où des mouvements de grève affectent la sortie des journaux, devraient les uns après les autres s'aligner sur les deux accords passés. La fin de cet épisode arrive à point nommé pour permettre au gouvernement et au Parti social-démocrate, qui ont rendez-vous le 27 mai prochain à Bonn, de discuter, sans être trop sous pression, des sacrifices à prévoir sur le plan budgétaire pour stabiliser la situation économique.

HENRI DE BRESSON

Une croissance estimée à 1 % pour 1992

En 1992 et compte tenu des accords salariaux intervenus jusqu'à présent, la croissance économique dans la partie ouest de l'Allemagne sera inférieure à 1 %, a déclaré, samedi 16 mai, M. Hans-Juergen Schmahl, porte-parole des cinq grands instituts allemands de conjoncture. Cette estimation avait été faite avant l'accord salarial conclu dimanche 17 mai avec IG Metall. M. Schmahl, de l'Institut de recherche de Hambourg (HWWA), ajoute dans un entretien publié samedi 16 dans le journal *Neue Osnabruecker Zeitung* que le rétablissement de la conjoncture, attendu pour la seconde partie de l'année, se fera attendre.

INDUSTRIE

Actionnaire minoritaire de la firme allemande

Le dirigeant du Pentland Group estime que « les cumuls de M. Tapie n'aident pas Adidas »

Le conseil de surveillance d'Adidas se réunit lundi 18 mai après-midi, alors que les rumeurs faisant état d'un éventuel désengagement de l'actionnaire principal, M. Bernard Tapie, ministre de la ville, s'intensifient. En fin de semaine dernière, l'hebdomadaire suisse *Weltwoche* affirmait qu'un groupe de personnes comprenant MM. René Jaeggi, manager de la firme, et Klaus Jacobs, l'ancien propriétaire des chocolats Jacobs-Suchard, préparaient une offre sur la société. Interrogé par Reuter, M. Jaeggi a confirmé vendredi 15 mai qu'il était prêt à constituer un groupe de repreneurs mais que *« les conditions, actuellement, n'étaient pas remplies »*. M. Tapie, qui a ramené l'an dernier à 50 % sa participation dans le capital de la firme de sport, dément, pour sa part, toute velléité de cession mais indique qu'il étudiera toutes les propositions qui lui seront faites. Deuxième actionnaire d'Adidas avec 20 % du capital et une option de 5 %, le Pentland Group veille. Son patron, le très discret Stephen Rubin, nous confirme, « à l'anglaise », son intérêt pour la firme.

LONDRES

correspondance

« Je ne voulais pas vous rencontrer avant les élections régionales pour ne pas gêner notre ami » : dans son bureau, petit et banal, de Pentland House, dominant un large étang et une réserve ornithologique, Stephen Rubin ne ressent aucun sentiment de contrariété.

Le patron de Pentland Group, qui détient 20,05 % du capital de contrôle de la firme Adidas depuis août 1991, ne paraît guère ébranlé par le récent coup de téléphone de Mme Gilberte Beaux, bras droit de M. Bernard Tapie, lui réitérant le refus de ce dernier de se séparer de la firme allemande d'articles de sport.

« Pentland n'a aucun projet particulier en ce qui concerne Adidas. Nous sommes des actionnaires minoritaires. Nous considérons Adidas comme n'importe quel autre investissement. Je participe au conseil de surveillance deux fois par an, c'est tout. » Notre interlocuteur se dit *« excité »* par d'autres aventures, la relève de nouveaux défis, en posant les pions de son groupe de loisirs. Jusqu'aux Etats-Unis par exemple, où il vient de rafler 6 % de LA Gear et les droits de distribution exclusifs de cette marque de sportware haut de gamme en Asie.

Les rumeurs sur les intentions du ministre de la ville, les bruits de la communauté financière parisienne sur le niveau de son endettement, semblent bien éloignés du QG de Finchley, banlieue cossue du nord de Londres. Mais ce que M. Bernard Tapie, pour l'instant, refuse à ce croisé de l'OPA «amicale», c'est ce dont il rêve.

Ce quinquagénaire des plus habiles, des plus amènes, sourit d'aise devant le pari qu'il est persuadé de gagner : ajouter Adidas à l'empire familial, formé en 1939 par son père, Benco, représenté sur trois continents par une trentaine de sociétés. Les maillots de bain Speedo, les chaussures de sport Pony, la papeterie Hanson White, l'électroménager, le textile, l'import-export.

Un collectionneur de licences

Pour l'exercice 1991, Pentland Group affiche un chiffre d'affaires de 340 millions de livres (3,4 milliards de francs), des bénéfices de 19,6 millions de livres et un dividende en hausse de 300 % ! Alors que l'économie britannique déprime, la société est l'une des compagnies les plus solides sur le plan financier.

Ce repreneur, qui collectionne les licences de distribution de produits plus ou moins liés au sport et aux loisirs, dispose de surcroît d'un «trésor de guerre» de 270 millions de livres, butin de la revente de Reebok International, firme américaine déficitaire à laquelle plus personne ne croyait. M. Rubin l'a achetée pour la somme symbolique de 77 000 dollars en 1982 pour la revendre récemment pour plus de 700 millions de dollars...

A l'automne 1990, le président d'Adidas, M. René Jaeggi, suggère à M. Tapie d'associer M. Stephen Rubin, une vieille connaissance, pour participer à l'ouverture de capital du holding qui contrôle 95 % de la firme aux trois bandes. L'accord sera conclu dans l'appartement parisien du patron de l'OM. Le PDG de Pentland connaît certes bien la France, où cet amateur de bonne chère possède une villa. N'est-il pas par ailleurs le distributeur en Grande-Bretagne des chaussures Lacoste et Kickers ? La conversation entre les deux hommes a d'ailleurs lieu en français, une langue que M. Rubin parle couramment.

« Une belle-mère idéale »

La personnalité flamboyante de Bernard Tapie déconcerte toutefois cet aventurier du risque tranquille chez qui il est bien difficile de débusquer la moindre extravagance. *« Ma philosophie est différente de celle de M. Tapie. Je ne prends jamais l'initiative. J'attends que la direction d'un groupe à la recherche d'un associé vienne me trouver et je pèse les risques. Mais il faut d'abord décrocher le juste prix. »* Acuité du regard, voix doucereuse, charme de *l'understatement*, cette spécialité très anglaise consistant à dire des choses sans jamais utiliser les mots, pour balancer une rosserie : *« Etre à la fois ministre et président de l'OM ce n'est pas une très bonne chose. Adidas doit vendre ses produits à des clients de tous les horizons politiques, à des supporters de tout bord. Les cumuls de M. Tapie n'aident pas Adidas. »*

Au *self made man* français, caustique, paradoxal, affichant ses bonnes fortunes, vraies ou supposées, s'oppose l'héritier, discret et feutré, qui se refuse à étaler sa réussite.

« Je suis un peu comme une belle-mère idéale. Je donne mon avis quand on me le demande, sinon je me tais. Bernard Tapie ne m'a rien demandé. Or, notre expérience dans le domaine de la chaussure aurait pu lui être utile. Adidas en aurait tiré parti... » Le brasseur d'affaires des rives de la Tamise songe-t-il soudain à son père, fondateur en 1936 de la Liverpool Shoe Company ? A sa mort en 1969 *daddy* laisse à son fils comme seul héritage la rage de réussir et une entreprise de vente de chaussures en gros déclinante. Cinq ans après, ce touche-à-tout rachète 51 % d'Unican, qui produit un gadget permettant de fabriquer sa bière à domicile.

Quatre ans plus tard, cette participation au prix de 51 livres est revendue pour 1 million de livres ! Rubin junior est celui qui transforme tout en or. Homme d'affaires, oui. Mais, profondément attaché aux siens, il est aussi animé par l'inflexible détermination de veiller à ce que rien n'échappe à sa surveillance. Sa famille contrôle 55 % de la société holding qui chapeaute Pentland Group, cotée en Bourse depuis 1964. Ses deux fils travaillent à ses côtés, le premier s'occupe des acquisitions, le second des marchés de l'Est.

Dans l'affaire Adidas, le joueur de Finchley estime disposer d'atouts maîtres qu'il sortira de sa manche au moment voulu : les difficultés de la firme, confrontée à des concurrents plus agressifs, comme Nike et Reebok, son amitié personnelle avec M. Jaeggi, le soutien de la presse allemande à Pentland et son droit de bloquer toute décision qu'il estime contraire à ses intérêts. M. Rubin a par exemple mis son veto au projet de Bernard Tapie de déménager à Paris le département des relations publiques d'Adidas. *« Au total, je n'ai rencontré Tapie que trois ou quatre fois... »*, laisse-t-il entendre.

Devant un tableau de son peintre favori, l'anglais Bennett, intitulé *Conversation Piece* (« Scène de conversation »), ses yeux s'allument, trahissant la confusion et la joie mêlées. Ses bras s'agitent, ses mains décrivent de larges gestes : *« Toute cette incertitude nuit à Adidas. »* Serait-il amoureux de la société ?

MARC ROCHE

Après Total

D'autres désengagements de l'Etat sont à prévoir déclare M. Bérégovoy

« Il y aura d'autres désengagements de l'Etat si le marché le permet et dans les entreprises où ce sera possible », a indiqué M. Pierre Bérégovoy, samedi 16 mai. Le premier ministre, qui intervenait sur FR3 au lendemain de l'annonce de la réduction de la participation de l'Etat dans le capital de Total (*le Monde* daté 17-18 mai), a cependant précisé que jusqu'aux *« élections législatives (...) l'Etat restera présent à hauteur de 51 % »* dans les entreprises publiques.

Intervenant de son côté à la radio, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, s'est efforcé de justifier le désengagement de l'Etat par des considérations de politique industrielle. *« Il y avait des entreprises étrangères qui voulaient s'allier avec Total mais qui trouvaient que l'Etat est un peu trop présent »*, a-t-il dit. Le ministre a confirmé d'autre part que le rapprochement entre le CEA et Thomson serait «bouclé» *« dans les semaines qui viennent »*.

COMMUNICATION

L'arrivée d'Hachette entraînant le départ de son fondateur, Michel Butel

Troisième formule pour « l'Autre Journal »

L'Autre Journal a paru mercredi 13 mai dans sa troisième version. Ce mensuel créé par l'écrivain Michel Butel en décembre 1984 avait disparu deux ans plus tard, pour renaître de ses cendres en mai 1990, sous les auspices du GAN (Groupe des assurances nationales), qui en était l'actionnaire majoritaire (70 %) et l'opérateur. Tirée à 200 000 exemplaires, cette troisième formule de *l'Autre Journal* est désormais dirigée par l'ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire de programmes de télévision et de cinéma des Publications Filipacchi, *7 à Paris*.

Hachette-Filipacchi est en effet devenu l'opérateur du titre et l'un de ses actionnaires principaux, avec 30 %, aux côtés du GAN, qui conserve 51 % mais devrait prochainement accroître son poids dans le capital en rachetant la part de Michel Butel (15 %). L'éviction de ce dernier de la direction du titre qu'il a créé et qu'il incarnait a fait quelques bruits dans le Landerneau journalistique parisien. L'adaptateur de Schnitzler reproche notamment au GAN de ne pas l'avoir prévenu de l'arrivée d'Hachette-Filipacchi avec la casquette d'opérateur et d'avoir retiré dans le numéro d'avril l'éditorial annonçant son départ ainsi qu'un bandeau de couverture intitulé *« Michel Butel s'en va »*. Enfin, l'écrivain reproche au GAN de ne pas avoir étudié ses propositions de nouvelle formule.

Car *l'Autre Journal* va mal. Sa diffusion, qui caracolait les premiers mois aux alentours de 85 000 exemplaires, avoisinait les 25 000 en septembre dernier. Et le passif du journal s'établit à 35 millions de francs. Inquiet de cette chute et alerté par des erreurs de gestion de Michel Butel, le GAN avait décidé, dès l'été 1991, de trouver un groupe de presse qui le remplacerait au poste d'opérateur, en l'occurrence Hachette, et de se séparer du fondateur du titre. Une séparation que Michel Butel date de sa prise de position pendant la guerre du Golfe, ce que conteste vigoureusement le GAN, qui indique qu'il n'est jamais intervenu dans la ligne éditoriale de *l'Autre Journal*. Un protocole d'accord a finalement été signé avec Michel Butel et sa rédaction.

Y.-M. L.

□ **Selon le PDG de M6, le service public audiovisuel ne remplit pas sa mission.** – M. Jean Drucker, PDG de M6, s'en est pris violemment à Antenne2 et FR3, lundi 18 mai, dans un entretien accordé au quotidien *la Tribune de l'Expansion*. Il a affirmé que les chaînes de télévision du service public ne remplissaient pas leur fonction. *« Antenne 2 sacrifie tout à l'Audimat et imite TF1... Les hommes ne sont pas en cause, c'est la structure du financement qui explique cette navrante dérive. »* M. Drucker s'en est pris ensuite – et une nouvelle fois – à la réglementation du secteur audiovisuel. Il a réclamé que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sorte de son rôle d'*« agent de police »* pour se voir accorder un *« réel pouvoir normatif »*. M. Drucker a estimé qu'une réglementation est nécessaire, mais que celle qui sévit en France est *« désastreuse dans ses modalités »*. Le PDG de M6 juge aussi que, compte tenu de la réalité du paysage audiovisuel français, *« le choix d'ARTE est probablement le meilleur possible »* pour le réseau laissé vacant par La Cinq.





entland Group estime
Tapie n'aident pas Adidas



L'AUTORITÉ & L'ENVERGURE

Conçue avec patience, assemblée avec rigueur, contrôlée avec minutie, voici la nouvelle Rover Série 800. Ici, le respect de la tradition automobile classique accompagne la modernité maîtrisée.

Au cours de leur fabrication les nouvelles Rover Série 800 sont minutieusement et régulièrement comparées aux cotes initiales du moule en graphite. Par exemple la tolérance maximale pour l'assemblage de certaines pièces de carrosserie est inférieure au 1/10e de millimètre !

Autre exemple du soin apporté aux finitions de la voiture : la peausserie et les bois.

Comparez la tenue des peaux, leur résistance, examinez les coutures, la veinure des bois, la dureté des vernis... Chez Rover la sellerie cuir et la marqueterie sont inséparables de l'histoire de la marque.

La nouvelle Rover Série 800 n'a rien à envier à ses concurrentes plus tapageuses. Toutes les versions possèdent un moteur à injection, performant et moderne (un nouveau 2 litres 16 soupapes, un V6 24 soupapes et un nouveau Turbo-Diesel). La nouvelle Rover Série 800 dispose de l'ABS (sauf modèle 825 D) et de la direction assistée. Le dossier de la banquette arrière est rabattable en deux parties (60/40), l'alarme antivol volumétrique est un équipement de série tout comme les glaces électriques (uniquement à l'avant sur modèle 825 D) et leur système de sécurité interrompant immédiatement la montée de la glace si elle rencontre un obstacle !

Si vous recherchez une voiture qui tourne résolument le dos aux charmes de l'éphémère pour mieux servir les valeurs de qualité, sécurité, fiabilité, prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Rover, il sera heureux de vous présenter une voiture d'exception.

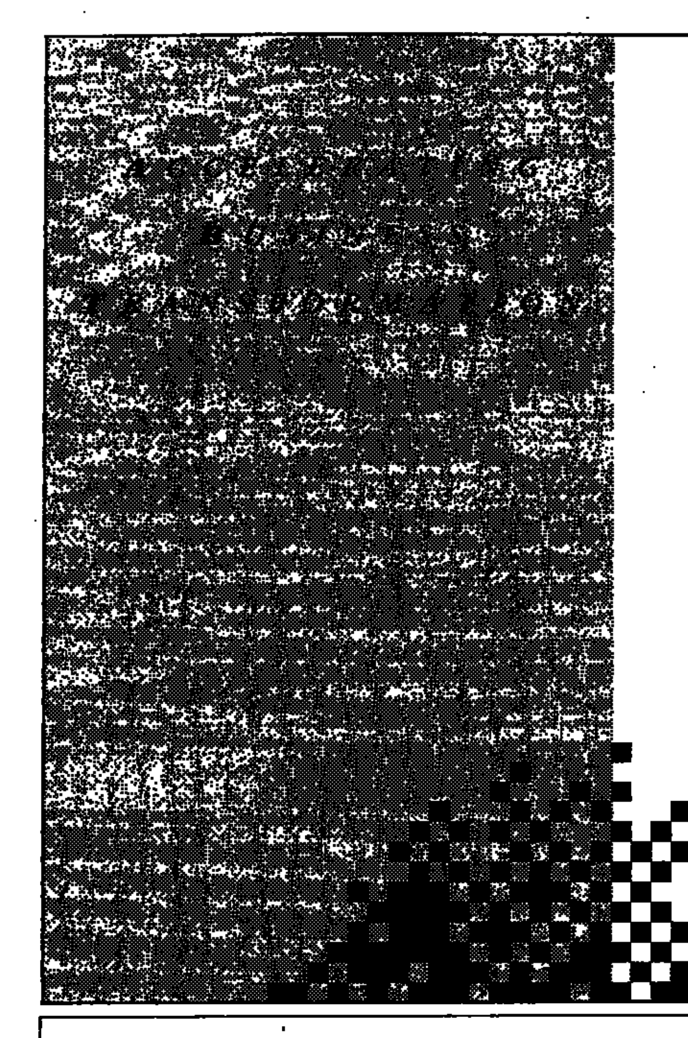


NOUVELLE ROVER SÉRIE 800

BERLINE ET FASTBACK. DE 143 900 F A 230 400 F.

ROVER

PRIX CLÉS EN MAIN AU 13-04-92. (A.M. 92). POUR TOUT RENSEIGNEMENT, COMPOSEZ LE 3615 ROVER, OU TÉLÉPHONEZ AU (16-1) 30.75.16.16. ROVER FINANCEMENT. ROVER CONSEILLE Castrol.



★ ★ ***CONSULTANTS***

Première société internationale de conseil en management par son taux de croissance, Gemini Consulting est le leader mondial dans la conduite des grandes mutations stratégiques.

Tournée principalement vers les grandes entreprises nationales et multinationales, Gemini Consulting se fonde sur sa capacité à associer trois grandes disciplines et sur son excellence dans chacune d'elles: le Management Stratégique, le Management Opérationnel et le Management de l'Information. En intégrant ces trois disciplines, nous aidons nos clients à améliorer leurs performances et à affronter avec succès un environnement de plus en plus complexe.

Nous recherchons des candidats, souhaitant travailler au niveau international, dont l'expérience recoupe ces disciplines. La pratique courante de l'anglais est indispensable et la connaissance d'une troisième langue est souhaitée. Vous serez souvent amené, en particulier pour la discipline Management Opérationnel, à travailler toute la semaine sur le site du client, ne rentrant chez vous que le week-end.

Les candidats les plus prometteurs auront eu une expérience professionnelle prouvant leur réussite en tant que responsables de centres de profit, de projets ou d'équipes multifonctionnelles. Ils devront démontrer leur aptitude à créer et mettre en oeuvre les changements, tant au niveau stratégique qu'opérationnel, dans leurs domaines de compétences. Ils auront l'habitude d'obtenir des résultats tangibles par le travail en équipes pluridisciplinaires.

Les candidatures présentant une expérience dans des industries de pointe, les télécommunications, le secteur pétrolier ou la finance seront étudiées avec une attention particulière. Les candidats seront passés par diverses filières opérationnelles ou fonctionnelles couvrant tout ou partie de la chaine de valeur ajoutée: production, logistique, informatique, organisation, ressources humaines et contrôle de gestion. Ils seront titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent. Ceux qui souhaitent travailler dans le domaine de la Stratégie ou du Management Opérationnel auront en outre un MBA. Les candidats optant pour le Management de l'Information auront une formation et au minimum une première expérience en informatique. Une expérience professionnelle de 5 ans minimum est nécessaire dans tous les cas.

Les candidats sont priés d'envoyer un curriculum vitae complet et de préciser la discipline qui les intéresse particulièrement. Les dossiers devront rappeler le numéro de référence LM192 et seront envoyés à Madame Dominique Zeman, Gemini Consulting, 11 bis rue Leroux, 75116 PARIS.

★ ★ **GEMINI**

Subsidiary Company of the international Group ***STRAFOR FACOM*** we are N°1 in the world in movable partitions and integrated ceilings. For our North American headquarter in Cleveland we are looking for a

CLESTRA HAUSERMAN

Freedom for your building interior

MANAGER OF FINANCE

You will report to the General Manager and your mission consists of :

• budget analysis and reporting to the local manager and European headquarters • Cash Management • M.I.S. selection and implementation of a new system.

You will also assist us in :

• improving our cost knowledge per product line • increasing the reliability by implementing control procedure through out the organization of financial information.

You have a DECS degree or equivalent diploma with a solid experience and/or you have been involved in internal auditing. Fluency in French and English is required.

Please apply to CLESTRA HAUSERMAN - Human Resources 56, rue Jean Giraudoux - 67034 Strasbourg Cedex

MEDIAPA

LYON

Organisation Internationale recrute

attaché juridique

Droit Public International

Droit Pénal International

Vous serez chargé principalement d'assister et de conseiller l'Organisation dans les domaines visés ci-dessus.

De formation universitaire de 3e cycle en droit public international et en droit pénal international, vous possédez une expérience professionnelle dans ces domaines.

Doté de très bonnes qualités redactionnelles en anglais ou en français, vous avez d'excellentes connaissances de ces 2 langues.

Votre esprit d'analyse et de synthèse ainsi que de bonnes qualites relationnelles vous permettront de vous épanouir au sein d'un environnement international.

Poste à pourvoir suite à un concours qui se deroulera les 3 et 4 septembre 1992 à Lyon.

Date d'entrée en fonction souhaitée : début janvier 1993.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions, sous ref. 452, à Media-System, 55 place de la Republique, 69002 Lyon, qui transmettra.

NESTLÉ, 1er specialiste mondial de l'alimentaire, recrute pour la GUINÉE, dans son usine de Coyah (40 km au N.E. de Conakry) :

INGÉNIEUR MÉCANICEN

Vous serez responsable de la maintenance préventive et corrective des machines de production et des services industriels, de la gestion des pièces de rechange et du suivi des travaux de construction de l'usine.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

De spécialité électricien ou électro-mécanicien, vous serez responsable de l'exploitation et de l'entretien du poste et du générateur électrique ainsi que de la maintenance préventive et corrective de tous les équipements électriques et électroniques du site industriel. Votre mission comprendra également la gestion des pièces de rechange électriques et le suivi des travaux de construction de l'usine.

Ces deux postes rattachés au Chef des Services Techniques nécessitent une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires. Les candidatures nationales seront favorablement examinées et les dossiers (lettre, CV, photo) sont à adresser à NESTLE GUINEE, BP 4109 Conakry.



MONSANTO is a high-performance, multinational company operating in the fields of agrochemicals and chemical products. It is one of the world's leading producers of rubber chemicals, speciality chemicals, plastics and resins.

Its European Technical Center at Louvain-la-Neuve (near Brussels) is pioneering the development and implementation of new technologies for the whole of Europe and Africa.

Are you one of the two (m/f)

TOP GRADE CHEMISTS

the Plastics Division is looking for?

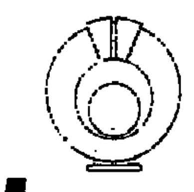
1. A Chemical Engineer, or a Chemist with a PhD, you have several years' experience in ABS and/or nylon and/or engineering polymers and alloys. Your responsibilities at Monsanto will lie within the Marketing Technical Service group. You must be fluent in English and German and any additional European language would prove useful. The position involves a good deal of contact with customers.

2. A Chemical Engineer, or a Chemist with a PhD, you will be responsible for the application/process development of polymers. Experience is desirable but not a prerequisite. The position requires your full collaboration as part of a team working on the processing, blending and recycling of polymers. Fluency in English and German or French is essential.

Male candidates will be free of military obligations.

MONSANTO offers a competitive salary and a rewarding career in a stimulating international environment. Benefits include a pension scheme and assistance with relocation where necessary.

Your letter of application and c.v. should bear the reference LM and be addressed to Geert Haentjens, Personnel Manager.



Monsanto
Technical Center
Rue Laid Burniat B-1348 Louvain-La-Neuve (Belgium)

IDHEAP INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE
Fondation autonome associée à l'Université de Lausanne et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne

L'IDHEAP ouvre une inscription en vue de pourvoir un poste de

PROFESSEUR EN MANAGEMENT PUBLIC

appelé à enseigner les branches de gestion de l'informatique et gestion de projets, ainsi que de conception et gestion des systèmes d'information du secteur public.

Il s'agit d'un poste à charge complète, comprenant l'enseignement au niveau postgrade et dans le cadre de cours de perfectionnement, ainsi que la direction de recherche et l'élaboration de mandats. Bonne connaissance du français et de l'allemand indispensable.

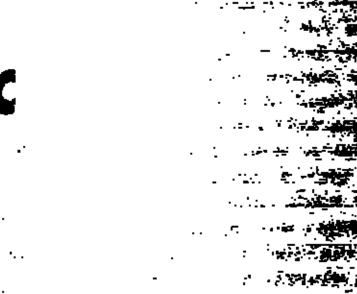
Titre exigé : doctorat ou titres équivalents.

Une expérience pratique en tant que consultant en organisation dans le secteur public est souhaitable.

Entrée en fonction : **1er JANVIER 1993.**

Les candidatures doivent parvenir avant le 30 JUIN 1992 à

M. RAIMUND E. GERMANN, Directeur de l'IDHEAP, BFSH, 1, Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne, auquel les personnes intéressées peuvent s'adresser pour connaître les conditions.





Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

Participez à l'évolution des marchés européens !



1 Md de F de CA dont 36% à l'export. Leader sur les marchés de l'emballage alimentaire en verre et des bocaux pour conserves (Le Parfait), VMC est aussi un acteur créatif et dynamique dans le domaine de la verrerie de table.

Chef de zone export
emballage alimentaire

Directement rattaché au Directeur Commercial Emballage Alimentaire, vous pilotez la croissance des ventes sur les marchés européens dont vous devez exploiter le potentiel d'évolution. Vous animez votre réseau d'agents locaux. Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou d'Ingénieurs, vous avez acquis une expérience de 2 ans minimum de la vente en milieu industriel et êtes un habile négociateur. A votre bonne culture économique européenne et votre vision stratégique dans l'analyse des marchés, s'ajoute une esprit créatif apte à faire évoluer nos produits pour satisfaire les besoins d'innovation permanente d'une clientèle de grandes entreprises agro-alimentaires et instaurer une véritable relation de partenariat.
Ambassadeur VMC à l'étranger, vous avez un excellent sens de la communication, vous êtes bilingue allemand ou italien et parlez si possible une autre langue européenne.

Pour exercer ce poste, basé à Reims, exigeant une très forte autonomie et ouvrant sur des perspectives d'évolution motivantes, merci d'adresser votre candidature, sous réf 133M2, à Hervé et Millet Conseil, 56 rue de Passy, 75016 Paris.



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

ESC Troyes

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE TROYES
GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT

A 1 H 30 de Paris, venez faire partager vos passions !

L'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes est déjà lancée sur la route de la réussite : ses moyens (7000 m2 de locaux modernes), son équipe pédagogique de 20 professeurs permanents et le parrainage d'HEC et de l'ESCP lui permettent d'aborder la rentrée 92 avec une première promotion de haut niveau (2900 candidats sont déjà inscrits au concours de l'ESC Troyes !).

Pour un anglo-saxon, innovateur, au tempérament de leader

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT CULTURE ET EXPRESSION ANGLO-SAXONNE

Vous prendrez en charge la vie dans l'école de "l'autre" langue officielle de l'ESC Troyes : l'anglais. Outre son enseignement traditionnel, l'anglais doit avoir dans notre établissement une présence incontournable : cours, conférences, films, grands événements et petits faits quotidiens. Votre rôle ira jusqu'à la recherche et la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques pour l'utilisation quotidienne de cette langue par nos étudiants. Anglais ou Américain, de formation Bac + 5, vous avez déjà acquis une solide expérience de la formation. *Réf ANGI*

Pour un enseignant en langue de haut niveau, Allemand ou bi-culturel allemand

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT LANGUES

Outre votre fonction de professeur d'allemand, vous assurerez la coordination des cours de langues étrangères (hors l'anglais) et serez responsable des supports pédagogiques. Titulaire d'un Doctorat, vous êtes convaincu, comme nous, que l'enseignement des langues doit être intimement lié à la découverte et l'apprentissage des cultures des pays dans lesquelles elles sont pratiquées. *Réf LING*

Pour un sportif de haut niveau

COORDINATEUR SPORTIF

Véritable entraîneur pluridisciplinaire de l'école, vous saurez développer le tempérament sportif des étudiants. Vous organiserez leur participation aux grandes compétitions inter-universitaires et saurez faire naître des passions. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez un excellent niveau sportif et une solide culture générale. Venez faire partager votre approche multi-sports et vos compétences. *Réf. SPORT*

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV), en précisant la référence choisie, à Gladys MARTENS - ESC Troyes - 217, avenue Pierre Brossolette - BP 710 - 10002 Troyes Cedex.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

6e arrdt

BD MONTPARNASSE
90 m². Séj. 2/3 chbres. 6e asc. Balc. Prix 2 250 000 F. RIVE GAUCHE. 42-22-70-63

8e arrdt

Mo ST-PHILIPPE-DU-ROULE
Pierre de taille. STAND.
B. STUDIO. VUE PANORAMIQUE.
Cuis., sal. de bns, wc.
460 000 F. 48-04-85-85

11e arrdt

PLACE VOLTAIRE. Près Mo Bel immeuble. Asc. 2 PCES, cuis., wc, bains. Sur rue et cour. Digicode.
649 000, créd. 43-70-04-64

14e arrdt

RUE JACQUIER
ANGLE RUE DIDOT
GRAND STUDIO
Cuis., ent., tout confort.
495 000 F. 48-04-84-48

MOUTON DUVERNET
Beau studio tt cft, clair. Calme au 4e étg. Dans imm. ancien. A saisir 380 000 F. 43-35-52-82.

15e arrdt

LOURMEL
BEAU 2-3 PCES BALCON
ETAGE ÉLEVÉ
VUE SUR JARDIN
1 480 000 F - 45-66-43-43

16e arrdt

Av. VICTOR-HUGO
2 pces, kitchen., s. d'eau, réf. nf. ét. élevé. 595 000 F. Rent. poss. 8 %. 45-04-23-15.

R. MICHEL-ANGE, EXCEPT. apt. 4 p., 115 m², 3 m s. plaf., moulures, cheminées. BEAU PIERRE DE TAILLE. 3 000 000 F. 45-66-43-43.

BD MURAT
Partic. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges.
BEAU 2 P. 42 m²
R-d-ch. s/jardins et cour. Living 21 m² + chbre 14 m². Petite cuis. équipée, s. de bns. REFAIT NEUF. TRÈS CALME
950 000 F. 42-80-16-23 ou 47-70-09-56

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT. Bel imm. COQUET STUDIO réf. nf. Coin cuis., wc, douches. 1er ét. CLAIR. 312 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

MÉTRO RIQUET
BEAU STUDIO
Cuis., entrée, balcon.
Tout confort. Ascenseur.
320 000 F. 48-04-35-35

20e arrdt

PRÈS DE NATION
2 pces 36 m², Mo Maraîchers, au pied de l'imm. Soleil, dble expo. est/ouest, calme 690 000 F. T. 43-71-29-02.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. 48-73-48-07.

Recherche 2 à 4 pces PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43 même le soir.

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. 48-73-48-07.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS
DE GRANDE CLASSE
VIDES ou MEUBLÉS
et BUREAUX
(1) 45-62-30-00

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

propriétés

SORTIE A6 - NEMOURS 77
LONGÈRE GATINAISE FIN 17e S.
Sur 4 500 m² clos arboré.
320 m² hab. 2 sal., chem., cuis., 6 chbres + 1 p. 55 m², bns, wc. Dépendances. Px 1 600 000 F.
(16) 38-87-33-26

maisons individuelles

Tous commerces. 1 700 000 F. Saint-Augustin (77), maison briarde 8 pces, 200 m² habit. + grenier 80 m², sur 3 100 m², confort, isol. therm., entrée, séjour, cuisine, chbre, salle de bains, wc - étage : 4 chbres, salle de bains, wc — terr., vér., chauff., cave, atelier, gar. 140 m², tout à l'égout, libre, 64-03-15-18, DOM, écoles, tous comm.

Vend 1/2 h Paris ouest, dans village verdoyant, jolie mais. Gd liv., 4 chb., tt cft. Terrain 1 000 m². Gar. 1 850 000. Bur. 47-00-67-52 Privé : 34-74-41-71

Dans un îlot de calme, en plein centre de MEAUX, part. vend belle villa particulièrement confortable.

S/sol : garage (2 voit.) + SS/sol complèt. aménagé. Idéal pour prof. libérale. R.-de-C. : hall d'entrée, gd séjour en L sur terrasse. Belle cuis. aménagée et équipée, chbre, dressing + salle de bains.
1er étage : 4 chbres et s. de bains + grenier.

T. 60-09-09-92, ap. 18 h.

CARNET DU Monde

Naissances

— Hayéva, Joachim
et Nawae POULAIN,
Bertrand DALVY,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Virgile,

le 17 avril 1992.

Décès

— Sa fille, ses amis,
La municipalité d'Ivry,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BERTHET,
peintre-sculpteur,

survenu à la suite d'une maladie, le 15 mai 1992.

L'inhumation se fera au cimetière d'Ivry, 13, rue Gaston-Monmousseau, le jeudi 21 mai, à 16 h 30.

Un hommage aura lieu au Centre d'art d'Ivry, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, ce même jour à 18 heures.

— M. Philippe Blachais,
son époux,
M. et Mme Catoire,
M. et Mme Tosic,
M. et Mme Martin,
ses enfants,
Myriam, Frédérique et Arnaud,
ses petits-enfants,
Les familles Whelan, Gummett, Williams, Caen, See, Grumbach, Bomsel et Dagron,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Mary BLACHAIS,
née WHELAN,
ancienne infirmière
des Forces françaises libres,
médaille d'argent
de la Reconnaissance française,
croix du combattant volontaire
(1939-1945),
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant,
médaille de la France libre,

survenu en son *domicile*, le *samedi* 16 mai 1992, après une longue maladie.

Ses obsèques religieuses auront lieu mardi 19 mai, à 14 h 15, en la collégiale de Montmorency, suivies de l'inhumation au cimetière des Champeaux de Montmorency (Val-d'Oise).

4 bis, rue Damesme,
75013 Paris.

— Mme Georges Bourzeix,
Ses enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BOURZEIX,

survenu le 12 mai 1992 au Rouret (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Janine Menet-Genty,*
Magali, Lise, Claire,
Les familles Menet, Genty,
Parents et alliés,
ont *la douleur de faire part du décès* subit de

M. Robert MENET,

le 16 mai 1992.

La cérémonie aura lieu en l'église de Champcueil (Essonne), le mardi 19 mai, à 9 heures.

38, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

— *M. et Mme Michel Petit,*
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Constantino Sotelo
et leurs enfants,
M. Michel Braudeau,
Mme *Robert David,*
ses enfants et petits-enfants,
Mme *Jacques Giraud* du Poyet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Braudeau,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Braudeau,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Piquard,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-André BRAUDEAU,

survenu le 15 mai 1992 dans sa soixante-dix-neuvième année, en son *domicile, 70, boulevard du* Colonel-Baillet, à Royan (Charente-Maritime).

Le corps repose à la chambre funéraire, 6, *rue* Edouard-Branly, à Royan.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Pontaillac-Royan, le mardi 19 mai, à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Henri Humblot,
M. Jean Bouzon et Mme,
née F. Humblot,
Leurs enfants, leurs petits-enfants,
Les familles de Hody,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Yvonne HUMBLOT,
professeur de lettres honoraire,

leur sœur, belle-sœur, tante et cousine,

survenu à Dijon, à l'aube du 27 mars 1992.

Ses obsèques ont été célébrées le 31 mars en l'église Saint-Joseph de Dijon.

H. Humblot,
89113 Guerchy.
F. Bouzon,
4, rue Bernard-Courtois,
21000 Dijon.

— Le 10 mai 1992,

Me Marius REY

s'est éteint.

Ses amis, peintres, sculpteurs, graveurs, et tous les artistes qu'il a découverts, aidés et soutenus tout au long de sa vie s'associent à la douleur de sa famille.

Ils rendent ici hommage à leur ami et partagent une pensée émue et chaleureuse *en sa mémoire.*

— Mme Jean Pessel,
M. et Mme André Pessel,
Christophe et Marc,
Mlle Françoise Pessel,
M. Jacques Pessel,
Le lieutenant-colonel et Mme Dominique Diet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel Jean PESSEL,

survenu le 12 mai 1992 dans sa quatre-*vingt-quatrième année.*

Le défunt ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, une cérémonie a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

78, avenue Aubert,
94300 Vincennes.
99, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.
11, rue Eugénie,
83400 Hyères.

— Philippe Starck,
Ara Starck,
Pierre et Marie-Madeleine Laurent,
Pascale Laurent et Bernard Chapuis,
Elisabeth Laurent de Rummel,
Pauline et Sibylle,
Frédéric, Alexandra et Théodore Laurent,
ont la douleur de faire part du décès de

Brigitte LAURENT-STARCK,

survenu le 14 mai 1992.

Une messe sera célébrée à son intention *le mercredi 20 mai, à 18 h 30, en* l'église Saint-Lambert de Vaugirard, *Paris-15e.*

28, place Dauphine,
75001 Paris.

— Mme Jean Montigny,
M. et Mme *Maurice Zink,*
M. et Mme Jean-Loup Montigny,
Jean, Charlotte et Alexandre Montigny,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Julien MONTIGNY,
étudiant en droit
et en philosophie,

leur petit-fils, fils et frère,

muni des saints sacrements de l'Église,

survenu accidentellement le 28 avril 1992, à Rennes, dans sa dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée *dans l'intimité le 4 mai, en l'église* de Moigny-sur-Ecole (Essonne), suivie *d'une inhumation* dans la sépulture familiale.

Une messe de souvenir sera dite le *mercredi 20 mai, à 18 h 30, en l'église* Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue *Raymond-Poincaré, Paris-16e*, par le Père Yves Aubry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue Copernic,
75116 Paris.

Remerciements

— **Christian BERGER**

nous a quittés, le 2 mai 1992, et repose désormais au cimetière du Père-*Lachaise dans* ce *Paris qu'il aimait.*

Devant ce terrible malheur, vous avez su manifester tout l'attachement que vous lui portiez et ainsi partager le chagrin de ses parents, de sa famille et de ses amis.

Du fond de leur cœur, ils vous remercient de les avoir aidés dans la recherche du réconfort.

De la part de
Gisèle et Raymond Berger,

117, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

— Mme Angèle Dick,
Mme Pierre-Richard Dick,
M. Rémi Ripoll et Mme,
née Isabelle Dick,
et leur fils Guillaume,
Marie-Hélène, Jean-Pierre et Richard Dick,
Mme *Erick Rau,*
La famille Geiger,
Tous les parents et alliés,
très touchés par les marques de sympathie *qui leur ont été témoignées lors du* décès du

docteur Pierre-Richard DICK,

prient toutes les personnes qui, par leur présence, *leurs messages et leurs envois* de fleurs, se sont associées à leur douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— Le 18 mai 1989, nous perdions un ami,

René BLETTERIE.

« Nous ne sommes tués que par la vie. La mort est l'hôte. Elle délivre la maison de son enclos et la pousse à l'orée du bois. »

René Char.

— Il y a deux ans, le 18 mai 1990,

Bernard CHARLIER

nous quittait.

En union avec sa famille, que ceux et celles qui l'ont connu et aimé conservent son souvenir.

« Le fleuve est semblable à ma peine, il s'écoule et ne tarit pas. »

— 24 décembre 1955-18 mai 1989.

En union de tous les instants avec

Denis DURGET.

« J'ai confiance.
Demain, je pars à la campagne. »
(Carnets.)

— Il y a vingt-cinq ans, le 17 mai 1967, disparaissait

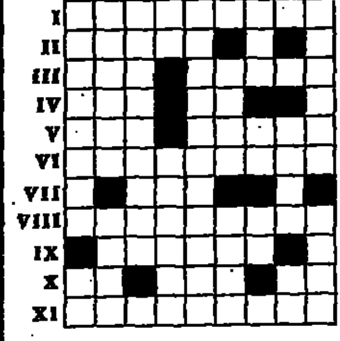
Michèle MARTIN.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

« La mort couche sur elle ainsi qu'un gel précoce sur la plus douce fleur de toute la campagne. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5782



HORIZONTALEMENT

I. Serait bien mal placé pour prétendre qu'il n'a rien à se mettre. – II. Les plus tendres sont généralement les plus doux. – III. Restrictif, chez les Latins. Avait son maître. – IV. Hantait d'anciennes forêts. Conjonction. – V. Précise une désignation. *Se répand à la suite d'un* vif sentiment moral. – VI. D'un coin de France. – VII. Annonçait la fin d'un rite. – VIII. Facilite la descente dans un col. – IX. Ne sont pas carrossables. – X. Golfe. A la suite d'un brouillon. Abréviation. – XI. *Lots de consolation.*

VERTICALEMENT

1. La plus aimable finit toujours par en venir aux mains. Créature la tête en bas. – 2. Pas niables. Pieuse abréviation. – 3. On est toujours obligé de lui céder. – 4. Lettre. Surprend fort. – 5. Pas critiquables. – 6. Est journellement en contact avec des viandes froides. Sans confusion possible. – 7. Comprennent Virginie et Caroline. Auteur de prouesses (épelé). *Résistent à la corruption.* – 8. Heure de pause. En instance. – 9. N'entraînent pas de « frais ». Vivent dans des trous.

Solution du problème nº 5781

Horizontalement

I. Tram. Agnats. Lis. – II. *Pédro.* Cétoine. – III. Omet. Mutines. NR. – IV. Rolet. E.O.R. Tor. – V. Esope. Ternie. Vu. – VI. Evier. Sluter. – VII. Air. Issue. Ibère. – VIII. Gratte. Druse. As. – IX. Ereintée. – X. Ecossa. Tees. Cet. – XI. Sète. Nuées. *Sono.* – XII. Mu. N.S. Vertu. – XIII. Uni. Di. Pneus. – *XIV. Relations. Uléma.* – XV. Echangistes.

Verticalement

1. Troie. Agrès. Ure. – 2. Soir. Cerne. – 3. Apéro. Rabot. Ile. – 4. Métope. Sem. AC. – 5. Lévites. Th. – 6. Arme. Iseran. Dia 'I – 7. Gouttes. Union. – 8. Erudites. NG. – 9. Acier. Ernée. Psi. – 10. Tenons. Utes. – 11. Stérilisés. Veut. – 120. Os. Eubée. Seule. – 13. Li. Te. Corsés. – 14. Innoveraient. – 15. Serrures. Toucan.

GUY BROUTY

VIE DES ENTREPRISES

Malgré les difficultés du câble

Le bénéfice net de la Compagnie générale des eaux a progressé de 17 % en 1991

Bien implanté dans les secteurs de l'eau (distribution, traitement), de l'énergie et de la propreté ; acteur majeur dans le bâtiment-travaux publics et l'immobilier (SGE, Immobilière Phénix) ; un pied dans la communication (Canal Plus, Decaux, UGC) et la santé ; de solides ambitions dans le secteur des transports : la Compagnie générale des eaux n'en finit pas de grossir et d'engranger imperturbablement des bénéfices copieux. L'exercice 1991 n'a, de ce point de vue, pas failli à la tradition. Le chiffre d'affaires du groupe, au sein duquel cohabitent près de 2 000 sociétés (et 200 000 salariés), a progressé de 15,5 % pour atteindre 134,9 milliards de francs, et le bénéfice net part du groupe de 17,7 % à 2,6 milliards.

Une seule branche d'activité, la communication, affiche des performances décevantes. Responsable, le câble. Numéro 3 en France des câblo-opérateurs, via sa filiale Compagnie générale de vidéocommunication (CGV), le groupe dirigé par M. Guy Dejouany continue à subir le contrecoup d'un décollage commercial de la télévision câblée plus lent qu'escompté . Résultat, CGV a encore perdu 600 millions en 1991. De l'avis des spécialistes, il y a peu de chances que les comptes soient à l'équilibre avant plusieurs années.

Communication mise à part, les autres « métiers » de la Générale des eaux s'avèrent très rémunérateurs. C'est particulièrement vrai de l'eau, le métier historique du groupe. Distribution, assainissement, travaux hydrauliques : l'ensemble ne représente plus que le quart du chiffre d'affaires global mais fournit encore près de 40 % des résultats. De son côté, le chiffre d'affaires de la branche énergie a crû fortement en 1991 (+30 % pour la seule énergie thermique), du fait surtout d'acquisitions en Grande-Bretagne. Idem pour l'activité « propreté », qui a bondi, avec une progression de plus de 30 % de son chiffre d'affaires. Elle représente désormais 6 % de l'activité globale de la Générale des eaux.

Reste le bâtiment-travaux publics et l'immobilier. En dépit de la conjoncture, médiocre en France comme dans les autres pays européens, cette branche a réussi à tirer son épingle du jeu avec une progression – modeste – du bénéfice de la SGE, numéro deux du BTP en France. Un point noir : l'immobilier. Le CNIT, dans le quartier de la Défense, continue à perdre de l'argent. Et l'avenir de l'Immobilière Phénix suscite quelques inquiétudes à moyen terme.

J.-P. T.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SÉCURITÉ

□ **Eurotunnel : pas de modification des navettes pour les poids lourds.** – Le concessionnaire du tunnel sous la Manche a annoncé, dans un communiqué du 15 mai, que la commission intergouvernementale (CIG) chargée de la sécurité avait accepté le principe du transport de poids lourds dans des wagons à structures semi-ouvertes. Cette décision, qui reste à confirmer, est suspendue *« au respect de critères de sécurité très stricts »*. Jusqu'alors, la CIG exigeait la construction de navettes poids lourds fermées et non à claire-voie pour des raisons de lutte contre l'incendie. Cette décision, précise le concessionnaire, le libérera *« de la menace de retards préoccupants et de coûts supplémentaires pouvant dépasser un milliard de francs »*.

ACCORD

□ **Le rapprochement BNP-Dresdner sans doute reporté à 1993.** – L'échange de participations croisées entre la BNP et la Dresdner Bank n'a pas été entériné par l'assemblée générale des actionnaires de l'établissement allemand, réunie le vendredi 15 mai. A défaut d'une assemblée générale extraordinaire, il faudra attendre 1993 pour voir les actionnaires de la banque allemande voter le projet. Il faut dire que l'accord donné par le gouvernement français, le 24 avril, ne permettait plus d'inclure ce sujet dans les délibérations de l'assemblée. Les deux banques vont d'abord présenter leur projet à la commission anticartel de la Communauté européenne.

CRÉATION

□ **Le GAN crée une filiale d'assurance-vie au Luxembourg.** – Le Groupement des assurances nationales (GAN) crée une compagnie d'assurance-vie au Luxembourg avec l'assureur allemand Gerling, l'italien SAI et la Banque du Luxembourg, filiale du CIAL (Union européenne du CIC). La nouvelle compagnie devrait être opérationnelle dans le courant de l'été et disposera d'un capital de 100 millions de francs. Le GAN détiendra 80 % de la société, Gerling 10 %, la SAI 5 % et la Banque du Luxembourg 5 %.

EMPRUNT

□ **Toyota va lever 1 milliard de dollars sur l'euromarché.** – Toyota Motor Corp. va lancer cette semaine un emprunt de 1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs) sur l'euromarché. Les recettes de cet emprunt sur cinq ans serviront en partie à rembourser des obligations jamais converties en actions (en raison de la chute du cours des actions à la Bourse de Tokyo) et arrivant à échéance en juillet. Leur montant s'élève à 800 millions de dollars, soit 4,3 milliards de francs, estiment les analystes financiers. En 1993, quelque 1,5 milliard de dollars de titres de Toyota arriveront aussi à échéance.

INVESTISSEMENT

□ **Quinze compagnies pétrolières étrangères candidates en Algérie.** – Quinze compagnies pétrolières étrangères – dont Total – ont présenté à la Sonatrach, compagnie nationale algérienne, des propositions pour améliorer la production de huit gisements. Etalé dans le temps, leur programme d'investissement totaliserait près de 4 milliards de dollars. Il devrait permettre, selon Alger, de récupérer un milliard de barils supplémentaires sur une période d'une vingtaine d'années. En contrepartie de leur participation, les compagnies étrangères auraient proposé, selon la Sonatrach, des droits d'entrée « appréciables ». La compagnie algérienne en escompte de 4 à 6 milliards de dollars.

ANNIVERSAIRE

□ **Bicentenaire de Wall Street : un timbre et un platane.** – L'émission d'un timbre et la plantation d'un platane, comme celui sous l'ombrage duquel a été créé Wall Street, ont été au centre des cérémonies du deux centième anniversaire de la plus grande place boursière du monde, dimanche 17 mai à New-York. *« Nous sommes passés en deux cents ans du courtage sous un platane aux transactions électroniques »*, a déclaré le secrétaire au Trésor, M. James Brady, qui présidait les cérémonies. Le timbre de 29 cents ressemble à une action au porteur, représentant, d'un côté, les colonnes de l'entrée du bâtiment principal de la Bourse et, de l'autre des agents de change s'affairant autour de la corbeille. Le jeune platane a été planté devant le bâtiment. Wall Street a été créée par 24 courtiers en titres aux termes de l'accord de « buttonwood », du nom du platane à l'ombre duquel le document a été signé.

CAPITAL

□ **Aérospatiale : vers l'entrée du Crédit lyonnais dans le capital.** – Le directeur financier du groupe Aérospatiale, M. François Auque, a confirmé, samedi 16 mai à Waterville (Irlande), lors d'un séminaire d'information, que le Crédit lyonnais participerait à une augmentation du capital de la société nationale, qui interviendra avant la fin de juin. Le Crédit lyonnais est déjà, à hauteur de moins de 1 %, actionnaire du groupe. Le capital, quasi exclusivement détenu par l'Etat, est de 3 747 millions de francs à ce jour. Selon les discussions en cours, l'apport du Crédit lyonnais, qui n'est pas encore définitivement arrêté, pourrait osciller entre 500 millions et 1,5 milliard de francs.

□ **L'irlandais GPA Group prévoit de lever 658 millions de dollars lors de son introduction en Bourse.** – GPA Group, le premier groupe mondial de location d'avions (anciennement Guinness Peat Aviation), a annoncé qu'il lèverait 658 millions de dollars en juin grâce à l'introduction en Bourse de 28,3 % de son capital, pour l'instant détenu par un groupe d'investisseurs privés, de compagnies aériennes et de banques. La société irlandaise a annoncé, par ailleurs, un bénéfice de 268 millions de dollars (plus de 1,4 milliard de francs) en 1991 (exercice clos le 31 mars 1992), soit une progression de 2 % par rapport à 1990 et un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de dollars (près de 11 milliards de francs), en progression de 6 %.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	7 mai 1992
Total actif	613 339
dont	
Or	164 245
Disponibilités à vue à l'étranger	105 683
Ecus	54 703
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 875
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 593
Concours au Trésor public	40 280
Titres d'Etat (bons et obligations)	65 390
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	315
Effets privés	65 032
Effets en cours de recouvrement	35 661
Total passif	631 339
dont	
Billets en circulation	256 747
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	39 170
Compte courant du Trésor public	43 394
Reprises de liquidités	11 508
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 001
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	54 842
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	185 432

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,60 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,50 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	7-5-92	15-5-92
Valeurs franç. à rev. variable	116,1	114,2
Valeurs industrielles	116,6	114,1
Valeurs étrangères	109,3	107
Pétroles-Energie	105,5	102,2
Chimie	123	121,8
Métallurgie, mécanique	129,1	128,6
Electricité, électronique	117	114,9
Bâtiment et matériaux	120,4	115,8
Ind. de consom. non alim.	117,4	118,8
Agroalimentaire	112,8	108,7
Distribution	119,1	120
Transports, loisirs, services	117,1	110,2
Assurances	118,6	116,1
Crédit banque	114,3	112,5
Sicomi	99,6	99,1
Immobilier et foncier	95,3	95,7
Investissement et portefeuille	117,2	115,5
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,9	99,5
Emprunts d'Etat	99	99,5
Emprunts garantis et assimilés	98,6	99,2
Sociétés	100,3	100,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 448,8	4 373,9
Valeurs étrangères	4 291,9	4 240,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	641,6	630,9
Valeurs étrangères	580,3	574,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	118,2	118,9
Emprunt d'Etat	119,8	120,5
Emprunts garantis et assimilés	116,7	117,4
Sociétés	117,8	118,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	7-5-92	15-5-92
Indice général	549,3	561,8
Produits de base	488,9	455,7
Construction	540,3	533,2
Biens d'équipement	286,1	293
Biens de consom. durables	626,2	622,7
Biens de consom. non durables	801,9	802,1
Biens de consom. alim.	929,3	895,5
Services	546,3	548,3
Sociétés financières	523,3	528
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	430	418,7
Valeurs industrielles	560,6	561,4

TOKYO, 18 mai ↑

Reprise

La Bourse de Tokyo a terminé en nette hausse lundi 18 mai sur des achats à bon compte opérés dans des échanges peu fournis. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 368,83 points, soit 2,04 %, à 18 443,10 points. Environ 220 millions d'actions ont changé de mains contre 350 millions au cours de la séance de vendredi.

Les cours se sont repris, car les investisseurs ont estimé excessives les pertes de vendredi, mais, malgré un climat encore très favorable, les acheteurs ont manqué d'enthousiasme, faute de nouveaux éléments motivants. Un professionnel, qui soulignait la *« nonchalance »* du marché, observait que la faiblesse du volume ne devrait toutefois pas poser problème si elle reste momentanée.

VALEURS	Cours du 15 mai	Cours du 18 mai
Ajinomoto	1 270	1 280
Bridgestone	1 180	1 180
Canon	1 390	1 400
Fuji Bank	1 330	1 430
Honda Motors	1 470	1 530
Matsushita Electric	1 360	1 370
Mitsubishi Heavy	687	598
Sony Corp.	4 290	4 340
Toyota Motors	1 460	1 470

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4570	4600	Immob. Hôtelière	1100	
Arnault Associés	285		Interm. Computer	136	
B.A.C.	61		I.P.B.M.	65	
Bque Vernes	800		Locamic	78	
Boiron (Ly)	490	491	Metra Comm.	205	201 20
Boisset (Lyon)	234		Molex	178	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	800	795	Publ.Filipacchi	480	492
Calberson	360		Rhone-Alp.Ecu (Ly)	328	
Cardif	869	870	Select Invest (Ly)	99	
C.E.G.E.P.	175		Serbo	310 50	
C.F.P.I.	275		Sopra	324	
C.N.I.M.	1180	1181	TF1	478 50	472
Codetour	289 90		Thermador H. (Ly)	428	
Conforama	1218		Unilog	259	
Creeks	191		Viel et Cie	113	
Dauphin	285		Y. St-Laurent Groupe	870	851
Delmas	1000				
Demachy Worms Cie	370				
Devanlay	1105	1096			
Deville	195				
Dolisos	120				
Editions Belfond	170				
Europ. Propulsion	196	196			
Finacor	110				
G.F.F. (group.fon.f.)	105	105			
G.L.M.	385				
Gravograph	169				
Guintoli	879	880			
I.C.C.	201				
Idianova	100				

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 78 755

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,52	108,74	108,76
Précédent	108,38	108,62	108,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
109	0,08	0,70	0,68	1,05

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 19 317

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 038	2 026	2 022
Précédent	2 030	2 024	2 021

CHANGES

Dollar : 5,38 F ↓

Le dollar s'inscrivait nettement en baisse lundi 18 mai, toujours influencé par la perspective de baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,38 F contre 5,4360 F vendredi à la cotation officielle.

FRANCFORT	15 mai	16 mai
Dollar (en DM)	1,6065	1,6025
TOKYO	**15 mai**	**16 mai**
Dollar (en yens)	130,60	129,68

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 mai)	9 13/16 - 9 15/16 %
New-York (15 mai)	3 7/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	14 mai	15 mai
Valeurs françaises	116,90	117
Valeurs étrangères	107,80	107,40
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	551,80	543,70
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 017	2 023,95

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	14 mai	15 mai
Industrielles	3 368,86	3 353,08

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	14 mai	15 mai
100 valeurs	2 694,70	2 682,60
30 valeurs	2 120,20	2 113,30
Mines d'or	110,90	111,40
Fonds d'Etat	88,94	89,04

FRANCFORT

	14 mai	15 mai
Dax	1 742,26	1 724,07

TOKYO

	15 mai	16 mai
Nikkei Dow Jones	18 074,27	18 443,10
Indice général	1 348,82	1 370,74

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3795	5,3815	5,4605	5,4655
Yen (100)	4,1508	4,1556	4,2046	4,2120
Ecu	6,8980	6,9080	6,8933	6,9003
Deutschemark	3,3585	3,3590	3,3583	3,3613
Franc suisse	3,6570	3,6609	3,6633	3,6700
Lire italienne (1000)	4,4633	4,4688	4,4365	4,4456
Livre sterling	9,7976	9,8041	9,7968	9,8099
Peseta (100)	5,3757	5,3815	5,3398	5,3501

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	9 3/16	9 5/16	9	9 1/8	8 7/8	9
Lire italienne (1000)	12 1/8	12 3/8	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	9 7/8	10	9 7/8	10	9 7/8	10
Peseta (100)	12	12 1/4	12	12 1/4	12	12 1/4
FRANC FRANÇAIS	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 MAI

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4560	C.N.E 3%	4760	....	....	....
892	B.N.P. T.P.	920	910	910	- 1 09
902	Cr.Lyon. T.P.	906	900	900	- 0 66
1440	Renault T.P.	1640	1640	1635	- 0 30
1626	Rhone Poul. T.P.	1750	....	....	....
1144	Saint Gobain T.P.	1154	1153	1153	- 0 09
909	Thomson T.P.	915	890	890	- 2 73
785	ACCOR	801	800	806	+ 0 62
770	Air Liquide	810	810	812	+ 0 25
635	Alcatel-Alsthom	653	658	659	+ 0 92
1670	Ala.Superm	1735	1739	1735	....
315	A.L.S.P.I.	318	317	320	+ 0 63
495	AGF Sté Centrale	508	507	508	....
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
167	Avenir H. Média	174 90	173 90	175	+ 0 06
935	Axa (ex Cie Midi)	1007	1010	1021	+ 1 39
154	Bafip	150	149	149	- 0 67
121	Bail-Equipem	127 50	122 10	122 10	- 4 24
800	Bail Investiss.	820	819	819	- 0 12
480	Bancaire	499	499	503	+ 0 80
810	Bazar H.-V.	810	810	810	....
650	Beghin-Say	662	667	666	+ 0 60
1380	Berger (M)	1460	1410	1410	- 3 42
410	Bertrand Faure	406	415	415	+ 2 22
775	Bic	748	750	746	- 0 27
1090	B.I.P.	1112	1114	1114	+ 0 18
340	BIS	348	349	349	+ 0 29
375	B N P (CI)	410	412	412	+ 0 49
790	Bolloré Tech.	774	780	784	+ 1 29
2900	Bongrain	3149	3200	3200	+ 1 62
740	Bon-Marché	721	745	731	+ 1 39
630	Bouygues	650	650	658	+ 1 23
112	BP France	115	114	114	- 0 87
1150	B S N	1140	1140	1159	+ 1 67
1130	Canal Plus	1181	1190	1193	+ 1 02
330	Cap Gem.S.	316	316	317 60	+ 0 51
2680	Carrefour	2835	2830	2868	+ 1 25
166	Casino	181	181	181 90	+ 0 50
100	Casino ADP	104 50	104	104 50	....
2200	Castorama D.L.	2170	2170	2178	+ 0 37
185	C.C.F.	193	197	195 90	+ 1 50
47	CCMC Ly.	47 90	47 80	47 80	- 0 21
400	C.D.M.E.	432	434	434	+ 0 46
187	C.E.G.I.D.	197	195 20	195 20	- 0 91
130	Cerarest (Ny)	125	125	125	....
415	C.E.P. Comm.	440	443	443	+ 0 68
135	Cerus	134	133	133	- 0 75
815	Cetelem	770	762	762	- 1 04
295	CF Int.	286 10	285	287	+ 0 31
315	CGI Info.	332 90	333 50	332	- 0 27
1240	C G I P	1286	1273	1288	+ 0 16
840	CGP	855	....	....	....
1150	Chargeurs S A	1200	1200	1210	+ 0 83
350	Christian Dior	340	350	350	+ 2 94
580	C I C A (M)	605	615	615	+ 1 65
355	Ciments franc.	468 60	468 50	467 80	- 0 17
725	Clarins	732	732	739	+ 0 96
525	Club Médicer	527	527	534	+ 1 33
190	CMB Packa.	183	184 80	185	+ 1 09
875	Colas	812	786	801	- 1 35
250	Cpt. Entrep.	241	..	....	....
1310	Compt Mod.	1332	1315	1316	- 1 20
260	CPR (Paris Rée.)	264 90	265	265	+ 0 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
980	Créd. Foncier	975	990	990	+ 1 54
220	Crédit Loc France	226	225	227	+ 0 44
635	Cr Lyon (CI)	602	596	600	- 0 33
1100	Crédit Nat.	1100	1100	1100	....
380	CSEE	331	....	....	....
2860	Damart	3070	....	....	....
320	Dassault Aviation	378	382	382	+ 1 06
179	Dassault Electr.	194 50	197 50	197 40	+ 1 49
1630	De Dietrich	1850	1830	1830	- 1 08
90	Dév.P.d.C (Li)	90	90	90	....
158	Dév.R.Sud-Est	156	155	153	- 1 92
305	D M C	358	355 10	357	- 0 28
425	Docks France	442 80	446	445	+ 0 50
335	Dynaction	325	321	321	- 1 23
2320	Eaux (Gle)	2404	2415	2427	+ 0 96
895	E.B.F.	875	880	880	+ 0 57
460	Ecco	470 90	472	470	- 0 19
385	Elf Aquitaine	378 30	380	379 10	+ 0 21
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1127	1144	1143	+ 1 42
260	Erap-Elf (Certif)	275	283	284 50	+ 3 45
450	Essilor	464	463	458 50	- 1 19
200	Essil.Int.(DP)	217 60	214 10	214 10	- 1 61
805	Esso	810	810	810	....
1580	Eurafrance	1562	1560	1560	- 0 13
600	Eurocom	687	673	694	+ 1 02
132	Eurodisneyland	125 50	124 70	125 80	+ 0 24
1070	Europe 1	1095	1095	1104	+ 0 82
39	Eurotunnel	37 10	38	38 20	+ 2 96
1440	Exor	1445	....	....	....
120	Finextel	119	120	122	+ 2 52
395	Fives Lille	410	406	406	- 0 98
3080	Fromager. Bel	3100	3125	3125	+ 0 81
2060	Gal Lafayette	2020	1980	1980	- 1 98
1890	G.A.N.	1930	1950	1950	+ 1 04
550	Gascogne (B)	565	565	565	....
1430	Gaz et Eaux	1475	1485	1485	+ 0 68
650	Géophysique	660	659	658	- 0 30
665	Gerland Ly	665	665	665	...
775	Groupe André SA	750	735	750	....
510	Groupe Cité	560	558	558	- 0 36
410	GTM-Entrep.	430	430	435	+ 1 16
1780	Guyenne-Gas.	1800	....	....	....
146	Hachette	141 50	141 20	145	+ 2 47
500	Havas	543	545	549	+ 1 10
340	Idia	311	305	305	- 1 93
340	Imétal	346	342	342	- 1 16
138	Immob. Phénix	140 50	140 50	140 50	....
89	Ingénico	104 90	103 10	103 10	- 1 72
7000	Inst. Mérieux	6700	6700	6720	+ 0 30
460	Interbail	476	480	480	+ 0 84
780	Intertechnique	875	866	889	+ 1 60
940	J. Lefebvre	983	955	955	- 2 85
560	Klépierre	580	560	580	....
735	Labinal	767	781	778	+ 2 77
380	Lafarge	374 30	374	378	+ 0 99
320	Lebon	325	325	325	....
6010	Legrand	4930	4899	4920	- 0 20
2820	Legrand (DP)	2710	....	....	....
415	Legris Industries	460	455	458	- 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
715	Locindus	715	730	730	+ 2 10
4330	L.V.M.H.	4099	4124	4142	+ 1 05
525	Lyon.Eaux/Dumez	558	562	563	+ 0 90
115	Majorette Ly	118	118 90	118 90	+ 0 76
315	Mar. Wendel	334 50	330	330	- 1 35
158	Marpa	178 10	181	183 90	+ 3 26
560	Merlin-Gerin	594	595	604	+ 1 68
89	Metaleurop	98	97 10	98 20	+ 0 20
52	Métrologie In.	38 60	39 50	40	+ 3 63
198	Michelin	212 50	213	215	+ 1 18
156	Min. Salsig (Ms)	156 10	....		
68	MMB	78 50	79	79	+ 0 64
176	Moulinex	168 40	168 90	168 90	+ 0 30
1180	Navig. Mixte	1120	1120	1120	
109	Nord-Est	115 80	117	117	+ 1 04
275	Nordon (Ny)	290	290	290	
560	Nouv Galeries	585	571	571	- 2 39
170	Olipar	173 10	173 50	173 50	+ 0 23
865	Oréal	908	905	906	- 0 22
400	Paribas	413 90	412	416	+ 0 51
210	Pechiney Int.	207 10	207 50	207 20	+ 0 05
370	Pechiney (CIP)	376	368	370	- 1 60
1570	Pernod Ricard	1583	1576	1588	+ 0 32
735	Peugeot	787	791	791	+ 0 51
325	Pinault	360	361	363 40	+ 0 94
720	Plastic-Omn.	859	852	852	- 0 81
555	Poliet	621	615	620	- 0 16
720	Primagaz	711	711	718	+ 0 98
810	Printemps	839	840	842	+ 0 36
3380	Promodès	3776	3776	3800	+ 0 64
590	Radiotechn.	610	610	615	+ 0 82
5500	Redoute (La)	5650	5600	5660	+ 0 18
174	Rémy Cointreau	179 10	179	181	+ 1 06
610	R. Poulenc CP	633	633	640	+ 1 11
370	Robur Financ.	341 50	342	340	- 0 44
68	Rochette(La)	69 10	69 50	69 10	...
2180	Roussel Uclaf	2110	2105	2110	
3150	R. Impé.Ly *	3280	3280	3300	+ 0 61
182	Sade (Ny)	182	182	182	...
1800	Sagem	2072	2120	2120	+ 2 32
570	Saint Gobain	575	580	586	+ 1 91
1280	Saint Louis	1248	1254	1259	+ 0 88
1460	Salomon Ly	1515	1530	1530	+ 0 99
345	Salvepar (Ny)	334 20	334	334	- 0 06
1520	S A T	1500	1450	1450	- 3 33
230	Saut. Chât.	232	242	243 20	+ 4 83
1110	Saupiquet (Ns)	1145	1149	1149	+ 0 35
715	Schneider	762	765	770	+ 1 05
18	SCOA	19 10	18 90	19 10	...
375	Scor s.a.	398	402	404	+ 1 51
2110	S.E.B.	2205	2230	2250	+ 2 04
445	Sefimeg	454	450	451	- 0 66
125	Selectibanque	129	129	127 50	- 1 16
225	Sextant A.	243 90	238	238	- 2 42
820	S.F.I.M.	801	801	801	....
240	S.G.E.	248	248	248	...
445	Simco	448	448	449 90	+ 0 42
765	Sk. Rossignol	701	700	700	- 0 14
500	Sligos	496	496	496	...

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
540	Société Génér.	537	537	544	+ 1 30
66	Sodecco(B)	65 10	...	...	...
146	Sodero(Ns)	138	136	136	- 1 45
1040	Sodexho	1005	1010	1010	+ 0 50
80	Sogeral(Ny)	80 20	80	80	- 0 25
420	Sogerap	430	435	435	+ 1 16
1410	Som-Allib.	1570	1570	1570	..
430	SOPHIA	410 10	413	411	+ 0 22
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	..
810	Sovac	850	860	860	+ 1 18
340	SPEP	381 90	380	380	- 0 50
340	Spie-Batignol	353	360	350	- 0 83
810	Strafor Facom	875	879	870	- 0 57
335	Suez	339 10	343	343 70	+ 1 36
1280	Synthélabo	1142	1170	1170	+ 2 45
166	Thomson CSF	160 10	161 40	163	+ 1 81
250	Total	260	255	248	- 4 62
163	- (certif)	168 90	187	181 30	+ 7 34
215	Traffaut Fin.	211	211	211	....
530	U A P	558	560	562	+ 0 72
310	U F B Locab.	350	349 80	345	- 1 43
750	U I C	749	749	749	
465	U I F	453 50	450	450	- 0 77
790	U I S	822			
520	Unibail	520	525	520	...
730	Valéo	736	740	736	
270	Vallourec	257	256	256	- 0 39
300	Via Banque	310	310	310	
320	Worms et Cie	345	345	345	
1250	Zodiac	1241	1260	1260	+ 1 53
1120	Elf Gabon	1085	1083	1085	+ 0 92
106	Amax	110 50	110 60	110 60	+ 0 09
131	Amer. Barrick	138 50	138	136	- 1 81
129	Amer. Express	121	120 80	118 90	- 1 74
245	A.T.T.	230 80	...	....	
185	Anglo Amer C.	197	195 30	199 10	+ 1 07
310	Amgold	308	313	313	+ 1 62
250	Banco Santander	265	...	..	
850	B.A.S.F.	800	791	791	- 1 13
980	Bayer	955	951	955	..
47	Blenheim Plc	52 40	51 60	51 60	- 1 53
38	Buffelsfont.	36 90	37	37	+ 0 27
147	Chase Manh.	158 40	157 20	157 20	+ 0 51
2680	Daimler Benz	2515	2640	2614	+ 3 94
141	De Beers	151 80	148 30	148 30	- 2 31
2470	Deutsche Bank	2373	2380	2390	+ 0 72
1200	Dresdner Bank	1157	1175	1166	+ 0 78
59	Driefontein	64 35	63 05	63 05	- 2 02
280	Du Pont-Nem.	290	288 40	288	- 0 69
220	Eastman Kodak	220 20	219 90	219 90	- 0 14
14	East Rand	14	14 25	14	....
33	Echo Bay	33 35	34 10	33 80	+ 1 35
240	Electrolux	252	250	250	- 0 79
117	Ericsson	131	127	128 70	- 1 76
325	Exxon Corp.	323 50	323 10	323 10	- 0 12
240	Ford Motor	230 10	232	232	+ 0 83
45	Freegold	48 50	47 80	47 80	- 1 44
17 50	Gencor	20 70	20 60	20 60	- 0 48
435	Gén. Elect.	422	417 70	417 70	- 1 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
235	Gén. Motors	210 10	211	211	+ 0 43
330	Gén. Belgique	350 10	350 10	350 10	
45	Gd Métropol.	49 20	50	49 50	+ 0 61
57	Guinness	60 50	60 90	60 50	
24	Hanson PLC	23 10	23 30	23 10	...
27	Harmony Gold	27 85	28	27 50	- 1 26
440	Hewlett Packard	414	...	...	..
35	Hitachi	34	34 80	34 80	+ 2 35
900	Hoechst	840	831	868	+ 1 90
65	Homestak	68 80	70	70	+ 1 74
138	I.C.I.	132 60	132	132	- 0 45
505	I.B.M.	505	500	499	- 1 19
365	I T T	366 10	355 80	355 80	- 2 81
168	Ito Yokado	181	182	182	+ 0 55
59	Matsushita	57 40	57 90	57 90	+ 0 87
3 55	Maxwell	3 55			
230	Mc Donald's	234	233	233	- 0 43
805	Merck	794	782	782	- 1 51
535	Minnesota M.	513	508	508	- 0 97
44	Mitsubishi	43 70	43 50	43 50	- 0 46
350	Mobil corp	340	339	339	- 0 29
310	Morgan J.P	301	298 20	298 20	- 0 93
35220	Nestlé	36690	36700	36800	+ 0 30
131	Norsk Hydro	145 80	143 10	143 10	- 1 85
59	OFSIL	106	.	.	..
1750	Pétrofina	1839	1839	1839	
420	Philip Morris	422	419 10	418 30	- 0 88
109	Philips	114	114 70	114 70	+ 0 61
57	Placer Dome	59 80	56	56	- 6 35
565	Procter Gamble	589	...	.	
198	Quilmès	201	205	208	+ 3 48
23	Randfontein	26	24 90	25 85	- 0 58
295	Rhone Poul. Rorer	295 30	297	297	+ 0 59
450	Royal Dutch	447	447 10	446 60	- 0 09
59	R T Z	63	62 30	62 60	- 0 63
1 60	Saat & Saatch.	2 22	2 23	2 23	+ 0 45
32	St Helena	32 90	33 40	33 60	+ 2 13
335	Schlumberger	343 10	337 40	337	- 1 78
47	Shell transp	49 15	49 05	49 05	- 0 20
2340	Siemens	2256	2280	2284	+ 1 24
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	179 80	179 60	180	+ 0 11
59	Sumitomo Bank	58 80	62	62	+ 5 44
174	T.D.K.	180 80	.	.	...
56	Telefonica	59 50	59	59	- 0 84
27	Toshiba	26 75	27 05	26 90	+ 0 56
575	Unilever	560	557	558	- 0 36
305	Unit. Techn.	286	285	285	- 0 35
295	Vaal Reefs	292	289 60	289 60	- 0 82
1290	Volkswagen	1275	1326	1326	+ 4 00
405	Volvo	411	402 60	402 60	- 2 04
154	West. Deep	161	160 50	160 50	- 0 31
420	Xerox Corp	390	379	382 60	- 1 90
109	Yamanouchi	106 50	110	110	+ 3 29
4 49	Zambia Cop.	4	4 01	4 06	+ 1 50

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	8 32
10,80% 79/94	101 05	7 58
Emp.Etat 13,4%83	105 60	5 46
Emp.Etat 12,2% 84	100 65	7 43
10,26% mars 86	104 85	1 82
OAT 10% 5/2000	108 45	9 75
OAT 8,9% 12/1997	105	4 24
OAT 9,8% 1/1996	103 10	2 91
PTT 11,2% 85	....	4 62
CFF 10,30% 88	102 15	3 01
CFF 10,25% nov 90	107 40	1 79
CNA 10 % 1979	100 70	2 18
CNB Bques 5000F	98 45	3 38
CNB Paribas 5000F	97 90	3 38
CNB Suez 5000F	97 90	3 38
CNE 11,5% 85	100 86	9 89
CNI 1/82 5000F	98 30	3 38
CNT 9 % 86	99 50	0 91
CRH 10,90% déc.85	107 20	3 75
CHARB FCE 3% 100	..	...
CNCA	1005	....
Cens	....	..
Alcatel 6 % janv. 89	633	...
Ly. Eaux cv 6,5%	794	...
Thoms. cv 9,2% 86	871	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	871	863
Applications Hydr	1580	....
Arbel	535	539
Bains C.Monaco	1050	....
B.Hypoth.Europ.	362	...
B.N.P. Intercont.	414	415
Beghin-Say (C I)	473	480
Bénédictine	2800	....
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	3010	..
B T P	64	63 20
Cambodge	670	....
Carbone Lorraine	557	558
Case Poclain	8 50	8 85
C.E.G.F (Frigor.)	728	....
Centenaire Blanzy	399	....
Cerabati	68	....
Champex Ny	83	....
CIC (CIP)	235	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1400	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	...
Cogifi	343 50	344
Comiphos	604	....
Cie Industrielle	6610	....
Cpt Lyon Alemand	380 10	365
Concorde	720	....
Constr.Mét.Prov.	26	....
Crédit Gén.Ind.	131	...
Cr Universel (Cie)	357	....
Darblay	700	....
Degremont	2070	2056
Delmas Vieljeux	3045	....
Didot Bottin	610	....
Eaux Bassin Vichy	2802	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	374 10	381 10
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2180	2100
Finalens	315	....
F.I.P.P.	95 80	....
F.N.A.C.	2100	....
Foncière (Cie)	510	...
Fonc.Lyonnaise	675	675
Foncina	400	....
Fougerolle	913	912
France I.A.R.D.	690	....
France SA (La)	2086	2088
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	570	572
Genefim	346	346
Gévelot	492	...
G.F.C.	341	345
Groupe Victoire	1160	....
G.T.I (Transport)	249 90	....
Immobail	368	369
Immobanque	718	....
Im.Marseillaise	5110	...
Immofice	445	435
Invest (Ste Cie.)	3300	3250
Lambert Frères	319	...
Lille Bonnières	1100	....
Locafrancière	528	...
Louis Vuitton	705	....
Louvre	3133	3149
Lucia	950	....
Machines Bull	32 20	33
Mag. Uniprix	166 50	....
Magnant	675	....
Métal Déployé	485	...
Mors	73 50	74
Navigation (Nle)	199	....
Optorg	328	320
Oréal (CI)	479 90	480
Origny-Desvroise	772	....
Palais Nouveauté	1250	...
Pabel Marmont	530	..
Parfinance	160	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	200	...
Paris Orléans	215 10	....
Parthena Invest.	314	....
Pathé Cinéma	1112	...
Piper Heidsieck	1150	....
Porcher	480	....
Promodès (CI)	2000	....
Publicis	765	761
Rochefortaise	106 10	....
Rosario	169 90	165 10
Rougier	246	....
S.A.C.E.R.	420	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	205	....
Saga	390	...
Saint Dominique (F.)	111	111
Salins du Midi	615	618
Savoisienne M.	182	....
S.C.A.C.	702	....
Senelle	431	431
S.Escaut.Part. (M)	136	....
Silic	600	600
Sinvim	157	....
S.I.P.H.	180 10	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	615	....
Soffo	365	...
Sofical	1147	1155
Sofitam (ex Satam)	81	....
Sofragi	2415	2490
Soudure Autogène	912	912
Sovabail	440	...
Sterni	475	....
Taittinger	3100	3080
Testut-Aequitas	300	....
Tour Eiffel	233	....
Ufiner	1140	....
Vicat	465	465
Viniprix	1510	...
Virax	112 10	....
Maroc Sté Brasserie	186	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	708	....
Akzo Nv Sico	460	...
Alcan Aluminium	107 40	...
American Brands	269	...
Arbed	620	....
Asturienne Mines	89 85	....
Banco Popular Espa.	601	....
B.Reglements Int.	18000	....
Can.Pacifique	76 50	..
Chrysler Corp.	103 90	...
C I R	8	..
Commerzbank	879	....
Dow Chemical	327	....
Fiat	21	...
GBL (Brux Lamb.)	515	..
Gevaert	1039	..
Glaxo Holdings Ltd	74 90	....
Goodyear Tire	410	..
Grace and Co (WR)	190	..
Honeywell Inc.	405 20	..
Johannesburg	88 60	..
Koninklijke Pakhoed	130 50	...
Kubota	22	..
Midland Bank	38	...
Noranda Mines	76 10	..
Olivetti priv.	8 90	....
Pfizer Inc.	381	377 50
Ricoh	19 10	....
Robeco	288	288
Rodamco NV	141 80	140 50
Rolinco	283 80	284 20
Saipem	5 95	..
Sema Group	23 50	...
SKF Aktiebolaget	104 10	...
Tenneco Inc.	242	...
Thorn Electrical	85	....
Toray Ind.	23 10	..
West Rand Cons.	7	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Calophos	91	...
C G H Cogenhor	11	...
Coparex	615	...
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	316	...
Europ. Accum.	79	....
Europ Soufres Ind.	19 80	....
Gachot S.A.	85	....
Guy Degrenne	470	...
Lecteurs du Monde	190	.
Nicolas	1200	..
Particip. Percier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V	216 80	....
St-Gobain-Emballage	1818	....
S.E.P.R.	1100	....
S.M.T. Goupil	2 27	..
S.P.R. act. B.	276	...
Waterman	980	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 436	....	....	....
Ecu	6 899	....	....	....
Allemagne (100 dm)	335 880	....	....	....
Belgique (100 F)	16 310	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 210	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 461	....	....	....
Danemark (100 krd)	87	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 889	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 838	....	....	....
Suisse (100 f)	365 820	....	....	....
Suède (100 krs)	93 230	....	....	....
Norvège (100 k)	88	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 696	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 374	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 044	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 493	....	....	....
Japon (100 yens)	4 172	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	59200	.....
Or fin (en lingot)	59450	.....
Napoléon (20f)	336	.....
Pièce Fr (10 f)	388	.....
Pièce Suisse (20 f)	331	.....
Pièce Latine (20 f)	330	.....
Souverain	434	.....
Pièce 20 dollars	1910	.....
Pièce 10 dollars	965	.....
Pièce 5 dollars	695	.....
Pièce 50 pesos	2205	.....
Pièce 10 florins	344	.....

SICAV (sélection) 15/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	209 84	204 22
Agepargne	833 04	797 17
Amén-gan	7244 42	6965 79
Amplia	285068 49	285068 49•
Amplitude	651 38	632 39
Arbitrages Court.T.	7175 94	7175 94
Associc	1090 08	1090 08
Atout Futur	429 70	419 22
Aurecic	1181 51	1147 10
Avenir Alizés	1727 48	1693 61
Axa Capital	171 19	163 82
Axa Court Terme	7896	7896
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	983 62	941 26
Axa Europe	133 66	127 90
Axa Investments	117 53	112 47
Axa NPI	128 35	122 82
Axa Ob.Fr Extrans	141 46	135 37
Axa Prem.Ex.Agepre	110 55	110 22
Axa SB.Ex.Dr.Sele	151 64	145 11
Axa Valeurs PER	126 82	121 36
Cadence 1	1045 02	1024 53
Cadence 2	1034 79	1014 50
Cadence 3	1046 61	1026 09
Capimonétaire	6267 42	6261 16
Capioblig	6393 76	6288 39
Capitacc	1307 55	1288 23
Coexis	1317 40	1285 27
Comptavalor	3493 85	3488 82
Converimmo	363 49	356 36
Credimer	468 47	454 83
Crédit Mutuel Capital	1275 74	1250 73
Cred.Mut.Ep.Cour T.	667 96	667 98
Cred Mut.Ep.long.T.	198 86	193 54
Créd.Mut.Ep.Monde	1201 56	1169 40
Disco	1388 56	1333 23
Drouot France	896 60	857 99
Drouot Sécurité	235 09	224 97
Ecocic	1101 53	1069 45
Ecupar	128 73	123 19
Ecureuil Capitalisation	2565 66	2540 26
Ecureuil Géovaleurs	2365 02	2296 14
Ecureuil Invest	461 74	448 29
Ecureuil Monepremière	66697 96	66697 96
Ecureuil Mondéore	39246 27	39246 27
Ecureuil Trésorerie	2421 43	2421 43
Ecureuil Trimestr	1899 45	1879 65
Elicash	2 779433	2 779433•
Energia	268 54	256 36
Eparcic	3582 12	3582 12
Eparcourt-Sicav	4303 51	4292 78
Epargne Associat	25177 87	24891 19
Epargne Capital	10689 78	10583 94
Epargne Croissance	1778 93	1729 37
Epargne Industrie	100 03	97 35
Epargne J	69242 47	69242 47
Epargne Obligat.	193 38	188 20
Epargne Première	14392 79	14285 65
Epargne Quatre	1102 72	1073 21
Epargne-Unie	1315 53	1283 44
Epargne Valeurs	442 46	430 62
Eufi Cash capi.	8310 13	8310 13•
Eufinvest capi.	687 15	667 14•
Eurocic Leaders	1152 83	1119 25
Eurodyn	1251 04	1220 53
Euro Gan	6602 81	6348 86
Europe Nouvelle	573 97	547 94
Fonsicav	14337 11	14337 11
France-gan	10271 53	9876 47
France Garantie	258 28	257 76
France Index Sicav	117 54	114 10
France Obligations	465 96	461 35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	500 55	485 97
Francic Pierre	109 33	106 15
Francic-Regions	1252 53	1216 05
Fructi-Associations	35 14	35 14
Fructi-Capi	41 71	41 09
Fructidor	235 51	232 03
Fructifrance action C	952 85	929 61
Fructifrance action D	931 21	908 50
Gestilion	14753 49	14680 09
Gest.Associations	172 71	168 91
Horizon	1262 91	1226 13
HLM Monétaire	13854 99	13854 99
Indust.Fse Court T.	1461 59	1461 59•
Interépar.	102682 37	98691 62
Interoblig	13852 23	13580 62
Intersélection Fce.	554 36	543 49
Japacic	161 91	157 19•
Jeunepargne	286 80	282 56•
Latitude	2244 58	2241 22
Laumi C T	12499 22	12499 22
Laumi L T	8717 28	8521 63
Lion Association	11254 68	11254 68
Lion Institution	29471 71	29398 21
Lionplus	974 03	954 93
Lion Trésor	2107 88	2087 01
Lion 20 000	26125 95	26125 95
Livret Bourse Inv.	581 05	564 13
Livret Portefeuil	722 45	701 41
Méditerranée	184 75	176 79
Mensuel CIC	10157 54	10056 97
Monéden	67622 64	67622 64
Mone.J	72297 79	72297 79•
Monévalor	81580 61	81580 61
Mutualité dépôts	13419 66	13392 87
Mutuelle Unie Sel.	141 76	136 66
Natio Court Terme	282567 00	282567
Natio-Epargne	17615 51	17441 10
Natio-Ep. Ret.	131 41	127 89
Natio Eparg.Trésor	7765 55	7750 05
Natio-Imm.	1161 99	1130 89
Natio-Inter.	1403 95	1368 37
Natio-Monétaire	25194 43	25194 43
Natio-Patrimoine	1389 61	1352 42
Natio-Placements	63903 31	63903 31
Natio-Revenu	1022 69	1012 56
Natio Sécurité	12009 23	12009 23
Natio-Valeurs	902 27	878 12
Nippon-Gan	5082 07	4886 61
Nord Sud Dévelop.	1598 64	1585 47
Obli-Associations	152 56	151 05
Oblicic-Mondial	2620 38	2581 66
Oblicic-Régions	1091 40	1075 27
Oblifutur	2839 02	2769 78
Oblig. tous cat.	176 80	174 19
Oblilion	1349 97	1336 60
Oblisécurité Sicav	12839 80	12839 80
Oraction	993 06	968 84
Orvalor	6725 80	6593 92
Paribas Capitalisation	1497 83	1475 89
Paribas Opportunités	131 54	126 18
Paribas Patrimoine	588 93	564 92
Patrimoine Retraite	222 14	217 78
Pervalor	633 81	621 38
Placement A	1523 89	1494 01•
Placement J	7192 31	7177 95•
Placement M.	66588 98	66456 07•
Placement Nord	1019 26	999 27•
Pléiade	138 68	133 02
Poste Croissance	21685 97	21664 31
Poste Gestion	65456 83	65456 83
Première Oblig.	10552 99	10542 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 81	108 72
Prv Associations	29325 75	29325 75
Proficus	1011 94	987 26
Quartz	138 54	135 16
Réalvalor	832 70	816 37
Rentacic	160 45	158 08
Revenus Trimestr.	5278 85	5226 58
Revenu-Vert	1135 83	1119 04
St Honoré Bio-Alim.	1016 06	969 99
St Honoré Bons du Tr.	11181 40	11125 77
St Honoré Global	230 58	220 12
St Honoré Invest	796 48	760 36
St Honoré Pacifique	577 12	550 95
St Honoré PME	544 10	519 43
St Honoré Real	14892 22	14832 89
Sécuricic	1735 98	1735 98
Sécuri-Gan	12760 08	12509 88
Sécuritaux	1386 30	1386 30
Scandan	709 52	699 03
Sicav Associations	1837 50	1837 50
SFI-CNP Assur.	663 37	644 05
S.G. Fr opportunités	1231 49	1207 34
Sicav 5.000	454 79	442 62
S.I. Est	1396 94	1336 78
Silvafrance	733 42	713 79
Silvam	405 99	395 12
Silvarente	224 20	219 80
Silvinter	443 71	431 63
S.N.I.	1161 98	1128 14
Sogenfrance	1144 85	1122 40
Sogépargne	315 23	309 05
Sogevar	1082 37	1061 15
Sogiinter	1320 71	1294 61
Soleil Investissements	586 39	563 84
Solstice	2200 90	2195 41
State Street Act. Eur.	10576 52	10218 86•
State Street Act. Fran.	11617 72	11279 34•
St. Str. Act.Japon	10782 46	10417 84
State Street Emer. Mkts	13131 90	12500 56•
Stratégie Actions	827 57	795 74
Stratégie Rendement	1400 83	1356 74
Technocic	1129 43	1096 53
Techno-Gan	5804 50	5581 25
Thesora	662 30	655 74
Trésor Plus	1280 46	1267 78
Trésor Trimestriel	1024 27	1014 13
Trésoricic	129153 68	129153 68
Trilion	5199 02	5132 30
UAP Investissements	447 82	431 63
UAP Actions France	618 81	596 44
UAP Act. Select	635 93	612 94
UAP Aedificandi	547 19	527 41
UAP Alefi	198 33	191 16
UAP Alto Sicav	155 40	149 78
UAP Moyen Terme	138 92	133 90
UAP Premiere Cat.	10699 38	10312 66
Uni-Associations	122 69	122 69•
Uni-Foncier	1243 57	1213 24
Unifrance	613 26	598 30
Uni-Garantie	1289 27	1263 96
Uni-Régions	1437 14	1402 09
Univar	235 45	235 45•
Univers Actions	1304 97	1273 14
Univers Obligations	1810 71	1768 55
Valorg	2043 39	2041 35
Valrel	53038 16	53009 86

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Ensemble instrumental Ars Nova : 20 h 30 jeu. Opéra de R. Strauss. Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Gwyneth Jones (soprano), Sabine Haas (soprano), Philippe Rouillon (baryton), Jean Dupouy (ténor), Léonie Rysanek (mezzo-soprano), Philippe Desert (basse), Michael Schönwandt (direction), David Pountney (mise en scène).

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Quatuor Ysaye : 19 h lun. Mozart, Mendelssohn.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Mitsuko Shirai, Harmut Höll, Tabea Zimmermann : 20 h 30 mer. Mezzo-soprano, piano, alto, Eduard Brunner (clarinette). Schumann, Reuter, Spohr, Brahms.

CENTRE DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNE (46-34-27-00). Lorenzo Cipriani : 19 h jeu. Clavecin, Michiko Sekiguci (soprano). Bach, Mozart, Vivaldi, Cimarosa, Caldara, Scarlatti.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU *(42-74-42-19). Ensemble* InterContemporain : 20 h 30 mer. Agnès Heidmann (soprano), Frédéric Chaslin (direction). Dalbavie. Atelier IRCAM Ensemble *2e2m : 20 h 30 ven. Paul Méfano* (direction). Hübler, Nunes, De Pablo.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Jacques Pinchard, Didier Ganne : 20 h 30 mer. Orgue, trompette. Bach, Stanley, Corelli, Haendel, Rheinberger. Participation libre. Didier Ganne, Jacques Pichard : 20 h 45 mer. Trompette, orgue. Bach, Haendel, Gabrielli, Bruhns, Stanley, Buxtehude, Seixas, Delalande.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE *PARIS (40-28-28-40). François Weigel :* 12 h 45 mer. Piano. Scarlatti, Rachmaninov, Stravinski Artus Quartett : 12 h 45 ven. Webern, Flammer, Haydn.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-53-93). Artus Quartett : 20 h 30 jeu. Ullmann, Flammer, Wallmann, Mozart. Entrée libre.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Quatuor d'ondes de Paris : 19 h 30 jeu. Quatuor *Philipps.* Schubert, *Chausson, Messiaen,* Debussy, Jolivet. Entrée libre Royal Academy of Music Sinfonia : 12 h 30 ven. Valérie Aimard (violoncelle), Colin Meters (direction). Stravinsky, Chostakovitch. Entrée libre.

EGLISE DE LA MADELEINE. Marsha Long : 16 h dim. Orgue. Dupré, Widor, Sonerby, *Long. Entrée libre. Ensemble polyphonique* de Versailles : 18 h 30 mar. Musique française du 18e siècle à nos jours. Claire Louchet (soliste), François-Marc Royer (direc*tion).*

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Anne-Marie Blondel : 10 h dim. Orgue. Cabezon, Bach. Entrée libre.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE. Schola Cantorum Upsaliensis : 20 h 30 mar. Lars Angerdal (direction, orgue). Allegri, Gabrieli, *Mahler, Poulenc, Olsson, Wiklander.*

EGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE. La Sinfonia de Québec : 20 h mer. Irénée Lemieux (direction). Mozart, Haydn, Vivaldi. *Participation à l'appréciation du public.*

EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Chorale la Forlane : 20 h 30 mar. Sophie-Véronique Choplin (orgue), Michel Delamasure (direction). Rossini, Alain, Elgar, Liszt, Cherubini.

EGLISE RÉFORMÉE DE PORT-ROYAL. *Orchestre Sforzando : 17 h dim. Alain Lioure* (direction). Schubert. Entrée libre.

EGLISE RÉFORMÉE DES BATIGNOLLES. Chorale la Florane : 17 h dim. Denise Portier (piano), *Michel* Delamasure (direction). Rossini à Stravinsky. Entrée libre.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart Thérèse Hindo : 18 h 30 dim. Chant a cappella.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DE-CHARONNE. *Groupe instrumental de Paris :* 20 h 30 ven. Schubert, Weber.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Edwige Bourdy, Guy Flechter, Catherine Cardin : *21 h* jeu. Soprano, ténor, mezzo-soprano, Jean-Louis Serre (baryton), Michèle Guyard (piano), Raphaël Tambyeff (harmonium), Chœur Francis Poulenc, Colette Chauvet (direction). *Petite messe solennelle de* Rossini. Pascal Vigneron, Dimitri Vassilakis : 21 h ven. Trompette, piano. Enesco, Ibert, Schmitt, Ravel, Debussy.

EGLISE SAINT-IGNACE. La Clé des chants : 20 h 45 ven. Bruno de la Selle (direction). Mozart, Hertel.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Mégumie Doi : 21 h mer. Piano. Chopin, Bach, Beethoven, Byrd, Balakirev La Maurache : 20 h 45 ven. Musique italienne et *espagnole au temps de Christophe Colomb.*

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble orchestral de l'Essonne : 20 h 30 ven. Ensemble Vocal de Choisy-le-Roi, Brice Thomas *(direction). Requiem de Fauré. Le* Concert classique : 20 h 45 sam. Jean Nirouet (alto), Catherine Greuillet (soprano), Charles Limousse (direction). Pergolèse, *Vivaldi. Académie de l'Ile-Saint-Louis :* 17 h 30 dim. Chorale Arioso, Bertrand de Billy (direction). Le Roi David, de Honegger.

EGLISE SAINT-MÉDARD. Orchestre de *chambre Da Capo : 15 h 30 dim. Delphine* Heldan (contralto), Willie Guillaume (violoncelle), Dominique Barbier (direction). Vivaldi, Boccherini. Entrée libre.

EGLISE SAINT-MERRI (42-71-93-93). Claude Regimbald, Alexandre Loeffler : 21 h sam. Flûte, piano. Berg, Prokofiev, Hindemith, Jolivet, Vivier. Entrée libre. Claudio Alberto Herrera-Noriega : 16 h dim. Piano. Chopin, Ponce. Entrée libre.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN. Evan *et Harriet Rothstein : 20 h 30 jeu. Piano et* violon. Gershwin, Ravel, Dvorak, Janacek, Ives. Au profit d'Amnesty International.

FIAP (45-55-85-93). Raul Maldonado : 20 h sam. Nunez, Yupanki, Ayala, Maldonado. Les samedi de la guitare.

FONDATION MONA-BISMARCK. Frédéric *Menguy : 20 h 30 mer. Piano. Chopin.*

INSTITUT FINLANDAIS (42-84-05-18). Markku Turunen : 19 h 30 mar. Guitare.

JARDIN D'ACCLIMATATION (39-58-49-41). Quatuor à vent avec percussions : 16 h dim. Prokofiev, Bach.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Dominique *d'Arco, Serge Heintz : 22 h 30 mer., ven.* Violon, piano. Dvorak, Schubert, Lersy Laszlo Hadady, Christian Jacotin, Chantale Rioux : 22 h 30 jeu., lun. Hautbois, basson, piano. *Morigi, Donizetti, Elgar, Poulenc Laure* Favre-Kahn, Emmanuelle Jeannenez : 22 h 30 sam. Georges Dumé (piano). Chopin, Ravel, Schumann, Prokofiev Claudine *Movsessian, André David* : jusqu'au 2 juin. 22 h 30 mar. Clarinette, piano. Janacek, Brahms, David, Debussy.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 21 h 30 ven. Carlos Roque-Alsina (piano), Groupe vocal de France, *Roland Kieft (direction). Roque-Alsina,* Mozart. Orchestre philharmonique de Radio-France : 19 h 30 ven. Roger Sala, Carlos Roque-Alsina (piano), Roland Kieft (direc*tion). Bach, Webern, Roque-Alsina.*

MUSÉE D'ORSAY. Trio Fontenay : 18 h 45 jeu. Mendelssohn, Dvorak. Accès libre avec le billet du musée.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Musiciens de l'orchestre de l'Opéra de Paris : 20 h 30 mer. Schubert, R. Strauss. Quatuor *Arpeggione : 20 h 30 jeu. Haydn. Quatuor* Lafayette : 20 h 30 lun. Haydn.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Bethylle Goldstein, Alexandre Markeas : 22 h mer., jeu. Violon, piano. Brahms, Jose Luis Baretto, Stéphane Spira : 22 h ven., sam. Chant, piano. Piazzola, Gardel, Blaquez Myriam *Lorimy, Fabrice Boulanger : 22 h lun., mar.* Soprano, piano. Mozart, Donizetti.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-22-22). Les Chœurs de l'armée rouge : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Alexandre Poustovalov (direction).

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archet européen : jusqu'au 7 juin. 21 h jeu., sam. Jean-Marc Philips (violon), Carl Brainich (direction). Paganini Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 25 mai. *21 h ven., dim., lun. Purcell, Marcello, Tele*mann, Vivaldi Ensemble d'archet européen : jusqu'au 26 mai. 21 h mar. Carl Brainich (direction). Rossini, Puccini, Mozart Ensemble *d'archet européen : jusqu'au 8 juin. 21 h* jeu., sam. Christophe Boulier (violon), Carl Brainich (direction). Bizet, Vivaldi.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Gaby Casadesus, Josette Lavallee-Lagardere : 20 h 45 jeu. Piano à quatre mains. Mozart, Schubert, Debussy, Fauré, Satie.

SALLE CORTOT *(47-63-80-16). Benjamin* Rawitz : 20 h 30 lun. Piano. Liszt, Schubert, Szymanowski, Bruzdowicz, Ravel. Orchestre des flûtes de Paris : 17 h 30 dim. Alain Kremski. *Brahms, Schumann, Vivaldi, Ber*lioz, Offenbach, Hirose.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Sonia Wieder-Atherton, Catherine Collard : 20 h 30 mer. Piano, violoncelle. Fauré, Martinu, Prokofiev, Chostakovitch. Aria de Paris : 20 h 30 ven. Mozart, Vivaldi, Rossini, Dubois, Santamaria, Joplin. Mediterranean Symphony Orchestra de Milan : 17 h dim. Enrica Ciccarelli (piano), Doron Salomon (direction). Dvorak, Rossini, Chopin. Andrei Gavrilov : 20 h 30 lun. Piano. Schubert, Ravel, Prokofiev Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Christian Ivaldi (piano), Karen Acampora (soprano), Christian Crenne (violon), Serge Soufflard (alto), Paul Boufil (violoncelle), Sylvain Wiener (contrebasse), Richard Vieille (clarinette). Schubert.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Chœur et *orchestre des grandes écoles : 20 h 30 mer.* Benoît Girault (direction). Verdi. Orchestre symphonique français : 20 h 30 jeu. Gary Hoffmann (violoncelle), Laurent Petitgirard *(direction). Tisne, Schumann, Fauré, Pou*lenc. Les Solistes de Moscou-Montpellier : 20 h 30 ven. Youri Bachmet (direction). Schubert, Schnittke, Mozart. Ensemble orchestral de Paris : 17 h 30 sam. Michel *Guyot, Pascale Blandeyrac (violon), Joel* Soultania, Jacqueline Strasburger (alto), Franky Dariel, Hugh MacKenzie (violoncelle). Brahms, Tchaïkovski; Orchestre national d'Ile-de-France : *20 h 30 sam. Innokenti* Smoktonowski (récitant), Nina Terentieva (mezzo-soprano), Michaël Krutikov (baryton), Chœur Tchaïkovski, Vitaly Kataev (direction). Ivan le Terrible, de *Prokofiev.* Maurizio Pollini : 20 h 30 *mar.* Piano.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Raphael Oleg, Barry Douglas : 18 h ven. Violon, piano. Beethoven, Grieg, Prokofiev.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre Parenthèse : *20 h 30 mar. Franck Braley (piano), Laurent* Brack (direction). Brahms, Albeniz, Beethoven. Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Gerhard Oppitz (piano), Jesus Lopez-Co*bos (direction). Ginestera, Dvorak, Strauss.* Quatuor Alban Berg : 20 h 30 ven. Elisabeth Leonskaja (piano), Alois Posch (contrebasse). Brahms, J. Strauss, Lanner. Mediterranean Symphony Orchestra de Milan : 20 h 30 sam. Alessandra Ruffini (soprano), Salvatore Fisichella (ténor), Jean-Louis Petit (direction). Bellini. Entrée sur invitation Boris Pergamenschikow, François-René Duchâble : 11 h dim. Violoncelle, piano. Beethoven, Schumann, Fauré. Pittsburgh Symphony Orchestra : 20 h 30 dim. Lorin Maazel (direction). Rachmaninov, Dvorak. Ensemble Musique oblique : 20 h 30 mar. Peter Kooy (basse), Elisabeth Glab (violon), Chœur de la *Chapelle royale, Philippe Herreweghe* (direction). Weill.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Roland Pidoux, Brigitte Haudebourg : 11 h dim. Violoncelle, clavecin. *Bach Elena Vassilieva,* Pierre-Laurent Aimard : 20 h 30 lun. Soprano, piano. Mossolov, Lourié, Roslavetz, Prokofiev. Musiques de la Révolution d'octobre

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU *CHATEAU. Maîtrise nationale de Versailles :* 17 h 30 jeu. Olivier Schneebeli, Marie-Laure Teissèdre (direction). Charpentier. Ensemble Vocal de Mexico : 21 h sam. Yvon Repérant (orgue), *Josep Cabré* (direction). *Un grand office marial à la cathédrale de Mexico.* Ensemble vocal de Mexico : 18 h 30 dim. Maîtrise nationale de Versailles, *la Grande Ecurie et la chambre du Roy, Jean-Claude* Malgoire (direction). Mexico-Versailles, célébration de vêpres solennelles.

VILLE-D'AVRAY. MJC LE COLOMBIER. Atelier de musique de Ville-d'Avray : 20 h 30 mar. Lisa Levy (soprano), Madeleine Jalbert (alto), Michel Focknoy (ténor), Chœur Arioso, Jean-Louis Petit (direction). Le Roi David, de Honegger.

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-15-02). Orchestre national *d'Ile-de-France : 15 h dim. Innokenti Smoto*nowski (récitant), Nina Terentieva (mezzo-soprano), Michaël Krutikov (baryton), Chœur Tchaïkovski, Vitaly Kataev (direction). Ivan le *Terrible, de Prokofiev.*

Périphérie

AUVERS-SUR-OISE. EGLISE NOTRE-DAME (30-36-77-77). Maîtrise de Notre-Dame de Paris : 11 h dim. Paul Haffray *(direction). Dans le cadre du Festival d'Auvers.*

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. ESPACE JULES-VERNE (60-84-40-72). Ensemble Tubapack. Société musicale de l'Essonne : 17 h 30 dim. Marc Steckar (direction). Caratini, Ellington. Dans le cadre de la biennale de la créa*tion musicale et chorégraphique.*

BREUILLET. EGLISE (69-94-60-00). Quatuor de saxophone Diastema : 17 h dim. Gastinel, Tisné, Louvier, Haydn, Rivier, Françaix. *Dans le cadre de la biennale de la création musicale et chorégraphique.*

CHATENAY-MALABRY. HAMEAU D'AULNAY. PARC THÉVENIN. Quatuor Via Nova : 17 h 15 dim. Jean Mouillère (violon), Béatrice Guillermin (harpe), Henri Demarquette (violoncelle). Bach, Godefroy, Damase, Schubert. Dans le cadre du Festival du val d'Aulnay.

CHATENAY-MALABRY. MAISON DE CHATEAUBRIAND (47-02-45-63). Quintette de cuivre français : *15 h 30 dim.* Chorale Ars Musicis. Pezel, Adson, Lully, Monteverdi, Campra, Charpentier. Dans le cadre du Festival du val d'Aulnay. Entrée libre.

CHEVREUSE. EGLISE SAINT-MARTIN (30-52-15-30). Ensemble Hesperion XX : *16 h sam.* Jordi Savall (direction). Entrée libre.

CORBEIL-ESSONNES. CATHÉDRALE SAINT-SPIRE. Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert : 20 h 45 ven. Flûte, orgue. Bach, *Albinoni, Gluck, Loeillet, Mozart, Pergolese,* Widor.

ETAMPES. EGLISE SAINT-BASILE (64-94-32-11). Le Collège de musique sacrée : 21 h sam. Les Petits Chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly, François Polgar (direction). Pergolese, Allegri, Monteverdi.

ETAMPES. *THÉATRE MUNICIPAL* (64-94-32-11). Trio Fontenay : 21 h ven. Haydn, Mendelssohn, Schubert.

GENNEVILLIERS. EGLISE SAINTE-MA*RIE-MADELEINE. La Maurache : 20 h 30* sam. Musique italienne et espagnole au temps de Christophe Colomb.

MELUN. EGLISE SAINT-ASPAIS. Chorale Syrinx de Melun : 21 h sam. Chœur d'enfants de Randy, Pierre Adam (direction). Mozart, Caimel, Bernard.

MELUN. GYMNASE DE L'ALMONT (64-52-10-95). Conservatoire de musique et de danse de Melun : 21 h ven. Monique Hoerter, Catherine Hennequin (sopranos), *Jean-Claude Berbain, Eric Vrain* (barytons), Chorale Marc-Antoine Charpentier. Jean Martin (direction). Bizet, Delibes.

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS *(47-21-18-81). H : jusqu'au 14 juin. 21 h* mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h 30 dim. Litanie musicale et égalitaire d'après le dictionnaire. Georges Aperghis (musique, mise *en scène), avec Jean-Pierre Drouet, Richard* Dubelski, Nadir Elie, Michael Lonsdale, Aïcha Sif.

NEUILLY-SUR-SEINE. AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL. Orchestre du volontariat au service de l'art : 20 h 15 jeu. Gluck, Beethoven, Glinka, Chopin, Debussy, Albeniz, Tchaïkovski, Granados, Rachmaninov, Poulenc. Sous la présidence du Docteur Abeven.

SAINT-CLOUD. CENTRE CULTUREL DES TROIS PIERROTS. Vlado Perlemuter : *20 h 30 jeu. Piano, Ravel Pierre Amoyal,* Daniel Blumenthal : 21 h mar. Violon, piano. Mozart, Brahms, Franck.

SAINT-CLOUD. EGLISE SAINT-CLODOALD (47-38-23-64). Pascale Melis, Joelle Herisse, Michel Aubert : 20 h 30 lun. Orgue, saxophone et chant. Hindemith, Ibert, *Campra. Entrée libre.*

SAINT-CYR-L'ECOLE. ESPACE GÉRARD-PHILIPE (34-60-56-72). Beethoven Trio : 21 h mar. Mozart, Beethoven, Rennert, Pernes, Schald.

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Orchestre national d'Ile-de-*France : 21 h mer. Innokenti Smotonowski* (récitant), Nina Terentieva (mezzo-soprano), Michael Krutikov (baryton), Chœur Tchaïkovski, Vitaly Kataev (direction). Ivan le Terrible, de Prokofiev.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Les Musiciens du Louvre : *21 h mar. Marc Minkowsky (direction).* Haendel.

TRIEL-SUR-SEINE. EGLISE SAINT-MARTIN. Orchestre de chambre de Versailles : 17 h dim. Bernard Wahl (direction). Bach, Mozart. Entrée libre.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : jusqu'au 29 mai. 19 h 30 ven., mar. Opéra de R. Strauss. Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Gwyneth Jones (soprano), Sabine Haas (soprano), Philippe Rouillon (baryton), Jean Dupouy (ténor), Léonie Rysanek (mezzo-soprano), Philippe Desert (basse), *Michael Schönwandt (direction),* David Pountney (mise en scène)

Périphérie

CHOISY-LE ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Cosi Fan Tutte : 20 h 30 mar. Opéra de Mozart. Sharon Coste, Sylvie Bertho, Catherine Napoli (sopranos), Claire Larcher (mezzo-soprano), Rodrigue Calderon (baryton), Marc Filograsso (ténor), Eric Frachey (basse), Orchestre Harmonia Nova, Didier Bouture (direction), Pierre Constant (mise en scène).

CRÉTEIL. MAISON DES ARTS *(49-80-18-88). Cosi Fan Tutte : jusqu'au 22* mai. 20 h 30 mer., ven. Opéra de Mozart. Sharon Coste, Sylvie Bertho, Catherine Napoli (sopranos), Claire Larcher (mezzo-soprano), Rodrigue Calderon (baryton), Marc Filograsso (ténor), Eric Frachey (basse), Orchestre Harmonia Nova, Didier Bouture (direction), Pierre Constant (mise en scène).

ENGHIEN-LES BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-84-94). La Route fleurie : 15 h 30 dim. Opérette de Francis Lopez. *Avec Alain Merkès.*

MÉRY-SUR-OISE. CHATEAU DE LA CGE. La Cambiale di Matrimonio : 20 h 45 ven., sam. ; 17 h 30 dim. Opéra de Rossini. Compagnie lyrique scène et orchestre, Patrick Vlaseq (piano et direction), Christine Narovitch (mise en scène). Dans le cadre du Festival d'Auvers.

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Bud Shank Quartet : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Cynthia Mc Pherson Quartet : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). *Michel Saulnier* Quartet : 22 h 30 mer. ; Bradley Wheeler Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Aldo Romano Quartet : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 30 juin. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam session : jusqu'au 24 juin. 22 h 30 mer. ; *Abraxas : 22 h 30 jeu. ; Rolando :* 22 h 30 ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 31 mai. 22 h 30 dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 29 juin. 22 h 30 *lun. ; Vera, Sangue, Merollani : 22 h 30 mar.*

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Bibi Louison : 22 h mer., jeu. ; Philippe Lucas, Bibi Louison, Jacky Samson : 22 h ven., sam. ; Duo Serge Rahoerson : 22 h lun., mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Shoulders, Poi Dog Pondering : 19 h 30 mer. ; Les Satellites : 20 h 30 jeu., ven.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Jean-Louis Longnon Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Alex Sanders Trio : 22 h 45 dim. ; *Marco Quesada Quintet : 22 h 45 lun., mar.*

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Beale Street Blues Band : 22 h jeu.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Nicolas Vassal : jusqu'au 30 mai. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Sébastien Texier Quartet : 21 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Liverpool : 22 h 30 mer., jeu. ; Dixie Stompers : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). The New Moscou Jazz Band : jusqu'au 25 mai. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun. ; Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 21 h 30 mar.

*LA CIGALE (49-25-81-75). Irish Rode Fes*tival : 20 h jeu., ven., sam., dim.

CITY ROCK (47-23-07-72). Hot Finger : 0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h jeu. ; Alice Circus : 0 h ven. ; Solo : jusqu'au 23 mai. 0 h sam. ; Buffet Froid : jusqu'au 24 mai. 0 h dim. ; Naz Rock : 0 h lun. ; Brother's Daniels : 0 h mar.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Joe Henderson : 20 h 30 mar.

EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Liz Mc Comb : *21 h jeu. Gospel.*

ELYSÉE-MONTMARTRE. The Levellers, Dirty District : 19 h mer. ; James Taylor : 19 h dim.

ESPACE ORNANO. Zodiac Minwarp and the Love Reaction : 19 h 30 mer. ; Massacre, Demolition Hammer, Grave : 19 h 30 *jeu. ; Disposable Heroes of Hiphoprisy :* 19 h 30 ven. ; The Addict : 19 h 30 dim. ; Demented are go : 19 h 30 lun.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Avram Feffer : 22 h 30 jeu., ven., sam.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Zeboom : jusqu'au 27 mai. 22 h 30 mer. ; Soul and *Co : 22 h 30 jeu. ; Blues'n Bluesy : 22 h 30* ven. ; Shakin Blues : jusqu'au 30 mai. 22 h 30 sam. ; Jam Session : jusqu'au 31 mai. 17 h dim. ; Chris Lancry : 22 h 30 lun. ; Frog Mouth Blues Band : jusqu'au 26 mai. 22 h 30 mer.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz *Middle : jusqu'au 22 mai. 21 h ven. Bernard* Camoni (trombone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pottier (piano) ; Trio New Orleans : 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Pep Jet : jusqu'au 21 mai. 22 h 15 jeu. ; David *London : 22 h 15 ven. ; Matthew Gonder* Band : 22 h 15 sam. ; Barbara Weber : 22 h 15 lun. ; Chris et Azad : 22 h 15 mar.

HOTEL EDOUARD-VII (42-61-56-90). *Mathilde Maugulère : 22 h ven., sam.*

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Rockin' Dopsie & The Zydeco Twisters : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 31 mai. 22 h 30 dim. ; Nita Whitaker : jusqu'au 6 juin. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Anne Ducros Quartet : 22 h mer. ; Roger Guérin Quintet : 22 h jeu. ; Kati Roberts & Sara Lazarus Quartet : 22 h ven., sam. ; *Mathieu Cuvillier, Vincent Bucher :* 22 h lun. Harmonica, Franck Ash (guitare) ; Dominique Cravic Trio : 22 h mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : *21 h mer. ; Jacques Caroff* Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mer. ; Michel Bescont *Trio : 21 h lun.*

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Ludovic de Preissac : 22 h 30 mer. ; Trio Raoherson : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 31 mai. 22 h 30 dim. ; Quartet Marcel Zanini : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Dany Doriz : 22 h mer., jeu., ven., sam. Vibraphone ; Pierre Galligaris-all stars : 22h mer. jeu. ven. sam.

LA MUTUALITÉ. *Vassilis* Papaconstantinou : 20 h 30 mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Ultime Try : 21 h 30 mer. ; Skarface : 21 h 30 jeu. ; Anhrefn : 21 h 30 ven. ; Zucchini Metal Flashers : 21 h 30 lun. ; Chekmate : 21 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). *Mongo* Santa Maria : 21 h 30 mer. ; Richie Havens, William Stanford Perry, Lewis Small : 21 h 30 jeu. ; Mark O'Connor : 21 h 30 *ven. ; Esnar Boisdur : 21 h 30 sam. Dans le* cadre du Festival Musiques métissées ; Les Têtes brûlées : 21 h 30 lun. ; Arthur Blythe, Bob Stewart, Kevin Bell : 21 h 30 mar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Nigel Kennedy : 20 h 30 lun.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Stevie Wonder : 20 h 30 mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Joe Sun ; 22 h mer. ; Scabs : *22 h jeu. ; Des'ree : 22 h ven. ; Festival de* jazz polonais : 22 h sam. ; Kheops : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Claude Bolling Big Band, Didier Lockwood : 21 h mer., jeu. ; Le Big Boss Band ; 21 h ven. ; Polya Jordan : 21 h, sam. ; Jazzterix : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Polya Jordan, Benny Waters : 21 h mer. ; Le Quartet de Christian *Minier : 21 h jeu. ; Le Happy Six : 21 h ven. ;* Jean-Pierre Ducatel : 21 h sam. ; Quarté Plus : 21 h lun. ; Les Haricots rouges : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Turk Mauro, Michel Grailler : 23 h mer. Saxophone, piano ; Jean Bardy, Stéphane Belmondo, Bibi Louison : 23 h jeu., ven., sam. Contrebasse, trompette, piano, Philippe Soirat (batterie) ; Turk Mauro, Alain Jean-Marie, Michel Gaudry : 23 h mar. Saxophone, piano, contrebasse, Christophe Marguet (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). Shredded Ermines : 23 h mer. ; Rex Appeal : jusqu'au *28 mai. 23 h jeu. ; L'Etudiante : 22 h 30* ven. ; Nuit exotique : 23 h sam. ; Round Midnight : 22 h dim. ; Les Toros : 23 h lun.

SALONS HOCHE. Tupamaros Orquestre : 22 h sam. Salsa.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Clarika : jusqu'au 26 mai. 20 h 30 mer., jeu., *ven., sam., mar. Les découvertes de la chan*son.

SING SONG (43-43-82-02). Jeffrey Smith : 23 h mer. ; Thierry Peala & Michel Grailler : *23 h jeu., ven. ; Spanky Wilson & Milsta* Trio : 23 h sam. ; Marc Thomas Trio : 23 h mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury Jazz Music : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Big Sandy and the Fly rite Trio : 22 h dim. ; Alcootest Blues Band : 22 h mar.

SUNSET *(40-26-46-60). Bruce Johnson* Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Bexter : 22 h 30 ven., sam. ; Trio Evidence : 22 h 30 lun. ; Fred Loiseau Quartet : 22 h *mar.*

THÉATRE DU SPHINX (42-78-39-29). Yaya, le crooner de Poto Poto : 21 h sam. Musique, danses et souvenir du Congo.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Dominique Cravic : jusqu'au 31 mai. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 14 h dim.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Krapou : 22 h mer. ; Red River Valley Boys : 22 h jeu. ; Wolfpack : 22 h ven. ; Matt & Co : 22 h sam. ; J.-J. Milteau & Friends : 22 h mar. ; Hot Licks : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Jesse Davis, Jackie Terrasson, *Pierre Boussaguet* : 22 h lun., mar. Saxophone, piano, *basse, Léon* Parker (batterie)

Périphérie

AUBERGENVILLE. LA NACELLE (30-95-37-76). Pigalle : 21 h sam.

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Gilbert Sigrist, John Mc Laughlin : 20 h 30 mer. ; Alain Brunet, le quintet de Michel Legrand : 20 h 30 ven. ; Dominique Pifarely, Michele Hendricks : 18 h sam. ; *Quartet Jimmy Gourley-Richard Galliano :* 20 h 30 sam. Kim Parker, Alain Jean-Marie ; Le grand orchestre de Claude Bolling : 20 h 30 dim.

BOULOGNE. LATITUDES PORTE DE SAINT-CLOUD (49-10-49-10). Anne Ducros, Joël Bouquet : 22 h ven., sam.

CHOISY-LE-ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Jean-Michel Pilc trio ; 22 h ven.

CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-98-76-40). Love Bourroughs and the Boys, The Mosquitos : 21 h ven.

FONTENAY-SOUS-BOIS. MAISON POUR TOUS (48-75-05-21). Cartel del Barlo : 20 h 30 ven.

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-75-72-58). Raoul Petite : 20 h 45 ven.

MOISSY-CRAMAYEL. LA ROTONDE (60-60-02-63). Big Band Rossini : 20 h 45 sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Eric Beroud : 17 h 30 dim. ; Fournasse et Mesnain : 20 h 30 dim.

BATACLAN (47-00-30-12). Richard Desjardins : 20 h 30 mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). *Renaud* : jusqu'au 30 mai. 20 h 30 mer., *jeu., ven., sam., lun., mar.*

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

ESPACE CONFLUENCES. Marie Ilianeck 20 h 15 ven., sam. Bonjour les filles.

OLYMPIA (47-42-25-49). Maurane : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. : 17 h dim. ; Natalie Cole : 20 h 30 mar.

PALAIS DES CONGRÈS. Dee Dee Bridgewater, Julia Migenes : *20 h 30 lun.* Orchestre symphonique d'Europe, Olivier Holt (direction). Dans le cadre de Voiceland ; Liz Mc Comb, Reverend T, Chœurs de l'armée rouge : 20 h 30 mar. Dans le cadre de Voiceland.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic Stories.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Olivia Becker Ect : jusqu'au 26 mai. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; *François Lozet :* 20 h 30 lun. ; Yves Postic : jusqu'au 13 juin. 20 h 30 mar.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Monsieur Quelqu'un : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Les Jean Dubois : jusqu'au 25 mai. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Marie Line : jusqu'au 4 juillet. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Alain Pievic (clavier), Denis Aigret (guitare) ; Céline Caussimon : *17 h 30* dim. ; 20 h 30 lun.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Trio Trottoirs de Buenos Aires : jusqu'au 2 juin. 22 h 30 mer., dim., mar.

Périphérie

ARGENTEUIL. SALLE JEAN-VILAR. Julia Migenes : 21 h sam. Bruno Fontaine (piano).

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Paco Ibanez : 20 h 45 ven.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Gérard *Pierron* : 20 h 45 mar.

MOISSY-CRAMAYEL. LA ROTONDE (60-60-02-63). Dick Annegarn : 20 h 45 ven.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Maurane : 20 h 45 mar.

BALLETS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Thullal du Kerala : jusqu'au 31 mai. 17 h 30 dim. ; 20 h 30 lun., mar.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Compagnie Peter Goss : 20 h 30 jeu., ven., sam. *The Other Side, Arbre de Pluie, Peter Goss* (chor.).

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Motus Anima-Paolo Campos : jusqu'au 24 mai. 19 h dim. Alba, *Les œufs d'or,* Paolo Campos (chor.).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). *Ballet de l'Opéra de Paris :* jusqu'au 30 juin. 19 h 30 sam., mar. Orchestre national de l'Opéra de Paris, David Coleman (direction). Vaslaw, John Neumier (chor.) ; Carmen, Roland Petit (chor.) ; Etudes, Harald Lanser (chor.).

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Compagnie Caterina Sagna : 21 h mer., jeu., ven., sam. Le Sommeil des malfaiteurs, Caterina Sagna (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). *Karine Saporta : jusqu'au 26 mai. 20 h 30* mer., jeu., ven., sam., lun., mar. La Princesse de Milan, Karine Saporta (chor.)

Périphérie

ATHIS-MONS. SALLE VENTURA (60-48-10-10). Compagnie chorégraphique Elan noir : 21 h ven., sam. ; 17 h dim. Lettres de Géorgie, Denis Levaillant, Caroline Marcadé (chor.). Dans le cadre de la Biennale de la création musicale et chorégraphique.

BIÈVRES. CENTRE CULTUREL LOUIS-RATEL (69-41-93-47). Compagnie Picomètre : 20 h 30 mar. Por fine, Story, Miroir aux *Alouettes, Sophie Mathey (chor.). Dans le* cadre de la Biennale de la création musicale et chorégraphique.

COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Compagnie Charles Cré-Ange : 20 h 45 ven. Noir Salle, Charles Cré-Ange (chor.).

ETRECHY. SALLE JEAN-MONNET (60-80-24-46). Compagnie Laps : 17 h 30 dim. Ensemble musical Accroche Note, Claudio Ambrosini (direction). Le Moine, Anne Yoren (chor.). *Dans le cadre de la Biennale* de la création musicale et chorégraphique.

NOISY-LE GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Compagnie Nomades : *21 h ven.* Jack and Betty, Karole Armitage (chor.) ; Grand Angolo, Rouben Bach (chor.) ; Le Spectre de la rose, Serge Compardon (chor.).

PALAISEAU. **ECOLE POLYTECHNIQUE.** Compagnie Bruno Genty : 20 h 30 mar. Métamorphoses, Bruno Genty (chor.).

LE PLESSIS-TRÉVISE. ESPACE PAUL-VALÉRY (45-94-38-92). Dominique Dafan, Florence Barbi : 20 h 30 jeu. Quand Terpsichore raconte Euterpe, Dominique Dafan, *Florence Barbi* (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ensemble Jafira : 20 h 30 jeu. *Musiques de* Méditerranée et d'ailleurs Karunamayee Abirol : 20 h 30 ven. *Musique dévotionnelle* de l'Inde du Nord

Périphérie

ELANCOURT. CENTRE CULTUREL DE LA COMMANDERIE (30-50-51-71). Alékos Kitsakis, Ensemble Skaros : *20 h 30 mer.* Chants de l'Epire. Dans le cadre du Festival Peuples en voix Fratelli Mancuso, Petru Guelfucci : 20 h 30 jeu. Chants populaires siciliens, *chants polyphoniques traditionnels* corses. Dans le cadre du Festival Peuples en voix.

ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). Sœur Marie Keyrouz : 20 h 30 ven. Chants chrétiens maronites et byzantins. Dans le cadre du Festival Peuples en voix Equidad Barres, Bernardo Sandoval, Marc Anthony : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Peuples en voix.

PARIS EN VISITES

MARDI 19 MAI

« Les passages couverts, exotisme et dépaysement assurés (deuxième parcours) », 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le cimetière Montparnasse, selon l'humeur du conférencier », 10 h 30 et 14 h 45, métro Raspail (V. de Langlade).

« Exposition Guimard au musée d'Orsay », 11 h 15, rue de Bellechasse, aux pieds de l'éléphant (Paris *et son histoire).*

« La maison-musée Bourdelle », 13 h 45, 16, rue Antoine Bourdelle (Paris passion).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins sur les traces de Toulouse-Lautrec », 14 heures, métro *Abbesses (M.-C. Lasnier).*

« Notre-Dame de Paris : le triomphe de la rose », 14 heures, devant le portail central (le Cavalier bleu).

« Le quartier de la Butte-aux-Cailles », 14 h 30, sortie métro Maison-Blanche, avenue d'Italie, côté pair *(Paris livre d'histoire).*

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant le 6, boulevard du Palais (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie *métro Saint-Paul (Résurrection du* passé).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Les serres et le jardin d'Auteuil », 15 heures, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (Tourisme culturel).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce visites).

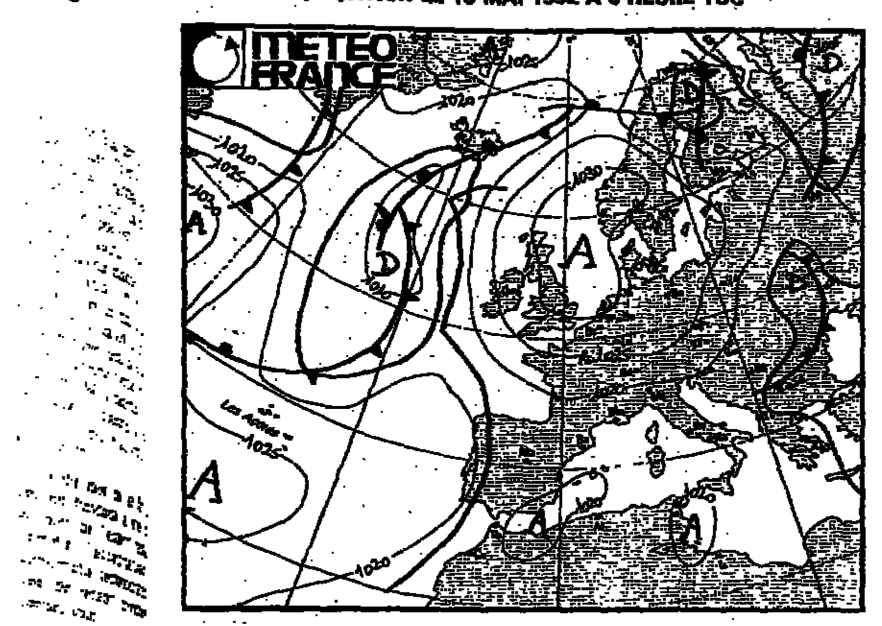
CONFÉRENCES

Ecole des Mines (grand amphithéâtre), 60, boulevard Saint-Michel, 18 h 30 : « Quelle Europe pour demain ? », par A. Minc *(Conférences aux Mines).*

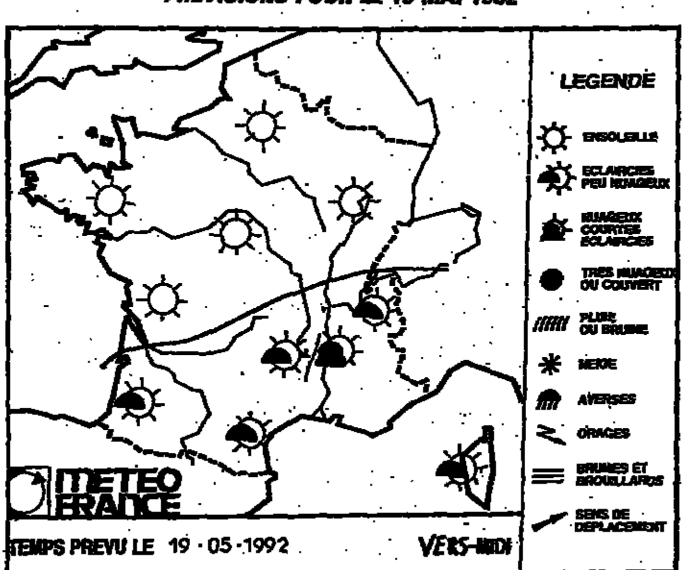
Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 19 heures : *« Cézanne. Après 1880, les chemins de la Sainte-Victoire* et la patience infinie », par F. Barbe (Hors Cadre).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI 1992



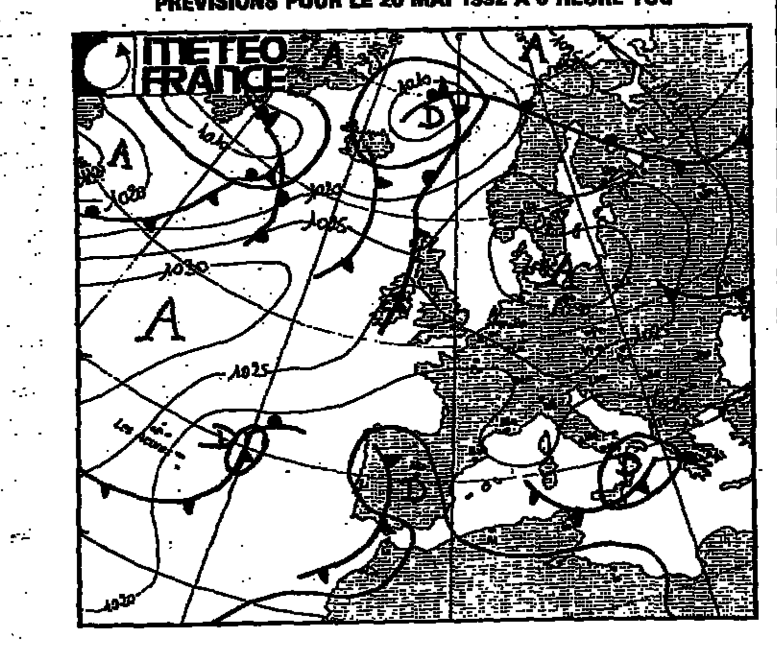
MÉTÉOROLOGIE

Soleil dominant, orageux sur le relief. – Sur les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes, la Corse et le Jura, des nuages se développeront dès la matinée et donneront des orages l'après-midi. Sue la côte landaise, le vent d'ouest amènera nuages et douceur ; sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé.

Les températures matinales seront de l'ordre de 7 à 11 degrés sur la moitié nord ; 11 à 16 degrés sur la moitié sud, et 17 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 20 degrés près des côtes de la Manche, 25 degrés sur la côte landaise et méditerranéenne, 25 degrés à 28 degrés sur la moitié nord et 27 à 31 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé* le 18-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-5-1992 à 18 heures TUC et le 18-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	24	14	P
BIARRITZ	28	16	D
BORDEAUX	32	16	D
BOURGES	25	9	D
BREST	26	8	D
CAEN	15	8	D
CHERBOURG	14	9	D
CLERMONT-FER.	28	8	D
DIJON	25	11	D
GRENOBLE	30	11	D
LILLE	19	10	D
LIMOGES	26	13	D
LYON	27	13	D
MARSEILLE	29	16	D
NANCY	22	8	D
NANTES	26	11	D
NICE	24	16	D
PARIS-MONTS.	21	12	D
PAU	31	15	D
PERPIGNAN	29	16	D
RENNES	27	9	O
ST-ETIENNE	28	9	D
STRASBOURG	23	11	D
TOULOUSE	32	13	D
TOURS	24	10	D
POINTE-A-PITRE	31	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	12	C
AMSTERDAM	17	8	D
ATHÈNES	21	12	D
BANGKOK	37	29	C
BARCELONE	24	15	N
BELGRADE	26	11	N
BERLIN	20	6	D
BRUXELLES	18	8	D
COPENHAGUE	16	10	D
DAKAR	25	21	N
DJERBA	35	15	D
GENÈVE	26	14	D
HONGKONG	29	24	C
ISTANBUL	16	6	D
JÉRUSALEM	23	11	D
LE CAIRE	29	16	D
LISBONNE	31	16	C
LONDRES	18	8	D
LOS ANGELES	22	15	N
LUXEMBOURG	21	10	D
MADRID	32	17	D
MARRAKECH	37	21	D
MEXICO	23	10	D
MILAN	28	8	D
MONTRÉAL	26	11	C
MOSCOU	19	8	D
NAIROBI	26	12	N
NEW-DELHI	36	30	D
NEW-YORK	20	11	C
OSLO	22	7	N
PALMA-DE-MAJ.	24	10	D
PÉKIN	27	13	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	13	D
SINGAPOUR	32	25	O
STOCKHOLM	19	6	D
SYDNEY	20	12	D
TOKYO	22	15	C
TUNIS	28	12	D
VARSOVIE	17	6	D
VENISE	27	17	D
VIENNE	21	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Décor

LE plus frappant, dans les images qui nous parviennent soir après soir de Sarajevo, comme hier de Zagreb, c'est le cadre des combats. On s'étripe, on se mitraille dans des parcs aux douces frondaisons, semés de bancs publics où l'on devine qu'hier encore s'enlaçaient les amoureux. Les tireurs embusqués guettent dans les parkings, on s'entretue dans les lotissements de banlieue, on se poursuit autour des immeubles à interphone, dans les galeries marchandes. Bref, c'est notre décor, c'est l'Europe, c'est *chez nous*.

La leçon de ces images est limpide : l'inimaginable survient dans l'Europe d'aujourd'hui, celle des satellites et des microprocesseurs, tout comme il y a un demi-siècle, sur cette même terre civilisée, survint un autre impensable. Et si l'absurde tragédie déchire aujourd'hui ces peuples *si proches*, qui jurerait qu'elle épargnera éternellement nos *paisibles jardins*?

N'est-ce pas la meilleure incitation possible à ratifier Maastricht? Personne n'a envie de s'enthousiasmer pour la suppression des *taux de change, la création d'une* banque centrale ou le droit de vote aux élections locales des pays voisins. Les craintes pour la France de Séguin et Chevènement sonnent assez sincère pour qu'on y prête attention. Mais si le sol de l'Europe de l'Ouest a été épargné par la guerre depuis plus longtemps que jamais dans l'Histoire moderne, c'est bien grâce à l'union européenne.

On s'étonne d'entendre les pro-*Maastricht* – à l'exception *notable* du chef de l'Etat – si peu éloquents, si peu lyriques dans l'évocation de la paix. La paix ne devrait pas être le cinquième paragraphe, alinéa 2, d'un argumentaire d'eurocrate. A côté de la paix, tout le reste, si l'on peut se permettre, apparaît comme argument de boutiquier.

A propos de l'Europe, Jean-Louis Borloo rappela drôlement chez Anne Sinclair comment la droite, qui ne cessait de dénoncer depuis plusieurs mois le «piège de *Maastricht*», y *était tout de même* tombée à pieds joints. Pour le reste, sa langue de velours sur *l'usure des partis traditionnels* sembla parfois n'être que la continuation de la langue de bois par d'autres moyens. A propos du Nord, par exemple. Jean-Louis Borloo n'aime pas la présidente verte de la région. C'est son droit. Mais que reproche-t-il aux Verts? Leur *ambiguïté politique. On y trouverait*, paraît-il, des gens de gauche et de droite ! Tiens tiens ! On avait cru comprendre que les camps politiques classiques étaient de vieilles lunes ringardes... Il faudra harmoniser vos fiches, jeune homme

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 18 mai

TF 1

20.50 Variétés : Stars 90.
22.45 Magazine : Ciné stars.
Invité : Claude Lelouch.
23.55 Magazine : Minuit sports.
Automobile : Grand Prix de formule 1 de San-Marin (résumé) ; championnat du monde des voitures de sport, à Silverstone ; Supercross de Las Vegas.
1.00 Journal et Météo.

A 2

20.50 Magazine : Etoiles.
Romy Schneider.
22.10 *Cinéma : Fantôme d'amour.* ■■
Film italo-franco-allemand de Dino Risi (1980). Avec Romy Schneider, Marcello Mastroianni, Eva Maria Meineke.
23.45 Documentaire :
Les Essais de Romy Schneider.
Où la jeune actrice brigue un rôle pour l'Enfer, *un film jamais achevé d'Henri-Georges* Clouzot.
0.00 1. 2. 3. Théâtre.
0.05 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma :
Pale Rider, le cavalier solitaire. ■■
Film américain de Clint Eastwood (1985). Avec Clint Eastwood, Michael Moriarty.
22.40 Journal et Météo.
23.05 ▶ Océaniques. L'Envers du décor, portrait de Pierre Guffroy.
Un grand décorateur de cinéma.
1.15 Musique : Mélomanuit.
Invitée : Marie-France Pisier. *Manon Lescaut* (air «Sola, perduta, abandonata»), de Puccini, par Valérie Millot, soprano, Elisabeth Cooper, piano.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Une journée de fous. ■
Film américain de Howard Zieff (1989). Avec Michael Keaton, Christopher Lloyd, *Peter Boyle.*
22.20 Flash d'informations.
22.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.
22.35 Cinéma :
Bouge pas, meurs, ressuscite. ■■
Film soviétique de Vitali Kanevski (1990). Avec Pavel Nazarov, Dinara Droukarova, Elena Popova (v.o.).
0.15 Cinéma : La Morsure. □
Film italien de Fred Goodwin (1989).
1.50 Cinéma : L'Aigle à deux têtes. ■■
Film français de Jean Cocteau (1947). Avec Edwige Feuillère, Jean Marais, Jean Debucourt.

M 6

20.40 Cinéma : Krull. □
Film britannique de Peter Yates (1983). Avec Ken Marshall, Lysette Anthony.
22.40 Téléfilm : Police mécanique.
Un androïde bio-synthétique, auxiliaire de police.
0.00 Magazine : Culture rock.
La saga des slows.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.05 Documentaire : Réflexions faites.
Jacques Derrida.
20.55 Informations : Dépêches.
21.00 Magazine : Carnets d'Europe.
21.05 Cinéma :
Dies irae, jour de colère. ■■■
Film danois de Carl Theodor Dreyer (1943). Avec Thorkild Roose, Lisbeth Movin.
22.35 Informations : Dépêches.
22.40 Documentaire : Barbara Hendricks et le Chœur Orphei Drangar.
La cantatrice évoque sa conception du chant et son itinéraire.
23.35 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Quel espoir pour l'Afrique? Avec notre collaborateur Eric Fottorino ; Pierre Péan, journaliste ; René Dumont, écologiste, écrivain ; Christophe Guillemin, économiste, directeur pour le développement industriel aux Nations unies ; Jean-Baptiste Placca (*Jeune Afrique économie*), Hervé-Emmanuel N'Kom, chargé de mission au Crédit commercial de France.
21.30 Ecrits pour la radio.
La Voix du métro, de Gérard Lépinois.
22.40 La Radio dans les yeux. Bilan du Festival international du film de Cannes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Voyage au centre de la nuit : Lettres de la religieuse portugaise (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert (donné le 22 février en l'abbatiale* Notre-Dame-de-Fidélité de Jouques) : Sonate pour piano nº 33 en ut mineur Hob XVI/20, Andante con variazione en fa mineur, de Haydn ; Sonate pour piano nº 2 en si bémol majeur op. 106, de Beethoven ; Sonate pour clavier d'après Reinken, de Bach, par Sviatoslav Richter, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Par Maguy Lovano. Œuvres de Grieg, Sibelius.
0.35 L'Heure bleue. Par Henri Renaud. Petite histoire de Louis Armstrong ; Le piano : Art Tatum ; *L'auteur de thèmes : Cole Porter.*

Mardi 19 mai

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.35 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.30 Club Dorothée.
17.25 Série : Parker Lewis ne perd jamais.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Guerre et passion. □
Film américain de Peter Hyams (1979).
22.45 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.40 Journal et météo.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.20 Variétés : La Chance aux chansons.
16.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.25 Magazine : Défendez-vous.
16.40 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.15 Divertissement :
Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Cinéma : Les Enfants du désordre. ■
Film français de Yannick Bellon (1988).
22.30 Débat : Raison de plus.
Les éducateurs, ordre ou désordre.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : La 25ᵉ Heure.
Les Soldats noirs, d'Eric Deroo.
Sur les traces des tirailleurs sénégalais.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Magazine : Pégase. Le vol à voile.
15.00 Magazine :
Grands espaces et espaces protégés.
Les zones humides (1ʳᵉ partie).
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *La Vie silencieuse de Marianne Ucria*, de Dacia Maraini.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Les Aventures de Tintin.
Le Sceptre d'Ottokar.
21.35 Magazine : Faut pas rêver.
22.30 Journal et Météo.
22.50 ▶ Téléfilm : Homard.
23.40 Magazine : Pégase.
0.35 Magazine : Ticket bleu.
Voile : Coupe de l'America.
1.05 Musique : Mélomanuit. Marie-France Pisier. *Les Contes d'Hoffmann* (Olympia), d'Offenbach, par Nathalie Dessay, soprano, Elisabeth Cooper, *piano.*

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Série noire. ■■■
Film français d'Alain Corneau (1979). Avec Patrick Dewaere, Myriam Boyer.
15.25 Cascades et cascadeurs nº 6.
16.00 Cinéma :
Ennemies, une histoire d'amour. ■■
Film américain de Paul Mazursky (1989).
17.55 Magazine : Dis Jérôme?
18.00 Canaille peluche..

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : La Guerre des Rose. ■
Film américain de Danny De Vito (1989).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma :
Le Château de ma mère. ■■■
Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel.
0.05 Cinéma : L'Enfant du pays. ■
Film américain de Jerrold Freeman (1986).
1.55 Documentaire : *Striptease.*

M 6

13.25 *Série : Madame est servie* (rediff.).
13.50 Série : L'Homme de fer.
14.40 Série : Destination danger.
16.15 Musique : Les Starclips.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Ohara.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série :
La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Ecolo 6.
20.40 Téléfilm : Un amour de chien.
Deux enfants souffrant de troubles psychoaffectifs héritent d'une chienne espiègle.
22.20 Téléfilm : Choisir sa mort.
Acharnement thérapeutique et euthanasie.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.10 Documentaire : Site 2.
18.40 Informations : *Dépêches.*
18.45 Documentaire :
Mémoire en ricochets.
1. Dieu protège la France.
19.55 Informations : Dépêches.
20.00 Chronique : Le Dessous des cartes.
20.05 Documentaire :
Assouan, le haut barrage.
Un très beau document filmé et dit comme un conte.
20.50 Informations : Dépêches.
20.55 Magazine :
Carnets d'Europe.
21.00 Danse : La Fille mal gardée ou il n'est qu'un pas du mal au bien.
Chorégraphie d'Ivo Cramer d'après Jean Dauberval.
22.05 Informations : Dépêches.
22.10 Concert. Requiem de Fauré, par l'Orchestre de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus ; *sol.* : Barbara Hendricks, soprano, José Van Dam, baryton.
22.45 Informations : Dépêches.
22.55 Documentaire : Ricky Ford, encore.
Portrait du grand saxophoniste américain.
23.40 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Une petite piqûre contre de grands fléaux : les vaccins d'enfants.
21.30 Le Français dans le monde.
Emission de la Radio suisse romande.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Scènes de pouvoir. 1. Voix de chefs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 28 février à la Philharmonie de Berlin)* : Benvenuto Cellini, ouverture op. 33, de Berlioz ; Concerto pour violoncelle et orchestre en mi mineur op. 85, d'Elgar ; Symphonie nº 6 en fa majeur op. 68, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Munich, dir. Sir Colin *Davis ; sol.* : Heinrich Schiff, violoncelle.
22.30 Soliste. Aldo Ciccolini, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Grieg, Kuhlau.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Le Monde

L'élaboration d'une nouvelle constitution

Le processus de réforme en Afrique du Sud est retardé par l'échec de la deuxième session des négociations

La deuxième session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) s'est terminée, samedi 16 mai, sur un constat d'échec. La Convention devait entériner les rapports de cinq groupes de travail chargés de *définir les phases préparatoires* à un partage du pouvoir. L'un de ces groupes, dont la mission – cruciale – était de fixer les modalités d'élaboration et d'adoption de la nouvelle Constitution, n'avait pas réussi, en quatre mois, à parvenir au compromis indispensable *(le Monde* du 16 et daté 17-18 mai).

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le gouvernement et le Parti national (NP) de M. Frederik De Klerk, d'un côté, le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela et le Parti communiste (SACP), de l'autre, campaient sur des positions inconciliables à l'ouverture des travaux de la Convention. Vendredi soir, à l'issue de la première journée de réunion, la situation semblait désespérée. Une rencontre de la dernière chance entre le président De Klerk et M. Nelson Mandela a finalement porté ses fruits. Les deux hommes se sont exprimés l'un après l'autre, samedi, pour ramener les esprits échauffés à la raison. Leurs interventions conciliantes ont permis de sauver ce qui pouvait l'être : les négociations continuent.

La CODESA a malgré tout résisté à la tempête et pourrait être de nouveau convoquée en session plénière d'ici à juillet. Les dégâts, cependant, sont importants. Les activités des cinq groupes de travail sont suspendues. Les problèmes non résolus seront désormais soumis au comité directeur de la CODESA, où siègent deux représentants de chacune des délégations. Cette cellule de crise va devoir gérer des pourparlers devenus délicats. Les raidissements des deux plus importants acteurs de la scène politique sud-africaine reflètent la complexité d'une situation unique au monde. M. De Klerk a répété, une fois de plus, que le *« livre de l'apartheid »* était *« définitivement clos »*, mais M. Mandela lui a demandé fermement de *« traverser le Rubicon sans équivoque »*.

Impatience dans les ghettos noirs

L'échec de la deuxième session de la CODESA retarde l'ensemble du processus de négociation, qui devrait voir l'Afrique du Sud accéder à la démocratie en trois phases. Au cours de la première, la CODESA serait chargée d'élaborer une Constitution transitoire, qui devrait être approuvée par les trois Chambres (blanche, indienne et métisse) de l'actuel Parlement. L'adoption de ce texte ouvrirait une deuxième phase conduisant à l'élection d'un Parlement intérimaire, puis à la mise en place d'un Conseil exécutif transitoire (TEC), fonctionnant en parallèle avec l'actuel gouvernement et le Parlement tricaméral. La troisième et dernière phase débuterait après l'élection du Parlement intérimaire et devrait se conclure par la rédaction et l'adoption d'une Constitution définitive, consacrant l'avènement de la *« nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale »*.

L'avenir du pays dépend maintenant de la rapidité avec laquelle la CODESA réglera les problèmes laissés *sans solution par le groupe de* travail chargé de l'élaboration de la Constitution. Il repose aussi sur le bon vouloir du gouvernement et la bonne volonté de l'ANC. A l'évidence, le premier essaie de temporiser pour retenir le pouvoir le plus longtemps possible. Le second doit, quant à lui, prendre en compte les désirs d'une base sociale impatiente de voir les changements politiques se traduire concrètement dans la vie quotidienne. Les dirigeants de l'ANC, longtemps incarcérés par le régime de Pretoria, sont assis à la table des négociations. Mais les conditions de vie de la population des ghettos noirs n'ont, elles, pas réellement changé depuis l'abolition officielle de l'apartheid.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **LITUANIE : démission du premier ministre.** – Le premier ministre lituanien, M. Gediminas Vagnorius, a annoncé sa démission, samedi 16 mai, à la suite de la crise politique qui dure depuis plusieurs semaines. *« Dans les conditions actuelles, le gouvernement n'a plus aucun sens, les réformes économiques sont compromises »*, a-t-il déclaré, demandant de nouvelles élections. – *(Itar-Tass.)*

Un an après sa création

L'Organisation des banlieues unies veut être le « syndicat » des jeunes des cités

Un an après sa création par SOS-Racisme, l'Organisation des banlieues unies (OBU) s'est donné un nouvel objectif : fédérer les associations de jeunes des banlieues dans un « syndicat » capable de soutenir leurs revendications et de constituer l'interlocuteur représentatif qui manque à l'Etat pour comprendre le malaise des banlieues et s'y attaquer. Quelque deux cents sympathisants, venus de cités de la région parisienne et de province, ont débattu de cette nouvelle ambition lors d'une rencontre nationale, samedi 16 mai, à l'université Paris-VIII-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). L'OBU propose aux associations un dialogue direct avec les sphères gouvernementales où œuvrent désormais plusieurs de ses proches. Seul membre du gouvernement à avoir honoré l'invitation de l'OBU, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué chargé du logement et du cadre de vie, a exposé son projet d'accord-cadre avec l'Union des offices HLM destiné à implanter systématiquement des locaux pour les jeunes dans les cités.

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Quelqu'un

JE vous parlais l'autre jour de la parafromania, l'envie de sortir du troupeau, de devenir quelqu'un. Quelqu'un dont on parle dans la presse et les médias. Il n'y a décidément pas de limite à cette fringale de publicité. Témoin Stacey Koon, l'un des flics responsables du fameux passage à tabac de ce Noir américain, déjà vedette d'une cassette vidéo projetée sur les écrans du monde entier, et dont l'acquittement a mis Los Angeles à feu et à sang.

Le plus violent, le plus brutal de ses collègues va d'ailleurs repasser en jugement. Pas lui. Enfin, pas pour le moment. Ça a dû l'agacer, ce mec, mettez vous à sa place ! Il n'y aucune raison que ce soient toujours les mêmes qui *fassent la « une » de l'actualité.* D'autant qu'il a torché à toute allure un bouquin plein d'humour et de vigueur, très franc du gourdin, très accrocheur sur les méthodes policières en vigueur dans son secteur. Le *Los Angeles Times* en a publié les extraits les plus... frappants.

Une chance que ce matraquage ait fait un malheur à la télé ! J'étais devenu, dit-il, une célébrité ! Alors maintenant, si vous voulez des détails en voici : Vous savez ce qu'il a fait, ce chien, au moment où ma consœur s'est approchée de *lui ? Il lui a tourné le* dos, a pris son derrière des deux mains en remuant les fesses d'une façon si suggestive que la pauvre Mélanie a eu peur d'être violée par ce salaud.

A part ça, moi j'ai rien contre les négros ; simplement faut bien constater qu'ils sont trop cons pour sentir l'impact d'une balle quand on leur tire dessus. Mais si je fais figure de légende à Los Angeles, c'est rapport au coup de pied que j'ai filé à un drogué latino. Ma botte est partie de Californie, elle a touché l'entrejambe du suspect dans le Missouri, ses testicules ont volé jusqu'au Maine, et quand il a voulu ouvrir sa gueule il a pas pu : sa quéquette lui était restée en travers de la gorge.

Raciste, lui, jamais de la vie ! Futur best-seller, ça oui peut-être. Et pourquoi pas star du film qui en sera tiré ? Faut frapper fort, aujourd'hui, pour que s'ouvrent les portes assiégées de la gloire !

L'hommage de Cambridge à Jacques Derrida

LONDRES

de notre correspondant

A l'occasion d'un scrutin « historique » – sans précédent depuis près de trente ans(*le Monde* daté 17-18 mai), – 336 professeurs de l'université de Cambridge ont décidé, samedi 16 mai, d'accorder à Jacques Derrida le titre de docteur *honoris causa*. Le philosophe français l'a emporté haut la main (204 votes pour), mais cette victoire n'a pas éteint la polémique : à Cambridge, certains affirment que l'université a voulu sauver la face, d'autres qu'elle s'est offert un *« suicide symbolique »* en distinguant un homme qui remet en cause tous les savoirs.

Jacques Derrida s'est déclaré *« reconnaissant »* envers ses adversaires, pour leur contribution au débat philosophique. Celui-ci sera relancé le mois prochain, lorsque le nouveau docteur honoris causa viendra recevoir son diplôme.

L. Z.

Une cérémonie a rappelé le sort des enfants juifs enfermés en 1942 à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande

ORLÉANS

de notre correspondant

Le cinquantième anniversaire des déportations juives dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande (Loiret) a été célébré, dimanche 17 mai, avec une attention et une émotion particulières en présence de deux membres du gouvernement, M. Georges Sarre et M. Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans.

Dans ces deux camps mis en place par Vichy et gardés par des gendarmes français, furent internés par milliers les juifs arrêtés à Paris à partir du mois de mai 1941. C'est là surtout que furent acheminées, durant l'été 1942, les victimes de la grande rafle du Vélodrome d'hiver et que fut perpétré l'un des actes les plus révoltants de la politique de collaboration de Vichy. Sur ordre de Jean Leguay, alors adjoint de M. René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, les mères furent brutalement séparées de leurs enfants, puis, lorsque Vichy eut le feu vert des autorités allemandes pour les déporter, les enfants furent entassés dans des wagons plombés. Au total, trois mille cinq cents enfants, âgés de deux à quinze ans, souvent moribonds, furent gazés à leur arrivée à Auschwitz ; leurs parents les avaient précédés de quelques jours.

« Un regard sans complaisance »

« La collaboration ne fut pas seulement un crime contre la République, elle fut aussi complice de crimes contre l'humanité, a déclaré M. Sarre. *Pithiviers et Auschwitz ne font qu'un. Le génocide ne commence pas là-bas, aux confins de la Pologne, mais bien ici, au cœur de l'Orléanais.* (...) *L'Histoire, comme le procès de Vichy, n'est jamais finie. Il y va de l'honneur de la France des années 90 de poser sur ce passé un regard sans complaisance et de se résoudre enfin à juger les coupables. »*

Les municipalités de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande et d'Orléans, appuyées par des personnalités telles que M. Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, et Mme Hélène Mouchard-Zay, fille de l'ancien ministre du Front populaire et conseiller municipal d'Orléans, se sont associées pour créer un centre de recherche et de documentation *sur l'histoire des deux camps.*

RÉGIS GUYOTAT

□ **Nouvelle augmentation des prix de l'énergie en Russie.** – Le président russe, M. Boris Eltsine, a signé, lundi 18 mai, un décret sur l'augmentation des prix des carburants, selon l'agence de presse ITAR-Tass. Ce décret concerne les prix de gros et de détail du pétrole et du gaz. Le prix de l'essence à la pompe, qui avait déjà été multiplié par cinq il y a un mois, est encore relevé, passant de 7 à 8,50 roubles le litre, contre 5 à 6 roubles ces dernières semaines. Les prix de l'énergie restent cependant fixés par l'Etat.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 17-18 mai 1991 a été tiré à 529 522 exemplaires.

Demain dans *« le Monde »*

Un sondage de la SOFRES pour le Monde et TF 1

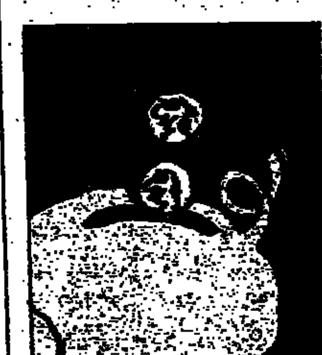
Avant que le Sénat ne se saisisse de la révision de la Constitution et avant que ne s'engage le débat sur la ratification du traité de Maastricht, nous publions une enquête d'opinion sur tous les aspects de la question européenne.

L'éclosion internationale de la bioéthique

Après la France, en 1983, une vingtaine de pays se sont dotés d'instances nationales d'éthique. « Le Monde Sciences-Médecine » dresse un panorama des différentes structures mises en place.

Le Monde

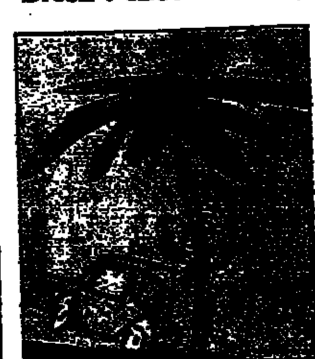
ICI soigne sa pharmacie



Sir Denys Henderson, le patron de la grande firme chimique anglaise, explique pourquoi il privilégie la croissance interne pour la pharmacie, joyau du groupe : les rachats coûtent cher et diluent les bénéfices.

page 33

Brésil : choc frontal pour l'automobile



Protégée depuis toujours par des barrières douanières, l'automobile brésilienne doit apprendre à vivre avec la concurrence étrangère. Rude épreuve pour un secteur obsolète mais qui représente 10 % du PNB.

page 36

L'appauvrissement par le déficit



L'économiste David Calleo a démonté les mécanismes par lesquels le déficit budgétaire mine l'économie américaine. Mais, attention, écrit Paul Fabra, la France risque fort de tomber dans les mêmes ornières.

page 38

L'ÉCONOMIE

Elixir de Bohême

Trois héritiers se disputent le rachat de la société qui fabrique la Becherovka, ce cordial à tout faire des Tchèques

PRAGUE
correspondance

BALLONNÉ ? Stressé ? Enrhumé ? Mal de mer ? Mauvaise humeur ? Un petit verre de Becherovka (38°), et tout rentre dans l'ordre. Ce célèbre apéritif tchèque, on l'aura compris, a raison de tous les maux. Il fait même, selon la plaquette de l'entreprise, le bonheur de *« ceux qui savent apprécier les bonnes choses »*. Voire.

Ce remède passe-partout est d'ailleurs, après la bière, la boisson la plus prisée en Tchécoslovaquie ; les habitants de ce pays consomment chaque année quelque 4 millions de litres de ce subtil breuvage.

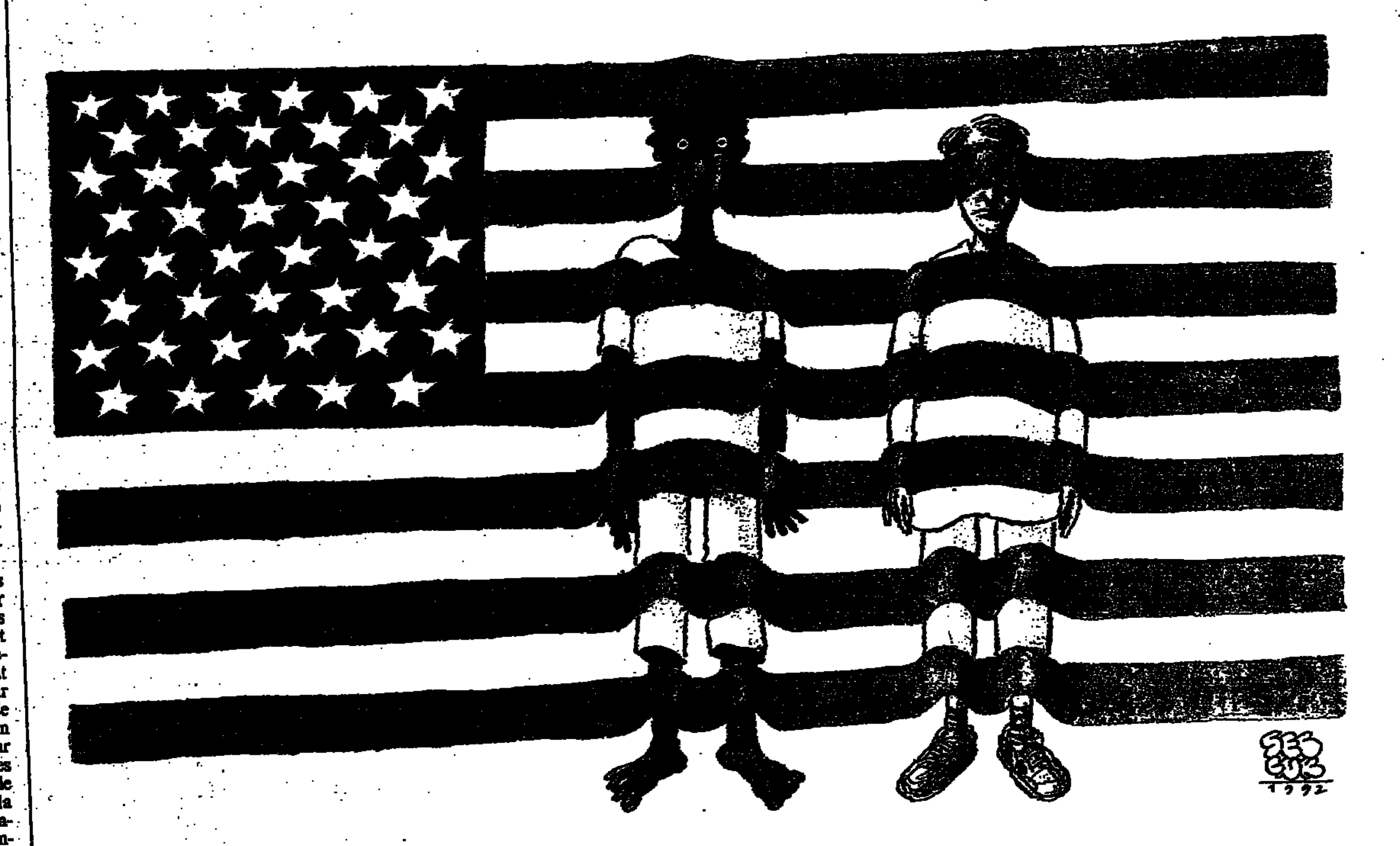
Avec un bénéfice net de 100 millions de couronnes (20 millions de francs) pour l'exercice 1991, l'entreprise de 335 salariés qui le produit fait partie des rares qui ont réussi à se maintenir sur le marché intérieur tchécoslovaque, tout en compensant la perte des exportations vers l'Est par d'autres à destination de l'Occident. Ce liquide jaunâtre, au goût à mi-chemin entre la Suze et la chartreuse, obtenu par macération de vingt plantes médicinales dans de l'éthanol et de l'eau de source de Karlovy-Vary, au nord-ouest de la Bohême, promettait donc une privatisation radieuse. C'est du moins ce que pensait Vaclav Lupinek, l'actuel directeur.

A la tête de la société depuis près de trente-quatre ans, il se voyait déjà, avec son fils dont il a fait son adjoint, l'héritier naturel de la société Becherovka.

Catherine Monroy

Lire la suite page 37

Les parias du rêve américain



C'est une étincelle « raciale » qui a mis le feu aux poudres à Los Angeles il y a une dizaine de jours. Mais les émeutes révèlent une nouvelle ligne de fracture de la société américaine : non plus entre Blancs et Noirs, mais entre les nantis et un sous-prolétariat « interethnique » (60 % des 21 millions de pauvres recensés sont Blancs), dangereusement concentré dans les centres-villes transformés en ghettos que les collectivités ne réhabilitent plus et où, faute d'industries, le commerce de la drogue est la seule activité économique.

Lire page 31 l'article de Serge Marti

Espoirs et déboires de l'industrie « verte »

De Bruxelles à Paris, de Berlin à La Haye, on ne parle plus que recyclage des déchets d'emballage, source, dit-on, de nouveaux emplois verts. Les industriels de la récupération, pourtant, s'insurgent contre les projets français

L'Europe déclare la guerre à ses déchets. L'année dernière déjà, l'Allemagne avait adopté la fameuse ordonnance Töpfer, du nom de son ministre de l'environnement (*le Monde de l'économie* du 28 janvier). La Belgique, le Danemark et les Pays-Bas (*lire page 32 l'article de Christian Chartier*), lui ont emboîté le pas. La France a rejoint le mouvement. Avec un empressement que le changement de gouvernement n'a nullement tempéré : le nouveau ministre de l'environnement, Ségolène Royal, reprend à son compte les projets de son prédécesseur, Brice Lalonde, le leader de Génération Ecologie.

Le projet de loi réglementant la mise en décharge (*le Monde* du 6 mai) devrait être débattu au Parlement dès juin. Le décret consacré aux déchets d'emballage ménagers (*le Monde de l'économie* du 5 mai) sera suivi, comme promis, d'un second, sur les déchets industriels dits « banaux » (DIB). Scellant l'armistice entre industriels du plastique, d'une part, et professionnels du papier et du verre, d'autre part, Jacques Bouvet, ancien président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, rend mercredi 20 mai au gouvernement ses propositions pour la mise en place d'Eco-Emballages, un organisme qui doit favoriser le développement, par les communes, de la collecte et du tri des déchets d'emballage et en garantir l'enlèvement et la valorisation.

DIRECTIVE ● Bruxelles, enfin, n'est pas en reste. Le 26 mai, un conseil des ministres de l'environnement se penchera sur une proposition de directive. En l'état, le texte prévoit que, dix ans après la date de son entrée en vigueur, les pays membres devront recycler 90 % du poids de leurs déchets d'emballage et 60 % de chacun des matériaux les composant. L'incinération – avec récupération de l'énergie, – est considérée comme une méthode de *« valorisation »*, contrairement à la réglementation allemande mais comme le souhaitaient les industriels français. Les emballages non valorisables, enfin, seront purement et simplement proscrits. Le volume des déchets n'en sera pas diminué pour autant. Pas question, en effet, martèle à chacune de ses interventions le PDG des magasins Carrefour, Michel Bon, de revenir au vrac, *« ou à la vente du lait à la louche ! »*. Pas question, non plus, de renoncer à la commodité de l'emballage individualisé et jetable qui a conquis nos tables (*lire page 32 l'article de Dominique Gallois*). *« Il ne faudrait quand même pas retourner à l'âge de pierre »*, ironisait Antoine Riboud, PDG du groupe alimentaire et verrier BSN.

La collecte des déchets – notamment ménagers, – leur retraitement et leur élimination s'annoncent donc comme l'une des grandes affaires de la décennie. Et probablement de la suivante : d'après le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), chaque Français jette déjà 400 kilos d'ordures par an (40 % d'emballages en volume). Il en jetera 450 kilos en 1995 (*le Monde* du 8 février 1991).

Pierre-Angel Gay

Lire la suite page 32

ENVIRONNEMENT

Compétences tous risques

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) intervient dans tous les domaines – sauf le nucléaire – pour un diagnostic, une expertise, un audit avant... ou parfois après l'accident !

UN problème de sécurité dans un atelier? Un risque de pollution dans une usine? Un interlocuteur privilégié : l'INERIS, qui vient de passer le cap des dix-huit mois de *sa nouvelle existence. L'Institut national de l'en*vironnement industriel et des risques (INERIS), officiellement créé en décembre 1990, a en effet bien passé le cap de la fusion. Il n'était pas évident de réussir l'amalgame de deux institutions comme le CERCHAR (centre de recherche des Charbonnage de France) et de l'IRCHA (institut de recherches chimiques appliquées), dont la «culture d'entreprise» était très spécifique. *Or, bien loin d'avoir déstabi*lisé la recherche publique sur les risques industriels, cette fusion lui a permis de se redéployer, avec des ambitions multiples.

Quels sont les domaines d'intervention de l'INERIS? Tous, hormis le nucléaire, décidément toujours à part en France. L'institut offre ses services à quiconque lui en *fait la demande, à commen*cer par les industriels, bien sûr, mais aussi les collectivités locales et l'administration. Qu'il s'agisse d'établir un diagnostic, de faire une expertise ou un audit, ou de procéder à des essais en laboratoire ou en vraie grandeur, les cent quarante ingénieurs de l'INERIS (sur un total de quatre cent quarante personnes) sont prêts à intervenir.

NOUS TROUVONS QUE VOTRE ANALYSE EXAGERE LES RISQUES DE CETTE NOUVELLE LESSIVE !

ROSH

GRANDEUR RÉELLE ● Le centre de Verneuil-en-Halatte (Oise) dispose de laboratoires qui étudient des domaines aussi variés que la qualité de l'air, les risques d'incendie ou d'explosion, l'hygiène au poste de travail, l'électronique et les automatismes. Ses installations lui permettent de faire des essais en grandeur réelle, ce qui est précieux pour le risque d'explosion et les dégâts dus au feu. Au centre de Vert-le-Petit (Essonne) sont menées les études écotoxicologiques et toutes les atteintes aux milieux aquatique et terrestre. Des recherches ont également lieu sur le traitement des déchets et les écoproduits.

L'INERIS intervient surtout dans la prévention du risque. Par exemple, il a mené une étude sur les fumées toxiques en cas d'incendie, avant l'implantation à Loon-Plage (Nord) d'un *entrepôt de produits chimiques* Du Pont de Nemours. Il a étudié l'équipement anti-incendie des futures navettes du tunnel sous la Manche. Expert en mouvements de terrain de par sa tradition minière, l'institut a étudié le vieillissement d'un barrage EDF en béton, l'aménagement du sous-sol de la communauté urbaine de Lille et l'impact du TGV Atlantique sur les champignonnières et les caves viticoles, le long du tunnel de Vouvray.

Mais il intervient aussi parfois après l'accident, pour mesurer le risque encouru ou éviter son renouvellement. C'est ainsi qu'il s'est occupé d'une explosion survenue dans une canalisation de butane à Ajaccio et d'une autre survenue dans un silo des Grands Moulins de Strasbourg. Il a recherché les causes de l'effondrement soudain d'anciennes carrières de gypse du massif de l'Hautil, dans les Yvelines.

L'institut mène aussi des études longues, indépendantes de tout accident ponctuel. Il s'est *ainsi penché sur* les différents produits chimiques manipulés dans une imprimerie, afin de déterminer les dangers liés aux doses inhalées. Il est intervenu dans un atelier de confection où des employés présentaient des troubles respiratoires fréquents et inexpliqués. Il a été chargé du diagnostic des émanations malodorantes de la station d'épuration d'Achères (Yvelines), la plus vaste de France, et il a fait des propo*sitions* techniques pour en minimiser les nuisances. De la même façon, il s'est occupé des émanations de l'usine de pâte à papier de la Cellulose du Pin, à Facture (Gironde).

A partir de son expérience du terrain, l'INERIS met aujourd'hui au point des procédés et des techniques qui peuvent être commercialisés. C'est ainsi qu'il a conçu, *en association* avec l'université de Barcelone et une compagnie d'assurances, un générateur d'atmosphère capable de simuler l'émission de gaz polluants appelés «composés organiques volatils» (benzène, acétone, hydrocarbures, etc.), que l'on trouve fréquemment dans l'air ambiant des installations industrielles.

Enfin, l'INERIS va *déterminer les bases scientifi*ques et techniques indispensables à la délivrance des écolabels «NF-Environnement», que l'AFNOR s'apprête à distribuer à certains produits respectueux de l'environnement.

Roger Cans

▶ INERIS, Parc technologique ALATA, BP 2, 60550 Verneuil-en-Halatte. Tél : (16) 44-55-66-77. Pour des informations détaillées, et notamment les antennes régionales (Strasbourg, Lyon, Aix-en-Provence, Bordeaux, Toulouse), contacter M. Roger Puff, à la même adresse (Tél : 44-55-63-33).

HUMEUR ● Par Josée Doyère

Les ponts de mai

BON. Le mois de mai se termine, avec ses multiples ponts doublés cette année de vacances scolaires qui lui ont donné un faux air de mois d'août, bien des parents en profitant pour prendre là leur cinquième semaine et/ou un bout de vacances d'été. Activité *stoppée, boutiques fermées,* administrations et entreprises tournant au ralenti. On en verra sans doute l'effet sur les statistiques de consommation des ménages, de ventes du grand commerce, voire de production industrielle.

Selon le CNPF, la baisse de production est de 15 % par rapport à un mois moyen *de 21 jours ouvrables. Mais* l'organisation patronale n'a évidemment pas pris en compte les vacances scolaires, aux effets irréguliers et peu quantifiables sur l'activité des parents. En fait, il y a trois jours fériés en mai (1er mai, 8 mai et 28 mai, pour l'Ascension), auxquels s'ajoutent 5 samedis et 5 dimanches. En tout 13 jours.

Chez nous, la loi prévoit dans l'année 11 jours fériés, et je ne vais pas vous les énumérer : vous n'avez qu'à regarder un calendrier. Et vous vous apercevrez qu'en 1992, le 15 août tombant un samedi, et la Toussaint un dimanche, nous n'aurons que 9 jours fériés. Peu de ponts, donc, malgré ce mois de mai aux allures d'été.

Quant à nos voisins européens, il y en a qui ne s'embêtent pas et ça explique peut-être le nombre de cars qui envahissent les lieux touristiques. En tête, l'Espagne, champion toutes catégories, avec 31 jours fériés dans *l'année (dont 6 optionnels et* 18 en vigueur dans certaines provinces).

Et ne me dites pas qu'on reconnaît bien là les Méditerranéens et leur flemme légendaire : le Portugal et la Grèce n'ont que 12 jours fériés, et l'Italie, 10... Alors ! Car c'est l'Allemagne, l'efficace, la travailleuse, qui compte 16 jours fériés ; mais c'est à moduler, *land par land, y compris dans* l'ex-RDA, où tant de choses sont provisoires. La Belgique, 14 jours, le Luxembourg, 11, le Danemark 10, les Pays-Bas, 9. Les plus mal lotis sont les Irlandais et les Grands-Bretons, inventeurs du week-end, avec 8 jours.

Ces chiffres un peu rasoirs devraient nous rassurer et nous réconforter. Non, *nous ne sommes pas les plus* paresseux. Non, nous n'avons pas fait du farniente l'objectif de tous nos soucis. Non, nous ne sommes pas, hors vacances, les constructeurs de ponts les plus astucieux. Cocorico ! ! ! On est aussi courageux, nous autres ! ■

LOIS ET DÉCRETS

Contrats d'orientation

■ Trois décrets précisent les modalités des nouvelles formules d'insertion professionnelle des jeunes par une expérience en *entreprise qui remplacent* les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) : «contrats d'orientation» et «contrats locaux d'orientation» (voir *le Monde* des 4 juillet et 3 octobre 1991).

Le premier décret supprime les SIVP et les remplace par de véritables contrats de travail. Ces «contrats d'orientation» permettront aux jeunes sans qualification d'avoir une première expérience en entreprise en même temps qu'une formation professionnelle. L'employeur doit choisir à l'intérieur de son entreprise un tuteur pour chaque jeune. Une société ne peut se voir confier plus de trois jeunes titulaires de contrats d'insertion en alternance, de contrats d'apprentissage ou de contrats d'orientation. S'il assume lui-même la fonction de tuteur, l'employeur ne peut l'exercer que pour deux jeunes.

Le deuxième décret fixe les modalités de ces contrats. Pour chaque jeune, une convention est conclue entre l'ANPE et l'employeur, précisant notamment, la durée du contrat d'orientation, la qualification du tuteur et la durée et les caractéristiques des actions d'orientation. Après la signature de la convention, un contrat entre le jeune et l'employeur doit préciser la nature, la durée hebdomadaire du travail, la formation, la rémunération, au moins égale à 30 %, 50 % ou 65 % du SMIC, selon l'âge du bénéficiaire.

Le troisième décret organise les «contrats locaux d'orientation», ouverts aux collectivités locales et aux établissements publics et destinés aux jeunes âgés de seize à dix-huit ans qui ont achevé un second *cycle de l'enseignement secondaire,* technologique ou professionnel, mais n'ont pu obtenir de diplôme. Une convention et un contrat sont prévus (comme pour les contrats d'orientation), auxquels s'ajoutent, pour la convention, les modalités de l'aide de l'Etat aux actions d'orientation professionnelle. La rémunération ne peut être inférieure à 30 % du SMIC.

Décrets nº 92-408 à 92-410 du 27 avril 1992, *Journal officiel* du 27-28 avril, pp. 5921 à 5923.

Emprunt d'Etat 8,80 % 1977

■ L'emprunt d'Etat 8,80 % lancé le 23 mai 1977 arrive à échéance le 23 mai. Chaque obligation de 1 000 francs amortie à cette date est remboursée 1258,81 francs. La souscription de cet emprunt avait été portée de 6 à 8 milliards de francs, par suite des avantages accordés : garantie de capital faisant référence à l'unité de compte européenne et exonérations de l'impôt sur le revenu pour les intérêts versés jusqu'à 1 000 francs par an, s'ajoutant à l'abattement global sur les valeurs mobilières (actuellement de 8 000 francs).

Arrêté du 29 avril 1992, *Journal officiel* du 8 mai 1992, p. 6322.

LA COTE DES MOTS

Venture capital

C'est vers les années 80 qu'apparut en France l'expression américaine *venture capital*, qui désigne un investissement sinon absolument hasardeux, du moins fondé sur la chance : dans le domaine des courses hippiques, cela revient à délaisser les favoris logiques, les gagnants probables, pour parier sur d'extrêmes *outsiders* à la cote élevée (en écartant, cependant, les «veaux» qui jamais ne participeront à une arrivée).

On pourrait supposer que ce financement risqué est pratiqué plus par des capitaines d'industrie que par des banquiers traditionnels, attachés à des investissements plus classiques. En fait, c'est plutôt le fait de sociétés constituées à cette fin par plusieurs établissements financiers associés. Très précisément, la définition officielle de l'équivalent français préconisé, *capital-risque* (11 janvier 1990), déclare : *«Investissement à risques assortis de gains potentiels élevés, consistant en prises de participation dans des entreprises œuvrant en principe dans les techniques de pointe, les idées nouvelles et sur les marchés risqués, réalisés notamment par des sociétés spécialisées, dites sociétés de capital-risques.»*

L'accord au masculin pluriel de *réalisés* est quelque peu étonnant, car il laisse entendre qu'il y aura systématiquement, et effectivement, des profits élevés. On aurait plutôt attendu l'accord sur *investissement...*

La graphie anglo-saxonne n'a quasiment pas été francisée par l'ajout d'un trait d'union («capital-venture»), et le dérivé *venture capitalist* («homme d'affaires spécialisé dans le financement d'entreprises à risques») est fort peu usité, même sous une forme à demi-francisée : *venture capitaliste.*

Capital-risque est inusité au pluriel, et le trait d'union devrait permettre de *distinguer ce mot composé de son homo*nyme *capital risque (s)*, employé par les assureurs.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

***LA BAISSE DES TAUX EST L'OBJECTIF* PRIORITAIRE DE LA CEE.** Les ministres des finances des Douze, réunis à Porto, le 9 mai, se sont fixé ce but afin d'amplifier le mouvement de reprise économique perceptible dans la Communauté. Dans cette perspective, l'Allemagne a présenté son plan de réduction du déficit budgétaire *(le Monde* du 12 mai).

PRÉPARATION DU BUDGET 1993. Dans sa «lettre de cadrage» le 11 mai, Pierre Bérégovoy a défini les priorités : il n'y aura pas de progression de la pression fiscale en 1993, par conséquent, les charges de l'Etat ne devront pas augmenter de plus de 3,5 % par rapport à 1992. Le déficit budgétaire ne devra pas dépasser 2 % du PIB en 1993 *(le Monde* du 12 mai).

TECHNIP CHANGE DE PDG. Le conseil d'administration du premier groupe français d'ingénierie a annoncé le 11 mai le remplacement à la présidence de Pierre-Marie Valentin par Pierre Vaillaud à la suite d'un désaccord avec Elf, la maison mère. Le changement de direction sera effectif après l'assemblée générale du 18 juin *(le Monde* du 13 mai).

PIERRE JOXE SE PRONONCE POUR LA VENTE A TAIWAN D'AVIONS MIRAGE 2000-5. Interrogé sur «Europe 1», le 12 mai, le ministre de la défense a demandé l'arbitrage de l'Elysée, face aux réticences du Quai d'Orsay et de la Chine communiste. Le contrat *estimé à environ 20 milliards de francs* porte sur une centaine d'avions. Cette déclaration intervient après l'échec de l'avion de combat en Finlande *(le Monde* du 13 mai).

LE DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR LE STATUT DES DOCKERS s'ouvre le 13 mai à l'Assemblée nationale et vise à réformer la «loi-statut» du 6 septembre 1947 *(le Monde* du 14 et du 15 mai).

OLYMPIA & YORK, NUMÉRO UN MONDIAL DE L'IMMOBILIER, a été placé sous la protection de la loi sur les faillites. Le groupe canadien des frères Reichmann peut ainsi suspendre le paiement de ses dettes, qui s'élèvent à plus de 65 milliards de francs *(le Monde* du 16 mai).

MARDI 19 MAI. **Paris** : audition publique de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur l'avenir des réacteurs à neutrons rapides.
Séminaire sur les problèmes de sécurité dans les pays de l'Est (jusqu'au 20 mai).
10e Salon international des techniques papetières et graphiques au parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte (jusqu'au 26 mai).
France : *publication de l'indice de production en mars.*
Grande-Bretagne : publication de l'indice de production en mars.

MERCREDI 20 MAI. **Paris** : conseil des ministres portant sur le revenu mensuel d'insertion (RMI).
Morbihan : colloque à Vannes organisé par la Fédération des maires des villes moyennes sur le thème : «La zone industrielle de demain – Les villes moyennes partenaires de l'entreprise» (jusqu'au 21 mai).
Reykjavik : session de printemps du conseil des ministres de l'Association européenne de libre-échange – AELE – (jusqu'au 21 mai).

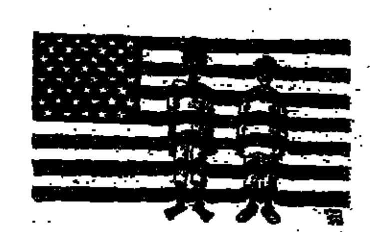
JEUDI 21 MAI. **France** : sommet franco-allemand à La Rochelle.
Bruxelles : conseil des ministres de l'énergie de la CEE.
Autriche : conférence de l'OPEP à Vienne.

VENDREDI 22 MAI. **France** : fin du mandat *de M. Levy à la tête de la régie Renault.*
Brésil : conférence mondiale des Verts à Rio-de-Janeiro (jusqu'au 23 mai).

SAMEDI 23 MAI. **Lisbonne** : deuxième conférence internationale sur l'aide à la CEI (jusqu'au 24 mai).

DIMANCHE 24 MAI. **Berlin** : premières élections municipales – depuis 1946 – de Berlin unifiée.
Tchécoslovaquie : 45e congrès mondial des journaux, organisé à Prague par la Fédération internationale des éditeurs de journaux (jusqu'au 27 mai).

LUNDI 25 MAI. **Paris** : visite officielle de la présidente irlandaise, Mary Robinson.
Qatar : réunion à Doha du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et de la CEE (jusqu'au 26 mai).



Les parias du rêve américain

Les émeutes de Los Angeles ont révélé de nouveaux clivages sociaux : moins entre les Noirs et les Blancs qu'entre les nantis et un sous-prolétariat des centres-villes abandonnés privés d'emplois par la crise économique

NEW-YORK
de notre correspondant

TENANT son épée d'une main et la bannière de l'Espagne catholique de l'autre, le conquistador s'avance bravement *sur cette terre inconnue. « 1492 : Christophe Colomb découvre l'Amérique »,* annonce la légende. Se grattant le menton, l'air passablement étriqué dans son costume froissé, le président des Etats-Unis contemple les ruines fumantes de ce qui devait être un quartier de Los Angeles. *« 1992 : George Bush découvre l'Amérique »,* titre le second croquis récemment paru dans un tabloïd new-yorkais.

Cruelle, cette réaction à l'attitude timorée de la Maison Blanche face aux émeutes qui ont fait plus de *cinquante morts,* trois mille blessés et quelque 2 milliards de dollars de dégâts dans une ville qui avait connu des violences identiques vingt-sept ans plus *tôt* illustre l'amertume de l'opinion américaine, d'abord inondée d'images sur les violences elles-mêmes, puis de commentaires avisés sur les racines d'un double mal – le racisme et la misère *urbaine.*

Des dizaines de millions d'Américains ont assisté en direct aux incendies et aux pillages mais aussi au débat ouvert entre des émeutiers et leurs victimes, Blancs, Noirs, Hispaniques, Coréens ; des sociologues et des hommes politiques, le tout sur fond de campagne électorale. Une situation bien différente de celle qui avait entouré les émeutes de Watts, *dans le même secteur,* en 1965.

VIOLENCES • Car l'erreur première serait d'assimiler ces violences à la énième manifestation de rage de jeunes Noirs, prisonniers de l'histoire de leur peuple, scandalisés par l'énoncé d'un jugement inique, et qui auraient trouvé là une nouvelle occasion d'en découdre. Le second contresens serait de s'abriter derrière la *« spécificité »* de la gigantesque agglomération de Los Angeles où la présence de communautés her*métiques* les unes aux autres et la juxtaposition de l'opulence et d'un tiers-monde constituent un mélange explosif. Et de constater que les autres villes à problèmes *« n'ont pas bougé »* pour en déduire que l'incident est clos.

Si de nombreux commentateurs se sont empressés d'accuser – à juste titre – l'administration *républicaine* d'avoir négligé depuis plus de dix ans les problèmes croissants que connaissent les grandes villes, ce n'est pas pour absoudre une communauté noire *qui commence à comprendre la* nécessité de s'attaquer, elle-même, à l'inflation de violence que connaissent *ses* quartiers. Mais parce que ces maux, ont des causes *sociales et économiques* plus que raciales.

ALIÉNATION • L'appauvrissement et la marginalisation d'une partie croissante de la population, doublés d'une compression accélérée de la classe moyenne, ce tremplin naturel vers la matérialisation du « rêve américain », ont déplacé les fractures sociales : celles-ci se *situent aujourd'hui entre les nantis* et cette *underclass* qui a remplacé la *lower class* noire, entre ceux qui ont un emploi et les abonnés au *welfare* (aide sociale), et non plus entre Blancs et Noirs, *ou, entre Blacks et Latinos, ou* entre Noirs et Coréens, ces derniers étant suspectés d'avoir réussi trop vite leur intégration économique. *« Un reproche d'autant plus injuste que la plupart de ces Coréens sont là depuis dix ou vingt ans. Mais beaucoup d'entre eux ne connaissent pas la communauté noire. D'où les problèmes qui surgissent parfois »,* explique le professeur Elijah Anderson du département de sociologie de l'université de Pennsylvanie, noir lui-même.

Ce spécialiste des questions raciales et des communautés urbaine voit *surtout dans* la perte des emplois l'explication majeure des difficultés que connaissent les centres-villes et les communautés qui y vivent encore. *« Au cours des quinze dernières années, des millions d'emplois industriels ont disparu et une partie importante de l'activité manufacturière a été transférée hors des Etats-Unis, là où la main-d'œuvre est moins chère,* dit-il. *Les entreprises de haute technologie qui ont parfois pris le relais ont abandonné les centres-villes, livrés aux plus pauvres. Ceux-ci n'ont pas tardé à sombrer dans l'aliénation, sociale et économique, dans un environnement de plus en plus dégradé, puisque plus personne n'avait intérêt à s'en occuper. Même pas la classe moyenne noire, qui s'est empressée de gagner les banlieues dès qu'elle l'a pu. »*

> **Les statistiques montrent l'existence d'un sous-prolétariat urbain « interethnique » exclu de la croissance.**

Du coup, dans ces quartiers transformés en ghettos, que les collectivités n'ont plus les moyens de réhabiliter, le commerce de la drogue est devenu la seule véritable activité économique ; les Afro-Américains, qui estiment avoir un droit d'antériorité dans la conquête des rares emplois subsistants mais refusent le plus souvent d'accepter ceux qui sont mal payés, *ont été contraints* de cohabiter avec de nouveaux immigrants prêts à tous les sacrifices : Hispaniques surtout, mais aussi Asiatiques (y compris des boatpeople vietnamiens). Contraints de survivre face à la désertification des centres-villes, ces parias ont fait cause commune, tandis qu'une nouvelle génération de laissés-pour-compte, celle des jeunes Blancs privés d'emploi et de diplômes venait exercer une redoutable « concurrence ». Et perturber les statistiques.

RECORDS • Certes, les Noirs, qui représentent un peu plus de 12 % de la population américaine, détiennent encore de nombreux « records » : ceux des sans-emploi (36 % *sont des Noirs*), de la population carcérale (47 % des prisonniers de sexe masculin), des enfants vivant au-dessous du seuil de pauvreté (42 %), des victimes d'homicides (50 % *contre* 43 % *il* y a dix ans), des cas de sida (36 %)... Enfin 57 % des familles noires sont des mères isolées avec enfants. Au regard de cet étrange palmarès, *seuls les jeunes natives,* c'est-à-dire les descendants d'Indiens, sont encore plus « dévastés » sociologiquement et économiquement que les Noirs, selon la récente étude menée par le professeur Michael Resnick.

Mais les statistiques relatives à la pauvreté montrent l'existence d'un sous-prolétariat urbain « interethnique » exclu de la croissance. Aujourd'hui aux Etats-Unis, plus de 60 % des pauvres, soit 21 millions de personnes, sont des Blancs, vivant dans les villes mais aussi dans le milieu rural où *la pauvreté s'aggrave aussi, à côté de 9,6 millions de* Noirs *et* de 5,4 millions d'Hispaniques (1).

C'est pour éviter d'en arriver là que l'ex-président Lyndon Johnson avait lancé en *1964,* l'an*née de la promulgation* de la *loi* sur les droits civiques (étape déterminante pour la communauté noire), la fameuse *« guerre contre la pauvreté ».* Appuyée par l'appareil démocrate, cette initiative avait permis d'importants travaux d'infrastructure, la mise en place de services sociaux, la construction d'écoles et le développement de programmes scolaires pour les minorités, dont les Noirs formaient alors l'essentiel. De nombreuses organisations à but non lucratif avaient alors vu le jour et, aujourd'hui, on peut dresser un bilan « globalement positif » de leur action (ainsi qu'en témoigne, par exemple, le succès des Job Corps (2), en dépit de certaines critiques dénonçant la création d'un *« système d'assistanat »* et préconisant de passer du *welfare* au *workfare* (aide conditionnée par la recherche d'un emploi).

Près de trente ans après les émeutes de Watts, si l'égalité des droits des minorités (où figurent officiellement les... femmes) est acquise sur le papier, l'ampleur des problèmes sociaux amène les responsables de communautés à préconiser une *« thérapie de choc »* – comme pour les pays de l'Est. Une sorte de *« plan Marshall »* pour reprendre l'expression du représentant de la National Urban League qui réclame au président Bush *« 50 milliards de dollars par an »* pour parer au plus pressé.

REBÂTIR • Un travail de longue haleine. Et qui exige un engagement politique au plus haut niveau, souligne Robert Curvin, directeur de la division « pauvreté urbaine » à la Fondation Ford. *« Le plus dangereux est de faire croire que les pauvres, anciens ou nouveaux, sont seuls responsables de leur sort. C'est toute la société qui est impliquée »,* affirme-t-il, en citant comme exemple d'antidote aux futures émeutes de la pauvreté le programme communautaire mis en place à Watts en 1965, avec le concours de la Fondation Ford et d'autres organisations. Cette opération a permis, avec bien du mal et beaucoup d'argent, de rebâtir quelques bâtiments, de planter des arbres, d'embaucher des professeurs et de créer une petite zone d'entreprises pour les firmes qui acceptent de prendre le risque.

« Les émeutes de Los Angeles sont la combinaison d'un déclin économique et de l'abandon des centres-villes. Mais c'est aussi le résultat de l'insensibilité de la société au sort de ceux qu'elle a laissés sur sa route, ceux qui ne votent pas... C'est un danger qui guette aussi les autres pays, la plupart des grandes villes », lance Robert Curvin.

ARMES A FEU • En France, on s'est demandé s'il fallait craindre la « contagion », si les banlieues pouvaient aussi *« flamber »* de la même façon. Là, il ne faudrait pas oublier les *« spécificités »* de Los Angeles. Paris pas plus que Lyon ou Marseille ne compte 80 000 *gangmembers* habitués à régler leurs différends à coups de mitraillettes Uzi ou de fusils d'assaut AK-47. A la différence des Etats-Unis où circulent librement plus de 200 millions d'armes à feu pour une population d'environ 250 millions d'habitants, la France a pu contrôler cette forme de banditisme pour adolescents. De surcroît, elle dispose encore d'un filet de protection sociale qui ferait l'admiration de quantités d'Américains s'ils en avaient connaissance.

Pourtant des similitudes existent. *Mondialisation et intégration* économiques aidant, les Etats sont confrontés aux mêmes contraintes budgétaires et, quand le besoin d'économies se fait sentir, la tentation est grande de faire des coupes au chapitre social. De plus, les phénomènes d'urbanisation difficilement contrôlée, de suppressions d'emplois manufacturiers et de glissement vers des activités de services souvent précaires et nomades, risquent de déboucher sur un danger collectif : un apartheid social. Qui laisserait désemparées des sociétés jusqu'ici préoccupées surtout par d'autres formes de ségrégation...

Serge Marti

(1) *Mais 30 % des Noirs sont « pauvres »*, 28 % des Hispaniques et seulement 10 % des Blancs.

(2) Ces programmes, créés à partir d'initiatives locales, visaient à donner une formation professionnelle à des jeunes de 16 à 21 ans ayant abandonné l'école, en les sortant de leur milieu familial.



Aux Pays-Bas : la récupération érigée en règle

Les Néerlandais préfèrent les accords aux lois, mais le gouvernement n'a pas hésité à mettre en demeure les fabricants, les uns après les autres, de récupérer leurs produits. Dans les plus brefs délais

AMSTERDAM
de notre correspondant

AVEC ses yeux pétillants, sa chevelure bouclée, sa petite moustache, le ministre néerlandais du logement, de l'aménagement de l'espace et, surtout, de l'environnement, Hans Alders, a un faux air de Groucho Marx. Mais il n'a pas vraiment fait rire les industriels du plastique réunis à Beek (sud des Pays-Bas) en janvier dernier par le groupe chimique DSM pour inaugurer les nouvelles installations de sa filiale spécialisée dans le recyclage, REKO.

Pare-chocs, emballages d'engrais ou d'aliments pour bétail, bouteilles de soda : DSM, qui produit entre autres des polymères, est au départ de la chaîne du plastique; REKO, qui peut désormais en recycler 30 000 tonnes, dont 5 000 tonnes de bouteilles en PETP (polyéthyrène-téréphtalate) referme la boucle. Ce sont les maillons intermédiaires – fournisseurs de l'industrie automobile, fabricants de canalisations, d'articles ménagers, ou d'appareils audiovisuels – que Hans Alders a fermement mis en garde : *« Si les producteurs ne prennent pas leurs responsabilités pour freiner la croissance du volume des déchets, je prendrai des mesures. Rien n'est exclu, ni une taxe sur les matières premières ni l'interdiction de certains produits. »*

VOITURES • Le temps presse : dans le cadre du Plan national de l'environnement, une politique des déchets a été définie qui prévoit une légère croissance du volume jusqu'en 1994 (jusqu'à 42 millions de tonnes), suivie d'une stabilisation et d'une diminution à partir de l'an 2000. Or, la masse de déchets plastique ne cesse de grossir, et, parallèlement, plusieurs entreprises de recyclage ont dû mettre la clé sous la porte, bien que le volume traité (15 % du total, emballages compris) soit encore très éloigné de l'objectif fixé pour l'an 2000 : 50 % hors emballage. Le ministre a donc cru bon de rappeler à ses auditeurs le principe-clé de sa politique : *« Le producteur du produit fini en est responsable du berceau à la tombe. »*

Concrètement, cela signifie que les fabricants devront récupérer leurs produits en fin de course et en recycler les restes. Aussi le secteur automobile (vendeurs, garagistes et « casseurs » compris) a-t-il proposé l'instauration d'une taxe de 600 à 750 F sur les voitures neuves afin de pouvoir mettre en place une infrastructure correcte de recyclage des carcasses. Il est vrai qu'en octobre 1990 Hans Alders avait menacé de contraindre légalement les vendeurs de voitures à reprendre les véhicules hors d'usage.

Brandissant la menace d'une loi, les pouvoirs publics néerlandais incitent les milieux professionnels concernés à élaborer avec eux des *« conventions »* de protection de l'environnement. Les méandres de la procédure législative sont ainsi évités, et la réglementation « sur mesure » élaborée dans la concertation, en phase avec les réalités industrielles, bénéficie d'un bon degré d'adhésion. Après les métallurgistes, les producteurs de lessive ou les fabricants de plaquettes de freins, les « manufacturiers » du plastique, par groupes de produits, ont dû négocier avec le ministère de l'environnement. Sous peine d'être soumis au même régime que les producteurs et les importateurs de pneumatiques : ces derniers refusant de signer une convention jugée trop contraignante, Hans Alders leur a fait savoir, au début de février, que des mesures législatives et réglementaires seraient adoptées d'ici au 1er janvier 1994 pour aboutir au recyclage de 70 % des pneus en l'an 2000.

EXPÉRIENCES • Une telle démarche coercitive reste exceptionnelle, le dialogue demeurant la règle aux Pays-Bas. Ainsi, par une convention signée en juin 1991, tous les industriels de l'emballage, du producteur de la matière première au « recycleur » du produit fini, se sont-ils engagés à faire en sorte qu'en l'an 2000 aucun emballage ne soit plus mis en décharge. A cette date, 60 % des déchets d'emballages (dont la production totale aura été ramenée au niveau de 1986, soit 1,9 million de tonnes) devront être recyclés, les 40 % restants étant incinérés. En 1994, puis en 1997, on examinera la façon dont a été appliquée cette politique ambitieuse, mais sans disposition coercitive ni sanction, et l'on verra si l'effort prescrit *« peut »* être transformé en obligation de résultats.

A moins que, dans l'intervalle, une directive européenne plus « coulante » n'ait rendu la réglementation néerlandaise inopérante, au grand dam de La Haye.

Cependant, recherches et expériences se multiplient. L'institut agricole de Wageningen a annoncé, à l'été 1991, la mise au point de deux plastiques biodégradables, produits, l'un à partir d'amidon de blé, de maïs ou de pomme de terre, l'autre à partir d'huile de colza fermentée. Au début de cette année, lors d'un salon professionnel de la restauration, une entreprise de « catering » a invité ses clients à collecter séparément verre, plastique et papier et à les restituer. Un second fournisseur soulignait que ses emballages ne contenaient plus de polychlorure de vinyle (PVC), mais du PETP, moins polluant en cas d'incinération.

Pour REKO, qui fut la première entreprise à se lancer dans le recyclage commercial des bouteilles de PETP, en 1985, le marché est énorme : *« 8 000 à 9 000 tonnes de bouteilles en PETP sont reyclées sur une production de 375 000 tonnes en Europe de l'Ouest »*, affirme Rudd Burlet, responsable de cette activité. Et l'expansion de ce marché dépend autant d'une collecte efficace de bouteilles vides que de la découverte de nouveaux débouchés commerciaux pour le « regranulat » issu du recyclage.

Christian Chartier

Espoirs et déboires de l'industrie « verte »

Suite de la page 29

Présentant en janvier dernier ses projets de recyclage d'emballages, Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement, en chiffrait le coût à 17 milliards de francs. Mais, ajoutait-il, *« ce n'est pas seulement bon pour l'écologie, mais aussi pour l'économie (...). A mon avis, ce sont 10 000 emplois nouveaux qui seront créés assez rapidement. »*

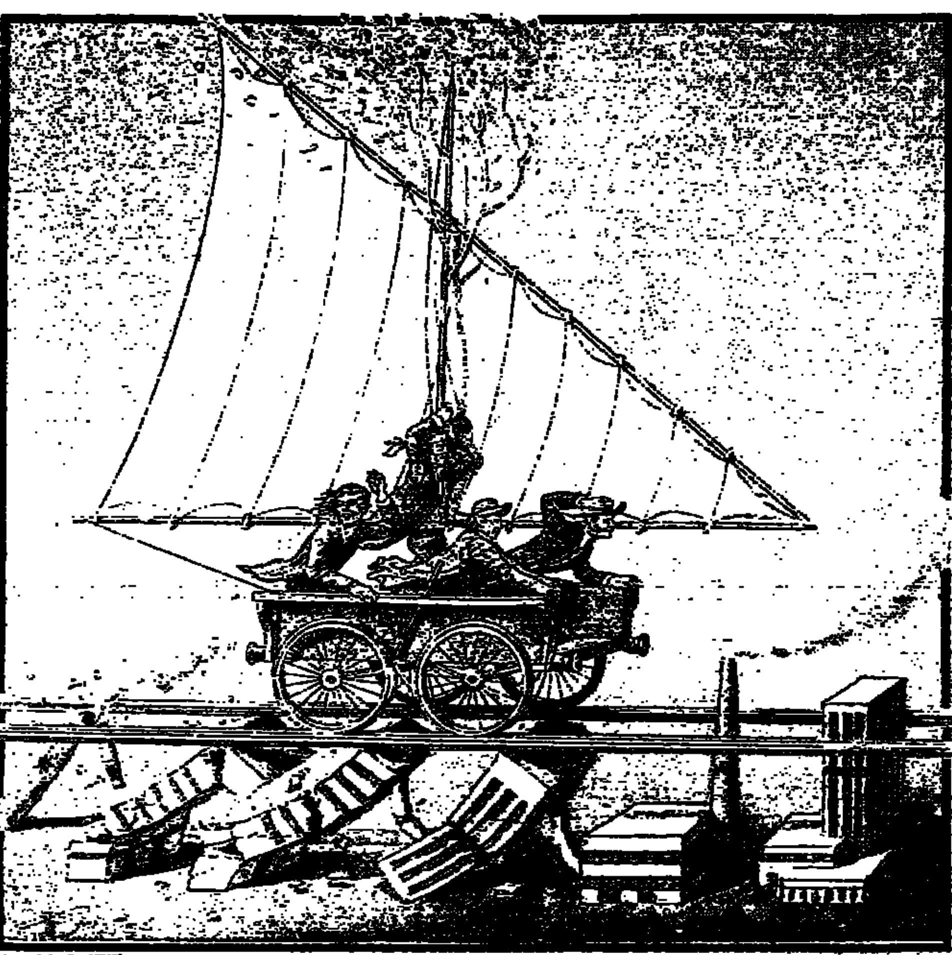
Dix mille emplois nouveaux qui viendraient s'ajouter, pensait le ministre, aux quelque 95 000 déjà recensés, en 1989, dans les « éco-industries » (la production de biens et services spécifiques à l'environnement) pour un chiffre d'affaires de 84 milliards de francs (1,6 % du PIB marchand). De tous, le recyclage des déchets affichait déjà la plus forte croissance : + 6 % (1). De quoi rêver à un nouvel eldorado.

Comment ne pas y croire, en effet, à lire les performances de SITA et de la CGEA, les filiales déchets de la Lyonnaise-Dumez et de la Générale des eaux (*le Monde de l'économie* du 28 janvier) ? A juger des efforts consentis par le géant américain Waste Management – 2,4 milliards de francs levés en Bourse, une entrée au prix fort sur le marché français, après plusieurs tentatives, avec la reprise d'une société qui gèr une dizaine de décharges, la SPAT – pour s'implanter sur le marché européen ?

Ou encore à jauger la montée en puissance d'Ecoplast, filiale du chimiste d'outre-Atlantique Cabot Plastics International, qui veut porter sa capacité de traitement de déchets ménagers et industriels, en Europe, de 7 000 à 40 000 tonnes par an et ambitionne de démarrer à Andance, en Ardèche, le recyclage des bouteilles en PVC ? Sans oublier l'allemand Otto, numéro un de la poubelle en plastique outre-Rhin, qui ouvrira l'an prochain une usine à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) pour un investissement de 200 millions de francs : sous le label Citec Environnement, ce groupe veut introduire en France des poubelles à compartiments pour faciliter le tri des déchets à domicile.

EMBRYONNAIRE • *« Attention*, corrige toutefois un responsable au ministère de l'environnement, *tout ce qui concerne, de près ou de loin, la collecte et le traitement de déchets ménagers n'est encore qu'embryonnaire. »* Le gros des entreprises « vertes », comme des emplois existants, se trouve ailleurs, dans ces professions traditionnelles de la récupération, du négoce et du recyclage des métaux ferreux et non ferreux, des vieux papiers et des textiles. Bref, dans ce que le grand public surnomme, indistinctement, les « ferrailleurs » et qui... tirent la sonnette d'alarme. Rejoints par les professionnels du verre et du plastique au sein du Bureau international de la récupération (BIR), ils tiennent congrès à Paris, du 18 au 21 mai, pour dénoncer les menaces que fait peser sur eux l'incompréhension des pouvoirs publics.

« Le poids économique du négoce et de l'industrie de la récupération, ce sont des centaines de milliers d'emplois, des investissements de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards de dollars en chantiers, entrepôts, presses, grues, broyeurs, laboratoires, pour un chiffre d'affaires annuel de quelque 40 milliards de dollars », martèle le secrétaire général du BIR, Francis Veys.



TUDOR BANUS

Les récupérateurs américains ne transforment-ils pas chaque année 9 millions de véhicules, plus que la production de General Motors, Ford et Chrysler réunis ? Leurs collègues de la Communauté européenne n'assurent-ils pas le broyage de 150 000 à 200 000 véhicules par semaine ?

L'industrie papetière ne consomme-t-elle pas, annuellement, 92 millions de tonnes de « vieux papiers » (de papiers de récupération) dans le monde ? En France même, selon la Fédération française de la récupération pour la gestion industrielle de l'environnement et du recyclage (FEDEREC), ces professionnels revendiquent 23 000 emplois et un chiffre d'affaires annuel d'environ 25 milliards de francs.

Paradoxalement, pourtant, la vague verte qui devrait les porter les lamine. En bouleversant l'équilibre économique sur lequel reposait leur équilibre. En janvier dernier, par exemple, les récupérateurs de « vieux papiers » s'inquiétaient de l'effondrement de leurs prix, sous la pression des importations venues d'Allemagne. Un pays qui, réglementation aidant, récupère déjà plus de « vieux papiers » que son industrie ne peut en utiliser. La France, qui, en 1987, exportait 100 000 tonnes de plus qu'elle n'en importait, en a importé 134 000 tonnes de plus sur les seuls sept premiers mois de l'an dernier.

Des scénarios similaires frappent la récupération des métaux. *« Toutes les entreprises sont dans le rouge »*, assure ainsi Gérard Jourdan de la Fédération des chambres syndicales des minerais, minéraux industriels et métaux non ferreux. *« Toute la profession est touchée »*, renchérit Gérard le Gouvello de la Porte, président du Syndicat national de la récupération des métaux non ferreux, en constatant que sept ou huit entreprises du secteur ont déposé leur bilan en quelques mois. Une entreprise aussi implantée que la Compagnie française des ferrailles (CFF) a vu tripler sa perte nette consolidée (part du groupe) lors de son dernier exercice (– 77,7 millions de francs), et son chiffre d'affaires chuter de plus de 22 % (3,15 milliards de francs).

« Les législations en matière de gestion de déchets commettent une erreur grave en incluant dans les déchets les matières de récupération que notre industrie gère et commercialise », affirme le président du BIR, Jean-Pierre Lehoux.

Le conflit n'est pas que sémantique : pour le BIR, c'est ce qui fait considérer aujourd'hui le récupérateur comme un opérateur de déchets. Un simple prestataire de services. *« Nous sommes en train de changer d'époque*, répond en écho un responsable au ministère de l'environnement. *Le statut de ces intermédiaires est en train de changer. Ils étaient des courtiers en matériaux, opérant sur un marché spéculatif. Ce mécanisme ne répond plus aujourd'hui à la politique de gestion des déchets mise en place en Europe, où les matériaux récupérés sont proposés au recyclage à coût nul. Aux professionnels de s'adapter. »* La victoire de l'écologie doit-elle passer par la déconfiture des industries « vertes » ?

Pierre-Angel Gay

(1) Données économiques de l'environnement, Documentation française (édition 1990).

Recyclage ou consigne ?

Que faire, après usage, des onze milliards de bouteilles – verre ou plastique – fabriquées chaque année ? Les re-remplir ou les jeter dans des poubelles spéciales ? De nombreux grossistes et quelques rares industriels prêchent pour la consigne, mais un front adverse s'est formé chez les distributeurs.

Pourtant les Allemands et les Suisses ont suivi cette voie avec succès. En France, l'usage est tombé en désuétude chez les particuliers, mais la pratique est systématique dans le réseau des collectivités, cafés, bars et restaurants : chaque annnée 500 millions de bouteilles. Elles tournent dans le circuit au moins une dizaine de fois, lavées et désinfectées avant d'être réutilisées.

« La commission pense au recyclage, le groupe n'oublie pas la consigne », rappelle la firme de spiritueux Pernod-Ricard, l'une des rares à défendre la reprise du verre, dans son magazine *Entreprendre* de décembre 1991 : à l'appui une étude qui affirme que les consommateurs sont prêts à rapporter leurs bouteilles dans les magasins si la consigne unitaire est au minimum de 1,22 F par unité pour le verre et de 0,96 F pour le plastique. *« Nous devons faciliter la vie des distributeurs en banalisant l'emballage consigné, en harmonisant le taux de déconsigne et en installant des machines pour effectuer ces opérations, dont nous assurerons la gestion »*, soutient Pierre Denêtre, du groupe Pernod-Ricard.

NEUTRALITÉ • Même aidés, les distributeurs ne veulent pas accueillir de telles machines. *« Nous nous battrons contre »*, proclame Amédée Chaumel, président du groupement national des hypermarchés (GNH), avançant quatre arguments : des aires de stockage importantes neutralisées, des risques d'accidents avec des palettes qui se cassent, des problèmes de gestion financière, et enfin des questions d'hygiène. Le GNH propose plutôt l'installation de conteneurs sur les parkings, qui occuperaient une place modeste et qui n'entraînent pas de frais d'exploitation.

L'association Verre Avenir, qui regroupe les verriers, appuie la distribution : elle a installé en dix ans 40 000 conteneurs dans 18 000 communes. 400 supermarchés et hypermarchés sont équipés d'un « point verre » ; 700 devraient l'être d'ici juillet. Pour les bouteilles en plastique, le GECOM (Groupe d'étude pour le conditionnement moderne) a recyclé l'an dernier 120 millions de bouteilles plastique transparentes grâce à l'installation d'une « deuxième poubelle » chez des particuliers et de 2 300 conteneurs dans les lieux publics. La « seconde poubelle » a permis de collecter près de 80 % des bouteilles utilisées, alors que l'on en apporte à peine 30 % à 40 % dans les conteneurs.

Recyclage ou consigne : le décret publié en avril dernier n'a privilégié aucune des deux filières. Mais les partisans de la seconde ressentent cette neutralité et le déroulement des travaux pour les rapports Beffa et Riboud comme un abandon.

Lors d'une rencontre tendue avec des grossistes réunis par la Générale des boissons-France, jeudi 11 mai, un représentant du ministère de l'agriculture, reconnaissant que l'Etat devrait peut-être donner l'exemple, dans les hôpitaux ou les prisons, a aussi renvoyé la balle à ses interlocuteurs : *« Rien ne vous empêche de promouvoir la consignation auprès des ménages... »*

Un défi difficile à relever. Comme le rappelait l'un des participants au débat, à l'hostilité de nombreux distributeurs s'ajoute un problème de taille, la difficulté de reconnaître le produit.

Dominique Gallois

L'ÉCONOMIE

ACTUALITÉ

ICI soigne sa pharmacie

Malgré la frénésie de concentration qui a saisi l'industrie pharmaceutique le président du groupe britannique, délivré des menaces d'OPA, fier de sa stratégie, de sa recherche et de sa profitabilité, paraît préférer la croissance interne

LONDRES
de notre envoyé spécial

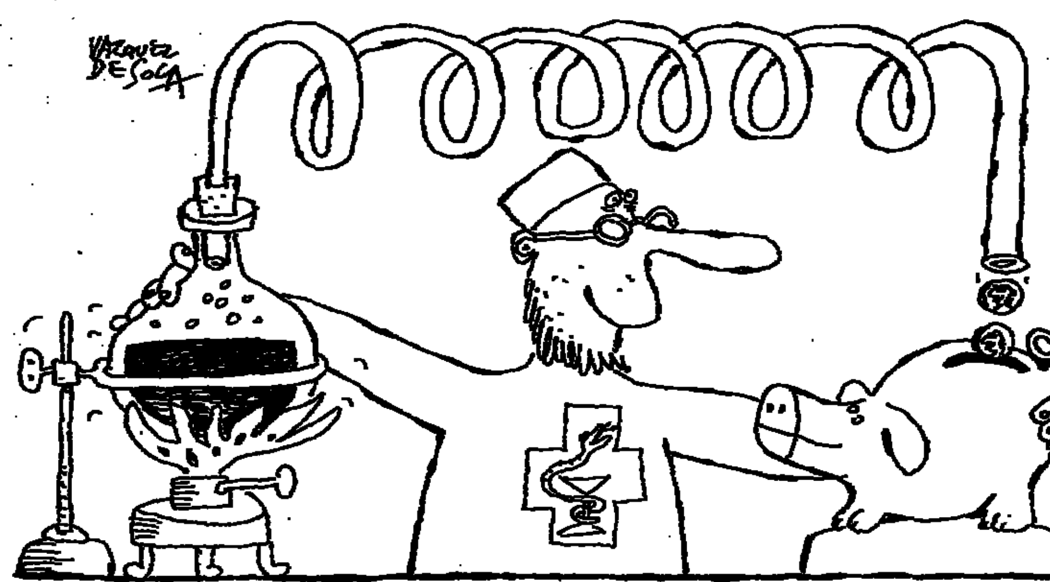
INSENSIBLE à la conjoncture, la pharmacie croît à un rythme annuel de 10 % à 12 %, en dépit des mesures prises dans presque tous les pays pour réduire les dépenses de santé. Son chiffre d'affaires atteindra 250 milliards de dollars en 1992 et dépassera probablement le cap des 400 milliards de dollars en l'an 2000.

Dans cette course folle, l'objectif est de disposer d'un ou plusieurs *« blockmasters »*, ces médicaments dont les ventes représentent ,au moins 1 milliard de dollars par an. Car les molécules originales se raréfient et les coûts de la recherche et du développement croissent de façon exponentielle. De la découverte au lancement, le prix d'un nouveau médicament devient exorbitant : 200 millions de dollars (1 dollar vaut environ 5,40 francs) au minimum, et l'on parle déjà du milliard de dollars pour les premiers grands médicaments attendus de la révolution des biotechnologies : *« Avec les sacrifices financiers qu'exigera ce saut technologique, ne survivront à l'orée du troisième millénaire que les groupes réalisant au moins 5 milliards de dollars de chiffre d'affaires »*, estiment les experts.

La taille fera la différence. Aussi fusions, mariages, acquisitions se multiplient (l'américain Bristol Myers avec son compatriote Squibb et le français UPSA, Smithkline avec le britannique Beecham, Rhône-Poulenc avec Rorer), au point que les belles occasions se raréfient et que les prix flambent, devenant sans rapport avec la valeur réelle des actifs proposés.

Pourtant Denys Henderson, président du groupe britannique Imperial Chemical Industries (ICI), refuse aujourd'hui d'entrer dans cette course, bien que le groupe Hanson, premier prédateur de la City de Londres, en vendant ses actions d'ICI, ait levé la menace d'OPA qui contraignait le groupe chimique à conserver des munitions pour se défendre d'une attaque éventuelle (*le Monde* daté 10-11 mai). Malgré la petite taille relative de sa division pharmaceutique – avec un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs, ICI-Pharma n'arrive qu'au dix-septième rang mondial –, Sir Denys rejette le gigantisme à tout prix.

« Racheter une entreprise, pourquoi ? dit-il. *Notre pharmacie compte parmi les meilleures. C'est la cinquième au monde en termes de profitabilité, la septième en termes de recherche et de développement et la dixième en termes de bénéfices... Elle est choyée, et le plan de restructuration et de réduction des coûts mis en œuvre en juillet 1991 ne la concerne pas. »*



JEUNE ET RICHE • Il est vrai qu'en dépit de sa taille, la pharmacie d'ICI fait plus envie que pitié. De toutes les grandes entreprises chimiques exerçant des activités dans la santé, la firme de Millbank est en effet une de celles pour qui le médicament compte le moins dans ses ventes (12,7 %) mais le plus dans ses bénéfices (52 %).

La plupart de ses concurrents étrangers, plus impliqués dans la pharmacie, en tirent beaucoup d'argent. Mais proportionnellement moins que ICI : la pharmacie apporte ainsi chez AKZO (Pays-Bas) 18,8 % des ventes et 46,7 % des bénéfices, chez Bayer 21 % et 55 % respectivement, chez Hoechst 20 % et 40 %, chez Rhône-Poulenc 34,8 et 47 %, chez Ciba-Geigy (Suisse) 37 % et 59 %...

Jeune, ICI-Pharma est pourtant riche. La firme a fait les bons choix il y a vingt ans : elle occupe aujourd'hui de très fortes positions sur les trois plus grands marchés mondiaux des médicaments, les cardio-vasculaires (22 milliards de dollars), les produits destinés à soigner le système nerveux central (16 milliards) et les antibiotiques (14 milliards). Elle est également en pointe pour soigner le cancer du sein, et ses produits anesthésiques ont quelques longueurs d'avance.

Dans ces conditions, pourquoi chercher ailleurs ? *« D'autant,* insiste Sir Denys, *qu'aujourd'hui 25 % des bénéfices d'ICI-Pharma proviennent de médicaments qui n'étaient pas sur le marché il y a cinq ans »*, ajoutant : *« Avec les dix produits très « exciting » en phase de développement clinique « dans les tuyaux » aujourd'hui (contre sept à la fin de 1990), notre pharmacie possède un énorme potentiel de croissance. »*

D'autre possibilités demeurent, de surcroît : *« Nous pouvons aussi grandir en joint-venture »*, suggère ainsi Denys Henderson, rappelant à ce sujet l'association conclue avec le japonais Sumitomo, qui s'apprête à lancer un super-antibiotique. Le président d'ICI ne rejette pas non plus la voie des licences ; il juge très *« sensé »* aujourd'hui de développer et de commercialiser un produit avec un partenaire. Comme le Zespril, un anti-hypertenseur à la mode qui provient de la recherche de Marek (Etats-Unis), et dont les ventes augmentent au rythme de 50 % par ans. ICI-Pharma, cependant, ne possède pas encore vraiment de *« blockmaster »*. Produit-phare de la firme, le Tenormin (bêtabloquant destiné aux maladies cardio-vasculaires) devrait, selon les analystes de Lehman Brothers, approcher le milliard de dollars en 1995.

Mais il faudra compter avec les « génériques » (copies de médicaments), car le produit tombera cette année dans le domaine public aux Etats-Unis, son plus gros marché Les ventes de Zespril approcheront la barre dans trois ans, mais les redevances croîtront à due proportion. Dans les autres domaines, Denys Henderson s'efforce surtout de donner du temps au temps : dans la chimie en général, après deux années difficiles, personne ne voit poindre d'amélioration. Il attend aussi que son plan de restructuration ait porté ses fruits. Les peintures, l'agrochimie et les explosifs donnent des résultats satisfaisants, mais, pense-t-il, peuvent mieux faire. Les « spécialités » (1), espoir des années 80, ne tiennent pas encore leurs promesses. La pétrochimie souffre de la guerre des prix, les fibres et autres matières plastiques sont déficitaires.

S'il n'est plus contraint à la prudence par une menace d'OPA, le président d'ICI s'y sent tenu par ses devoirs envers les actionnaires : *« Vous ne voudriez pas que je dépense leur argent dans une opération qui pourrait dangereusement alourdir notre endettement et, par conséquent, réduire leur juste rémunération ? C'est peut-être aujourd'hui très sexy de dépenser de l'argent pour des acquisitions. Mais il est autrement plus difficile d'en gagner. »* Prudence, ou quand même dissimulation ? S'il dément les informations prêtant au groupe une trésorerie de quelque 6 milliards de dollars, Denys Henderson reconnaît que *« sa capacité d'emprunt est de 10 à 12 milliards de livres sterling »* (17 à 21 milliards de dollars). Toute acquisition est-elle vraiment exclue ? *« We keep looking »* (*« nous regardons toujours »*), conclut-il avec un air malicieux.

André Dessot

(1) Les « spécialités » sont des produits intermédiaires pour la chimie organique ou servent à améliorer les performances d'autres produits.

DOSSIER

Les délais de paiement

La réduction des délais de paiement interentreprises est à l'ordre du jour depuis près de deux ans. Amorcée en février 1990 par Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, à l'occasion d'une étude sur la compétitivité des PME et PMI françaises face à l'Europe de 1993, réaffirmée par le premier ministre dans son discours de politique générale au printemps 1991, la volonté gouvernementale d'une « réglementation » du crédit interentreprises (CIE) a finalement pris la forme d'un projet de loi.
Point d'aboutissement de multiples études et enquêtes, ce texte – adopté en deuxième lecture au Sénat le 6 mai – prévoit des mesures accompagnant un premier « encadrement » du crédit interentreprises. Vieille tradition française dont les effets néfastes ont longtemps été amortis par une conjoncture économique favorable, le recours à ce type de crédit place la France parmi les pays européens où les entreprises pratiquent les plus longs délais de paiement (entre quatre-vingt-dix et cent dix jours).
Conçu comme une réponse des entreprises à la faiblesse de leur partenariat avec les banques, pratiqué en vertu de sa facilité d'accès à « un véritable capitalisme sans capital », le crédit interentreprises est évalué à quelque 2 000 milliards de francs, soit trois fois le montant des crédits bancaires à court terme. Avec un taux de progression moyen de 14,8 % par an entre 1967 et 1988, il est devenu, au cours de ces vingt dernières années, un véritable marché financier parallèle, dynamisé par les politiques de blocage des prix et d'encadrement du crédit.
Sa réglementation suscite aujourd'hui les passions ; mais les difficultés économiques ne laissent plus guère le choix. Compétitivité internationale oblige, le phénomène de l'« effet domino » des faillites, cumulé à la faiblesse chronique des fonds propres des entreprises, exige l'adoption de principes de régulation. Les professions participent au débat, subissant les assauts redoublés des lobbies qui ont développé, autour du crédit interentreprises, de véritables « rentes de situation ». Et la récente campagne publicitaire d'un Edouard Leclerc n'en constitue qu'un des exemples affichés.

Dossier établi par François Bostnavaron et Olivier Piot

Que représentent-ils ?

■ Dans leurs multiples relations commerciales, les entreprises, qui sont, la plupart du temps, en position à la fois de client et de fournisseur, s'accordent mutuellement des crédits sous forme de délais de paiement d'une moyenne de 90 à 100 jours. Lié à la livraison d'un bien ou d'un service, ce système de dettes et de créances offre une alternative au paiement comptant et permet aux firmes de jouer dans le temps avec la situation de leur trésorerie. Plus largement, il dissocie les flux financiers des flux de marchandises.

> « Il n'est pas acceptable que la trésorerie des grandes entreprises soit parfois assurée par des petites entreprises. »
>
> Raymond Barre, mars 1978

La société qui consent un délai de paiement à son client se transforme ainsi en banquier : il lui reste à gérer le recouvrement de ses créances, notamment en équilibrant sa situation avec ses propres fournisseurs. De son côté, l'entreprise qui se voit accorder un crédit bénéficie d'un délai au cours duquel elle gère ses dettes en fonction, notamment, de la rotation de ses stocks et de ses rentrées financières.

Evalué à 2 000 milliards de francs (soit plus que le budget de l'Etat), le crédit interentreprises représente environ 34 % du total des bilans des entreprises. Globalement, certains secteurs apparaissent structurellement en position de créanciers ou de débiteurs. Les premiers sont ceux qui fournissent des biens et des services, notamment les producteurs de biens intermédiaires, les industriels de l'agroalimentaire et des produits de consommation courante.

Les seconds sont en général ceux qui sont situés en aval de la chaîne : la distribution représente ainsi le quart des dettes-fournisseurs des entreprises françaises.

Elément essentiel d'*« une volonté de partenariat »*, afin notamment de développer des liens commerciaux privilégiés, le crédit interentreprises s'est largement développé comme un système de substitution aux financements bancaires classiques, dont l'accès est souvent plus difficile. Il est une réponse au rôle traditionnel que se sont donné les banques françaises : le recyclage financier par l'escompte limite en effet les riques que les organismes bancaires doivent assumer.

Mais le crédit interentreprises a une autre dynamique, étant l'expression d'importants rapports de force financiers et commerciaux ; entre grandes et petites entreprises d'une part, entre commerce et industrie de l'autre.

La grande distribution bénéficie ainsi de fonds propres importants en raison principalement des délais de paiement que sa puissance d'achat lui permet d'imposer à l'ensemble de ses fournisseurs. ■

Quels en sont les avantages ?

■ Le recours aux délais de paiement permet d'abord un financement des entreprises les moins capitalisées, compensant leur manque chronique de fonds propres. La grande distribution s'est ainsi développée, en dépit de marges de rentabilité assez faibles et d'un volume initial de fonds propres insuffisant, grâce aux crédits des fournisseurs industriels.

Le crédit interentreprises permet en outre aux entreprises de faire appel à un « marché financier parallèle », plus souple et plus accessible que le réseau bancaire traditionnel. Il permet aux entreprises d'être moins directement touchées par les politiques de blocage des prix et d'encadrement des crédits, assurant ainsi une certaine fluidité des échanges dans les périodes de difficultés conjoncturelles.

Enfin, il est devenu un élément important de la négociation commerciale : la marge de manœuvre devient plus grande et contribue notamment à attirer les entreprises étrangères. C'est en France que les délais de paiement sont parmi les plus longs d'Europe. ■

Quels en sont les inconvénients ?

■ Le recours aux délais de paiement vient souvent compenser le manque de ressources à long terme des entreprises et accroît leurs besoins en fonds de roulement.

A ce titre, l'*« hypertrophie du poste client »* est bien souvent un obstacle à la croissance des entreprises. Par ailleurs, les entreprises créancières ne bénéficient pas des mêmes moyens de contrôle que les banques pour juger de la solvabilité de leurs clients-emprunteurs. Condamnées à être, dans une certaine mesure, *« aveugles »*, elles s'engagent souvent avec *« laxisme »* sur des positions fortement créditrices, sans pour autant s'être dotées de moyens efficaces de gestion et de suivi des comptes.

L'exemple du dépôt de bilan de la CODEC, en août 1990, est édifiant : l'encours excessif de prêts aux adhérents lui a été fatale, au moment même où les fournisseurs exigeaient d'être payés plus vite. Ces faiblesses concourent au risque permanent de la *« chaîne de défaillance »* : une faillite sur cinq est aujourd'hui liée au défaut de paiement des créances clients. En cas de faillite, la spirale des défaillances peut rapidement se déployer d'aval en amont. ■

> « Si le resserrement progressif des délais de paiement interentreprises est obtenu par accord entre les parties, je m'en réjouirai ; sinon il faudra bien légiférer. »
>
> Edith Cresson, mai 1991

Durée des délais de paiement
entre 40 et 60 jours
entre 60 et 80 jours
plus de 80 jours

60 Irlande · 50 Danemark · 48 Allemagne · 60 Suisse · 108 France · 90 Italie · 87 Espagne

E.M. — Source : SFAC

Les statistiques sur les délais de paiement pratiqués dans les différents pays de la Communauté européenne varient d'un pays à l'autre en fonction de nombreux critères d'appréciation. Cette carte met en évidence une tendance incontestée : les pays latins pratiquent les plus longs délais d'Europe. Les chiffres moyens pour chacun des pays sont tirés d'une étude de la Société française d'assurance-crédit (SFAC) publiée en avril 1991.

Une réglementation est-elle possible ?

■ Les sénateurs ont adopté, en seconde lecture, jeudi 6 mai, un projet de loi réduisant les délais de paiement entre les entreprises et assurant la transparence dans les rapports entre fournisseurs et clients.

Ce texte précise que le délai de paiement sera dorénavant de quarante jours (au lieu de quarante-cinq) pour les achats de produits alimentaires périssables ainsi que pour les produits laitiers. Il fixe en outre à *« trente jours fin de mois »* le délai de paiement pour les boissons alcooliques et à *« vingt-cinq jours après la livraison »* celui des achats de viande livrée sur pied.

Des mesures complémentaires introduisent une *« transparence »* des modalités du crédit interentreprises ; la rédaction des factures devra explicitement faire figurer les conditions de paiement, les agios encourus en cas de dépassement et l'escompte éventuel lié à un paiement anticipé. Les sénateurs ont adopté le principe d'amendes pénales (d'un montant de 10 000 à 100 000 francs) en cas de non-respect du délai.

Ces premières dispositions législatives ne constituent que des *« mesures d'accompagnement »* et répondent aux principales conclusions des rapports faits par les différents acteurs économiques. *« La réduction du crédit interentreprises ne doit pas être recherchée par voie de réglementation étatique des délais de paiement »*, conclut le rapport Prada (CNPF, CGPME), après avoir souligné la grande diversité des situations financières des entreprises qui le pratiquent.

Il est vrai que l'essor important du crédit interentreprises a créé au sein des secteurs d'activité et d'un secteur à l'autre des rapports de forces et des équilibres financiers qui ne pourront être bouleversés du jour au lendemain selon une réglementation unique. Si les professions, y compris les banques, s'accordent à penser qu'une *« transparence »* est nécessaire, elles comptent parvenir par des négociations internes à une réglementation plus stricte.

De son côté, le gouvernement attend pour le mois de juin le rapport de René Ricol, nommé président d'un Observatoire des délais de paiement en 1991. ■

L'OBSERVATOIRE

Constitué en octobre 1991 à la demande d'Edith Cresson, l'Observatoire des délais de paiement est un organisme paritaire associant des représentants de l'administration et des principales organisations professionnelles.

La mission de l'Observatoire est double : suivre les négociations au sein des différentes branches professionnelles sur la transparence et la réduction éventuelle des délais de paiement ; mener des enquêtes trimestrielles d'évaluation de l'évolution du crédit interentreprises grâce aux services de la Banque de France et de l'INSEE. Son premier rapport devrait être transmis au gouvernement à la fin du mois de juin 1992.

LEXIQUE

CRÉDIT-CLIENT. – Ensemble des créances commerciales des entreprises, soit l'ensemble des sommes qui leur sont dues à partir des délais de paiement qu'elles consentent à leurs clients. Apparaît à l'actif du bilans des sociétés.

CRÉDIT-FOURNISSEUR. – Sommes dues par les entreprises lorsqu'elles se voient accorder des délais de paiement par leurs fournisseurs. Comptabilisé au passif du bilan des entreprises, il est constitué de leurs dettes commerciales.

CRÉDIT INTERENTREPRISES. – Compte tenu de leurs encours de créances et de dettes commerciales, les entreprises dégagent des soldes commerciaux qui correspondent à un volume global de crédits entre les entreprises. Les sociétés dont les dettes sont supérieures aux créances (position de débiteur) bénéficient de ce crédit interentreprises, dont on dit qu'il est *« porté collectivement »* par celles qui sont en position de prêteur.

AFFACTURAGE. – Appelé également « factoring ». Répondant aux risques de non-paiement ou de retard des clients, les sociétés d'affacturage prennent à leur charge les créances commerciales des entreprises – moyennant une commission allant de 0,8 % à 2,5 % de leur montant, – même en cas de défaillance du débiteur.

ASSURANCE-CRÉDIT. – Les sociétés d'assurance-crédit rendent trois types de service : la prévention, le recouvrement et l'indemnisation. Concernant les créances d'entreprises, elles garantissent le paiement de la facture à 100 % si celle-ci est totalement recouvrée ou entre 75 % et 85 % en cas d'impayé. Moyennant un coût compris entre 0,2 % et 2 % du montant de la créance, ces sociétés ne traitent que les dettes supérieures à 500 000 francs.

ESCOMPTE BANCAIRE. – Il s'agit du moyen classique utilisé par les entreprises afin de créditer leur trésorerie du montant de leurs créances commerciales sans attendre l'échéance. La traite, acceptée par le client et le fournisseur, est transmise à la banque : celle-ci crédite le compte de l'entreprise créancière (à hauteur de 95 %) et se charge du recouvrement auprès du client. En cas d'incident, le banquier exige les agios auprès du fournisseur et se retourne contre lui en cas d'insolvabilité du débiteur.

BIBLIOGRAPHIE

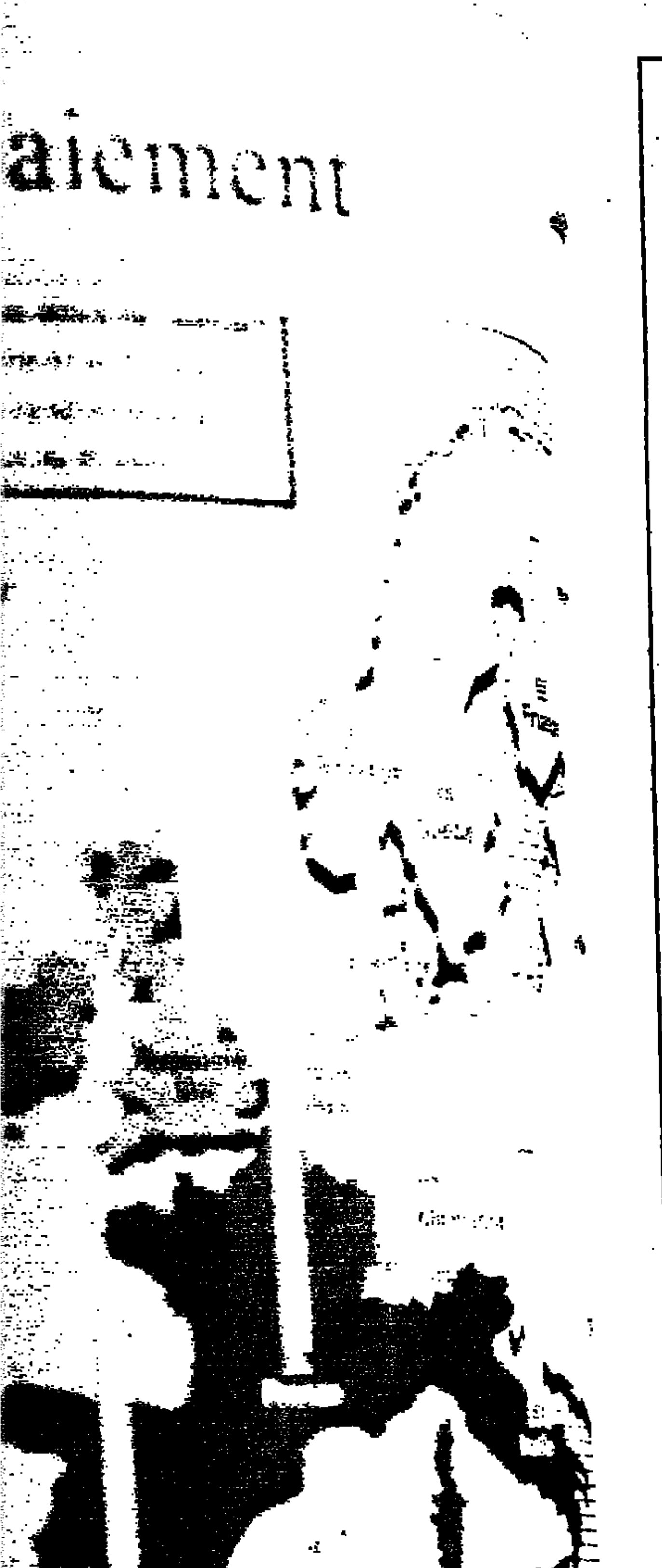
■ *Enquête spéciale sur les pratiques en matière de crédit aux entreprises*, effectuée par la Banque de France à la demande du Conseil national du crédit. Juin 1988.
■ *Le crédit interentreprises*, rapport du groupe de travail de l'Institut du commerce et de la consommation, décembre 1984.
■ *Pour une lecture décapante des relations interentreprises*. Institut du commerce et de la consommation. Octobre 1990
■ *Le Crédit interentreprises*, par Michel Dietsch. Les collections de l'INSEE, série E, nº103, novembre 1986.
■ *Le crédit interentreprise : coûts et avantages*, par Michel Dietsch, *Economie et statistique* nº 236, octobre 1990
■ *Rapport sur le crédit interentreprises*, plus connu sous le nom de rapport Prada, du nom du président du groupe de travail technique, établi à la demande du CNPF et de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), juin 1991.
■ *Rapport Babusiaux-Lombard*, rapport interadministratif établi par Christian Babusiaux, directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et par Didier Lombard, directeur général de la stratégie industrielle au ministère de l'industrie.







aiement



BRÉSIL

Choc frontal pour l'industrie automobile

Après avoir vécu longtemps à l'abri des barrières douanières, les constructeurs brésiliens aujourd'hui soumis à la concurrence doivent impérativement se moderniser. Un enjeu capital pour ce secteur qui fait vivre deux millions de personnes et représente 10 % du produit national

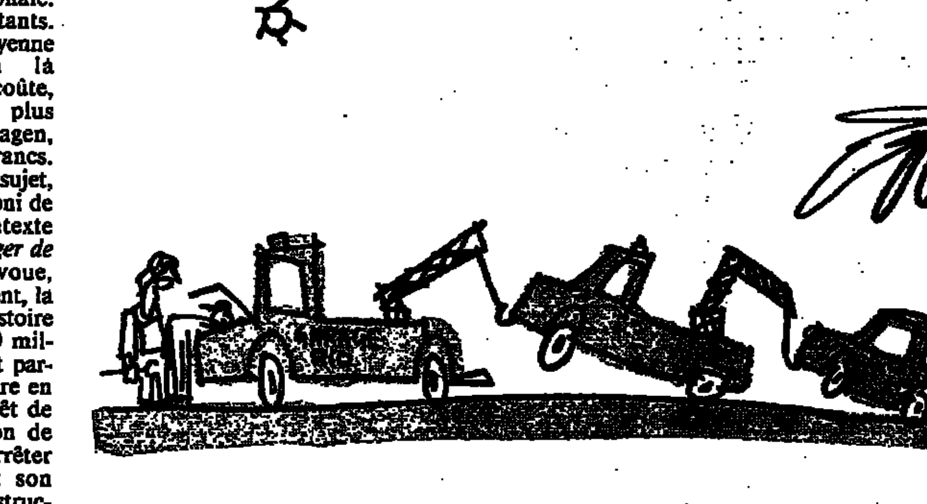
RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

HIER principal fleuron de l'indépendance et de la modernisation du pays, l'industrie automobile brésilienne traverse aujourd'hui sa plus grave crise : production en baisse, déficit, prix prohibitifs pour des modèles souvent obsolètes et de médiocre qualité. En bref, pour reprendre la formule – devenue ici célèbre – lancée par le président Fernando Collor de Mello juste avant sa prise de fonction les trois constructeurs locaux (Volkswagen et Ford regroupés au sein d'Autolatina, General Motors et Fiat) *« fabriquent des charrettes »* et ont du mal à les vendre.

Créée en 1958, où elle ne produisait que quelques milliers de véhicules, l'industrie brésilienne a eu son heure de gloire à la fin des années 70. En 1980, elle atteignait une production de 1 million de voitures par an, pour ne se situer depuis lors qu'aux alentours de 700 000 unités. Les exportations – autour de 100 000 véhicules – accusent une baisse constante depuis cinq ans. Crise économique, effet pervers d'un protectionnisme jusqu'il y a peu absolu, stratégie et gestion déficientes, emprise de l'Etat, ont provoqué le déclin d'une industrie qui se situe aujourd'hui en douzième position mondiale derrière l'Espagne, la Corée et le Mexique.

RETARD • Même en difficulté, ce secteur revêt pourtant une importance considérable pour le pays : il représente 10 % du produit intérieur brut, rapporte chaque année près de 5 milliards de dollars d'impôts, emploie directement 150 000 personnes – indirectement près de 2 millions – et exporte encore l'équivalent de 2 milliards de dollars par an.

Mais le retard technologique pris par les constructeurs brésiliens est considérable : la majorité des modèles disponibles ont été conçus il y a une bonne vingtaine d'années pour ne connaître ensuite que de réguliers liftings. Ainsi, chez General Motors, l'antédiluvienne Opala (1970) et l'américaine Chevette (1973), ou, pour Volkswagen, l'ancienne Passat (1975) restylisée cette année, sans parler de Ford avec une des premières Escort. L'injection électronique a fait son apparition il y a deux ans, et le système de freinage ABS, il y a à peine quelques mois. Seul Fiat (avec la Uno, ses dérivés, et la Tempra) peut prétendre soutenir la comparaison internationale. Les prix sont, eux, exorbitants. Un modèle de gamme moyenne haute (équivalent à la Renault 21 par exemple) coûte, dans sa version break la plus « luxueuse » chez Volkswagen, l'équivalent de 350 000 francs. Auteur d'un rapport sur le sujet, l'économiste Claudio Felisoni de Angelo estime dans ce contexte que le secteur est *« en danger de mort »*. General Motors avoue, sans la chiffrer officiellement, la plus grosse perte de son histoire en 1991. Fiat a perdu 200 millions de dollars en 1990 et parvient tout juste à l'équilibre en 1991, et Ford, après l'arrêt de son activité de fabrication de moteurs, envisagerait d'arrêter purement et simplement son activité. Les stocks des constructeurs dépassent 40.000 véhicules.



> **“De toute manière, d'ici cinq ans, il n'existera plus cinq constructeurs au Brésil.”**

En fait, durant la dernière décennie, les taux d'intérêt élevés alliés à une forte inflation ont amené les constructeurs – comme beaucoup d'autres industriels – à préférer les lucratifs placements aux coûteux emprunts, au prix d'un retard considérable d'investissements. Ce secteur a de plus été agité par des conflits permanents à tous les échelons de la chaîne. Les fabricants ont enfin, dans un contexte de concentration des richesses, orienté leur production vers le haut de gamme sans aujourd'hui pouvoir rivaliser avec les modèles importés. Le segment bon marché, délaissé, faisant aussi maintenant la joie des importateurs.

OUVERTURE • Car l'aggravation de cette situation a une origine récente : désireux d'ouvrir les frontières du pays aux produits étrangers, le gouvernement brésilien a décidé d'abaisser les taxes d'importation de manière graduelle depuis deux ans. Pour l'automobile, la taxation, qui atteignait auparavant 85 %, n'est plus que de 50 %, et ce taux devrait encore diminuer de 10 % dans les six prochains mois, pour se stabiliser autour de 35 % en juillet 1993.

Plusieurs entreprises étrangères ou de petits importateurs locaux se sont engouffrés dans cette brèche. Jusque-là, l'acquisition d'un véhicule importé n'était accessible que pour une clientèle très riche, capable de débourser l'équivalent de 1 million de francs pour s'offrir une Mercedes-Benz de gamme moyenne. Aujourd'hui les modèles modernes européens, japonais, coréens ou américains rivalisent par leur prix de vente avec la production locale, et la voiture la moins chère du marché – elle aussi d'un autre âge – est une Lada russe : *« Nous offrons tout simplement un transport de base à un prix hyper, compétitif »*, résume Martin Robin, un Américain de trente-trois ans qui préside aux destinées de Lada pour l'ensemble de l'Amérique latine.

Les Lada ont été les premières à être importées en grand nombre à la fin du mois d'octobre 1990. Non sans certaines difficultés puisque l'importateur avait été, à l'époque, « interdit » de Salon de l'automobile et avait dû lancer une grande campagne publicitaire où se mélangeaient agressivité et humour comme celle concernant le modèle jeep Niva : *« La russe qui va emmener le jeune Brésilien sur les mauvais chemins. »* Lada a déjà vendu 30 000 véhicules, possède un réseau de 130 concessionnaires et s'apprête à diffuser certains modèles du japonais Subaru. Pour les véhicules de gamme moyenne haute ou prestigieuse, Citroën et BMW ont ouvert la voie, et Peugeot a créé une filiale pour *« profiter de ce marché qui s'ouvre »*, selon son président Thierry Peugeot.

Cette concurrence nouvelle imposée aux fabricants locaux *« l'a été de manière beaucoup trop rapide alors que l'industrie nationale n'a pas les moyens de réagir aussi vite »*, plaide Jacy Mendoça, ex-président de l'Anfavea, l'association des constructeurs. *« Cela d'autant plus que les fournisseurs de matières premières ne se sont pas modernisés : leurs produits sont chers et de mauvaise qualité. »* L'ouverture du marché en cours risque donc, selon lui, *« de casser l'industrie automobile brésilienne au lieu de la stimuler »*.

REGROUPEMENTS • A l'heure des regroupements internationaux et de la forte concurrence des véhicules asiatiques, les difficultés de l'industrie brésilienne de l'automobile peuvent avoir des conséquences dramatiques pour l'emploi. Cela dans une région – Sao-Paulo – déjà fortement touchée par la récession, avec 60 000 suppressions de postes pour le seul premier trimestre de cette année. Lors d'un récent colloque sur ce thème un professeur de l'université de Sao-Paulo, Antonio Sanvicente, soulignait les handicaps des fabricants en expliquant *« la surfacturation des matières premières, la quasi-absence d'automatisme que ne compensent même pas des salaires très bas, et la petitesse de la production compte tenu du nombre de constructeurs et de modèles »*.

Parmi leurs revendications, les constructeurs demandent l'abaissement des taxes importantes auxquelles ils sont soumis : 40 % en moyenne. Un décalage effectivement de plus en plus difficile à supporter à l'heure de l'abaissement des tarifs douaniers. Même si ce chiffre moyen doit être légèrement corrigé : la petite entreprise Gurgel, fabricant de véhicules économiques, bénéficie d'une taxation symbolique de 5 % et Fiat, pour la fabrication de son modèle bas de gamme « Uno mille », d'un taux réduit de 20 %.

Les principaux constructeurs, les fournisseurs, les revendeurs s'accusent mutuellement d'être responsable de cette dégradation et vilipendent tous l'Etat brésilien. Les fabricants accusent les autorités de *« changer unilatéralement les règles du jeu »*, ainsi que l'a déclaré le vice-président de General Motors, André Beer. La dernière augmentation de prix décidée par les fabricants a, elle, provoqué une vive réaction du gouverneur de Sao-Paulo, Luiz Antonio Fleury, qui a menacé d'acheter à des importateurs les 5 000 véhicules destinés à la modernisation du parc automobile de l'Etat.

« Nous sommes considérés, tant par les autorités que par le public, comme des brigands et des incapables, affirme le directeur exécutif de Fiat, Pacifico Paoli, *mais en fait nous sommes pris dans un cercle vicieux : l'augmentation des taux d'intérêt et des taxes nous conduit à relever nos prix dans une période de récession, donc à vendre moins et à des coûts plus élevés. La seule solution, c'est de parvenir à un accord avec le gouvernement pour relancer le marché »*.

MARCHÉ POTENTIEL • Chargé de ce dossier au sein du ministère de l'économie, le secrétaire d'Etat adjoint, Antonio Maciel Neto, a cherché à *« mettre un terme à ces bagarres où tous les intervenants ont plus à perdre qu'à gagner. Un accord global a défini des mesures à court terme, comme une baisse conjointe de l'imposition et la relance d'un système de crédit pour les consommateurs, les constructeurs s'engageant de leur côté à baisser les prix et à accélérer les investissements pour moderniser la production »*.

Depuis un mois, une certaine embellie est perceptible, mais les perspectives restent sombres : *« Soit ils réagissent de manière rapide en s'adaptant, soit ils sont à moyen terme condamnés »*, assure Marco Aurelio Bedê, de l'Institut de recherches économiques de l'université de Sao-Paulo. *« De toute manière, d'ici à cinq ans, il n'existera plus cinq constructeurs au Brésil »*, prédit le jeune président de Lada, Martin Robin. La seule note d'optimisme partagée provient de la petitesse du parc automobile brésilien : une voiture pour douze habitants, deux fois moins qu'en Argentine et six fois moins qu'en Europe. Reste à savoir à qui profitera un marché qui reste pour l'heure potentiel.

Denis Hautin-Guiraut

SUÈDE

Nouveau métier chez Volvo

Dernier-né du groupe Volvo Aero Support connaît des débuts prometteurs

STOCKHOLM
de notre correspondante

A Arboga, charmante petite ville de province à 150 kilomètres de Stockholm, on sait ce qu'est un moteur d'avion. Depuis un demi-siècle, FFV, le fabricant national d'armements, révise et répare les moteurs des appareils de l'armée de l'air suédoise. En 1990, la filiale aéronautique du groupe (Volvo Flygmotor) rachetait à FFV 51 % de sa division maintenance et créait Volvo Aero Support.

Développement, construction, support technique d'un côté, maintenance et réparation de l'autre : la synergie était toute trouvée. Depuis janvier 1992, la participation est passée à 90,1 %. Entre-temps, la nouvelle-née du groupe Volvo a pris un essor rapide et *« très prometteur »*, indique M. Per Utterback – le chef du service d'informations de Volvo Aero Support, – qui ajoute : *« C'est la seule société du groupe qui recrute actuellement en Suède. »* C'est rafraîchissant à l'heure où toutes les autres réduisent leur personnel.

Avec ScanMotive, sa propre filiale de maintenance de moteurs, de petits avions civils et d'hélicoptères, Volvo Aero Support emploie neuf cents personnes, son chiffre d'affaires est environ de 600 millions de couronnes avec des bénéfices appréciables, et sa clientèle devient de plus en plus internationale.

Le secteur militaire assure 75 % de la société, Volvo Aéronautique étant le constructeur des moteurs des Draken, Viggen et autres JAS-39 Gripen (le nouvel avion de chasse et d'attaque commandé par l'armée de l'air suédoise, en compétition notamment avec le Mirage 2000-5 pour le contrat de renouvellement de la flotte finlandaise). Mais c'est du côté de l'aviation civile que le marché devrait offrir des possibilités d'expansion pour Volvo Aero Support.

Les petits porteurs américains envoient déjà leurs moteurs à Arboga – c'est plus rapide et moins cher qu'aux Etats-Unis, – et dès que les autorités fédérales de l'aviation civile auront délivré le certificat attendu, le marché s'ouvrira en grand pour ScanMotive.

La filiale a, par ailleurs, une attache française avec les 3 % de participation de la TAT, qui y fait entretenir les Pratt & Whitney 100 de ses ATR-72. Autre reflet tricolore : Volvo Aero Support entretient et répare les SNECMA qui équipent l'avion-école suédois, le SK-60.

Mais tester des moteurs à réaction est une affaire bruyante et polluante. Aussi les « bush-house » mis au point à Araboga – des hangars isolés à l'extrême qui ne laissent filtrer aucun bruit et récupèrent les gaz d'échappement – offrent-ils une technologie intéressante et vendable aux aéroports militaires et civils, ainsi que le système de lavage des moteurs (pour réduire la consommation en carburant) avec des produits tolérables pour l'environnement. Un créneau dans lequel Volvo Aero Support affirme être leader et qui, contraintes écologistes aidant, verra nécessairement augmenter la demande.

Françoise Niéto

L'ÉCONOMIE

P E R S P E C T I V E S

INDE

Laborieuse relance du planning familial

La stérilisation à outrance des années 1975-1977 a échoué et compromis le planning familial. Le gouvernement indien veut mettre l'accent sur l'instruction des femmes et l'amélioration des conditions sanitaires. Y parviendra-t-il ?

NEW-DELHI
de notre correspondant

LES hommes *politiques doivent* donner l'exemple ! Entre autres mesures destinées à ralentir une croissance démographique presque incontrôlable, le gouvernement indien songe à amender la Constitution pour interdire aux parents de plus de deux enfants de se présenter à *toute élection, locale* ou nationale... Pourtant, le ministre de la santé de l'Himachal-Pradesh, qui défendait avec aplomb les vertus du planning familial lors d'une réunion récente à ce sujet, est père de six enfants, et nombre de ses collègues étaient peu ou prou dans la même situation... Mais le « ministre en chef » du Bihar, l'un des Etats les plus peuplés de l'Inde, avec ses neuf rejetons, distance tous ses collègues...

Aujourd'hui, un être humain sur six est indien. Au dernier recensement, en 1991, l'Inde comptait 844 millions d'habitants. Et au rythme d'une croissance démographique annuelle de 2,1 %, la plus grande démocratie du monde franchira le cap du milliard d'âmes à la fin du siècle, pour atteindre celui des 1,7 milliard en 2024.

ALPHABÉTISATION • Peu de temps après l'indépendance, au début des années 50, l'Inde avait pourtant été le premier pays du monde à se lancer dans un ambitieux programme de limitation des naissances. Mais les résultats ont été pour le moins décevants, puisque la population a augmenté de 89 %, soit 323 millions de personnes, entre 1951 et 1981. Et l'objectif que s'était fixé en 1983 le gouvernement indien de ramener sa croissance annuelle aux environs de 1,2 % à la fin des deux prochaines décennies a peu de chances d'être atteint en l'an 2000. *« On ne peut pas dire que l'échec soit total,* soutient pourtant le secrétaire du département du planning familial, K. K. Mathur. *Le bilan est très mitigé : dans certains Etats, nous avons obtenu de bons résultats, alors que dans d'autres régions, nos efforts n'ont pas eu d'effets tangibles. »*

En fait, une politique réussie de limitation de la natalité va de pair avec un effort soutenu de l'alphabétisation. Dans un pays aussi étendu et aussi divers culturellement et socialement, il n'est pas surprenant que le « paysage démographique » soit des plus contrastés.

« Les hommes politiques ne se sont jamais beaucoup inquiétés des problèmes considérables posés par la surpopulation dans notre pays, accuse M. K. Premi, professeur de démographie à l'université Jawaharlal-Nehru de New-Delhi. *Les députés ont-ils récemment fait des propositions sérieuses sur cette question au Parlement ? La réponse est non. En outre, nous avons beaucoup trop compté sur la stérilisation, ce qui est une erreur, car les gens y ont recours quand il est déjà trop tard, après leur huitième ou neuvième enfant... »*

Même si aujourd'hui les stérilisations restent encore la méthode la plus utilisée pour le planning familial, les Indiens ne se sont peut-être *pas complètement remis du traumatisme* de l'état d'urgence imposé par Indira Gandhi entre 1975 et 1977. A l'époque, Sanjay Gandhi, le fils du premier ministre, s'était lancé dans une politique de stérilisation forcée à grande échelle, incitant policiers et fonctionnaires à user de tous leurs pouvoirs pour respecter les quotas de personnes stérilisées imposés par le gouvernement...

Conscient des erreurs du passé, le gouvernement indien entend désormais privilégier une *« approche plus globale »* du problème, comme l'explique K. K. Mathur. *« Il faut à la fois mettre l'accent sur l'alphabétisation des femmes et l'amélioration des conditions sanitaires dans les campagnes, notamment en matière de vaccination des tout-petits. L'absence de système de protection sociale incite les gens à procréer pour assurer leur vieux jours. Si la mortalité infantile baisse, les mères comprendront qu'il n'est plus nécessaire de faire autant d'enfants. Mais nous avons été de piètres « communicateurs ». Beaucoup d'hommes restent ainsi persuadés que l'utilisation des contraceptifs provoque une chute de la virilité. Nous devons les convaincre du contraire, grâce à une meilleure politique de communication. »*

FALSIFIER • En outre, dès l'an prochain, le gouvernement va modifier les critères de répartition des fonds alloués par le département du planning familial aux différents Etats de la fédération.

Jusqu'ici, les politiciens locaux, qui ne se privaient pas de falsifier les chiffres pour faire croire à un ralentissement de la croissance démographique, en étaient « récompensés » par le gouvernement central... Désormais, affirme K. K. Mathur, *« nous ne tiendrons plus compte de leurs chiffres mais de ceux fournis directement par les services de recensement. Si les gouvernements des Etats veulent plus d'argent, il leur faudra vraiment travailler ! »*... Il restera particulièrement difficile de maîtriser l'augmentation de la population dans les faubourgs surpeuplés des mégapoles.

A New-Delhi, Bombay ou Calcutta, des dizaines de millions de personnes s'entassent dans les *slums,* ces bidonvilles lépreux où viennent échouer tous ces paysans fascinés par le mirage de la ville. Entre 30 % et 40 % des habitants des grands centres urbains survivraient aujourd'hui dans ces faubourgs insalubres, et le rythme de l'exode rural ne semble pas près de ralentir.

Officiellement, la politique de contrôle de la natalité a permis d'éviter la naissance de 130 millions d'Indiens depuis le début des années 50. Cela n'a pas empêché l'Union indienne, déjà surpeuplée, de s'enrichir chaque année de 17 millions d'enfants, l'équivalent de la population de l'Australie : 72 000 par jour, 50 par minute...

Bruno Philip

Elixir de Bohême

Suite de la page 29

Il était le mieux placé pour présenter un projet de privatisation cohérent : en plus de l'habituelle rétention d'informations pratiquée par les dirigeants en poste pour empêcher la naissance de projets concurrents, il disposait d'un avantage incontestable : lui, son fils et deux employés tenus au devoir de réserve détenaient seuls la formule magique de la Becherovka. Le secret était transmis au directeur et à son adjoint, de père en fils, depuis près de deux siècles.

MÉLANGE • Car, bien que passée sous le contrôle communiste en 1948, la société a conservé son caractère traditionnel du début du dix-neuvième siècle. La longue histoire de la Becherovka commence en 1805 avec un Britannique, le docteur Frobig. Venu à Karlovy-Vary (Karlsbad) en tant que médecin personnel du comte de Plettenberg-Mietingen, ce passionné d'herboristerie ne tarde pas à se lier d'amitié avec un pharmacien, Jan Becher. Ce dernier lui propose d'utiliser son laboratoire à ses heures perdues. Lorsque sa mission prend fin, le médecin confie à son ami une recette qu'il appelle l'élixir de longue vie.

> **“Ils n'ont jamais réussi à égaler l'authentique Becherovka.”**

Après son départ, Jan Becher s'enferme dans sa pharmacie. Suivant à la lettre les indications du Britannique, le notable laisse reposer le mélange, le filtre et obtient une boisson à la fois suave et amère. La liqueur de Jan Becher, la Becherovka, est née. Son fils Josef la commercialisera dans le monde entier. Exportée en Pologne en 1834, la boisson, *« la troisième source de Karlovy-Vary »,* ne tardera pas à faire son apparition à Vienne, où elle connaîtra un grand succès. L'empereur d'Autriche en commandera quelque 50 litres par mois. Un élan que ni la première guerre mondiale ni la crise de 1929 ne remettront en cause. Alors que la société enregistre un net recul de ses ventes en France et en Pologne, la Becherovka fait son entrée en Italie, en Egypte et en Espagne, puis aux Etats-Unis.

RECETTE • Les premières difficultés commencent après la seconde guerre mondiale. La seule survivante de la lignée des Becher, Heda, Allemande des Sudètes, est, *comme tous* ses compatriotes, expulsée de Tchécoslovaquie en vertu des décrets de Benes (1).

Pendant que la firme tchèque, nationalisée en 1945, poursuit son existence, la jeune femme crée en Allemagne sa propre production de Becherovka, d'après la recette qu'elle a retenue de manière approximative. Sa tentative se solde par un échec commercial. Criblée de dettes, elle finira par vendre son fonds à la société bavaroise Underberg, productrice de bouteilles, qui cessera la fabrication de la liqueur dans les années 60. *« Ils n'ont jamais réussi à égaler l'authentique Becherovka,* affirme Lupinek fils. *En plus de la connaissance des ingrédients et de leur proportion c'est la qualité des plantes et de l'eau qui donne au célèbre breuvage son goût incomparable. »*

Aujourd'hui, la firme allemande fait partie des douze sociétés étrangères qui ont soumis un projet de privatisation pour la Becherovka : elle se veut, elle aussi, l'héritière naturelle des Becher, ce qui déclenche la colère de l'actuel directeur. *« Nous n'avons pas besoin de partenaires étrangers »,* s'insurge Vaclav Lupinek. Une opinion partagée par le ministre de la privatisation tchèque.

SECRET • Une affaire réglée s'il n'existait parmi les candidats un troisième larron, Vaclav Jalinek, premier directeur de l'entreprise après sa nationalisation, et donc lui aussi détenteur du secret. Soutenu par une partie des salariés, il est aujourd'hui le plus grand rival des Lupinek.

La recette ayant, selon deux versions différentes, été soit enterrée dans le pavillon de chasse de la famille Becher soit brûlée pendant un incendie dans les années 50, les autorités devront donc choisir entre les deux ambitieux directeurs. Un véritable dilemme : si elles donnent satisfaction à l'un d'eux, l'autre ne manquera pas de vendre son secret à une des nombreuses firmes étrangères prêtes à reprendre le flambeau. Et nul ne pourra s'y opposer : la marque et la forme ont beau être brevetées, la formule, elle, ne bénéficie d'aucune protection.

Face à cette inextricable affaire, le seul remède pour les ministres de la privatisation et de l'agriculture tchèques, c'est... de boire à leur tour un petit verre de Becherovka.

Catherine Monroy

(1) En 1939, Hitler annexe les territoires des Sudètes (nord-ouest de la Bohême), une région où la majorité de la population est allemande. En rétorsion, le président de la République tchécoslovaque, Edvard Benes, décide en 1946 d'expulser les Allemands de ces régions.

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

L'appauvrissement par le déficit

UN universitaire américain, David Calleo, professeur à l'université Johns-Hopkins, vient de publier un livre dont on pourrait traduire ainsi le titre «Le chemin de la faillite de l'Amérique : comment le budget fédéral appauvrit la nation» (1). Sa thèse est que le déficit de l'Etat est en train de saper non seulement l'équilibre financier, mais aussi les bases économiques sur lesquelles repose la société américaine. *Sur un seul point, la lecture de cet ouvrage sans* complaisance, mais rédigé sans esprit de polémique, pourrait être trompeuse pour le public européen en général, et français en particulier.

L'auteur oppose constamment la dégradation de la situation budgétaire aux Etats-Unis à la bien meilleure gestion par la France et l'Allemagne de leurs finances publiques et de leurs régimes de sécurité sociale. Ce point de vue optimiste (pour nous) est-il justifié ? Il l'est de moins en moins. L'opinion publique ne semble pourtant pas en avoir encore pris conscience. C'est avec indifférence qu'elle a accueilli récemment le bref communiqué par lequel le Quai de Bercy rectifiait – déjà ! – en hausse (de 90 à 130 milliards de francs) la prévision pour le déficit du présent exercice. A ce train, et compte *tenu des élections législatives de 1993, le déficit* pourrait bien se rapprocher des 200 milliards à la fin de l'année. C'est une estimation qui circule. Les analyses du professeur Calleo nous aident à comprendre pourquoi une telle dérive est plus inquiétante encore qu'il n'y paraît.

A première vue, rien de plus dissemblable que les finances publiques américaines d'un côté, européennes de l'autre. D'abord, l'ampleur (par rapport au PNB) du prélèvement fiscal et des dépenses de l'Etat est nettement inférieure dans le premier cas. On en conclut généralement que tout s'arrangerait si les Américains acceptaient de payer un peu plus d'impôts. Calleo s'emploie à réfuter cet argument. Du fait d'une distribution tout à fait différente des tâches entre secteur public et secteur *privé, les familles américaines* doivent faire face à de grosses dépenses d'éducation dont le plus clair est versé à des établissements privés. Il en est de même pour la santé. Si on déduit ces deux chefs de dépenses, on s'aperçoit que la consommation privée par rapport au revenu national occupe à peu près la même place dans les trois pays cités plus haut.

NICOLAS GUILBERT

De même convient-il de replacer les divers prélèvements dans leur contexte. Les Français paient certes plus d'impôts et de cotisations sociales que les Américains, mais ils reçoivent aussi beaucoup plus, sous forme de transferts divers de la part et de l'Etat et de la Sécurité sociale. Si on déduit ces transferts de la ponction publique globale, là encore on s'aperçoit que le niveau de la taxation est plutôt plus lourd *aux Etats-Unis qu'il ne l'est en France et dans la* plupart des autres pays européens. Le contribuable américain a d'autant plus l'impression qu'il n'en reçoit pas assez pour son argent qu'il est, pour l'essentiel, taxé directement sur son revenu. Aux Etats-Unis, la TVA n'existe pas. Le *système fiscal y est nettement plus défavorable* à la classe moyenne.

Il existe, selon Calleo, deux motifs différents pour expliquer que le «retour» apparaît beaucoup moins consistant pour le contribuable-consommateur américain. Le premier résulte de la composition différente des dépenses publiques des deux côtés de l'Atlantique. Le budget américain consacre le quart de ses crédits à la défense. Cela ne se traduit par aucun avantage bien tangible pour le citoyen de base !

Le deuxième motif prête sans doute à discussion, mais les chiffres cités par Calleo sont impressionnants. Notre auteur est convaincu de l'«inefficacité» du système américain pour tout ce qui concerne la protection sociale et la santé, peut-être même l'éducation, sauf pour l'enseignement supérieur. L'Etat, là où il intervient dans ces domaines, remplit en général mal sa tâche : il gaspille énormément. La racine du mal, selon notre auteur, est qu'il n'y est pas préparé, car un rôle disproportionné est donné aux méca*nismes de marché pour satisfaire ces besoins.* Or, qui pourrait clairement expliquer pour quelle raison ces mécanismes seraient bien adaptés pour régler les dépenses de santé au mieux des intérêts de l'ensemble de la population ?

Plutôt que par un allègement de la pression fiscale, la «révolution» reaganienne s'est traduite par un refus de procéder à de nouvelles et importantes augmentations d'impôts. L'exaspération de la crise budgétaire, pendant les années 80 et au-delà, doit être considérée nous dit notre auteur, non pas tellement comme un problème de recettes, mais comme un problème de dépenses. Qui jurerait que la situation est très différente de ce côté-ci de l'Atlantique ?

Une autre caractéristique commune, et des plus préoccupantes, est la formidable progression des ressources consacrées au service de la dette publique. En dix ans, celle-ci a augmenté *aux Etats-Unis presque quatre fois plus vite que* les recettes de l'Etat. Ce poste absorbait 8,9 % du budget en 1980 ; la proportion est passée à 14,7 % en 1990. Notre auteur ne s'avise pas que la même évolution s'est produite en Europe. Au début de la décennie précédente, les versements nets aux créanciers de l'Etat représentaient en France à peine plus de 4 % des dépenses budgétaires. Le pourcentage atteint aujourd'hui presque celui des Etats-Unis.

Calleo déplore que rien n'a été accompli à Washington pendant les années de bonnes rentrées fiscales (1987 à 1989) pour renverser ce processus. La même carence s'est manifestée un peu partout en Europe. Résultat : l'Etat – qu'il soit américain, français, allemand, etc. – emprunte pour faire face à ses obligations anté*rieures. Cela rappelle un procédé baptisé par les* économistes américains *«stratagème de Ponzi»*. Ponzi était un escroc bostonien. Il empruntait pour servir des dividendes aux actionnaires. Pour se sortir de cette situation, les gouvernements courent après la croissance. Mais, note Calleo, *«le déficit budgétaire est devenu le principal obstacle au développement économique»*.

Obstacle à la croissance, le déficit l'est d'abord à cause du double effet d'éviction qu'il produit. Les sommes considérables que l'Etat lève sur le marché des capitaux, c'est autant de moins pour l'investissement productif. L'importance grandissante prise au sein du budget par le service de la dette évince d'autres dépenses. Les premières sacrifiées sont les dépenses d'inves*tissement. Aux Etats-*Unis, les crédits consacrés aux infrastructures ont été rognés à concurrence d'un bon quart au profit des créanciers de l'Etat et des commandes militaires pendant les années 80. Voilà un handicap sérieux pour la compétitivité d'ensemble d'une économie.

Grâce à la prééminence du dollar dans le monde, les Etats-Unis n'ont jamais eu de mal jusqu'à ce jour à trouver des prêteurs à l'étranger. Cette facilité a pour contrepartie la nécessité pour le pays débiteur d'offrir des taux *d'intérêt attrayants. Taux plus élevés = inves*tissements moindres, salaires plus bas. La France suit désormais le même chemin. En 1991, la moitié des émissions du Trésor y ont été souscrites par des investisseurs étrangers (les deux tiers en 1990).

LE déficit, c'est aussi des comptes en trompe-l'œil. Aux Etats-Unis, le Fonds de la sécurité sociale place les cotisations en bons et obligations émis par le Trésor ! Ces actifs sont pourtant considérés comme des «excédents» qui viennent en déduction du déficit ! Pis : les intérêts qu'ils rapportent sont présentés comme des recettes du secteur public !

Pour redresser la situation, il faudrait, écrit Calleo, un renouvellement des idées. Les politiciens n'ont cessé de trouver parmi les économistes des alliés complaisants pour justifier leur propension à pousser les dépenses au-delà des rentrées d'impôts. Gorbatchev a été très critiqué aux Etats-Unis pour avoir déclaré récemment que Washington portait sa part de responsabilité dans la relance de la course aux armements après la fin de la seconde guerre mondiale. Calleo rappelle des faits troublants. Le président Truman avait d'abord hésité devant l'énormité *des dépenses de réarmement préconisées* en 1950 par les experts du Conseil de la sécurité nationale dans un rapport célèbre intitulé *NSC-68*. L'économiste keynésien Léon Keyserling eut raison des réserves présidentielles par *un raisonnement spécieux qui a souvent servi* depuis lors : comme il existe aux Etats-Unis un grand potentiel de croissance, un haut niveau des dépenses militaires stimulera l'activité et augmentera les recettes de l'Etat fédéral.

(1) *The Bankrupting of America : how the Federal Budget is Impoverishing the Nation*, de David P. Calleo, Ed. William Morrow and Co, New-York.

LIVRES

Les bénéfices de la coopération

Un ouvrage fondamental d'économie expérimentale qui montre dans quelles conditions les agents économiques ont avantage à coopérer

DONNANT-DONNANT : THÉORIE DU COMPORTEMENT COOPÉRATIF
de Robert Axelrod.
Odile Jacob,
235 pages, 130 F.

Voici un livre dont je recommande la lecture à tous les Français. Plus encore, il serait souhaitable d'inclure le contenu des deux premiers chapitres dans les programmes de tous nos écoliers. Ce livre s'interroge sur les conditions favorables à l'apparition de la coopération dans un monde d'égoïstes en l'absence d'un pouvoir central. Y a-t-il question plus importante quand on se souvient de la caractérisation du *Mal français* par Alain Peyrefitte ?

L'ouvrage d'Axelrod, professeur de sciences politiques à l'université du Michigan, a joué un rôle important dans l'évolution de la théorie des jeux en impulsant en particulier les travaux permettant d'expliquer l'émergence de phénomènes de réputation ou de coopération entre des agents égoïstes et rationnels (1). Il a également joué un rôle dans l'explosion de l'économie expérimentale aux Etats-Unis, qui complète nos connaissances empiriques par les résultats de jeux économiques organisés en laboratoire.

DILEMME • Pour comprendre l'intérêt de ce livre il faut partir du dilemme du prisonnier. Il s'agit d'une représentation simple des situations dans lesquelles la défense par chacun de son intérêt personnel a des conséquences néfastes pour tous. Deux joueurs sont en présence et chacun doit choisir entre deux stratégies : coopérer ou ne pas coopérer, sans savoir ce que l'autre joueur va choisir.

Si les deux joueurs choisissent de coopérer, ils gagnent chacun, disons, trois unités. Si tous les deux choisissent de ne pas coopérer, ils obtiennent chacun une unité. Si un joueur choisit de coopérer et que l'autre ne le fait pas, il n'obtient rien, tandis que le joueur qui ne coopère pas profite de la situation et obtient cinq unités. Bien que, socialement, il soit souhaitable que la coopération s'installe (puisque le gain total est alors six au lieu de cinq ou deux dans les autres cas), c'est une stratégie dominante pour chaque joueur de ne pas coopérer. Quoi que fasse le joueur 1, l'intérêt personnel du joueur 2 est de ne pas coopérer : en agissant ainsi, il gagne cinq au lieu de trois si le joueur 1 ne coopère pas, un au lieu de zéro si celui-ci coopère.

Si donc les deux joueurs ne peuvent pas signer de contrat les engageant de manière crédible à coopérer, il faut s'attendre à ce que la non-coopération s'établisse. Ceci doit rappeler au lecteur bien des situations concrètes. Je ne prendrai qu'un exemple. Si les autres font la queue (au ski, au cinéma, etc.), un individu peut gagner en coupant la queue.

Si tout le monde essaie de couper la queue, c'est le chaos, comme dans bien des carrefours de nos villes. Imaginons maintenant que les deux joueurs jouent plusieurs fois le même jeu. Au dernier coup *la situation est la même que* ci-dessus. Au coup précédent la non-coopération va aussi s'établir puisqu'on peut s'attendre à ce que la non-coopération s'établisse au dernier coup. Et ainsi de suite la non coopération règne toujours... Des joueurs égoïstes qui pensent affronter des joueurs égoïstes ne coopèrent jamais.

Toutefois, on observe souvent la coopération dans les jeux économiques et sociaux qui offrent un système de récompense du type du dilemme du prisonnier. Cette contradiction a motivé les expériences d'Axelrod.

Dans la première partie de son livre, l'auteur décrit et interprète les résultats d'une expérience dans laquelle il a demandé à des participants de soumettre des stratégies de comportement pour des répétitions du jeu du dilemme du prisonnier. Celle qui a obtenu les meilleurs résultats est la stratégie «donnant-donnant» : commencer par coopérer, ensuite jouer comme l'opposant a joué au coup précédent. Face à un joueur qui ne coopère jamais, un tel comportement conduit à une perte de un par rapport à la «non-coopération». Cependant face à un autre joueur qui coopère toujours ou joue aussi donnant-donnant le gain est de deux à *chaque coup*. Il semble que la supériorité ou tout au moins les performances remarquables de la stratégie donnant-donnant soient très solides.

Axelrod montre ensuite que la stratégie «donnant-donnant» a de bonnes propriétés évolutionnistes, c'est-à-dire a de grandes chances d'émerger dans un monde de joueurs dont les stratégies ne sont pas raisonnées, mais sont déterminées biologiquement.

QUATRE RÈGLES • La dernière partie du livre tente de tirer quelques enseignements généraux des résultats expérimentaux. Par exemple, pour les participants aux jeux économiques et sociaux qui relè*vent du dilemme du prisonnier*, quatre règles qualitatives en ressortent. *Il ne faut pas être envieux* : en effet, les jeux sociaux ne sont pas en général des jeux à somme nulle où le meilleur score est obtenu en *minimisant le score de son adversaire. Il ne faut pas être le premier à dévier de la coopération* : ce type de bienveillance évite d'entamer de longues séries de représailles. *Il faut pratiquer la réciprocité dans la coopération et la défection* : cette attitude encourage la coopération en limitant l'exploitation dont on peut faire l'objet. *Enfin, il ne faut pas être trop malin* : la «lisibilité» d'une stratégie favorise la coopération.

Deux remarques pour conclure : il serait temps de penser à développer l'économie expérimentale en France. Si on démarre tout de suite nous n'aurons que dix à vingt ans de retard. Bravo aux éditions Odile Jacob et à la traductrice Michèle Garène. Je les convie à continuer, en allant voir par exemple du côté des travaux de Thomas Schelling.

Jean-Jacques Laffont

(1) Voir, par exemple, A. A. Gremaq, *Information incomplète, dynamique et stratégies industrielles*, Economica, 1988.

NOTES DE LECTURE

LES ENTREPRENEURS DU DÉVELOPPEMENT
de Pierre-Noël Denieul.
L'Harmattan.
210 pages, 120 F.

C'est un ouvrage original et important sur la genèse de l'esprit d'entreprise dans les pays pauvres. A Sfax (Tunisie), le repli de la région mais son ouverture sur la mer ont suscité une génération moderne de chefs d'entreprise. A partir d'une méthode «ethno-industrielle», l'auteur montre comment se construit la psychologie du risque dans un pays de tradition religieuse et familiale. Ce travail, appliqué à d'autres pays en développement, devrait révéler les conditions d'émergence de la classe des entrepreneurs. Documenté, doté d'une importante bibliographie, il s'achève sur une intéressante classification des proverbes locaux selon des critères du métier et de la concurrence.

B. M.

LA DÉSINFLATION COMPÉTITIVE
Le mark et les politiques budgétaires en Europe
du groupe international de politique économique de l'OFCE (*).
Seuil, 159 pages, 120 F.

Le travail collectif améliore souvent la qualité des analyses, mais il rend plus difficile la synthèse. Le premier rapport du groupe international de politique économique réuni à l'initiative de Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), en est une preuve supplémentaire. Grâce aux travaux des économistes de l'OFCE et à la compétence des membres du groupe, l'analyse économique y est d'une qualité exceptionnelle. L'utilité d'une appréciation réelle du mark pendant la phase actuelle de l'unification allemande est rigoureusement établie, ainsi que le constat que sa réalisation ne peut passer que par une inflation forte en Allemagne, inévitablement sanctionnée par la Bundesbank.

Le groupe se prononce par ailleurs en faveur d'un maintien de l'autonomie des politiques budgétaires nationales dans le cadre de l'union monétaire européenne. Cette conclusion n'est pas véritablement en contradiction avec la procédure de *«déficit excessif»* organisée par le traité de Maastricht, procédure nettement plus souple qu'on ne le dit souvent.

Mais c'est à propos de l'efficacité de la politique de *«désinflation compétitive»* conduite en France que le groupe montre le plus d'originalité et d'audace. Il reconnaît la validité logique de cette politique, ses conséquences favorables sur l'inflation et la compétitivité, ainsi que sa crédibilité auprès des marchés financiers et de l'opinion publique. En revanche, il pense qu'elle ne peut améliorer que *«très lentement»* la situation de l'emploi et du chômage. Il lui paraît en conséquence nécessaire, et c'est probablement la morale du rapport, de *«rouvrir le procès qui a été instruit contre les politiques économiques plus actives»*.

J.-M. Ch.

(*) A. B. Atkinson, O. E. Blanchard, J.-P. Flemming, E. Malinvaud, E. S. Phelps, R. M. Solow *et alii.*

ATTENTION, STATISTIQUES !
de Joseph Klatzmann.
La Découverte,
250 pages, 89 F.

Nouvelle édition d'un livre salubre qui a été complétée et refondue. Un vade-mecum indispensable à tous les manieurs de statistiques pour déjouer les pièges qu'elles recèlent. Notre auteur fait la chasse à d'innombrables idées reçues, à partir de chiffres non contrôlés, de calculs aberrants, de fausses corrélations, de raisonnements fallacieux. Le grand public prendra goût, lui aussi, à cette lecture qui ne ménage pas les effets drôles. L'honnêteté de Klatzmann est à toute épreuve :il commente les erreurs qu'il a faites lui-même et son «numéro» sur *«Comment j'ai fait un calcul de probabilités qui ne signifie rien»* est un petit chef-d'œuvre d'humour. Où il est prouvé que compter ne dispense pas de réfléchir.

P. D.

L'ARNAQUE SANS PEINE(S)
de Jacques Secondi.
Calmann-Lévy,
242 pages, 110 F.

«La bêtise n'est pas mon fort», disait M. Teste. Hélas, elle est le lot d'une foule de gens et elle peut rapporter gros à ceux qui savent l'exploiter. Rien qu'avec des anecdotes vraies, Jacques Secondi dresse le catalogue des «coups fourrés» dont ont été victimes des personnes trop naïves. Les secteurs les plus «prometteurs» sont explorés : la jungle immobilière, les intermédiaires financiers, le marché de l'art, les faux experts et quelques grandes entreprises aux comportements mesquins, à l'occasion d'OPA, pour «dorer la pilule» des banquiers ou au préjudice des petits actionnaires.

Un salubre tour de piste dans ce cirque incroyable où l'imagination de ceux qui s'intéressent à votre argent n'a pas de limites.

P. D.



Le débat sur l'union économique et monétaire

Des écus et des chômeurs

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

LA contestation des aspects monétaires des accords de Maastricht n'implique évidemment pas un renoncement à la construction européenne. *Le médecin qui met en garde contre les risques de contamination inhérents à des relations sexuelles sans précaution n'est pas pour autant hostile pour l'amour. De même* est-il absurde d'assimiler toute critique de la construction monétaire, et notamment des accords de Maastricht, à des *manifestations de nationalisme anti-européen.*

L'acceptation de l'Allemagne est évidemment primordiale pour la *marche vers une monnaie unique*. Elle n'était concevable qu'en lui démontrant que ses principaux partenaires partageaient ses priorités monétaires. *La construction européenne s'est ainsi engagée dans* une voie où à chaque nouvelle concession faite à l'orthodoxie répond une nouvelle manifestation de *méfiance qui appelle de nouvelles concessions.* Une logique «instrumentaliste» s'est imposée où la stabilité monétaire est devenue une fin en soi qui prévaut sur toute autre considération.

Des politiques différenciées

Même en supposant la modération des coûts salariaux durablement acquise, une marge de manœuvre *devra être sauvegardée pour chaque Etat, si l'on veut* éviter que la construction monétaire européenne ne joue un rôle inhibiteur à l'égard de leur développement *économique.*

L'intégration des marchés du travail sera infiniment plus lente que celle des marchés de capitaux, de biens et de services. *Même aux Etats-Unis,* l'unité monétaire ne suffit pas à assurer l'homogénéisation des taux de croissance. Certains Etats connaissent de longues périodes de forte croissance, d'autres ont durablement *des taux de croissance très inférieurs à la moyenne* nationale. En particulier, l'évolution de l'emploi est très différente d'un Etat à l'autre, notamment parce que *l'intégration renforce la division du travail* et favorise ainsi des spécialisations étroites des Etats, par industrie et par produit.

La flexibilité des salaires, tant vantée aux Etats-Unis, *s'avère insuffisante pour rétablir la compétitivité* et préserver l'emploi. Seule la mobilité de la main-d'œuvre permet de réduire les écarts régionaux de taux de chômage. *Or, compte tenu de la diversité des langues* et des traditions culturelles et sociales qui caractérise l'Europe, la mobilité entre pays européens sera forcément beaucoup *plus faible qu'elle ne l'est aux* Etats-Unis. Jusqu'à nouvel ordre, *nul ne songe à remplacer* les langues nationales par on ne sait quel espéranto communautaire. Du reste, en supposant même *que la mobilité interétatique s'accentue,* qui accepterait que l'intégration européenne se solde par l'affaiblissement des pays les plus *faibles et un renforcement* des plus forts?

Même si la *croissance démographique* s'est ralentie dans l'ensemble des pays *européens, tous ne* sont pas également atteints. De ce fait, *pour stabiliser le* chômage, la croissance doit être sensi*blement plus rapide* en France que dans un pays à démographie *stagnante comme l'Allemagne.*

Les principales *relations macroéconomiques, les structures* économiques et sociales comme les *modalités d'insertion* dans la division internationale du travail sont *encore sensiblement* différentes d'un pays européen à l'autre. *Les effets des politiques* économiques sont, de ce fait, également *assez différents.* Des règles communautaires uniformes ne pourraient donc que *renforcer les disparités* entre les pays européens.

Contrairement à une idée reçue, une véritable convergence *des pays européens exigerait des politiques foncièrement* différentes d'un pays à l'autre, de manière à permettre aux plus faibles de rattraper les mieux armés. La similitude des politiques économiques ne pourrait, *dans le meilleur des cas, que renforcer le statu quo.*

Compte tenu de ces différences, les fluctuations d'une monnaie unique – ou de monnaies durablement, *sinon définitivement liées entre elles par un taux de* change fixe – peuvent aller à l'encontre des intérêts particuliers de certains pays. De surcroît, on ne peut *exclure que des perturbations locales appellent des réponses spécifiques,* par exemple la modification du taux de change d'un pays, alors que ses partenaires ne verraient pas de raison de modifier le taux de change global. Il n'y a *a priori* aucune raison de supposer que le taux de change commun sera optimal pour tous les pays membres L'unifi*cation des marchés de* capitaux ne signifie pas que tous les Etats *seront traités de la* même manière. Une PME et une grande *entreprise ayant une* réputation solidement établie doivent *emprunter au sein d'un* même pays à des taux sensiblement différents; on voit mal pourquoi il n'en serait pas de même pour deux Etats ayant des politiques nettement différentes. De fait, aux Etats-Unis, une *prime de risque non* négligeable est appliquée aux Etats surendettés et à ceux dont les politiques budgétaires sont jugées *imprudentes.*



La Communauté n'a pas les moyens de *se substituer aux Etats* pour mener une politique anticyclique. En effet, *elle ne dispose* pas des ressources suffisantes pour mener une politique *conjoncturelle,* le budget communautaire ne représentant qu'une *infime fraction* de celui des Etats membres. Aux Etats-Unis, le *budget fédéral est plus élevé que la somme des budgets* des Etats et des collectivités locales. L'augmentation des transferts en provenance de l'Etat fédéral compenserait de *30 % à 40 % de la variation de revenu résultant d'un choc régional.* En renonçant à des politiques anticycliques nationales, les Européens renonceront donc à toute politique de régulation de la conjonc*ture au sein de l'espace européen.*

Considérant l'ajustement des taux de change et, par voie de conséquence, la politique monétaire *comme définitivement obérés par les accords de* Maastricht, certains auteurs jugent préférable de sauver ce qui peut encore l'être – une certaine autonomie de la politique budgétaire, – *quitte à accepter l'intangibilité* du taux de change du franc vis-à-vis du mark. Allant plus loin, d'autres économistes recommandent de passer aussi rapidement que possible à la monnaie *unique : en supprimant les monnaies nationales, on éliminerait* le risque de spéculation contre la monnaie du *pays qui adopterait* une politique «expansionniste».

L'autonomie en question

Il faut tout d'abord remarquer qu'il s'agit d'une question quelque peu théorique si on se place dans le *cadre des accords de Maastricht, qui multiplient* les barrières à l'encontre des politiques budgétaires nationales expansionnistes. Ils proscrivent notamment la *monétisation de la dette publique des Etats membres.* Mais, surtout, quand on note la suspicion avec laquelle les autorités monétaires et une large partie de la presse allemandes observent la mise en place d'une union économique et monétaire, allant même jusqu'à s'interroger sur les modalités utilisées dans les autres pays pour *calculer le déficit budgétaire,* on ne peut qu'être *sceptique sur la marge de manœuvre* qui sera impartie aux partenaires de l'Allemagne au sein de l'UEM...

De surcroît, il est à prévoir que non seulement le *représentant* de la Bundesbank aura une voix prépondérante au sein d'une «eurofed» indépendante, mais que, surtout, ses collègues partageront son souci de *défendre à tout prix la valeur de la monnaie (qui ne* serait plus le mark mais l'écu), en contrecarrant les agissements jugés «irresponsables» des autorités *budgétaires.*

Dans ce contexte, on est amené à considérer que la monnaie unique ne peut qu'être le résultat d'un pro*cessus de rapprochement, non seulement des taux* d'inflation, mais des structures économiques et sociales des pays européens (1). Les accords de Maastricht ne sont donc *pas acceptables* en l'état. *Leurs* promoteurs expliquent que la voie tracée ne peut plus être remise en cause pour des raisons politiques. Mais, à force de refuser tout débat *sérieux* et serein sur les *modalités de la construction européenne,* ils risquent de précipiter le mal qu'ils voient partout aujourd'hui : s'il n'y a pas d'autre option pour la construction euro*péenne que celle que prévoient les accords de Maastricht*, il est à craindre que, le chômage continuant à progresser, le rejet de l'idée européenne ne prenne de plus en plus d'ampleur.

(*) Economiste à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Ce rapprochement pourrait être déterminé par un indicateur mesurant le taux d'inflation pour un même taux *de chômage, ou, pour faciliter les calculs,* par l'addition du taux d'inflation et du taux de chômage. En 1991, cet indicateur s'élevait à 12,6 % en France contre 7,8 % en Allemagne (ex-RFA), *14,8 % au Royaume-Uni, 16,3 % en Italie et* 21,9 % en Espagne. C'est dire que les pays membres connaissaient des évolutions encore très différentes.

C O N J O N C T U R E

AVRIL est, dans plusieurs pays industrialisés, le premier mois du calendrier fiscal, au cours duquel interviennent souvent les changements de tarifs publics et de taxes, susceptibles de modifier l'évolution des prix à la consommation. Quand bien même leurs effets sur l'indice sont assez fidèlement quantifiés, les déformations induites par ces modifications sont parfois importantes et durables.

Au Royaume-Uni, on estime à près d'un point supplémentaire l'impact global des augmentations de la fiscalité indirecte sur la hausse des prix du mois d'avril. Au Japon, l'année fiscale débute également par une accélération de la hausse des prix liée à des augmentations annuelles de la rémunération des services, de l'éducation et de la santé notamment.

INDICATEUR • Les prix

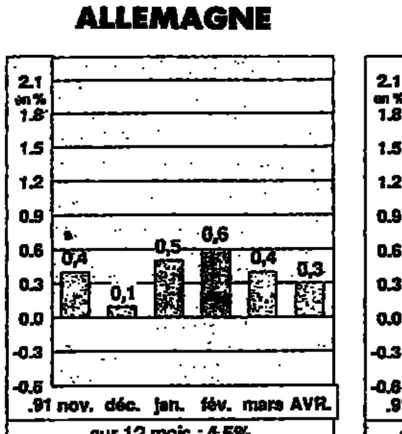
Turbulences saisonnières

En France les changements intervenus ne correspondent pas au début de l'année fiscale mais n'en sont pas moins significatifs. Cependant l'indexation des loyers sur le coût de la construction, la réduction du taux maximum de la TVA (de 22 % à 18,6 %) et l'augmentation de 10,25 % du tabac se compensent.

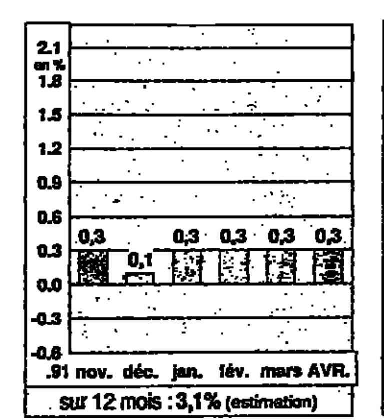
Les ruptures passées peuvent de même avoir un effet fortement perturbateur sur les résultats annuels de l'inflation. Ainsi, en Allemagne, sans que les rythmes mensuels de la hausse des prix soient notablement modifiés (0,3 % en avril après 0,4 % en mars), l'inflation sur douze mois s'est réduite de 4,8 % en mars à 4,5 % en avril.

La référence au niveau de l'indice des prix d'un an auparavant est à l'origine de cette déformation. Cet « effet de base » devrait se révéler particulièrement significatif au cours des prochains mois et provoquer une décélération rapide de l'évolution de l'inflation outre-Rhin pouvant atteindre jusqu'à un point d'ici juillet (à 3,5 % l'an) si la hausse mensuelle s'établit à 0,3 % jusque-là.

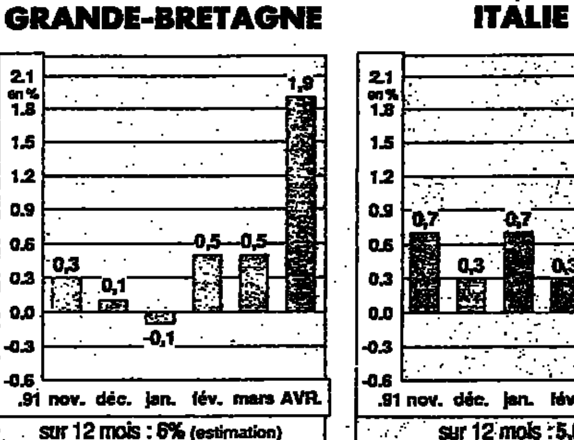
ALLEMAGNE



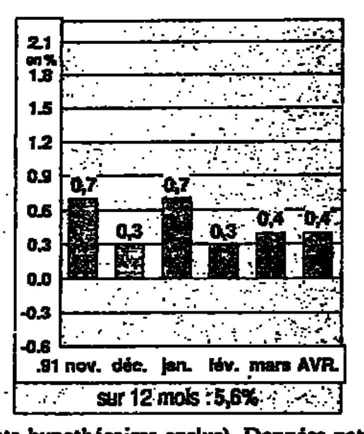
FRANCE



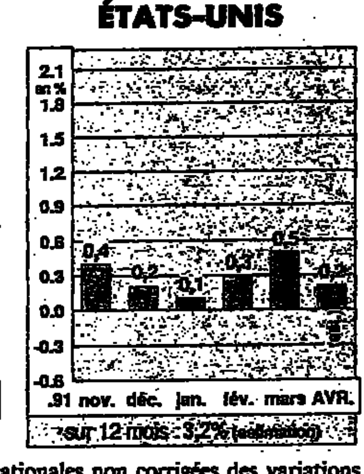
GRANDE-BRETAGNE



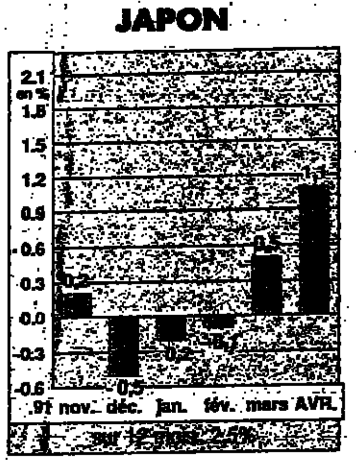
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Évolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf États-Unis.

RÉGION • L'Europe de l'Est

Le fond de la crise ?

MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DOUZE est encore une année très difficile pour l'Europe de l'Est. La récession économique d'une rare ampleur que ces pays traversent depuis deux ans va en s'amortissant, mais elle ne s'achèvera pas avant la fin de cette année dans le meilleur des cas. On s'attend encore en 1992 à une baisse du produit intérieur brut en Tchécoslovaquie (– 5 à – 10 %), en Roumanie (– 5 %) et aussi vraisemblablement en Bulgarie. Au mieux, la croissance sera nulle en Pologne, et légèrement positive en Hongrie (entre zéro et 2 %). En outre, les mois à venir devraient être dominés par la multiplication des faillites et l'aggravation rapide du chômage.

Ces ajustements, imposés par la chute des productions, ont jusqu'ici été retardés : les entreprises d'Etat ont survécu à leur insolvabilité en s'endettant auprès des banques, du budget de l'Etat ou de leurs fournisseurs. En Hongrie, 40 % des entreprises industrielles du secteur d'Etat sont dans ce cas, et elles ont désormais trois mois pour régler leurs dettes ou faire faillite. Les autres pays vont devoir entreprendre le même assainissement financier.

Le chômage, encore en partie caché, va s'amplifier : on prévoit des taux de l'ordre de 10 % à 12 % de la population active en Hongrie et en Tchécoslovaquie, mais jusqu'à 20 % en Pologne et en Bulgarie. Ce chômage massif, concentré sur certaines régions et sur certaines catégories de population (les jeunes), risque d'être d'autant plus structurel que la mobilité de la main-d'œuvre est très faible (problème de logement) et que les ressources consacrées à la formation et à la reconversion de la main-d'œuvre sont très limitées.

Autre effet de la récession, les déficits budgétaires. La chute d'activité des entreprises d'Etat et les difficultés à étendre l'assiette fiscale aux nouvelles entreprises privées se traduisent par une baisse des rentrées fiscales, alors que se gonflent les dépenses de protection sociale. Ces évolutions défient l'objectif de réduction du déficit budgétaire, qui est, dans tous les pays, un des points d'ancrage des programmes de stabilisation et une condition du soutien du FMI. Limiter le déficit budgétaire à 5 % du PIB en 1992, au prix de coupes dans les dépenses sociales et les subventions, a été une difficile décision pour le gouvernement polonais ; en Hongrie, le déficit a dérapé au premier trimestre et atteindra sans doute en 1992 le seuil de 4 % du PIB.

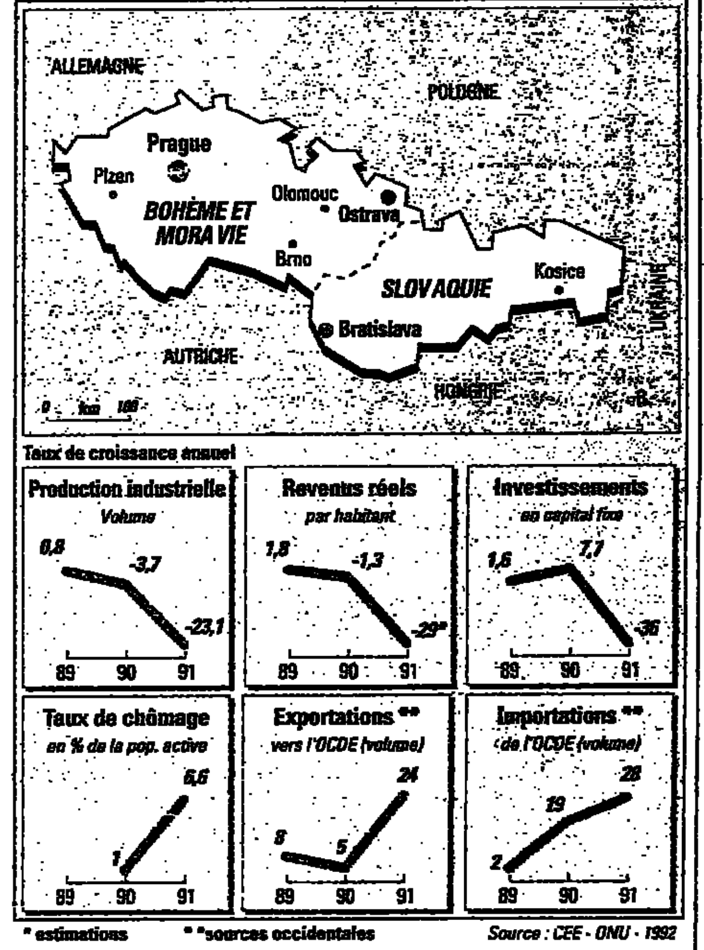
Dans l'ensemble, après la flambée provoquée par la libération des prix en 1990-1991, l'inflation devrait se ralentir cette année, mais dans des proportions très variables selon les pays. La hausse des prix devrait se stabiliser à un rythme acceptable en Hongrie (15 à 20 %) et en Tchécoslovaquie (10 à 15 %), mais demeurer élevée en Pologne comme en Bulgarie (40 à 50 %), où c'est désormais, semble-t-il, la hausse des coûts et non plus celle de la demande qui entretient l'inflation. La Roumanie, quant à elle, est toujours en hyperinflation (+ 190 %).

L'année dernière, les réactions des pays de l'Europe de l'Est à la suppression du COMECON et à l'effondrement des échanges avec l'URSS ont été très différentes : la Hongrie a compensé cette baisse par l'expansion de ses échanges avec l'Ouest, mais tel n'a pas été le cas de la Roumanie et de la Bulgarie, dont les échanges extérieurs se sont effondrés. En 1991, l'élément moteur du commerce avec l'Ouest pour la plupart des pays a été l'Allemagne, qui a renforcé son poids commercial, en partie parce qu'elle a intégré la RDA. Son poids est beaucoup plus fort en Europe centrale (l'Allemagne fait la moitié des échanges de la Tchécoslovaquie avec l'Europe occidentale) qu'en Bulgarie ou en Roumanie (30 %).

Les germes d'une future reprise – le secteur privé et les investissements étrangers – devraient néanmoins se faire plus vigoureux. Ainsi, en Pologne, l'effondrement du reste de l'économie met en relief le dynamisme du secteur privé, qui fait désormais le quart de la production industrielle, la quasi-totalité du commerce interne, 40 % du produit intérieur brut. En Bulgarie et en Roumanie, le secteur privé réalise entre un cinquième et un quart du PIB.

Ailleurs, les investissements étrangers, qui ont décollé en 1991 et devraient continuer sur leur lancée en 1992, peuvent rapidement contribuer à la reprise de la croissance industrielle : la Hongrie a reçu en 1991 pour 1,4 milliard de dollars d'investissements directs étrangers (350 millions en 1990), et les entreprises à capitaux étrangers y représentaient déjà, en 1991, 10 % du PIB et plus de 15 % des exportations. La Tchécoslovaquie est sur la même voie, ayant accueilli pour 600 millions de dollars d'investissements directs en 1991 (200 millions en 1990), à 80 % dirigés vers l'industrie manufacturière. Par leur poids direct, par leur effet d'entraînement sur les investissements internes, par leur impact sur les stratégies commerciales (protection des marchés intérieurs, accès aux marchés étrangers), ces investissements étrangers auront un rôle décisif sur le rythme des restructurations industrielles et la nature des spécialisations des pays de l'Europe de l'Est.

Françoise Lemoine



* estimations **sources occidentales Source : CEE - ONU - 1992

PAYS • La Tchécoslovaquie

Progrès et aléas

L'ÉCONOMIE tchécoslovaque a passé avec un certain succès une première phase de la transition. Les prix, libérés en janvier 1991, ont connu une forte hausse au premier semestre mais se sont depuis stabilisés.

L'inflation désormais modérée permettra de maintenir inchangé en 1992 le taux de change nominal de la couronne établi en décembre 1990, ce qui signifie une réappréciation en termes réels. La forte chute de la production industrielle en 1991 est imputable pour moitié à l'effondrement des échanges avec les autres pays de l'Est, et pour le reste à la contraction de la demande interne.

Le fond de la récession pourrait être atteint en 1992. La reprise serait tirée principalement par l'investissement et par les exportations. La balance des paiements a été légèrement excédentaire en 1991 et l'augmentation de la dette extérieure, qui demeure modérée (9,3 milliards de dollars), a servi à reconstituer les réserves de change (3 milliards de dollars).

Si le commerce total a connu une forte chute (– 10 % à l'exportation, – 20 % à l'importation), les exportations tchécoslovaques vers l'Ouest ont augmenté de 25 %, notamment vers l'Allemagne réunifiée (+ 65 %). Il est encore trop tôt pour juger de la capacité de l'industrie tchécoslovaque à se reconvertir vers de nouveaux marchés.

Deux facteurs d'incertitude dominent les mois à venir : d'une part, les élections de juin prochain centrées sur les relations entre deux parties de la fédération (en Slovaquie, où sont concentrées les industries lourdes traditionnelles, le taux de chômage atteint 12 % contre 4 % en République tchèque) ; d'autre part, la privatisation massive qui est en cours. Pour une somme forfaitaire (équivalant à un quart du salaire moyen mensuel), 8,5 millions de citoyens tchécoslovaques ont acheté des « coupons » représentant des droits à valoir sur le capital des grandes entreprises privatisables. Ils pourront échanger ces coupons directement contre des actions, ou indirectement par l'intermédiaire des fonds privés de placement, qui se sont multipliés en promettant des gains alléchants.

On ignore quels seront les effets de cette expérience sans précédent sur la gestion des entreprises et le système financier dans son ensemble. Mais son importance est cruciale pour une économie où le secteur privé représente à peine 10 % du PIB et où les sociétés étrangères (capitaux allemands en tête) multiplient leurs investissements.

F. Le.

SECTEUR • Les transports routiers

Trafic ralenti

A côté du rail ou des compagnies aériennes, les transports routiers ont peu souffert des effets de la crise du Golfe en 1991. Toutefois, les professionnels de la route sont unanimes à trouver la conjoncture morose.

Pour le transport de marchandises, selon l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST), la croissance du trafic s'est ralentie ces deux dernières années, revenant à 2 % en 1990, 3 % en 1991, après des progressions de 12,7 % en 1988 et 5 % en 1989. Ce ralentissement aurait touché surtout le trafic international, en baisse, alors que le transport intérieur remontait de 4,3 % en 1991.

Cette reprise ne doit pas masquer les difficultés rencontrées par la profession. L'année 1991 a vu un nombre record de faillites de sociétés de transport, touchant principalement les PME. Plus de 2 300 entreprises ont disparu, soit presque deux fois plus qu'en 1988. Dans le même temps, les créations d'entreprises ont reculé de 10 % par rapport à 1990. Ces difficultés s'expliquent en grande partie par le développement de la sous-traitance avec des prix de plus en plus bas (*le Monde* du 28 mai). La hausse des péages autoroutiers, de 3 % à 8 %, après deux années de stabilité, n'a pas arrangé la situation.

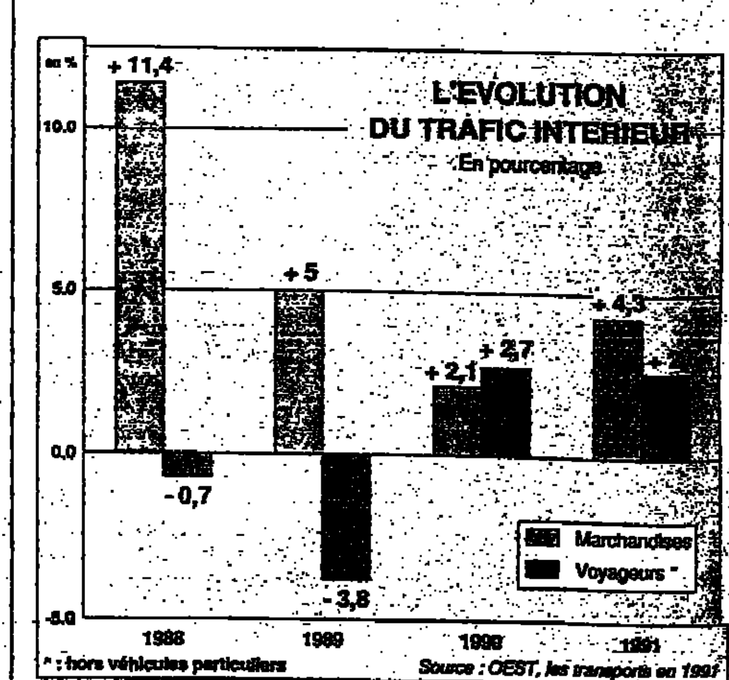
Même pour les plus grandes sociétés, l'année n'a pas été facile. Calberson (groupe Sceta-SNCF), par exemple, connaît une baisse régulière des bénéfices depuis trois ans. Si son chiffre d'affaires a augmenté de 2,5 % en 1991, les marges ont fondu et le groupe devrait se trouver seulement à l'équilibre. Sa filiale Hermann Ludwig a fait l'objet d'une restructuration drastique : vente des activités américaines, suppression de deux cents postes sur huit cents en Allemagne. Face à la conjoncture, la tendance est au regroupement et aux acquisitions. Ainsi, en juillet 1991, l'américain United Parcel Service, premier groupe mondial de livraison de colis, avec deux cent quarante-six mille salariés et un chiffre d'affaires de 13,6 milliards de dollars, a pris la majorité de Prost, une entreprise familiale pourtant performante, avec ses deux mille salariés et 860 millions de chiffre d'affaires.

Le même mouvement de concentration semble toucher aussi le transport de voyageurs. Ainsi la CGEA, filiale de la Générale des Eaux, qui était déjà un des premiers groupes du secteur, a multiplié les acquisitions en 1991, la plus importante étant celle de Gagneraud (700 salariés et 220 millions de francs de chiffre d'affaires) ; le nombre de ses sociétés de transport est passé de quarante-cinq à quatre-vingt-un, avec un chiffre d'affaires atteignant 2,3 milliards de francs.

Le trafic voyageurs, pour sa part, a progressé plus faiblement en 1991 qu'en 1990. Selon l'OEST, si les kilomètres parcourus par les autobus et les autocars ont augmenté de 6 %, le nombre de voyageurs transportés a baissé de près de 1 %. Certains grands groupes font des constats similaires. Transcet, filiale de la Caisse des dépôts, fait état d'une hausse de 2,2 % de la fréquentation de ses réseaux urbains pour une offre accrue de 1,2 %. Via Transport (du groupe GTI) a connu une hausse de 2 % à 3 % de la fréquentation sur ses lignes interurbaines, alors que la croissance dépassait habituellement 5 %. Malgré la recherche de productivité et la compression des dépenses à l'ordre du jour, GTI a enregistré une perte de 46,6 millions de francs en 1991 contre un bénéfice de 53,7 millions en 1990, pour un chiffre d'affaires en légère hausse (4,9 milliards de francs contre 4,7 milliards).

Au premier semestre 1992, la croissance du trafic devrait toujours bénéficier à la route (aux dépens du rail). Mais, tandis que l'ensemble des transports marchandises devraient profiter de cette reprise, côté voyageurs, les projections apparaissent moins favorables que les chiffres du deuxième semestre 1991.

Martine Laronche



* : hors véhicules particuliers Source : OEST, les transports en 1991

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.